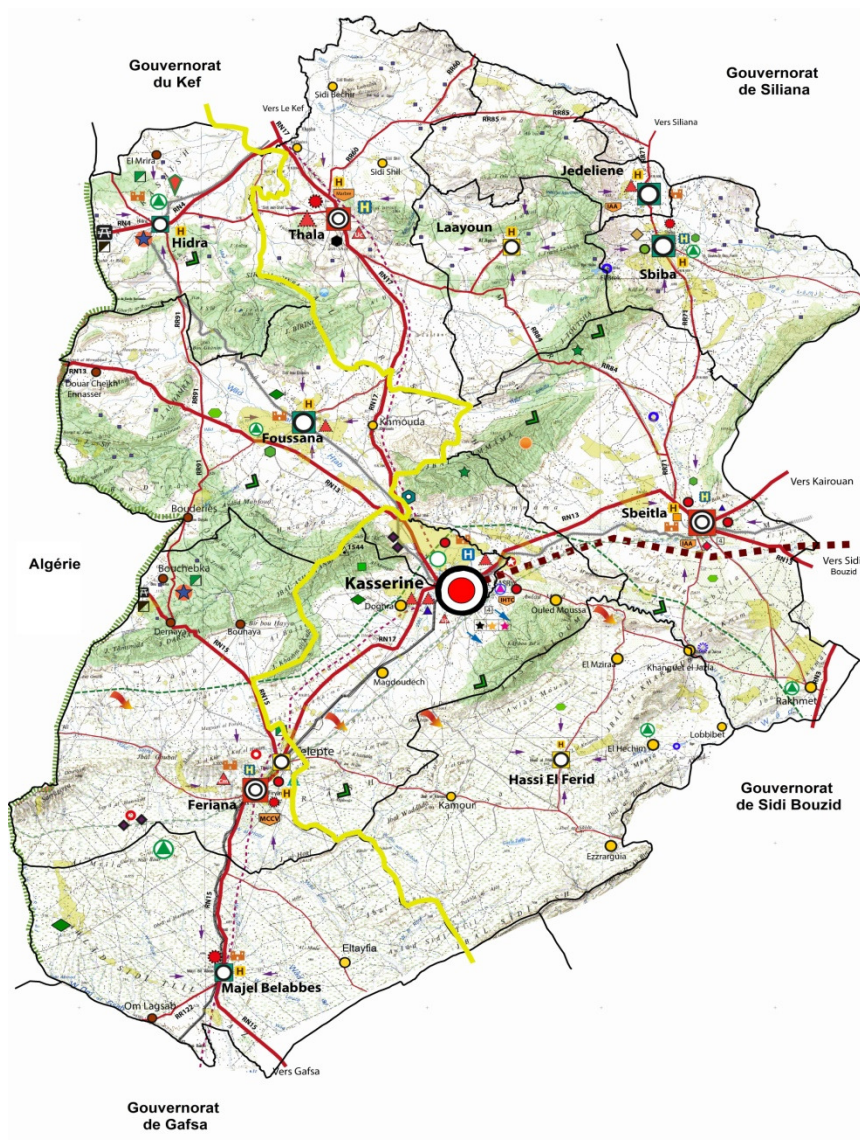


REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DE L'HABITAT ET DE L'AMENAGEMENT DU
TERRITOIRE
DIRECTION GENERALE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE



ETUDE DU SCHEMA DIRECTEUR D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT
DU GOUVERNORAT DE KASSERINE

RAPPORT DE 3^{EME} PHASE

STRATEGIE D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DU GOUVERNORAT ET
PLAN-PROGRAMME A L'HORIZON 2030

Novembre 2016

Le présent document constitue le rapport de 3^{ème} phase de l'étude du Schéma directeur d'aménagement et de développement (SDAD) du gouvernorat de Kasserine. Cette étude a été initiée et est coordonnée par la Direction Générale de l'Aménagement du Territoire (DGAT), représentée par :

- M. Fathi Ben Aissa, Directeur général de l'aménagement du territoire
- M. Mostfa Aissaoui
- Mme Zohra Makhlouf, Chef de projet

Ont participé à cette étude :

- Ahmed Elaouani-Chérif : Chef de projet
- Hamadi Tizaoui : Géographe économiste
- Jaafar Elaouani-Chérif : Ingénieur civil
- Rabah Boukhalfa : Agro-économiste
- Abdessatar Ben Ahmed : Géographe cartographe
- Lotfi Hechmi : Cartographe

Sommaire

1. Bilan –diagnostic	1
1.1. Introduction au Schéma directeur d'aménagement et de développement du gouvernorat de Kasserine	1
1.1.1 Contexte et objectifs de l'étude	1
1.1.2 Les objectifs de l'étude du SDAD du gouvernorat de Kasserine	1
1.2. Diagnostic du milieu physique du gouvernorat de Kasserine	1
1.2.1. Les grands ensembles morphologiques	1
1.2.2. Le climat de Kasserine	3
1.2.3. Hydrographie et hydrologie dans le gouvernorat de Kasserine.....	4
1.2.3.1. Hydrographie.....	4
1.2.3.2. Hydrologie	5
1.2.4. Etat d'exploitation des ressources naturelles: sol, eau et couvert végétal.....	6
1.2.4.1. Les ressources en sols et leur état d'exploitation	6
1.2.4.2. Les ressources en eau et leur état d'exploitation	8
1.2.4.3. Les ressources végétales	10
1.3. Le milieu humain	15
1.3.1. Le système de peuplement	15
1.3.2. Densités et densification ((dé)densification) par délégation	20
1.3.3. Densités par secteurs en 2004.....	21
1.3.4. Mobilité spatiale et migrations	23
1.3.5. Structure de la population et caractéristiques par âge et par sexe	30
1.3.6. Croissance de la population par milieu	32
1.3.6.1 Une urbanisation en ralentissement.....	32
1.3.6.2 Le peuplement rural : un lent processus de densification	35
1.3.7. Niveau de vie et développement économique et social.....	36
1.3.7.1. Taux de pauvreté.....	36
1.3.7.2. Les disparités du développement économique régional	37
1.3.8. L'emploi et le chômage dans le gouvernorat de Kasserine.....	38
1.4. Dynamique sectorielle.....	44
1.4.1. L'agriculture.....	44
1.4.1.1. L'agriculture irriguée	45
1.4.1.2. L'agriculture pluviale	46
1.4.1.3. L'élevage et les productions animales.....	47
1.4.1.4. L'agriculture biologique.....	48
1.4.2. L'industrie.....	49
1.4.3. Le tourisme, l'artisanat et les loisirs.....	55
1.4.4. Les services.....	57

1.4.4.1.	Les services marchands	57
1.4.4.2.	Les services non marchands : l'Administration	57
1.5.	Armature urbaine régionale	58
1.5.1.	Base démographique de l'armature urbaine régionale	58
1.5.1.1.	L'importance démographique de la ville de Kasserine	64
1.5.1.2.	Les villes de plus de 20000 habitants	64
1.5.1.3.	Les villes entre 10000 et 20000 habitants.....	64
1.5.1.4.	Les villes entre 5000 et 10000 habitants.....	64
1.5.1.5.	Les agglomérations de moins de 5 000 habitants.....	64
1.5.2.	Bases économiques de l'armature urbaine du gouvernorat.....	65
1.5.3.	Organisation fonctionnelle des Villes du gouvernorat.....	66
1.6.	Environnement, espace naturel et patrimoine	69
1.6.1.	Les ressources en sols et en eaux.....	69
1.6.2.	Les ressources végétales et leur dégradation, les projets de conservation et de développement	70
1.6.3.	L'environnement urbain et les problèmes de pollution.....	70
1.6.3.1.	La pollution de sources industrielles	70
1.6.3.2.	La pollution issue des déchets ménagers	70
1.6.3.3.	Pollution issue des rejets des eaux usées.....	71
1.7.	Scénarios préliminaires d'aménagement et de développement	72
1.7.1.	Le Scénario d'accompagnement renforcé.....	72
1.7.2.	Le Scénario inquiétant.....	74
1.7.3.	Le Scénario volontariste	76
2.	Problématiques du SDAD de Kasserine posées.....	79
2.1.	Introduction.....	79
2.2.	Les problématiques sectorielles.....	79
2.2.1.	Problématiques démographiques	79
2.2.2.	Problématiques de l'agriculture dans le gouvernorat.....	79
2.2.3.	Problématiques industrielles.....	80
2.2.4.	Problématiques du réseau urbain	80
2.2.5.	Problématiques du secteur services.....	81
2.2.5.1.	Problématiques du secteur du tourisme.....	81
2.2.5.2.	Problématiques du secteur santé.....	81
2.2.5.3.	Problématiques du secteur transport	81
2.2.5.4.	Problématiques du secteur enseignement supérieur et la formation professionnelle	81
3.	Stratégie d'aménagement et de développement de la région.....	83
3.1.	Rappel des principales conclusions du bilan-diagnostic et problématique générale	83
3.2.	Conclusion et problématique générale	85

3.3.	Orientations stratégiques globales et sectorielles	85
3.3.1.	Orientations stratégiques pour le développement du SDAD	86
3.3.2.	Conditions cadres spécifiques et institutionnelles pour la bonne réalisation du SDAD du gouvernorat.....	86
3.3.2.1.	Projet transversal 1 : une Agence Régionale de Développement Economique et Sociale (ARDES).....	86
3.3.2.2.	Une Banque des Régions (BR)	88
3.3.3.	Orientations stratégiques sectorielles (OS).....	90
3.3.3.1	L'agriculture.....	90
3.3.3.2	L'industrie.....	93
3.3.3.3	Tourisme.....	96
3.3.3.4	Relations et coopération avec l'Algérie.....	97
3.3.3.5	La santé.....	98
3.3.3.6	Enseignement supérieure, R&D et formation professionnelle	98
3.3.3.7	Sauvegarde des milieux et des ressources naturelles et la protection de l'environnement urbain et rural	100
3.3.3.8	Aménagement du territoire et infrastructures	103
4.	Le plan programme	112
4.1.	Secteur agricole	113
4.2.	Secteur industrie	115
4.3.	Secteur tourisme	120
4.4.	Partenariat avec l'Algérie	122
4.5.	Secteur santé.....	123
4.6.	Enseignement supérieur, formation professionnelle et recherche-développement	124
4.7.	Environnement.....	126
4.8.	Aménagement du territoire et infrastructure.....	130
5.	Les instruments de mise en œuvre de la stratégie et du Plan-Programme :.....	133
6.	Conclusion	134
7.	Le portefeuille des projets du SDAD du gouvernorat de Kasserine	135
7.1.	Projets dans le secteur de l'agriculture.....	135
7.2.	Projets dans le secteur industrie	152
7.3.	Projets dans le secteur tourisme.....	165
7.4.	Projets proposés pour dynamiser les relations transfrontalières avec l'Algérie.....	169
7.5.	Projets dans le secteur santé	176
7.6.	Projets dans le secteur Enseignement supérieure, R&D et formation professionnelle.....	178
7.7.	Projets pour la sauvegarde des milieux et des ressources naturelles et de la protection de l'environnement urbain et rural.....	185
7.8.	Projets pour l'aménagement du territoire et les infrastructures.....	199
- Schéma d'Aménagement et de Développement du Gouvernorat de Kasserine		

Liste des tableaux

Tableau 1: Occupation du Sol 2011 par délégation	7
Tableau 2: Les ressources en eau dans le gouvernorat de Kasserine, 2011	9
Tableau 3: Ressources végétales naturelles du gouvernorat de Kasserine	11
Tableau 4: Répartition des terres par délégation (2006-2007-2008-2010-2011).....	11
Tableau 5: Répartition des superficies des nappes alfatières par délégation en 2012.....	13
Tableau 6: Répartition des terres par délégation	14
Tableau 7: Production fourragère des parcours	14
Tableau 8: L'évolution de la population du gouvernorat de Kasserine	15
Tableau 9: Taux d'accroissement moyens annuels de la population de Kasserine	15
Tableau 10: Population par délégation dans le gouvernorat de Kasserine (1984-2009-2014)	16
Tableau 11: Evolution des densités par délégation (1984-2009).....	21
Tableau 12: Soldes migratoires du gouvernorat de Kasserine 1984-2004.....	23
Tableau 13: Répartition régionale des sortants du gouvernorat de Kasserine (%).....	26
Tableau 14: Croissance de la population communale dans le gouvernorat de Kasserine, 1975-2009	32
Tableau 15: Taux de croissance de la population communale (%)	33
Tableau 16: Dispersion et intensité d'occupation du sol dans le gouvernorat de Kasserine.....	35
Tableau 17: Dynamique du marché de l'emploi (actifs âgés de 15 ans et plus)	38
Tableau 18: Principales caractéristiques du marché de travail à Kasserine 1984-2009	42
Tableau 19: Evolution des superficies irriguées dans le gouvernorat de Kasserine	45
Tableau 20: Données sur les cultures pluviales, 2011.....	46
Tableau 21: Evolution de la production arboricole dans le gouvernorat de Kasserine	47
Tableau 22: Céréaliculture en sec dans le gouvernorat de Kasserine.....	47
Tableau 23: Evolution du cheptel.....	48
Tableau 24: Evolution des productions animales dans le gouvernorat de Kasserine	48
Tableau 25: Superficies des cultures en mode biologique (unité : ha)	49
Tableau 26: Evolution des créations d'entreprises et d'emplois industriels	49
Tableau 27: Projets touristiques en cours.....	56
Tableau 28: Actifs occupés dans les services marchands	57
Tableau 29: Créations nettes d'emplois dans les principaux services marchands	57
Tableau 30: Effectifs occupés dans les services non marchands	58
Tableau 31: Population des communes de Kasserine, 1975-2009.....	58
Tableau 32: Taux de croissance urbaine pour les communes du gouvernorat de Kasserine	59
Tableau 33: Taux de croissance urbaine pour les communes du gouvernorat de Kasserine	60

Liste des figures

Figure 1: Carte des reliefs.....	2
Figure 2: Carte bioclimatique du gouvernorat de Kasserine.....	3
Figure 3: Carte hydrographique avec bassins versants de Kasserine	4
Figure 4: Carte des nappes phréatiques.....	5
Figure 5 : Carte de localisation des nappes profondes	6
Figure 6: Carte des ressources en sols (carte pédologique).....	8
Figure 7: Carte de localisation des ressources en eaux par type	10
Figure 8: Carte d'occupation des sols du gouvernorat de Kasserine	12
Figure 9: Evolution de la population par délégation, 1984-2009.....	17
Figure 10: Population par secteur et illustration des axes de peuplement	18
Figure 11: Potentiel de population et noyaux de peuplement à Kasserine (2004).....	20
Figure 12: Densité de la population (hbts/Km2) par secteur (imadat),2004	22
Figure 13: les Sortants entre 1999 et 2004	24
Figure 14: les Entrants entre 1999 et 2004.....	25
Figure 15: Solde migratoire par délégation, 1999- 2004	28
Figure 16: Taux de sortie par délégation, 1999- 2004.....	29
Figure 17: Volume de Sortants et des Entrants par délégation, 1999- 2004	30
Figure 18: Pyramide des âges de la population de Kasserine en 2004	31
Figure 19: Population communale et taux d'urbanisation, 1994.....	33
Figure 20: Population communale et taux d'urbanisation par délégation, 2004	34
Figure 21: Taux de pauvreté dans le gouvernorat de Kasserine, 2012.	36
Figure 22: Carte de l'indicateur de développement régional par délégation (2012).....	37
Figure 23: Les taux d'activités spécifiques à Kasserine, 2004	40
Figure 24: Les taux brut d'activité à Kasserine, 2004.....	41
Figure 25: Les taux de chômage à Kasserine, 2004.....	42
Figure 26: Les profils économiques des délégations de Kasserine, 2004	44
Figure 27: Carte des périmètres irrigués	46
Figure 28 : La Répartition géographique des projets, des investissements et des emplois industriels réalisés en Tunisie (1994-2011).....	51
Figure 29: La répartition géographique des industries manufacturières à Kasserine	53
Figure 30 : La répartition géographique des emplois dans les industries manufacturières à Kasserine	54
Figure 31: Carte des sites écologiques	55
Figure 32: Les équipements touristiques, 2011	56
Figure 33: Taux de croissance urbaine 1984 – 1994	61
Figure 34: Taux de croissance urbaine 1994 - 2004.....	62
Figure 35: Taux de croissance urbaine 2004 – 2009	63
Figure 36: Emplois industriels et attraction de l'espace dans le gouvernorat de Kasserine.....	65
Figure 37: Villes et attraction commerciale dans le gouvernorat de Kasserine.....	67
Figure 38: Armature urbaine du gouvernorat de Kasserine	68
Figure 39: Carte scénario d'accompagnement renforcé.....	73
Figure 40: Carte Scénario inquiétant.....	75
Figure 41: Carte Scénario Volontariste	78
Figure 42: Actions dans l'Agriculture.....	92
Figure 43: Actions dans l'industrie	95

Figure 44: Actions dans l'environnement	102
Figure 45: l'Armature urbaine régionale.....	109
Figure 46: carte du schéma directeur	216

Liste des abréviations

AFI	: Agence Foncière Industrielle
ANME	: Agence Nationale de Maîtrise de l'Energie
ANGED	: Agence Nationale de Gestion des Déchets
AMVPPC	: Agence de Mise en Valeur du Patrimoine et de Promotion Culturelle
ANPE	: Agence Nationale de Protection de l'Environnement
ANME	: Agence Nationale de Maîtrise de l'Energie
ANGED	: Agence Nationale de Gestion des Déchets
AMVPPC	: Agence de Mise en Valeur du Patrimoine et de Promotion Culturelle
APIA	: Agence de Promotion des Investissements Agricoles
APII	: Agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation
ARDES	: Agence Régionale de Développement Economique et Social
BFPME	: Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises
BR	: Banque des Régions
BTS	: Banque Tunisienne de Solidarité
CATU	: Code d'Aménagement du Territoire et d'Urbanisme
CONNECT	: Confédération des Entreprises Citoyennes de Tunisie
CR	: Conseil Régional
CRDA	: Commissariat Régional de Développement Agricole
DGAT	: Direction Générale de l'Aménagement du Territoire
EGCElec	: Etablissement Gros Consommateurs d'Electricité
GDA	: Groupement de Développement Agricole
GIF	: Groupement Interprofessionnelle des Fruits
GIL	: Groupement Interprofessionnelle des Légumes
GMG	: Groupement de Maintenance et de Gestion
INP	: Institut National du Patrimoine
INS	: Institut Nationale de la Statistique (Tunisie)
ITCEQ	: Institut Tunisien de la Compétitivité et des Etudes Quantitatives
MEHAT	: Ministère de l'Equipement, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire
OSC	: Organisation de la Société Civile
ONAS	: Office National de l'Assainissement
PCAM	: Programme d'Appui à la Compétitivité des entreprises
PDRT	: Plan Directeur Régional des Transports
PDU	: Plan des Déplacements Urbains
PGCD	: Plan Communal de Gestion des Déchets
PREDD	: Plan Régional De Développement Durable
PPI	: Périmètre Public Irrigué
PPP	: Partenariat Public Privé
RGPH	: Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SAU	: Sol Agricole Utile
SCOT	: Schéma de Cohérence Territoriale
SONEDE	: Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux
STEG	: Société Tunisienne d'Electricité et de Gaz
SICAR	: Société d'Investissement à Capital Risque
SCITEK	: Société du Complexe industrielle et Technologique de Kasserine
SIDCO-SICAR	: Société d'Investissement et de Développement du Centre Ouest
SMSA	: Société Mutuelle de Services Agricoles
SNCPA	: Société Nationale de Cellulose et de Papier Alfa
SNIT	: Société Nationale Immobilière de Tunisie
SPROLS	: Société de Promotion des Logements Sociaux
TDR	: Termes de référence

UTAP : Union Tunisienne de l'Agriculture et de la Pêche
UTICA : Union Tunisienne pour le Commerce, l'Industrie et l'Artisanat
ZDR : Zone de Développement Régional
ZDRP : Zone de Développement Régional Prioritaire
ZI : Zone Industrielle
ZLE : Zone de Libre Echange

1. Bilan –diagnostic

1.1. Introduction au Schéma directeur d'aménagement et de développement du gouvernorat de Kasserine

1.1.1 Contexte et objectifs de l'étude

L'étude du schéma directeur d'aménagement et de développement du gouvernorat de Kasserine analyse l'évolution de l'économie et de la population du gouvernorat pour dégager les orientations et les propositions en vue de son développement équitable et durable à l'horizon 2030, et de l'aménagement de son territoire accompagnant et facilitant ce développement.

Cette étude intervient suite à la réalisation des études des schémas directeurs d'aménagement des six régions économiques (Nord-est, nord-ouest, centre-est, centre-ouest, sud-est, sud-ouest) afin de dynamiser leurs rôles et de renforcer la valorisation de leurs potentialités propres.

1.1.2 Les objectifs de l'étude du SDAD du gouvernorat de Kasserine

Le schéma directeur d'aménagement et de développement du gouvernorat est un document stratégique qui dessine les grandes perspectives et priorités régionales pour les prochaines décennies. C'est un outil d'aménagement du territoire qui doit permettre de mobiliser toutes les synergies au service d'un projet collectif et partagé. Le SDAD du gouvernorat a pour ambition de proposer une vision à court, moyen et long terme pour tous les domaines de développement économique et social.

A cet effet, les principaux objectifs assignés à l'étude d'aménagement et de développement du gouvernorat sont de :

- faire de la région un pôle actif de développement ;
- promouvoir les activités dans cette région de l'intérieur du pays et faire de l'emploi une priorité ;
- assurer un rythme plus élevé des créations d'entreprises et une nouvelle impulsion aux exportations ;
- assurer une croissance plus forte et une intégration plus grande dans l'économie mondialisée ;
- doter la région d'une infrastructure performante pour le développement de l'économie nouvelle ;
- créer des conditions de vie meilleures dans toute la région ;
- améliorer la compétitivité de la région pour répondre aux exigences de la mondialisation, ce qui permettra la promotion de l'investissement et la diversification de la base économique ;
- renforcer la décentralisation et l'autonomie des structures et organisations régionales.

1.2. Diagnostic du milieu physique du gouvernorat de Kasserine

1.2.1. Les grands ensembles morphologiques

Le gouvernorat de Kasserine couvre une superficie territoriale de 8260 km² (5,19% de la surface du territoire tunisien). La région présente une altitude entre 390 et 1544 m. Djebel Chaambi est le point culminant de la Tunisie. Plus de la moitié du gouvernorat est située à une altitude comprise entre 800 et 1544m.

Le gouvernorat de Kasserine présente deux grands ensembles morphologiques :

Le premier espace morphologique couvre une grande moitié Nord-ouest, formée de chaînes montagneuses d'orientations Sud-ouest/nord-est, composée d'une première chaîne montagneuse allant de Djebel Bireno au Sud de Thala aux Djebels au Nord-est de Thala, et puis d'une chaîne allant de Djebel Chaambi (point culminant 1544 m), à l'ouest de la ville de Kasserine à Djebel Semmama puis Djebel Tiouicha plus au Nord. C'est une zone haute de 1000 à 1200 m d'altitude en moyenne ponctuée

de montagnes plus élevées. Cette zone de relief présente une topographie de fortes pentes et est le siège d'une forte érosion malgré la présence d'une couverture forestière importante. Elle est le point de départ des principaux oueds de la région : Oued El Htab qui traverse le plateau de Foussana à l'ouest de Kasserine et qui passe au nord de la ville, et puis l'oued d'El Htab au nord de Sbiba dont l'important affluent Oued Sbiba qui prend sa source au Sud de Thala.

Le second espace morphologique représente la zone la plus basse (entre 400 et 1000 m en moyenne) ponctuée des Djebel Selloum au Sud-ouest de la ville de Kasserine et de Djebel Mghila au Nord-Ouest de Sbeitla, formée des plateaux allant du Sud de Sbeitla à l'Est jusqu'aux steppes de Hassi El Frid, Majel Bel Abbès et du Sud de Fériana. Cette zone située à l'aval des formations montagneuses est traversée par le réseau hydrographique dense de la région.

Le gouvernorat de Kasserine présente une frontière de 220 km avec l'Algérie voisine. Du Nord au Sud il s'étend de la région montagneuse de Thala à la steppe semi-aride de Mejel Bel Abbès. Et, de l'Est à l'Ouest le territoire s'élève graduellement depuis les frontières avec le kairouanais jusqu'au massif de Djebel Chaambi.

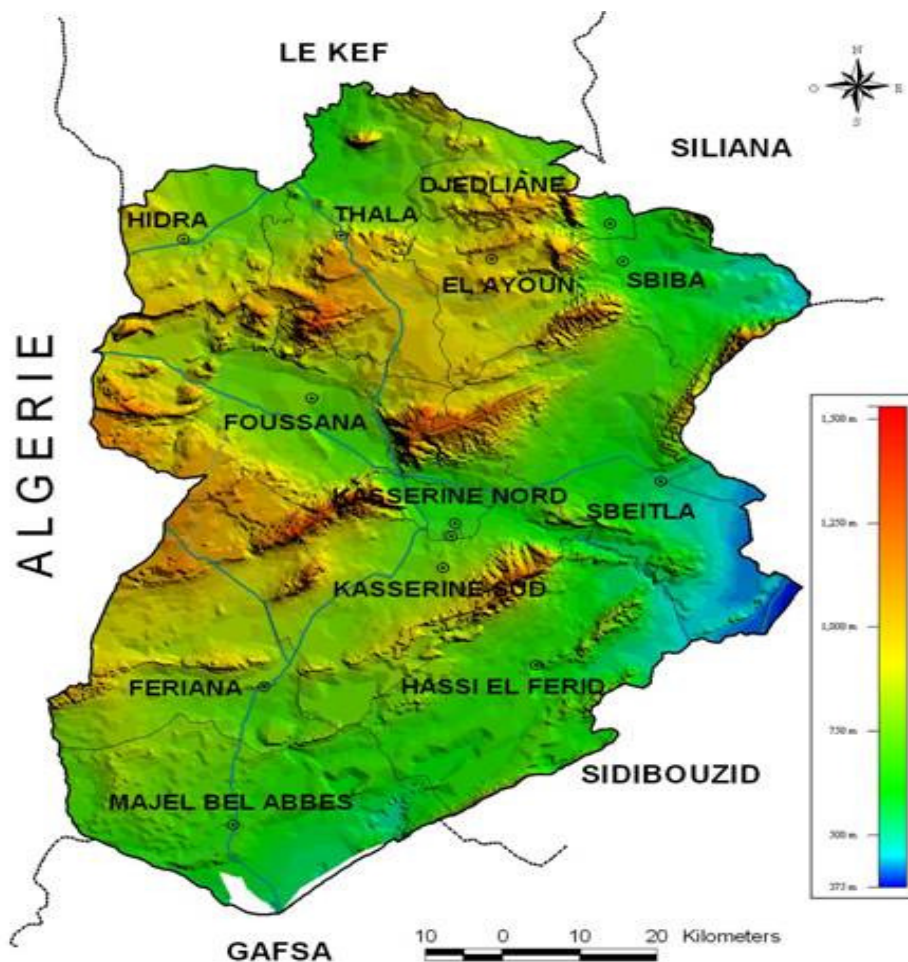


Figure 1: Carte des reliefs

Source : <http://www.ecolamma.com/kasserine/atlaskasserine.php?>

1.2.2. Le climat de Kasserine

La région est répartie entre les étages bioclimatiques semi-aride supérieur, semi-aride moyen, semi-aride inférieur, aride inférieur, et étage aride supérieur.

Figure 2: Carte bioclimatique du gouvernorat de Kasserine



Source : <http://www.ecolamma.com/kasserine/atlaskasserine.php?>

Du Nord-ouest montagneux jusqu'au sud, la pluviométrie varie de 500 mm à 150 mm par an (à Majel Bel Abbès où la moyenne annuelle de 2002-2011 a été de 178,8 mm avec une variabilité annuelle de 33%). Mais la plus grande partie du territoire ne reçoit qu'entre 150 à 400 mm/an (zones basses entre 400m et 800 m).

Les ressources en eaux pluviales du territoire du gouvernorat de Kasserine (pluie rapportée à la surface territoriale du gouvernorat) sont estimées en moyenne à 2739 Mm³/an pour cette période de 2002 à 2011. Mais une grande partie de ces eaux pluviales se perdent par évaporation.

La pluviométrie subit l'influence de l'altitude et de la latitude. Les régions de Haidra, Thala, El Ayoun reçoivent 450 mm (Haidra et Thala) et 400 mm sur l'alignement des grands massifs qui les encadrent. Le gradient pluviométrique altitudinal est de 20 mm/100 m d'altitude. Une différence nette est observée entre les zones des plaines (300 mm/an dans la plaine de Sbeitla) et les Djebels (400 mm/an sur les versants de Djebel Selloum, Semmama, Tioucha, Mghila et Djebel Chaambi).

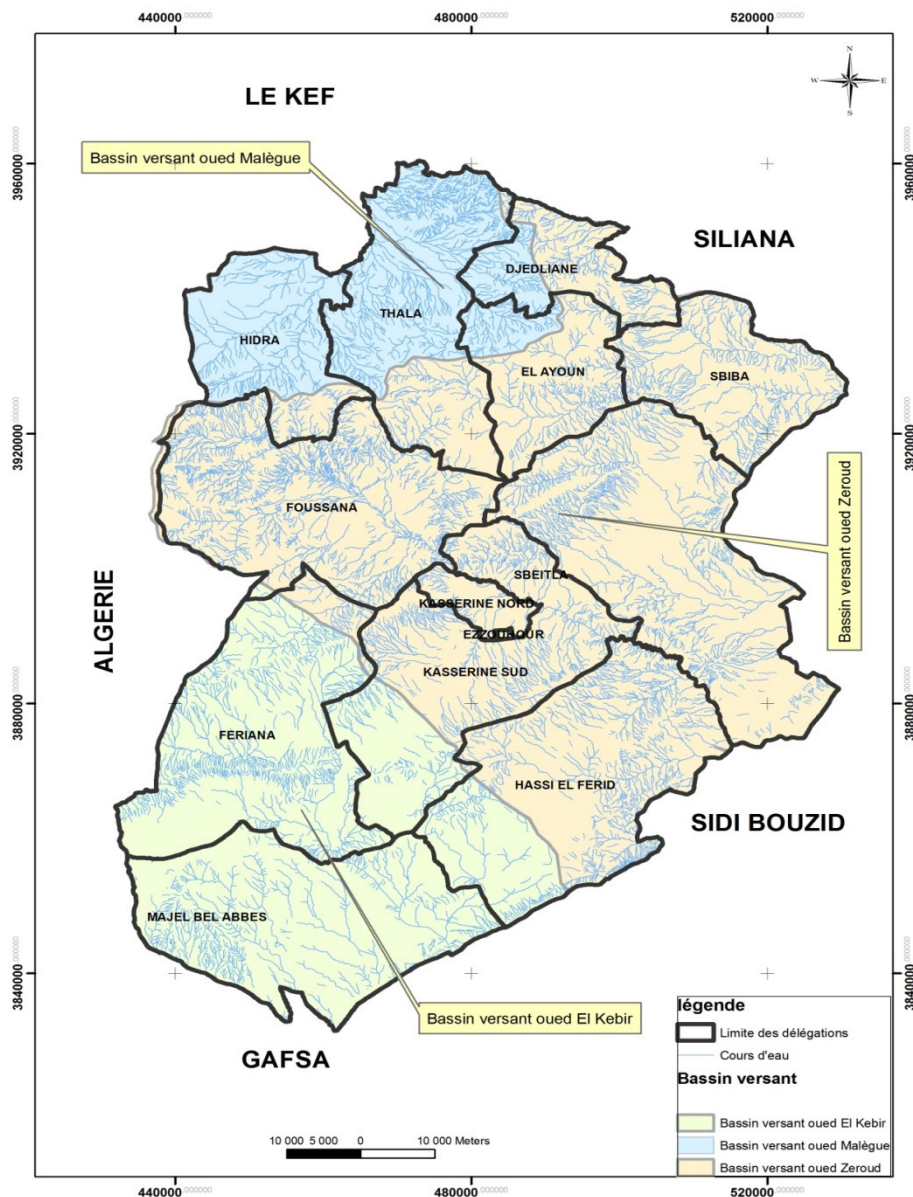
1.2.3. Hydrographie et hydrologie dans le gouvernorat de Kasserine

1.2.3.1. Hydrographie

Le réseau hydrographique de la région de Kasserine se compose de 3 grands oueds qui drainent tout le territoire du gouvernorat et qui se prolongent jusqu'aux gouvernorats du Kef pour l'oued Mellègue, de Kairouan pour l'oued Zeroud, de Gafsa pour l'oued Sidi Aich. L'oued Mellègue draine le Nord du gouvernorat, l'Oued Zeroud draine la partie centre, et Oued El Kebir le sud.

Les apports de ces oueds sont estimés à 146,2 Mm³ répartis comme suit (1): Oued Mellègue : 18,87 Mm³/an, Oued Zeroud Branche Nord : 39 Mm³ et Branche Sud : 62,59 Mm³, Oued Bayech: 20,7 Mm³.

Figure 3: Carte hydrographique avec bassins versants de Kasserine



Sources : Selon Rapport Annuel CRDA 2007-2008, cité

P

ar <http://www.ecolamma.com/kasserine/atlaskasserine.php> et carte Agricole de Kasserine

¹) Source : A/RE de Kasserine 2004

1.2.3.2. Hydrologie

Les eaux superficielles :

Les eaux superficielles sont estimées par l'Arrondissement des Ressources en Eau de Kasserine à 900 Mm³/an, comme volume d'eau de pluie reçu par le territoire de Kasserine. L'évaporation et l'infiltration sont importantes et les ruissellements ne sont que de 146,16 Mm³, soit 16,2% des précipitations moyennes.

Les eaux souterraines :

Il existe 29 nappes phréatiques dans le gouvernorat de Kasserine. Elles sont réparties sur toutes les délégations comme on peut le voir sur la carte de localisation des nappes phréatiques ci-dessous. Leurs ressources renouvelables sont estimées à 52,9 Mm³.

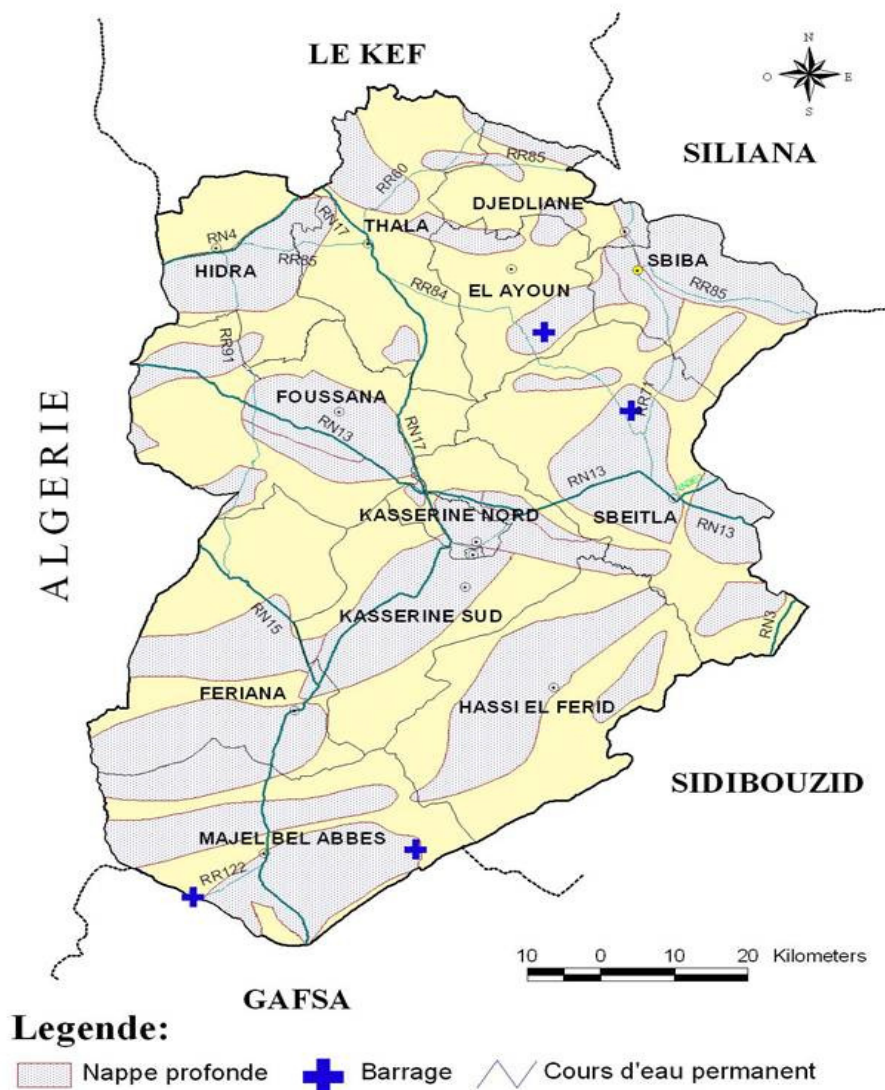


Figure 4: Carte des nappes phréatiques

Source : <http://www.ecolamma.com/kasserine/atlaskasserine.php?>

Les nappes profondes sont au nombre 29 et sont localisées sur tout le territoire du gouvernorat, dont quelques-unes chevauchent entre plusieurs délégations. Leurs ressources renouvelables sont estimées à 87,6 Mm³.

Figure 5 : Carte de localisation des nappes profondes



Source : <http://www.ecolamma.com/kasserine/atlaskasserine.php>? 2009

1.2.4. Etat d'exploitation des ressources naturelles: sol, eau et couvert végétal

Les ressources naturelles du gouvernorat de Kasserine : sols, eau, végétation et paysages naturels, sont riches et variées.

1.2.4.1. Les ressources en sols et leur état d'exploitation

La superficie totale du gouvernorat de Kasserine est de 826000 ha dont 789 221 ha de Superficie agricole utile (période 2006-2011). La superficie de l'arboriculture est passée de 82400 ha en 1994 à 109500 ha en 2002 (2). La superficie des parcours est passée de 51200 ha en 1994 à 115000 ha en 2002 en gagnant cette superficie aux dépens des nappes alfatières, alors que les céréales peuvent augmenter ou baisser selon les années et les conditions climatiques. Au cours de la période 2002-2011, on note une certaine stabilité du système de culture notamment pour l'arboriculture. Les céréales occupent une superficie variable au cours de la période 2002-2011 en raison du caractère aléatoire de

²) Source : MEDD, PNUD, 2006 « Programme d'action Régional de lutte contre la désertification du gouvernorat de Kasserine » janvier 2006, PNUD/CDCGE, 107 pages

ces cultures selon les régions agricoles du gouvernorat et les conditions climatiques de l'année. Les cultures fourragères sont faiblement développées ainsi que les cultures maraîchères. Malgré la persistance d'une jachère de 70000 ha par an entre 2008 et 2011 on s'achemine vers une saturation des ressources en terres agricoles dans le gouvernorat.

Tableau 1: Occupation du Sol 2011 par délégation

Indication	Terres labourables		Parcours	Forêt et alfa		Total	
	ha	%		ha	ha	%	ha
Kasserine Nord	3620	%1,0	2716	1944	%0,6	8280	%1,0
Kasserine Sud	37294	%10,0	9760	38187	%11,4	85241	%10,8
Sbeitla	58750	%15,8	7196	40847	%12,2	106793	%13,5
Sbiba	22279	%6,0	11435	11162	%3,3	44876	%5,7
Djedlienne	14602	%3,9	7012	6181	%1,8	27795	%3,5
El Ayoun	16360	%4,4	6175	16301	%4,9	38836	%4,9
Thala	45430	%12,2	11593	13078	%3,9	70101	%8,9
Haidra	20627	%5,6	7216	16521	%4,9	44364	%5,6
Foussana	38487	%10,4	7276	40812	%12,1	86575	%11,0
Fériana	44222	%11,9	726	47453	%14,1	92401	%11,7
Majel Bel Abbès	39141	%10,5	3908	44432	%13,2	87481	%11,1
HassiFerid	30814	%8,3	6489	59175	%17,6	96478	%12,2
Total	371626	%100,0	81502	336093	%100,0	789221	%100,0
Total en %	47,1%		10,3%	42,6%		100,0%	

Source : ODCO, 2011 « Le gouvernorat de Kasserine en chiffres, 2011 ».

On note donc une saturation des ressources en sols agricoles :

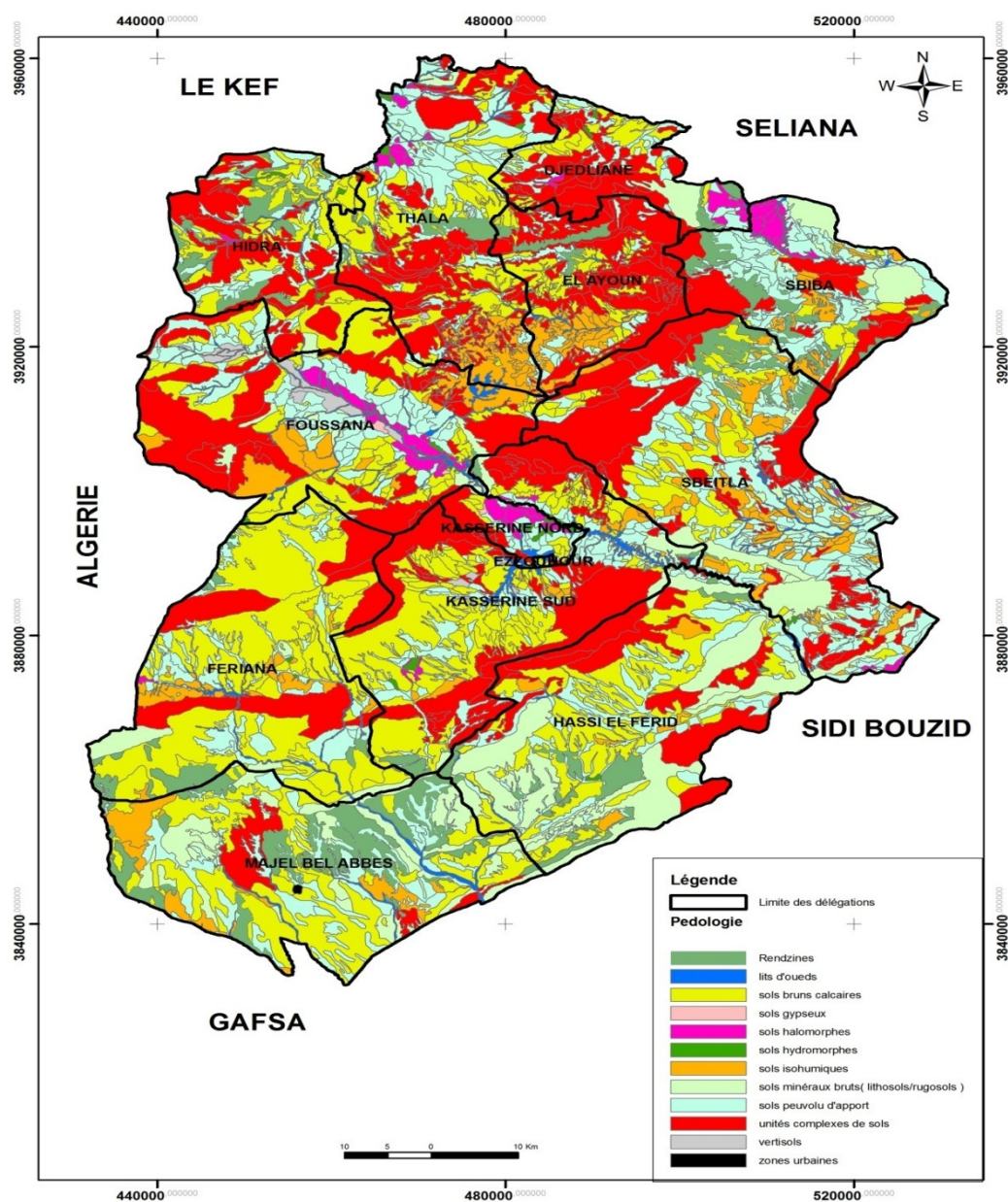
- Les superficies des parcours ne peuvent plus être réduites, elles sont déjà insuffisantes ;
- Les superficies des forêts ne peuvent être réduites car protégées par le code forestier ;
- Les nappes alfatières sont aussi protégées par le code forestier.

Les sols du Gouvernorat de Kasserine se répartissent en sols calcimagnésiques, sols d'apport alluvial, sols isohumiques, lithosols et régosols. Ils sont marqués par :

- L'Evolution par les mouvements du calcium.
- L'allomorphie et l'hydromorphie dans les plaines basses et fossés d'effondrement.
- La relation nette entre types de sols et formes morphologiques.
- Des sols minces caillouteux et de texture grossière sur les versants des montagnes. Des sols allant de rendzines, bruns calcaires à sols isohumiques.
- La croûte calcaire connaît une grande extension des sols de type brun calcaire comme la région de Sbeitla et Sbiba.
- Des sols peu évolués, hydromorphes et vertiques qui s'étendent sur les formations argileuses et marneuses
- Des sols bruns steppiques profonds du type isohumique s'étendant sur un substratum gréseux

En général les sols ont des aptitudes arboricoles et céréalières au nord contre des aptitudes de parcours au sud du gouvernorat et plutôt arboricoles à l'est.

Figure 6: Carte des ressources en sols (carte pédologique)



Source : Carte Agricole

1.2.4.2. Les ressources en eau et leur état d'exploitation

Le potentiel des ressources en eau mobilisables dans le gouvernorat de Kasserine est estimé à 278,5 Mm³ (3). Ces ressources se composent de ce qui suit :

- Eaux de ruissellement : 131Mm³,
- Eaux souterraines : 140,5 Mm³ dont
 - Nappes phréatiques : 52,9 Mm³,
 - Nappes profondes : 87,5 Mm³,
- Eaux non conventionnelles : eaux usées traitées = 6,9 Mm³.

³) Source : Rapport annuel de l'arrondissement des périmètres irrigués de 2012, CRDA de Kasserine, mars 2012

Les ressources exploitées sont de 196 Mm³ en 2010 dont les eaux de surface (55,5 Mm³) représentant 28% du total exploité. Il s'agit en fait des capacités de stockage des grands barrages (2 exploités par le gouvernorat de Kasserine d'une capacité de 22,9 Mm³, et le 3^{ème} est exploité par le gouvernorat de Gafsa (Barrage de Sidi Aiche), des retenues et des lacs collinaires. Les ressources exploitées à partir des nappes phréatiques sont de 52,9 Mm³ en 2010 et représentent 19% du total exploité, et celles exploitées à partir des nappes profondes sont de 87,6 Mm³ soit 32% du total exploité.

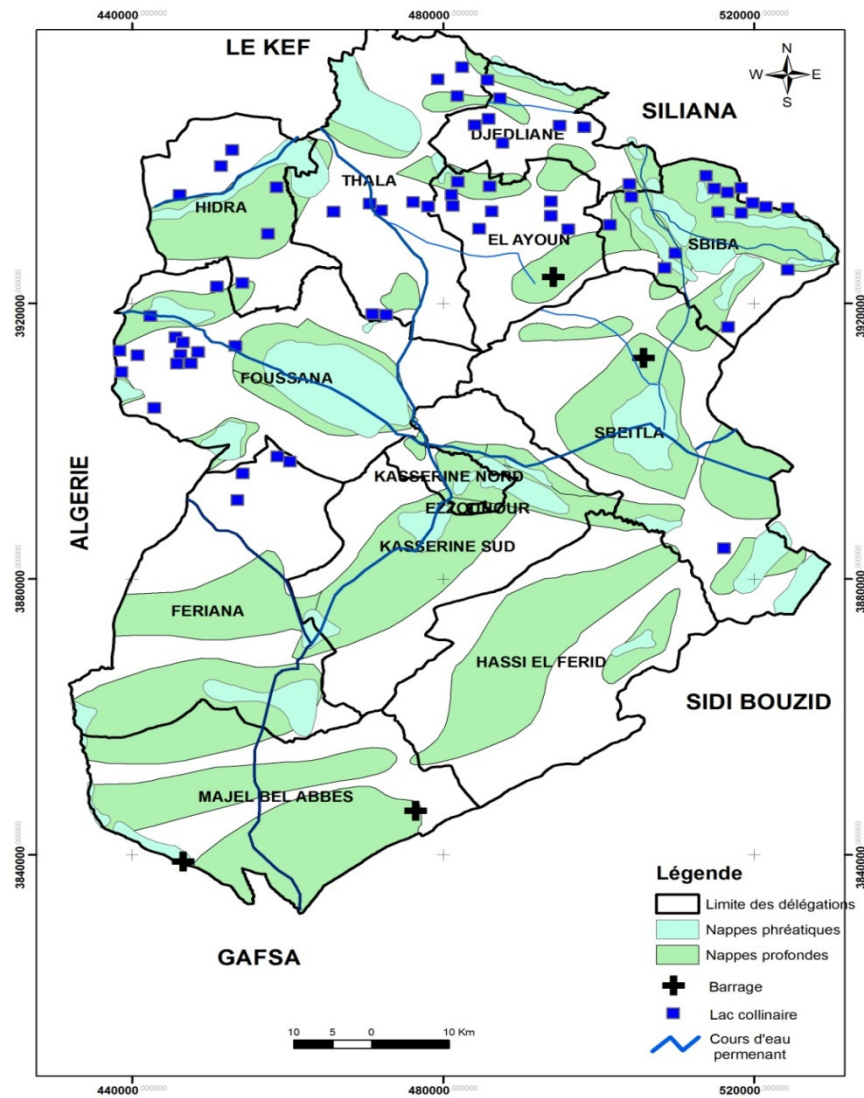
Les ressources en eaux dans le gouvernorat de Kasserine sont synthétisées dans le tableau ci-dessous :

Tableau 2: Les ressources en eau dans le gouvernorat de Kasserine, 2011

Nature des ressources	Ressources mobilisables	Ressources mobilisées	Taux de mobilisation	Infrastructures de mobilisation	Mobilisées en 2011	Exploitation 2011	
						Mm ³ /an	Mm ³ /an
Eaux de surface	131	78,2	59,70%	3 grands barrages et 19 barrages collinaires	20,3	15	74%
		11	8,40%	81 lacs collinaires	11,0		
Sous-total 1	131	89,2	68,10%		31,3	15	48%
Eaux des nappes de surface	52,9	52,9	100%	4920 puits de surface équipés	52,9	45,5	86%
Eaux des nappes profondes	87,6	87,6	100%	1546 forages équipés et 9 sources	87,6	94,4	108%
Sous-total 2	140,5	140,5	100%		140,5	139,9	99,6%
Eaux non conventionnelles.	6,9	2,42	35%	2 STEP Kasserine et Sbeitla	3,2	0,7	21,9%
Total général	278,4	232,12	83,4%		175	155,6	88,9%

Source : Rapport annuel du CRDA de Kasserine, année 2011, 98 p et budget économique 2012

Figure 7: Carte de localisation des ressources en eaux par type



Source : Carte Agricole

1.2.4.3. Les ressources végétales

Selon les « résultats du deuxième Inventaire National Forestier et Pastoral (INFP) » publié en 2010 par la DGF, Ministère de l'Agriculture ⁽⁴⁾, le gouvernorat de Kasserine comptait une couverture forestière de 179 811 ha (21,8% de la superficie territoriale du gouvernorat), les terres pastorales de 233 225 ha de parcours (dont 146 144 ha de nappes alfatières).

Depuis cette date, les services de l'administration agricole ont pu préserver les zones forestières et les nappes alfatières dans les limites du Code forestier, mais les pressions continuent sur ces ressources notamment par le surpâturage. Les ressources végétales sont globalement surexploitées tant pour ce qui concerne les forêts, les nappes alfatières et les parcours. Leur durabilité dépendra des mesures à prendre pour les sauvegarder. Trois éléments doivent être réunis ensemble pour ce faire :

- Des actions d'amélioration sont possibles et devraient être entreprises : reboisement dans le domaine forestier pour renforcer le potentiel forestier,

⁴) Source : DGF, 2010 « Inventaire des forêts par télédétection : Résultats du Deuxième Inventaire Forestier et Pastoral National, 210.

- Dans le domaine des terrains de parcours, effectuer des plantations pastorales et poser des règles de gestion avec la participation étroite des usagers de ces parcours,
- Dans le domaine des nappes alfatières, respecter les mesures de gestion proposées par les multiples études effectuées tant pour le pacage du cheptel que pour l'arrachage de l'alfa en pratiquant des rotations dans l'espace et dans le temps.

L'élément clé de ces actions demeure l'association des usagers de ces ressources à la mise en œuvre des stratégies de conservation et de gestion dans le cadre d'une démarche participative rigoureusement respectée par l'administration.

Comme les forêts et les nappes alfatières sont protégées par la loi et sont gardés et suivis par les personnels respectifs des arrondissements Forêts et Alfa du CRDA de Kasserine, leurs superficies sont sauvegardées tant bien que mal ; les variations ont touché principalement les superficies des zones de parcours qui ont été réduites depuis cette date au profit des cultures dont notamment les plantations fruitières et les céréales itinérantes. Depuis cette date en effet, les services de l'administration agricole ont pu préserver les zones forestières et les nappes alfatières dans les limites de 1993, mais les pressions continuent sur ces ressources notamment par le surpâturage.

Tableau 3: Ressources végétales naturelles du gouvernorat de Kasserine

	2002	2003	2004	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Type	ha	ha	ha	ha	ha	ha	ha	ha	ha
Parcours	115000	95000	115000	81502	81502	81502	81502	81502	81502
Forêts	159000	158000	158000	158000	158000	158000	158000	158000	158000
Alfa	178000	179000	179000	178093	178093	178093	178093	178093	178093
Terres cultivées	325000	345000	325000	371826	371826	371626	371626	371626	371626

Source : rapports annuels du CRDA de Kasserine 2002-2011

Les formations forestières sont localisées dans les zones montagneuses du Nord-Ouest du Gouvernorat et les nappes alfatières dans la partie Sud du gouvernorat.

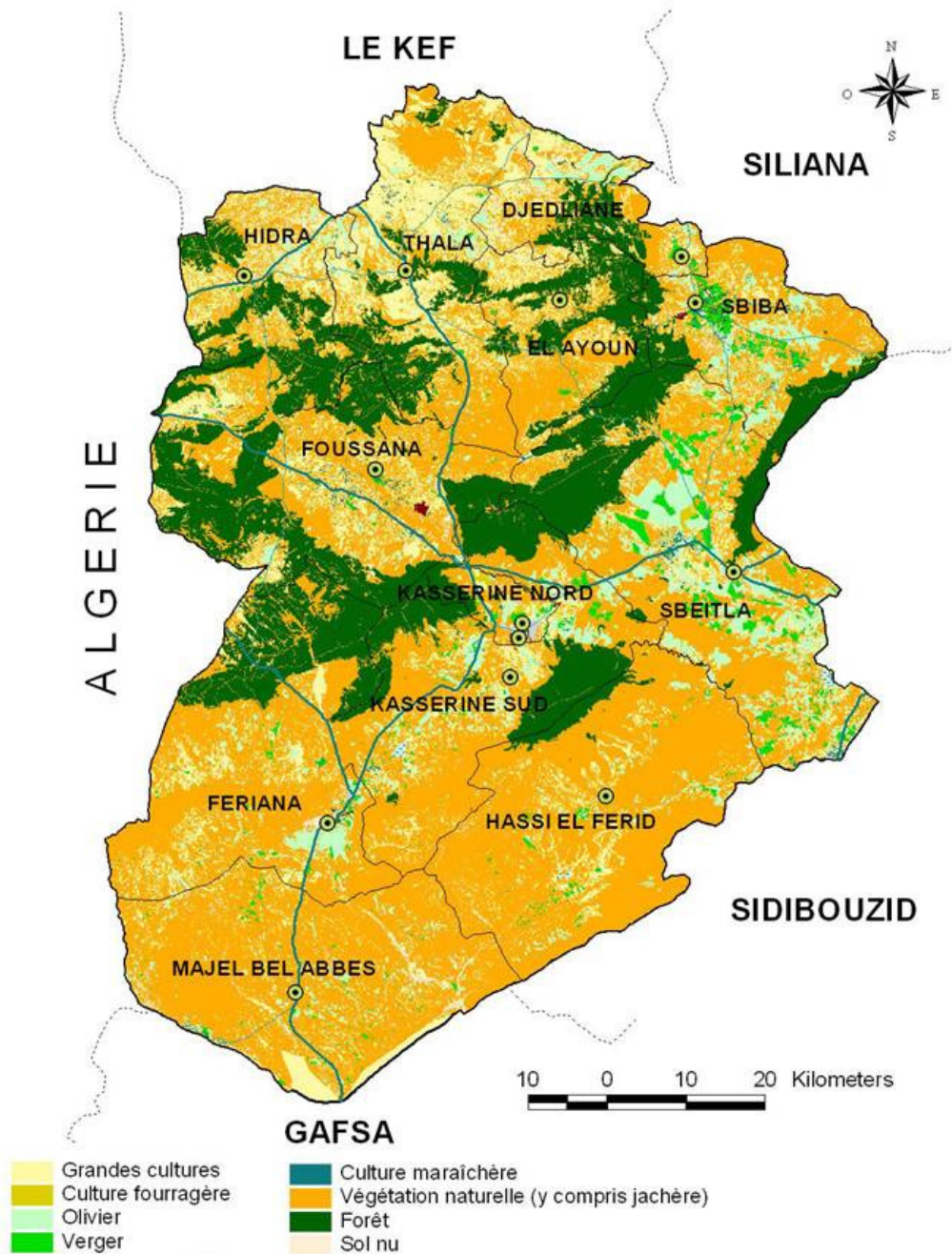
Tableau 4: Répartition des terres par délégation (2006-2007-2008-2010-2011)

Délégation	Terres labourables	Forêts et alfa	Parcours	Total
	ha	ha	ha	ha
Kasserine Nord	3 620	1 944	2 715	8 279
Kasserine Sud	37 294	38 187	9 760	85 241
Sbeitla	58 750	40 847	7 196	106 793
Sbiba	22 279	11 162	11 435	44 876
Jedliane	14 602	6 181	7 012	27 795
El Ayoun	16 360	16 301	6 175	38 836
Thala	45 430	13 078	11 593	70 101
Hidra	20 627	16 521	7 216	44 364
Foussana	38 487	40 812	7 276	86 575
Feriana	44 222	47 453	726	92 401
Majel Bel Abbès	39 141	44 432	3 908	87 481
Hassi El Frid	30 814	59 175	6 489	96 478
autres terres		900		
total	371 626	336 993	81 501	790 120

Source : Atlas de Kasserine, DGAT, 2012

Cette répartition de l'occupation des terres par délégation n'a pas varié depuis 2006 jusqu'à 2011. Les domaines forestiers et alfatières sont protégés par des réglementations, ce qui explique la constance de leurs superficies respectives au cours de cette période.

Figure 8: Carte d'occupation des sols du gouvernorat de Kasserine



Source : <http://ecolamma.com/kasserine/atlaskasserine.php?> (Atlas du gouvernorat de Kasserine)

i. **Etat des forêts dans le gouvernorat de Kasserine :**

Les formations forestières couvrent une superficie de 158587 ha soit 19,1% de la superficie territoriale du gouvernorat de Kasserine. Parmi ces forêts 116000 ha sont aménagés et 42587 ha ne sont pas encore aménagés.

Cette superficie forestière est stable depuis au moins 1988, année de refonte du code forestier, car désormais protégée par la loi. Cependant, le 1^{er} inventaire national forestier et pastoral de 1994 a estimé que la forêt subissait un taux de perte en zones forestières entre 0,1 et 1,0% par an selon l'importance de la population forestière et riveraine de ces forêts. Cette perte de superficie forestière se

fait par défrichage et surpâturage en forêt, le cheptel pâturant et vivant en forêts est estimé entre 70 000 et 100 000 têtes ⁽⁵⁾.

Le bilan des reboisements forestiers dans le gouvernorat de Kasserine entre 1962 et 2012 peuvent être évalués à 30 000 ha nets. On compte une superficie de 15000 ha de régénération assistée par plantations surtout, et par semis direct sur de petites superficies.

Actuellement (2013), il reste une superficie de 15000 ha qu'il est possible de reboiser (sur les terrains privés de l'Etat exploitables, les terrains domaniaux de l'OTD d'une superficie de 2600 ha actuellement non exploités par celui-ci.

La population forestière dans le gouvernorat de Kasserine a été estimée à 70 000 habitants en 2000 et peut être estimée à 80 000 habitants actuellement ⁽⁶⁾.

Mais ces réglementations n'ont pas protégé ces ressources végétales contre la dent du bétail. Le surpâturage est généralisé dans le domaine alfatier comme dans le domaine forestier, sauf les zones très accidentées et non accessibles au cheptel comme les zones montagneuses, et les aires protégées (parcs nationaux et réserves naturelles).

Les zones forestières du gouvernorat de Kasserine sont bien dotées en pistes forestières et en tranchées pare-feu (600 à 700 km de pistes forestières et 1500 km de TPF, soit 0,5 km/100 ha de forêt). L'équipement en postes de vigie et moyens de transmission (pour la surveillance des incendies) est suffisant, mais le déficit porte sur les moyens matériels d'intervention et la population forestière de la région est très impliquée dans la lutte contre les incendies. D'autre part, un autre problème majeur se pose pour les services forestiers, c'est celui de l'entretien des pistes forestières qui se dégradent très vite en zone de relief et deviennent impraticable en période de pluie.

Dans le gouvernorat de Kasserine on compte 2 parcs nationaux, celui de Chaambi (occupant 6723 ha) et celui de Djebel Mghila (occupant 16249 ha, en partie sur les gouvernorats de Kasserine et de Sidi Bouzid).

Les réserves naturelles sont : celles d'Ettella (sur 96 ha) et celle de Khechem El Kelb sur 307 ha.

ii. Les nappes alfatières :

Les nappes alfatières totalisent une superficie de 179 230 ha, soit 21,7% de la superficie totale du gouvernorat et 25% des nappes alfatières du pays.

Ces nappes alfatières se répartissent ainsi en 2011 ⁽⁷⁾ :

- Nappes denses : 26 870 ha (15% du total) ;
- Nappes moyennement denses : 81 480 ha (45,5%),
- Nappes dégradées : 70 880 ha (39,5%).

Les nappes alfatières produisent de la matière première (alfa) pour l'Usine de Pâte à papier de Kasserine. Les nappes alfatières sont localisées sur le 1/3 sud du gouvernorat (délégations de Hassi El Frid, Kasserine Sud, Majel Bel Abbès et Fériana). En effet, les nappes alfatières se répartissent ainsi par délégation :

Tableau 5: Répartition des superficies des nappes alfatières par délégation en 2012

Délégation	Superficie des nappes alfatières ha	%
Hassi El Frid	66286	37,0%
Fériana	30177	16,8%
Kasserine Sud	21231	11,9%
Sbeitla	21708	12,1%
Majel Bel Abbès	39760	22,2%
Total nappes alfatières	179162	100%

Source : Rapport annuel du CRDA de Kasserine 2012

iii. Les parcours naturels :

⁵) source : arrondissement Forêt de Kasserine (entretien oral avec les responsables forestiers).

⁶) source : arrondissement Forêt de Kasserine (entretien oral avec les responsables forestiers).

⁷) source : Rapport annuel du CRDA de Kasserine, 2011.

Les parcours naturels sont estimés à 81502 ha en 2011 (hors formations forestières et nappes alfatières). Cette superficie est restée stable de 2002 à 2011.

Ces parcours naturels ont subi un grignotage systématique par la mise en culture au profit des cultures annuelles (céréaliculture, maraichages, fourrages) et surtout de l'arboriculture fruitière (olivier et amandier).

Tableau 6: Répartition des terres par délégation

Délégation	Forêts et alfa	Parcours	Total S agricole
	ha	ha	ha
Kasserine Nord	1 940	2 720	8280
Kasserine Sud	38 190	9 760	85240
Sbeitla	40 880	7 200	106830
Sbiba	11 160	11 440	44880
Jedliane	6 180	7 010	27790
El Ayoun	16 300	6 180	38840
Thala	13 080	11 590	70100
Hidra	16 520	7 200	44350
Foussana	40 810	7 200	86500
Feriana	47 450	700	92370
Majel Bel Abbès	44 430	3 900	87470
Hassi El Frid	59 180	6 400	96390
Total	336 120	81 300	789040

Source : ODCO Kasserine, le gouvernorat de Kasserine en chiffres 2012

En fait, les zones servant au pâturage des troupeaux se composent des forêts, des nappes alfatières et des parcours naturels, soit une superficie totale de 419312 ha (= 179230+158580+81502).

Tableau 7: Production fourragère des parcours

Formations	Superficie ha	UF/ha	Million UF/an
Forêts	158 580	200	31,72
Nappes alfatières	179 230	135	24,20
Parcours naturels	81 502	100	8,15
Total	419 312		64,06

Source : nos calculs à partir des données ci-dessus

Les ressources végétales sont globalement surexploitées tant pour ce qui concerne les forêts, les nappes alfatières et les parcours. Leur durabilité dépendra des mesures à prendre pour les sauvegarder. Trois éléments doivent réunis ensemble pour ce faire :

- Des actions d'amélioration sont possibles et devraient être entreprises : reboisement forestier dans le domaine forestier pour renforcer le potentiel forestier,
- Dans le domaine des terrains de parcours, effectuer des plantations pastorales et poser des règles de gestion avec la participation étroite des usagers de ces parcours,
- Dans le domaine des nappes alfatières, respecter les mesures de gestion proposées par les multiples études effectuées tant pour le pacage du cheptel que pour l'arrachage de l'alfa en pratiquant des rotations dans l'espace et dans le temps.

L'élément clé de ces actions demeure l'association des usagers de ces ressources à la mise en œuvre des stratégies de conservation et de gestion dans le cadre d'une démarche participative rigoureusement respectée par l'administration.

1.3. Le milieu humain

1.3.1. Le système de peuplement

Entre 1984 et 2004, la population du gouvernorat de Kasserine est passée de 297.900 habitants à 412.200 habitants. Les résultats de l'enquête population et emploi estiment la population du gouvernorat de Kasserine à 428.077 habitants en 2009. Sur une période de 30 ans donc (1975-2009), le gain démographique absolu du gouvernorat de Kasserine aurait été de l'ordre 190.000 habitants.

Tableau 8: L'évolution de la population du gouvernorat de Kasserine

Année	Kasserine	Centre Ouest	Part (%) dans la population du CO	Tunisie	Part (%) dans la population totale nationale
1975	238 500	795 400	29,98	5 572 193	4.28
1984	297 900	1 008 000	29,55	6 909 228	4.31
1994	386 900	1 296 700	29,84	8 785 364	4.40
2004	412 200	1 353 900	30,45	9 913 372	4.16
2009	428 077	1 393 226	30,73	10 420 451	4.11
2014	439243	1439714	30,5%	10982754	4.00

Source, INS, 1975-2009-2014

La prise en compte des taux d'accroissement moyens annuels durant la période 1975-2004, permet de rendre compte des rythmes de croissance et de déterminer les périodes de transition pour le gouvernorat de Kasserine prise dans sa dimension régionale et nationale.

Globalement, le gouvernorat de Kasserine a connu une baisse continue des taux d'accroissement annuels durant les trois dernières décennies : de 2,56% entre 1975 et 1984 à 0,63% pour la décennie 1994-2004, en passant par un taux d'accroissement annuel de 2,62% entre les années 1984 et 1994. Si le gouvernorat avait connu durant la période 1975-1994 des taux d'accroissement supérieurs à la moyenne nationale (2,56% contre 2,48% entre 1975 et 1984 et 2,62% contre 2,34% entre 1984 et 1994), il a été, pour la première fois, caractérisée par un taux inférieur à celui du pays entre 1994 et 2004 soit 0,63% contre une moyenne nationale de 1,21%. En raison de cette baisse récente de la croissance, le gouvernorat de Kasserine a connu sur l'ensemble des trois dernières décennies une croissance démographique inférieure à la moyenne du pays (1,91% contre 1,99%).

Tableau 9: Taux d'accroissement moyens annuels de la population de Kasserine

	Kasserine	Centre Ouest	Tunisie
1975-1984	2,56	2,74	2,48
1984-1994	2,62	2,53	2,34
1994-2004	0,63	0,43	1,21
1975-2004	1,91	1,86	1,99
1999-2004	0,03	-0,16	0,97
2004-2014(*) ⁸	0,64	0,62	1,03

Source, INS (1975-2004-2014)

En somme, le profil démographique global du gouvernorat de Kasserine montre l'affirmation depuis 1975 d'un foyer de peuplement conséquent de 428.077 habitants qui a été soumis depuis 1994 à une profonde dynamique de transition démographique qui a pour caractéristique principale le ralentissement remarquable du taux de croissance démographique.

L'examen de l'évolution de la répartition de la population à l'échelle des délégations permet de restituer, sur une période de 25 ans (1984-2009), les grandes étapes de la dynamique du système de peuplement du gouvernorat de Kasserine dans sa dimension locale.

⁸) source : INS, 2014, Population par gouvernorat entre 1994 et 2014.

Entre 1984 et 2009, l'évolution spatiale de la population du gouvernorat de Kasserine a été marquée par une dynamique très contrastée qui a profité à quelques espaces préférentiels au moment où d'autres connaissaient une diminution de leur potentiel démographique local.

Tableau 10: Population par délégation dans le gouvernorat de Kasserine (1984-2009-2014)

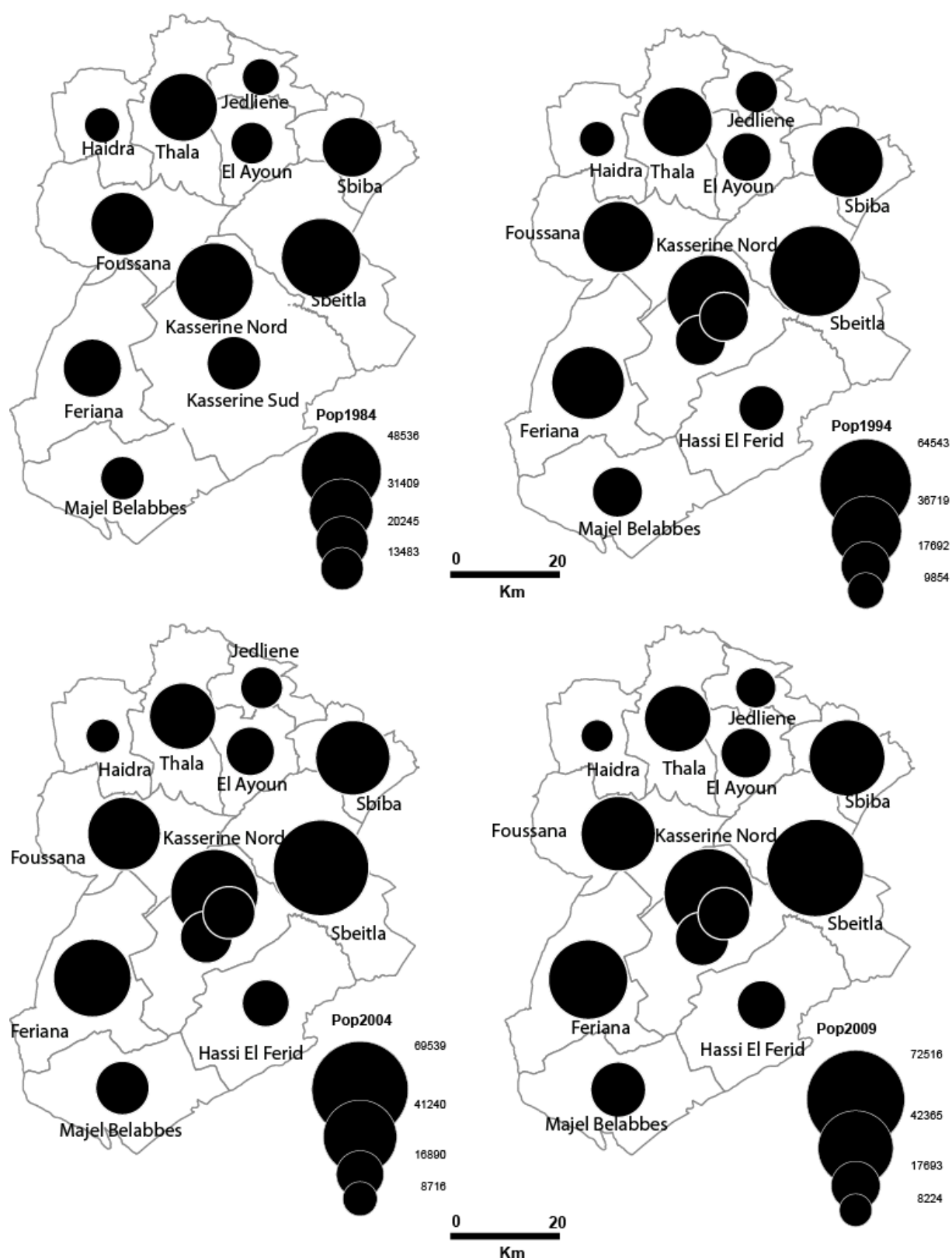
Délégation	Pop.1984	%	Pop.1994	%	Pop.2004	%	Pop.2009	%	pop 2014	%
KASSERINE NORD	46 289	16.2	52 394	13.5	58 343	14.2	61 878	14.6	65322	14,9
KASSERINE SUD	20 245	7.1	19 648	5.1	21 139	5.1	22 034	5.2	21653	4,9
EZZOUHOUR	*	*	18 834	4.9	20 277	4.9	21 136	4.9	21819	5,0
HASSI EL FERID	*	*	15 557	4.0	16 890	4.1	17 693	4.1	19400	4,4
SBEITLA	48 536	17.0	64 543	16.7	69 539	16.9	72 516	16.9	75245	17,1
SBIBA	27 954	9.8	38 702	10.0	42 091	10.2	44 104	10.3	41189	9,4
JEDELIENE	11 051	3.9	13 614	3.5	13 205	3.2	13 048	3.1	12297	2,8
EL AYOUNE	13 483	4.7	17 692	4.6	18 634	4.5	19 207	4.5	19211	4,4
THALA	34 959	12.3	36 719	9.5	34 508	8.4	33 563	7.8	37128	8,5
HAIDRA	9 750	3.4	9 854	2.6	8 716	2.1	8 224	1.9	9762	2,2
FOUSSANA	31 409	11.0	39 415	10.2	41 240	10,0	42 365	9.9	41447	9,4
FERIANA	26 048	9.1	40 493	10.5	45 787	11.1	48 934	11.4	51455	11,7
MAJEL BELABBES	15 311	5.4	19 443	5.0	21 909	5.3	23 376	5.5	23315	5,3
Total	285 035	100,0	386 908	100	412 278	100,0	428 078	100,0	439243	100,0

Le tableau ci-dessus souligne les éléments suivants :

- Le renforcement progressif du poids relatif des délégations de la ville de Kasserine et de ses environs (Kasserine Nord, Kasserine Sud et Cité Ezzouhour).
- Deux autres délégations connaissent un renforcement notable de leurs parts dans la population totale du gouvernorat : La part de la délégation de Sbiba passe de 9,8% en 1984 à 10% et à 10,3% en 2009, puis 9,4% en 2014. La délégation de Feriana accueille en 2009 11,4% de la population totale du gouvernorat, et 11,7% en 2014. Sa part relative n'était que de 9,1% en 1984.
- Les délégations de Sbeitla et de Majel Belabbes se remarquent quant à elles par une stabilité relative de leur poids démographique relatif.
- Les délégations de la partie Nord -Ouest du gouvernorat : Jedliene, El Ayoun, Thala, Haidra et Foussana voient leurs parts relatives dans la population totale diminuer sensiblement entre 1984 et 2009-2014. Les cinq délégations totalisaient en 1984 35,3% de la population du gouvernorat, 30,2% en 1994, 28,1 en 2004, 27,2% en 2009 et 27,3% en 2014.

Dans ce groupe de délégations septentrionales, dont le poids démographique relatif est en net recul, la délégation de Thala se démarque nettement par un quasi « effondrement » de son potentiel démographique relatif. Comptant 34959 habitants en 1984 soit 12,3% de la population totale du gouvernorat, la délégation de Thala ne totalise que 33563 habitants en 2009, soit seulement 7,8% du total. Thala enregistre une reprise démographique en 2014 avec 37128 habitants (8,5%).

Figure 9: Evolution de la population par délégation, 1984-2009



Au total, le système de peuplement du gouvernorat de Kasserine, approché sur la base du poids démographique relatif des délégations, s'organise plutôt selon une logique d'axe. Les délégations de Sbeitla, Kasserine Nord, Kasserine Sud, Ezzouhour et Feriana forment une véritable «dorsale» démographique qui accapare désormais 53% de la population du gouvernorat de Kasserine en 2009 et

53,6% en 2014. A l'inverse la partie Nord-Ouest du gouvernorat voit sa part relative diminuer notablement entre 1984 et 2009-2014.

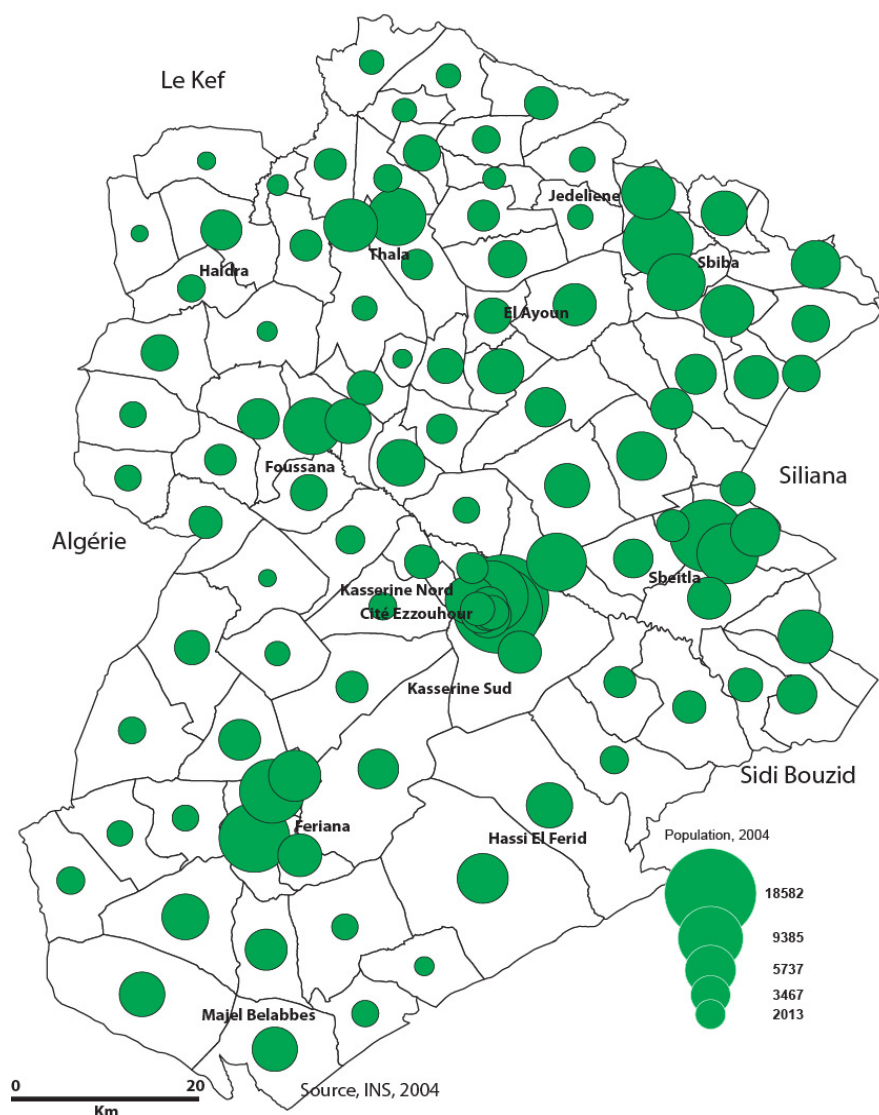


Figure 10: Population par secteur et illustration des axes de peuplement

➤ **Les grands axes de peuplement**

Cette logique s'exprime à travers l'émergence de trois axes de peuplement qui structurent l'espace du gouvernorat :

- ***L'axe principal Sbeitla – Kasserine – Feriana*** forme une véritable « dorsale » de peuplement qui englobe les foyers démographiques les plus importants. La part relative de cette « dorsale » dépasse 52% de la population totale du gouvernorat et 77% du total de la population communale. Les dynamiques de peuplement récentes tendent à renforcer la centralité de cet axe du point de vue démographique et fonctionnel.
- ***L'axe secondaire Kasserine-Thala*** englobe le chef-lieu du gouvernorat à la partie Nord du gouvernorat. Il s'agit d'un axe historique qui évoque le gradient démographique classique entre la région du Haut-Tell et la région des Hautes steppes. Le déclin relatif de cet axe explique l'importance des discontinuités démographiques entre les deux principaux nœuds de l'axe.

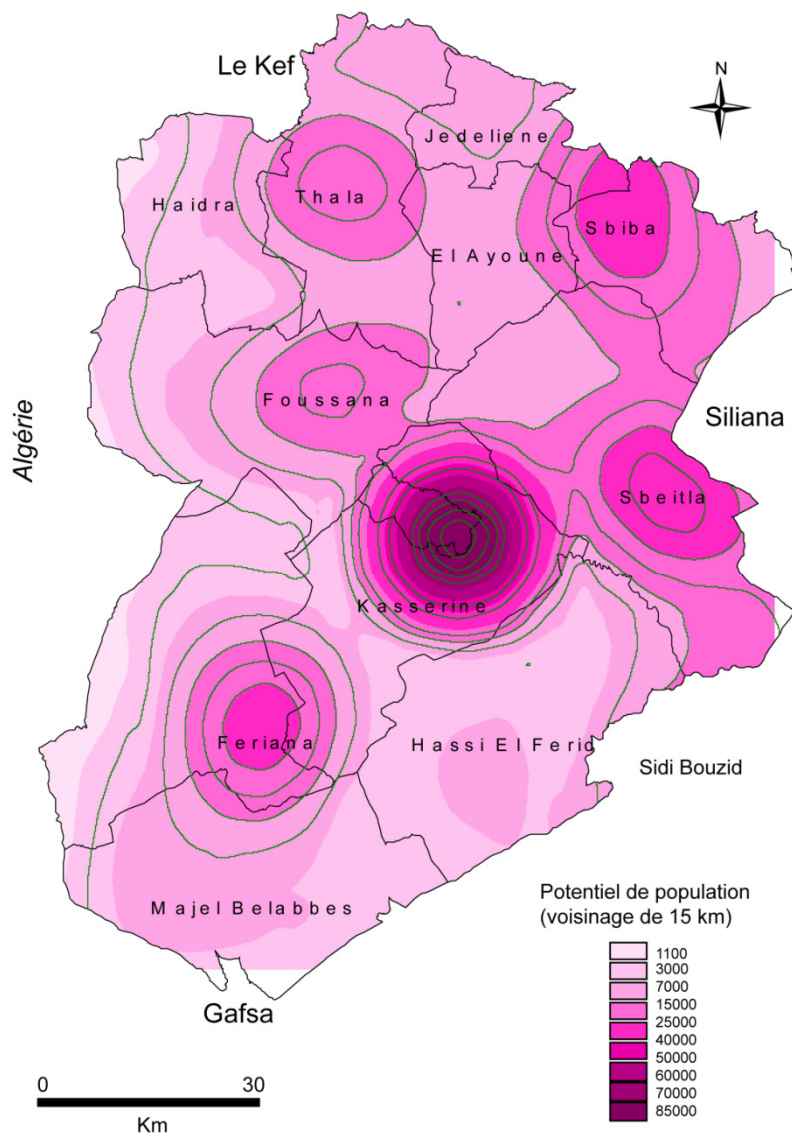
- *L'axe secondaire Sbeitla – Sbiba* dans la partie Est du gouvernorat englobe plus du ¼ de la population du gouvernorat et 20% de la population urbaine totale.

La géographie des foyers et grands axes du peuplement dans le gouvernorat de Kasserine ne peut être décelée dans ses dimensions territoriales sans une lecture des tendances récentes de la croissance démographique au niveau des secteurs. La comparaison des cartes de la croissance démographique pour les deux périodes intercensitaires 1984-1994 et 1994-2004 permet d'expliquer les dynamiques de concentration, dispersion et desserrement du peuplement.

- Durant la décennie 1984-1994, autant que pour la décennie 1994-2004, les taux de croissance les plus élevés ont été enregistrés dans les « imadas/secteurs » communales et dans les « imadas » non communales proches des communes importantes et des axes routiers qui y mènent. Les secteurs de la ville de Kasserine, de Feriana, Sbiba, El Ayoun et Foussana enregistrent pendant les deux périodes les taux d'accroissement moyen annuels les plus importants. Les secteurs de Majel Belabbes et de Hassi El Ferid effectuent pendant la période 1994-2004 une vigoureuse dynamique de rattrapage en accaparant les taux de croissance les plus élevés.
- Par contre, les taux les plus bas ont été observés pendant les deux périodes dans les secteurs montagnards de Jbel Chambi, Salloum, Jbel Sammema et Breniou, les secteurs de la région frontalière à l'Ouest et les secteurs de la partie septentrionales (les secteurs des délégations de Thala, Haidra et Jedliene) ainsi que les secteurs périurbains qui sont fortement affectés par le processus d'exode rural.

Les répercussions des dynamiques contrastées de la croissance démographique sont aussi à rechercher dans l'évolution des densités de la population qui expriment le mieux l'importance des recompositions dans le système de peuplement du gouvernorat.

Figure 11: Potentiel de population et noyaux de peuplement à Kasserine (2004)



1.3.2. Densités et densification ((dé)densification) par délégation

L'étude de l'évolution des densités par délégation pour les dernières 25 années (1984-2009) montre des profils locaux contrastés. La dynamique de densification la plus forte a touché prioritairement les délégations les plus urbanisées.

- Les délégations de Kasserine Nord et Ezzouhour enregistrent les densités les plus élevées en relation avec l'amplification de l'urbanisation et l'extension du périmètre communal de la ville de Kasserine. Ce processus de densification des périphéries des grandes agglomérations de plus en plus fort et conséquent est un phénomène classique de la transition urbaine.

Tableau 11: Evolution des densités par délégation (1984-2009)

Délégations	Densité 1984	Densité 2004	Densité 2009
EL AYOUN	33.48	46.32	47.82
EZZOUHOUR	*	646.20	674.76
FERIANA	28.88	50.79	54.60
FOUSSANA	34.26	45.02	46.13
HASSI FERID	*	17.93	18.84
HAIDRA	21.72	19.44	18.19
JEDELIANE	34.26	38.90	42.80
KASSERINE NORD	127.12	687.71	732.60
KASSERINE SUD	13.62	23.69	24.70
MEJEL BEL ABBES	16.26	23.28	25.00
SBEITLA	43.62	62.54	65.40
SBIBA	62.14	93.64	98.50
THALA	43.32	42.80	41.43

Sources : « Recensements généraux de la population », et « Enquête Population Emploi, 2009 », INS

- Les délégations de la partie Est du gouvernorat se remarquent elles aussi par un profond processus de densification qui touche à la fois les zones communales et non communales. La délégation de Sbeitla voit sa densité passer de 43 hab./km² en 1984 à 65.4 hab./Km² en 2009. La délégation de Sbiba offre le meilleur exemple d'une densification remarquable qui fait augmenter la densité moyenne de 62 hab./km² en 1984 à environ **98,5 hab./Km²** en 2009, soit le double de la moyenne du gouvernorat. C'est dans les zones où des actions de promotion rurales (comme celles de Sbiba) ont été entreprises par l'État que la dynamique de densification a été la plus conséquente. La ville de Sbiba où s'installent les organismes de gestion, de contrôle et de promotion rurale devient un pôle local d'attraction des populations des campagnes et celles des petites agglomérations urbaines.
- Les délégations de Foussana et de Feriana dans la partie Ouest connaissent une densification modérée liée essentiellement à la croissance urbaine et l'attraction des deux communes sur leurs espaces ruraux directs.
- Les trois délégations du Sud du gouvernorat gardent, quant à eux, un système de densité faible. L'éparpillement de la population rurale, la faible urbanisation dans une zone où le fait communal est récent (Majel Belabbes) ou carrément absent (Hassi El Ferid) ne permet pas une réelle densification de la population.
- Les délégations de Haidra et de Thala connaissent, en revanche, un processus avancé de dédensification. La moyenne des densités est passée à Thala de 43.3 hab./Km² en 1984 à 41.4 hab./km² en 2009. Alors que Haidra enregistre un recul en plus sensible faisant passer la moyenne des densités de 21.7 hab./km² en 1984 à seulement 18.2 hab./km² en 2009.

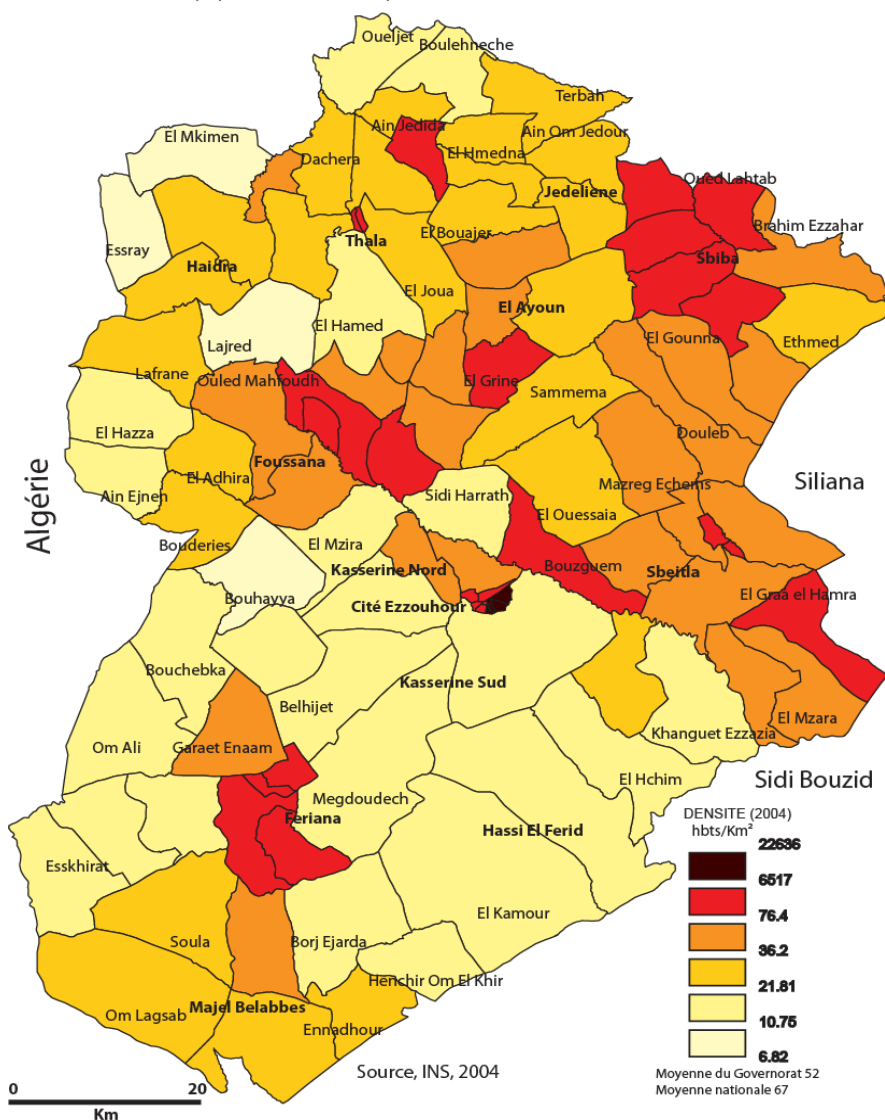
1.3.3. Densités par secteurs en 2004

Depuis 1984, les lignes générales des regroupements denses de la population de Kasserine à l'échelle des secteurs correspondent à quelques zones privilégiées. Les secteurs urbains de la ville de Kasserine, Feriana, Sbeitla, Sbiba et Thala apparaissent comme étant les espaces les plus denses. Le gradient des densités suit une logique auréolaire où les agglomérations urbaines forment les centres de cette structure et les espaces ruraux les périphéries. La décroissance des densités ne se fait pas partout de la même façon : dans les zones de mise en valeur agricole (Sbeitla, Sbiba) le gradient est faible et les centres urbains locaux s'enchaînaient dans des espaces ruraux relativement denses. Au contraire, dans les zones de l'ouest et du Nord Ouest du gouvernorat le gradient urbain/rural est beaucoup plus fort; ce qui atteste de la grande dispersion de la population rurale posant, depuis cette période, de réels problèmes d'aménagement et d'équipement.

En 2004, les mêmes zones de regroupements denses de la population caractérisent la distribution spatiale des densités d gouvernorat de Kasserine. Les couronnes de densités fortes se sont confirmées avec des valeurs plus élevées et se sont partiellement élargies sur les zones limitrophes autour de la

ville de Kasserine, Sbeitla, L'axe Sbiba Jedliene, les environs de Foussana. Plus au nord, seuls les secteurs qui composent la ville de Thala gardent des densités conséquentes, alors que les espaces des environs de la ville continuent leur dédensification progressive. Au sud du gouvernorat, seuls les environs de Feriana (Telepte et Majel Belabbes) ont connu une densification relative, dans une zone qui reste sous-peuplée dans son ensemble (avec des densités inférieures à 30 Hab./Km²). Les secteurs dont la moyenne des densités ne dépassent pas 20 hab./Km² forment en revanche une vaste zone de la partie Sud du gouvernorat englobant presque la totalité des secteurs de la délégation de Hassi El Ferid ainsi que les secteurs frontaliers de Majel Belabbes. La situation est similaire pour les secteurs frontaliers de Haidra et Foussana qui enregistrent les moyennes de densités les plus bas.

Figure 12: Densité de la population (hbs/Km²) par secteur (imadat), 2004



Au total, la dynamique de la répartition de la population, analysée au travers de la densification, montre une tendance toute relative à l'élévation des densités dans les zones anciennement denses (agglomérations et zones rurales environnantes) et qui ont connu un renforcement de leur potentiel démographique et qui sont :

- La partie Est du gouvernorat le long d'un axe reliant Sbeitla, Sbiba et Jedliene structuré par la RR71
- La zone centrale de la ville de Kasserine et ses environs le long de la RN13
- L'axe local de Telepte-Feriana- Majel Belabbes le long de la RN15

Les espaces les moins peuplés et dont certains se sont même dépeuplés sont surtout :

- les zones montagneuses d gouvernorat (délégations de Thala, El Ayoun, Haidra)

- les zones méridionales (délégations de Hassi Ferid, Majel Belabbes ...)

De ces dynamiques contrastées de la redistribution spatiale de la population du gouvernorat de Kasserine, il ressort que les facteurs déterminants sont :

- des facteurs naturels favorables à la densification (ressources en sols et en eaux de bonne qualité) ou des facteurs contraignants (altitudes élevées, pentes fortes, sols peu fertiles, ressources hydrauliques rares ou de qualité médiocre...) qui ne favorisent ni la densification ni même le maintien des populations sur place
- des facteurs sociaux et économiques qui se surimposent aux facteurs naturels et renforcent soit leurs rôles attractifs quand ils sont présents ou répulsifs quand ils sont absents ou insuffisants (infrastructures de base, équipements d'encadrement socioculturel, éducatif, sanitaire ou administratif, projets de développement à financement public, investissements privés...).

1.3.4. Mobilité spatiale et migrations

D'une région à faible mobilité migratoire, le gouvernorat de Kasserine est vite passé à une situation d'accélération accrue des départs vers les autres régions et gouvernorats. Entre 1975 et 1979, le gouvernorat avait un solde migratoire de -1900, une trentaine d'années plus tard (1999-2004), Kasserine, avec un solde de -14068, multipliait son déficit migratoire par sept.

Tableau 12: Soldes migratoires du gouvernorat de Kasserine 1984-2004

Gouvernorat	Entrants 1989- 1994	Entrants 1999- 2004	Sortants 1989- 1994	Sortants 1999- 2004	Solde 1989-1994	Solde 1999- 2004
Kasserine	5 216	7 302	14 210	21 370	-8 994	-14 068
(% du total)	32,05	32,98	29,99	28,66	*	*
Centre-Ouest	16 275	22 142	47 385	74 562	-31 110	-52 420

Sources : « Recensements généraux de la population », INS

Dans le détail, la dynamique migratoire du gouvernorat de Kasserine durant la période 1984-2004 s'inscrit dans une profonde logique de transition migratoire qui a touché toute la région Centre-Ouest. Le volume de la migration (Entrants+ Sortants) qui était de l'ordre de 19423 personnes pendant la période 1989-1994 est passé à 28672 personnes pour la période 1999-2004. Le taux général de la mobilité du gouvernorat (Volume de migration/La population totale) passe ainsi de 5% pour la période 1989-1994 à 7% pour le quinquennat 1999-2004, c'est-à-dire très proche du taux général de la mobilité du Centre-Ouest qui était de 7,1%.

Cette tendance générale à l'accélération de la mobilité profite plutôt à un grand mouvement de départ migratoire. Le taux de sortie (Sortants/ La population totale) a connu une forte progression passant de 3,67% pour la période 1989-1994 à 5,18% durant la période 1999-2004. Ainsi, sur une période de vingt ans (1984-2004), la dynamique migratoire s'est remarquablement accentuée pour le gouvernorat qui retrouve un profil de mobilité très similaire aux deux autres gouvernorats de la région Centre Ouest (Kairouan et Sidi Bouzid) et rappelle, avec quelques variations, les profils migratoires des gouvernorats du Nord Ouest (Jendouba et Kef).

La nouvelle dynamique migratoire des populations du gouvernorat de Kasserine, résumée plus haut peut être aussi synthétisée dans les deux cartes représentant les flux migratoires (Sortants et Entrants) entre Kasserine et les différents gouvernorats de la Tunisie pour la période 1999-2004. La comparaison des deux cartes fait ressortir les grands traits de la dimension spatiale régionale des pratiques migratoires des populations du gouvernorat :

Les sortants (1999-2004)

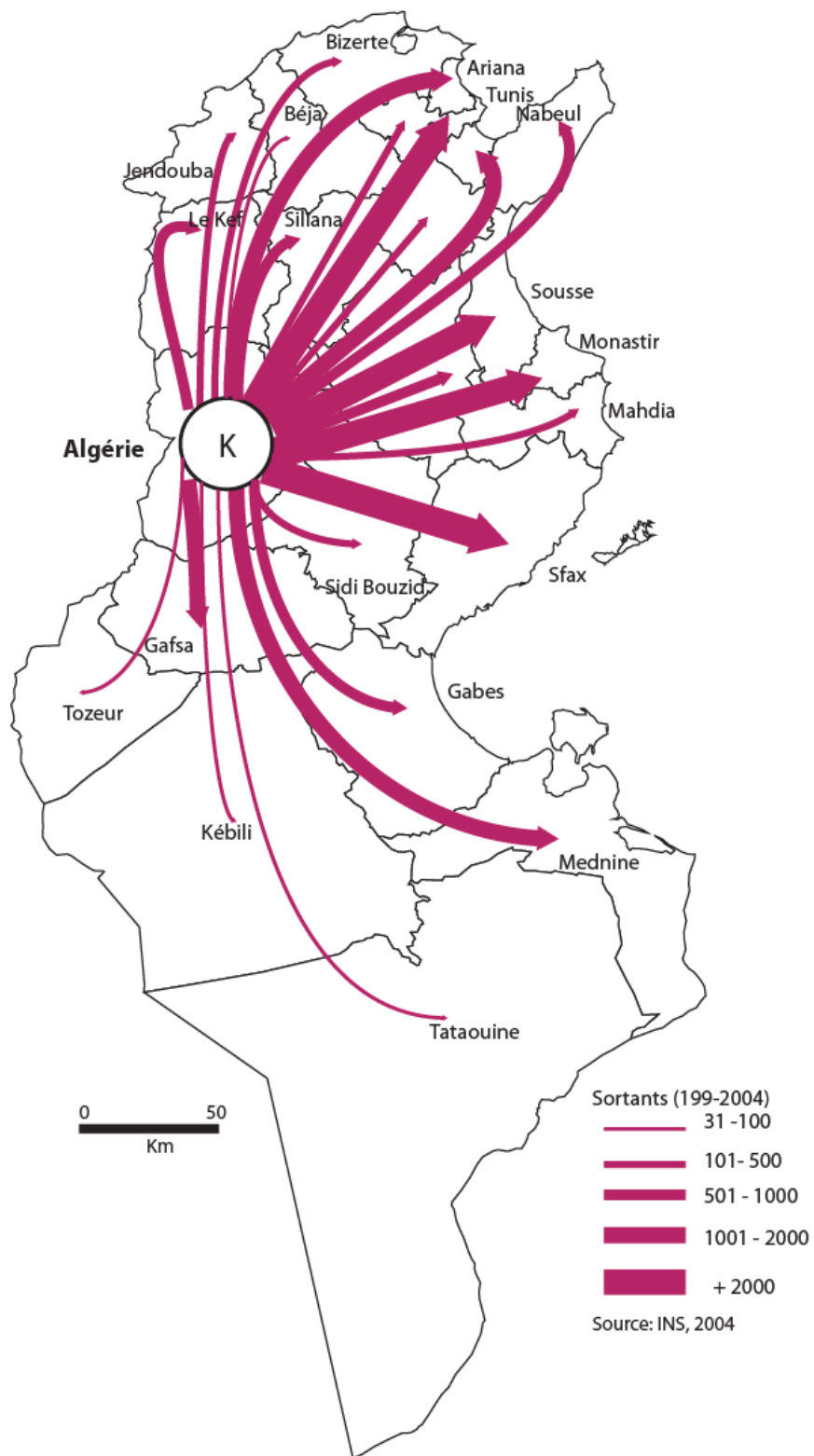


Figure 13: les Sortants entre 1999 et 2004

Les Entrants (1999-2004)

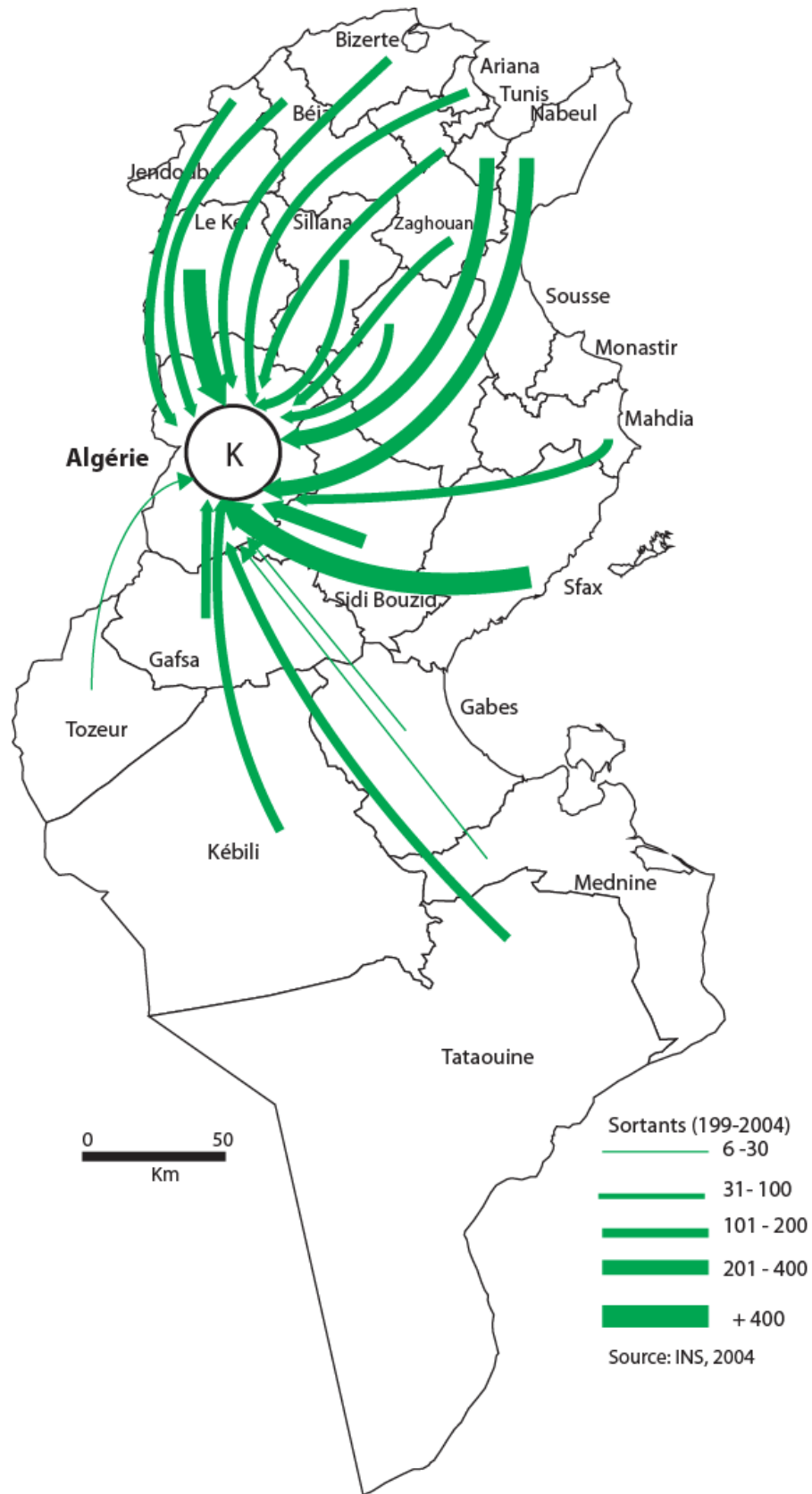


Figure 14: les Entrants entre 1999 et 2004

La géographie des flux des sortants montre une reconfiguration importante des champs et des pratiques migratoires des Kasserinois : durant la période 1979-1984, Le Grand Tunis était la destination principale des flux en accaparant 31,1% des migrants de Kasserine. En deuxième position, les gouvernorats du Nord Ouest gardaient, pour la même période, une importante attractivité sur les migrants Kasserinois puisqu'ils sont la destination privilégiée de 21% du total des sortants. La région du Centre Est vient en troisième position, avec 20% du total des sortants Kasserinois, alors que la région du Sud Ouest (surtout Gafsa) polarise 10,5% des migrants de Kasserine.

Au total, la structure des sorties des Kasserinois pour la période 1979-1984 était beaucoup moins monopolisée par des espaces exclusifs. Bien au contraire, la migration des Kasserinois touchait d'une façon inégale, l'ensemble du territoire national.

Tableau 13: Répartition régionale des sortants du gouvernorat de Kasserine (%)

Région	Kasserine		Centre-Ouest	
	1979-1984	1999-2004	1979-1984	1999-2004
Grand Tunis	31,1	27,1	25,3	18,0
Nord-Est	4,7	6,8	10,0	9,5
Nord-Ouest	21,0	8,7	10,4	4,2
Centre-Ouest	6,1	7,6	6,9	5,4
Centre-Est	20,0	39,3	31,4	52,6
Sud-Ouest	10,5	6,5	9,2	4,9
Sud-Est	6,5	4,0	6,8	5,4
Tunisie	100,0	100,0	100,0	100,0

Sources : « Recensements généraux de la population », INS

La période 1999-2004 marque un changement important dans la géographie des flux des sortants Kasserinois. Le Grand Tunis qui attirait le tiers des migrants internes du gouvernorat de Kasserine durant les années 80, n'en attirait plus que 27% à la fin des années 90. Le basculement des flux s'est fait en faveur du Centre-Est qui désormais attire plus de 40% alors qu'il n'en recevait que 20% entre 1979 et 1984. Sur une période de vingt ans l'évolution de la géographie des sortants Kasserinois aurait été vers une forte polarisation exercée par la région du Centre Est qui a supplanté, visiblement, la primauté de Tunis comme direction préférentielle. Ainsi, la région de Kasserine qui avait une géodynamique migratoire différente des deux autres gouvernorats de la région Centre Ouest retrouve en au début des années 2000 une configuration migratoire très similaire à celle de Kairouan et de Sidi Bouzid puisque la région Centre Est devient le foyer essentiel qui réceptionne les migrants Kasserinois.

Au niveau des entrées, le gouvernorat de Kasserine possède une relation privilégiée avec le gouvernorat du Kef puisque il s'agit du seul gouvernorat avec qui Kasserine avait, durant la période 1999-2004, un solde migratoire positif (561 sortants contre 660 entrants). Les relations historiques entre les deux gouvernorats contigus expliquent l'intensité relative de la migration réciproque.

Kasserine reçoit aussi un flux d'entrants relativement important en provenance du gouvernorat de Sfax. Pendant la période 1999-2004 le gouvernorat de Kasserine a enregistré l'arrivée de 657 personnes originaires de Sfax. Il s'agit probablement d'un effet conjugué de retour d'anciens migrants Kasserinois et de l'arrivée de cadres et investisseurs dans la région.

La motivation essentielle de la migration reste classiquement la recherche d'un emploi et de nouvelles opportunités économiques et sociales. La structure par âge et par niveau d'instruction des flux des partants confirme la primauté de la migration pour le travail ou la recherche d'un emploi.

Durant la période 1999-2004, les partants du gouvernorat de Kasserine selon le niveau scolaire et la tranche d'âge supérieur à 10 ans sont au nombre de 19002 qui se répartissent comme suit :

- 2907 sans niveau
- 5811 du niveau primaire.
- 6485 du niveau secondaire.
- 3729 du niveau supérieur.
- 70 non déclarés

Les partants du niveau supérieur représentent 19,6 %, alors que ceux du niveau scolaire primaire et secondaire y sont pour 64,7 %. Quant aux "sans niveau", ils représentent 15,3 %. Les partants d'âge compris entre 20 et 29 ans représentent 44 % de l'ensemble des sortants ce qui atteste du caractère profondément économique de la mobilité des jeunes Kasserinois.

L'autre fait marquant de la migration Kasserinoise est la place de plus en plus importante de la femme dans la dynamique de la mobilité. Durant la période 1999-2004 la part des femmes dans le total des sortants était de 44.6%. L'évolution récente a réduit donc les déséquilibres par une plus grande mobilité des jeunes filles étudiantes ou ouvrières de l'industrie à destination des villes du Centre Est (Sfax, Sousse, Monastir, Ksar Helal, Moknine...).

Au niveau local, les délégations du gouvernorat de Kasserine présentent des profils migratoires contrastés. Le calcul du taux de sortie par délégation (Sortants/population totale) permet de différencier trois ensembles bien distincts :

	Entrants	Sortants	Solde	Taux de sortie
KASSERINE NORD	3578	8255	-4677	14,14
KASSERINE SUD	581	3884	-3303	18,37
EZZOUHOUR	1052	667	385	3,28
HASSI EL FERID	239	1305	-1066	7,72
SBEITLA	1223	3373	-2150	4,85
SBIBA	823	1919	-1096	4,55
JEDELIENE	376	656	-280	4,96
EL AYOUNE	305	563	-285	3,02
THALA	714	3047	-2333	8,82
HAIDRA	519	597	-78	6,84
FOUSSANA	679	1762	-1083	4,27
FERIANA	1150	1769	-619	3,86
MAJEL BELABBES	364	729	-365	3,32

➤ Les délégations qui ont un taux de sortie très fort

Les deux délégations de Kasserine Nord et de Kasserine Sud enregistrent des taux de sortie remarquablement forts, avec respectivement 14.1% et 18.3%. La délégation de Kasserine Nord qui fait partie à 95% du périmètre communal de la ville de Kasserine forme le principal foyer du départ des sortants et enregistre le solde négatif le plus important (-4677 personnes). La délégation de Kasserine Sud, plus rurale, accuse quant à elle un solde négatif important de -3303 personnes et forme à son tour un deuxième foyer important de départs migratoires.

➤ Les délégations ayant un taux de sortie fort

Les délégations de Thala, Haidra et Hassi el Ferid forment un deuxième ensemble avec des taux de sortie relativement forts qui va de 6.8% pour Haidra, 7.7% pour Hassi El Ferid et 8.8% pour Thala. Délégations rurales et périphériques elles forment des espaces répulsifs en crise.

➤ Les délégations ayant un taux de sortie modéré

Il s'agit des délégations de Sbeitla, El Ayoun, Sbiba, Jedliene, Foussana et Majel Belabbes. Leur taux de sortie ne dépasse pas 4.8%. Ces délégations, en lente phase de transition urbaine, connaissent une certaine dynamique urbaine locale ce qui permet d'absorber une partie des départs et amortir les flux des sortants.

Solde migratoire par délégation, 1999-2004

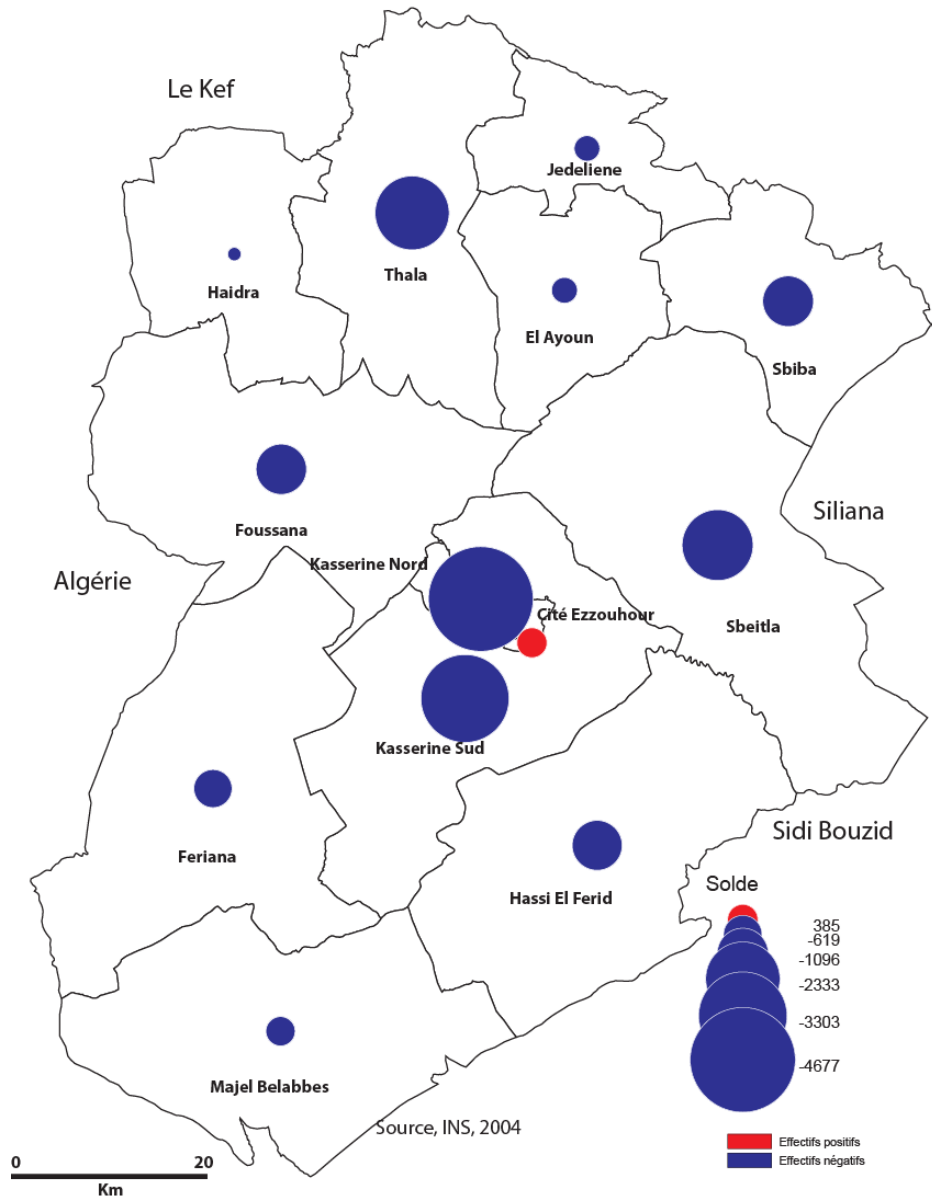


Figure 15: Solde migratoire par délégation, 1999- 2004

Taux de sortie par délégation, 1999-2004

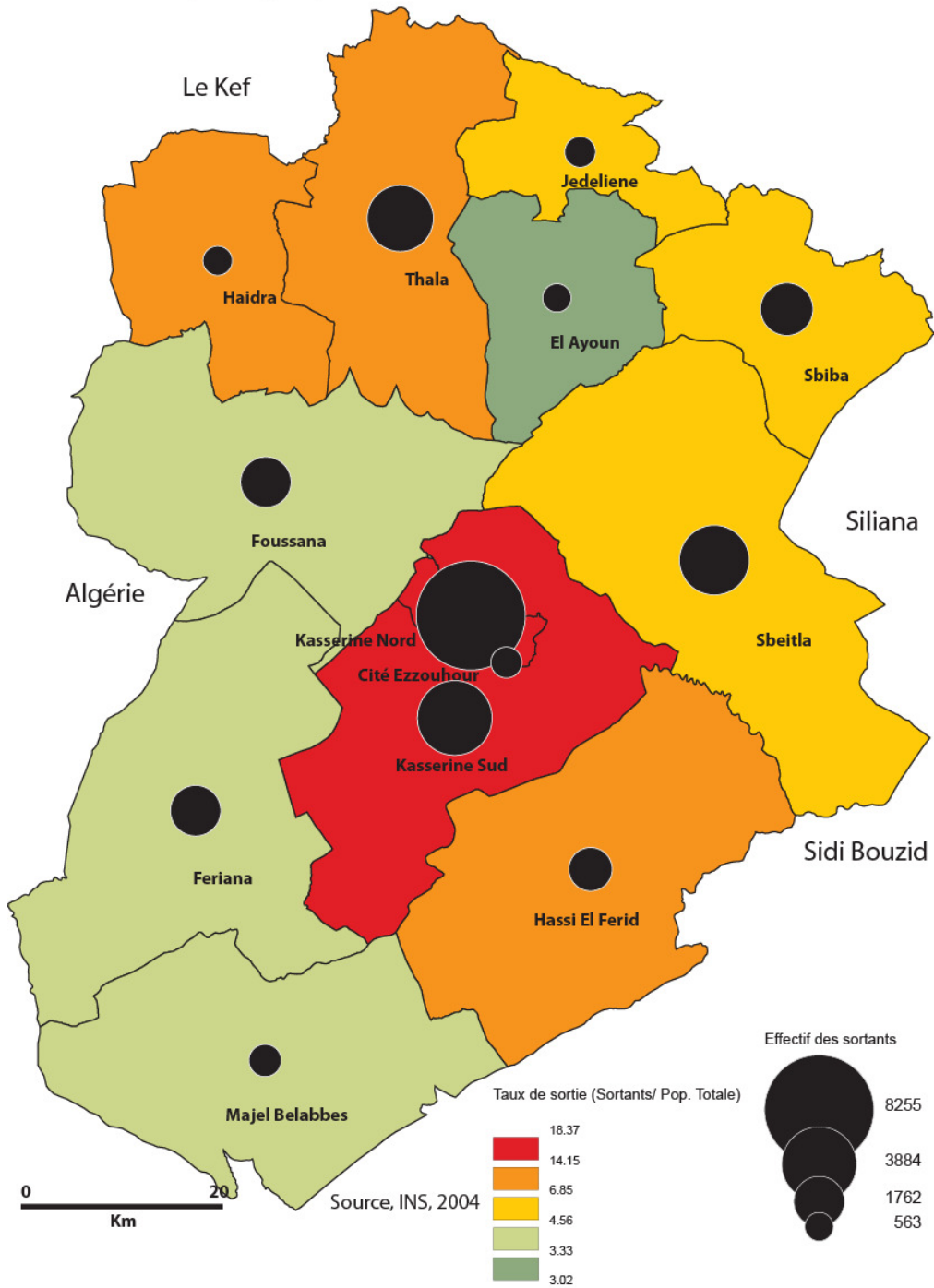


Figure 16: Taux de sortie par délégation, 1999- 2004

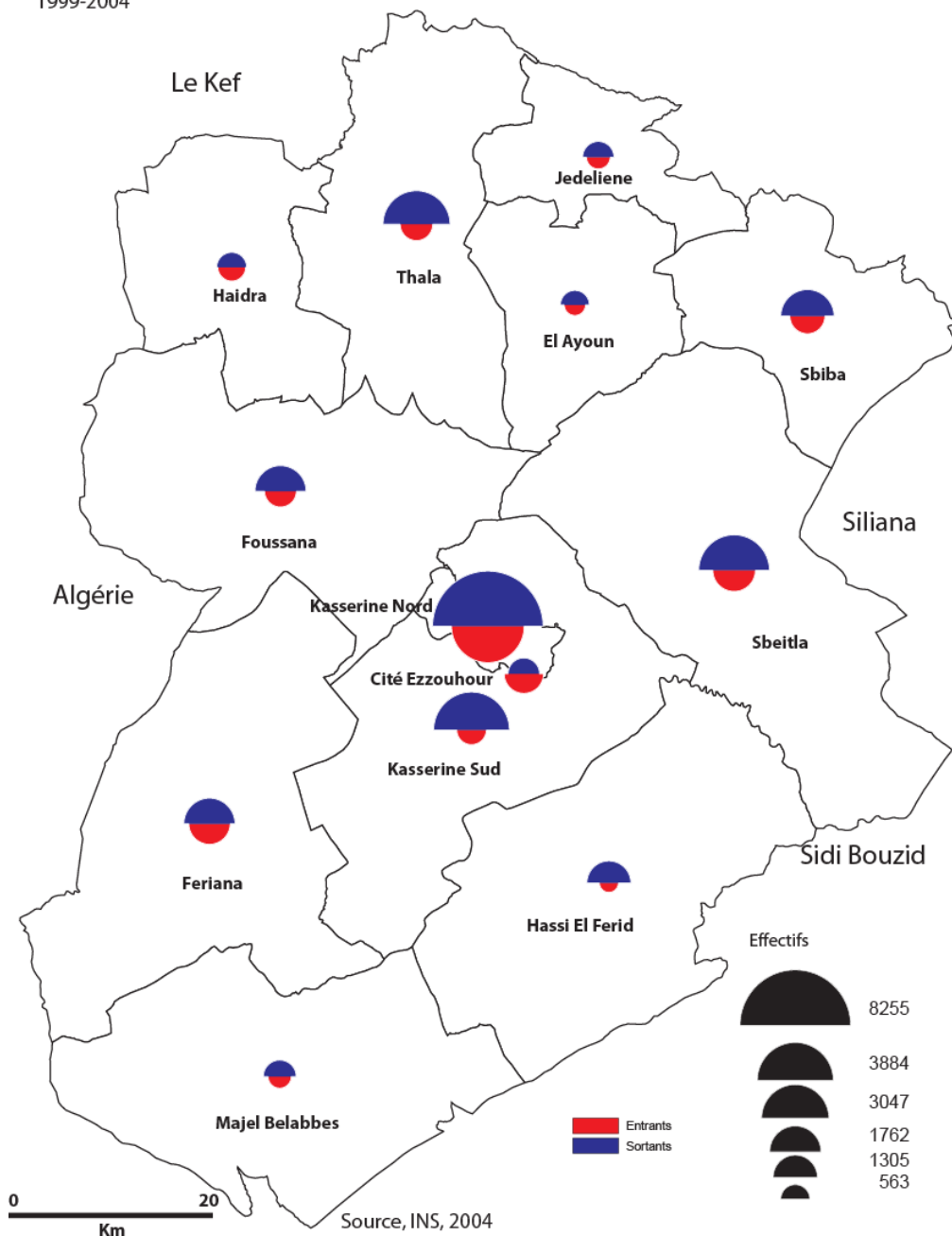


Figure 17: Volume de Sortants et des Entrants par délégation, 1999- 2004

1.3.5. Structure de la population et caractéristiques par âge et par sexe

Parmi les effets importants de la transition démographique, la restructuration de la population par classes d'âge et par genre est l'un des déterminants démographiques basiques de l'estimation des futurs besoins du gouvernement en investissements pour la scolarisation, l'habitat, l'emploi et les autres secteurs de la vie sociale et économique.

Sur le plan quantitatif et qualitatif, la structure par âge et par sexe traduit, pour le gouvernement de Kasserine, les effets conjugués de la transition démographique, migratoire et urbaine entamée depuis trente ans. Les manifestations des changements enregistrés résident dans un rétrécissement des tranches jeunes (0-14 ans), l'élargissement de la part de population en âge de travailler (15-59 ans) et l'augmentation de la part du troisième et du quatrième âge (60 ans et plus).

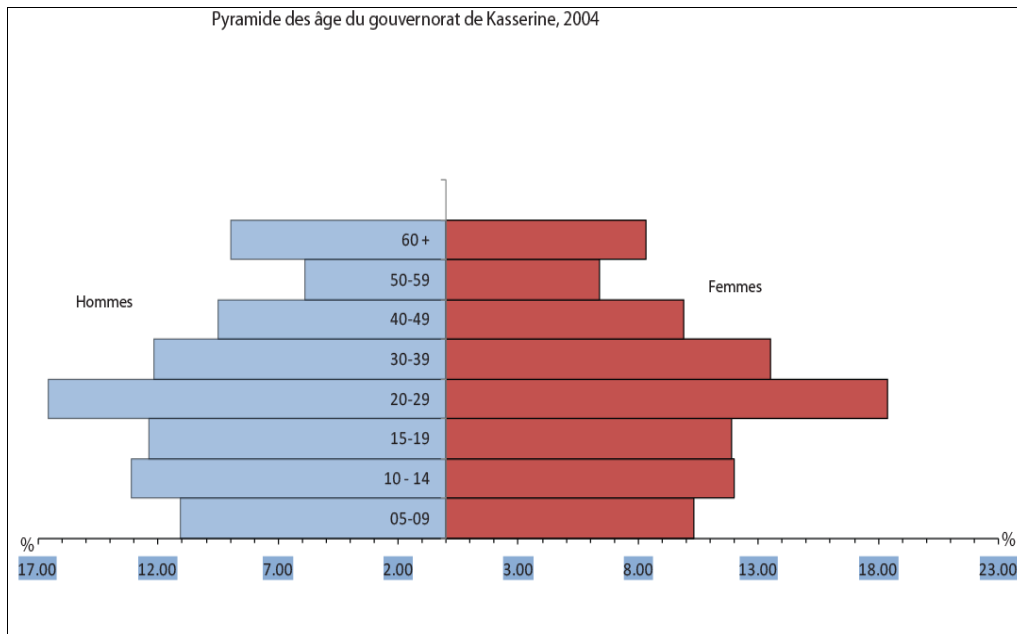


Figure 18: Pyramide des âges de la population de Kasserine en 2004

La structure par âge sur la base des données du recensement général de la population et de l'emploi de 2004 révèle que 33,1 % de la population ont moins de 15 ans alors que cette même proportion était de 41,2 % en 1994. La tranche d'âge 0-4 ans a elle aussi enregistré une baisse sensible passant de 19,8 % en 1975 à 15,8 % en 1989 puis à 13,9 % en 1994 et à seulement 9,8 % en 2004.

L'influence de la fécondité, en baisse, y était très importante. La population de Kasserine n'échappe pas à la tendance au vieillissement enregistré au niveau national. En effet la population de 60 ans et plus qui était de 7,4 % en 1994 est passée à plus de 8,6 % en 2004. La population en âge actif, en hausse, est de 66,9 % de la population totale du gouvernorat.

La composition de la population du gouvernorat par genre montre en 2004 une légère supériorité de la part des femmes dans le total de la population (50,5%). Le taux de masculinité égal à 99,9 confirme ce petit décalage au profit de la population féminine dans le gouvernorat de Kasserine en 2004.

En étudiant, dans le détail, la composition par genre et par classe d'âge une structure plus complexe se dégage en relation avec les effets directs et indirects de la dynamique migratoire du gouvernorat. En effet, si la structure par genre est relativement équilibrée pour les classes d'âges jeunes (0-19 ans), la situation change remarquablement pour les classes d'âge de plus de 20 ans.

- Le taux de masculinité est de 90.2 pour la catégorie (20-29 ans), 90.3 pour la classe (30-39 ans), 95.9 pour la tranche (40-49 ans) et 92.1 pour la catégorie (50-59 ans). Les hommes de l'ensemble de ces catégories sont plus enclins à la migration et au départ vers d'autres régions ce qui crée un déséquilibre, relativement béant, entre l'effectif des femmes et l'effectif des hommes.
- Le taux de masculinité enregistre ses niveaux les plus bas dans le milieu non communal (97.8 pour la population rurale et 98.8 pour l'ensemble de la population communale du gouvernorat). La migration qui prend de plus en plus une dimension urbaine touche plus les hommes démunis du travail que la population féminine.

La composition de la population du gouvernorat par genre montre en 2004 une légère supériorité de la part des femmes dans le total de la population (50,5%). Le taux de masculinité égal à 99,9 confirme ce petit décalage au profit de la population féminine dans le gouvernorat de Kasserine en 2004.

En étudiant, dans le détail, la composition par genre et par classe d'âge une structure plus complexe se dégage en relation avec les effets directs et indirects de la dynamique migratoire du gouvernorat. En effet, si la structure par genre est relativement équilibrée pour les classes d'âges jeunes (0-19 ans), la situation change remarquablement pour les classes d'âge de plus de 20 ans.

- Le taux de masculinité est de 90.2 pour la catégorie (20-29 ans), 90.3 pour la classe (30-39 ans), 95.9 pour la tranche (40-49 ans) et 92.1 pour la catégorie (50-59 ans). Les hommes de l'ensemble de ces catégories sont plus enclins à la migration et au départ vers d'autres régions ce qui crée un déséquilibre, relativement béant, entre l'effectif des femmes et l'effectif des hommes.

Le taux de masculinité enregistre ses niveaux les plus bas dans le milieu non communal (97.8 pour la population rurale et 98.8 pour l'ensemble de la population communale du gouvernorat). La migration qui prend de plus en plus une dimension urbaine touche plus les hommes démunis du travail que la population féminine.

La structure par âges et par sexe est fortement déterminée dans le gouvernorat de Kasserine par trois déterminants forts :

- Le niveau général de la transition démographique qui influe sur la composition de la population par âge. Le degré d'urbanisation semble être un élément important dans la détermination de la structure par âges. Les délégations urbanisées ont une structure plus engagée dans la transition démographique (rétrécissement de la base de la pyramide des âges et l'atrophie des classes d'âges actives).
- La migration qui touche plutôt plus une population masculine en âge de travailler introduit un décalage sensible entre proportion des hommes et proportion des femmes en âge de travailler. La transition migratoire façonne la structure par sexe de la population sans considération du milieu géographique.
- La tendance à la vieillissement de la population est une caractéristique importante qui touche surtout les délégations septentrionales du gouvernorat (Thala, Haidra, Jedliene) où la proportion des plus de 60 ans dépasse 10.5%.

1.3.6. Croissance de la population par milieu

1.3.6.1 Une urbanisation en ralentissement

Le gouvernorat de Kasserine est longtemps resté l'une des régions les moins urbanisées de la Tunisie. En 1975, avec **53 379** habitants dans les communes, le taux d'urbanisation n'était que de 22.4% pour une moyenne nationale qui atteignait déjà 47,5%. Par l'accroissement accélérée de la population communale, le taux d'urbanisation du gouvernorat de Kasserine a augmenté de façon régulière et continue jusqu'à atteindre 40.5% avec **173570** habitants dans les communes en 2009. Toutefois et malgré cet accroissement, la région de Kasserine reste encore sous-urbanisée en comparaison avec les taux beaucoup plus élevés des autres régions; la moyenne nationale de 64,9% en atteste.

Tableau 14: Croissance de la population communale dans le gouvernorat de Kasserine, 1975-2009

	1975	1984	1994	2004	2009
Population communale	53 379	89 050	145 186	164 173	173 570
% communal	22.38	29.8	37.5	39.8	40.5
% communal national	47,5	52,8	61,0	64,9	65.9

Le retard relatif de la région de Kasserine s'est aggravé durant la décennie 1994-2004 en raison de la baisse remarquable de la croissance de la population communale : le taux annuel moyen d'accroissement enregistré durant cette période n'a été que de 1.24 % pour une moyenne de 1,83% pour l'ensemble de la population communale tunisienne. En fait, les taux d'accroissement exceptionnels enregistrés durant la période 1975-1994 étaient des taux de rattrapage et coïncidaient avec la promotion de nombreuses communes anciennes et nouvelles et qui ont été privilégiées en

matière d'investissements publics pour le développement des services d'encadrement de tout genre (Jedliene, El Ayoun, Haidra, Foussana et Majel Belabbes).

Tableau 15: Taux de croissance de la population communale (%)

	Kasserine	Centre-Ouest	Tunisie
1966-75	5,71	3,99	4,29
1975-84	6,79	5,95	3,69
1984-94	5,01	5,30	3,83
1994-04	1,24	1,28	1,83

La chute brutale de la croissance de la population communale durant la période 1994-2004 correspond à un renversement de tendance dont les causes sont multiples : la baisse généralisée de la fécondité enregistrée pour l'ensemble de la population tunisienne et la perte des capacités d'attractivité des villes du gouvernorat, comme les autres gouvernorats du Centre Ouest (Kairouan et Sidi Bouzid), et qui étaient déjà annoncées par les soldes migratoires négatifs de la plupart des communes durant la période 1987-1994.

Population communale et taux d'urbanisation, 1994

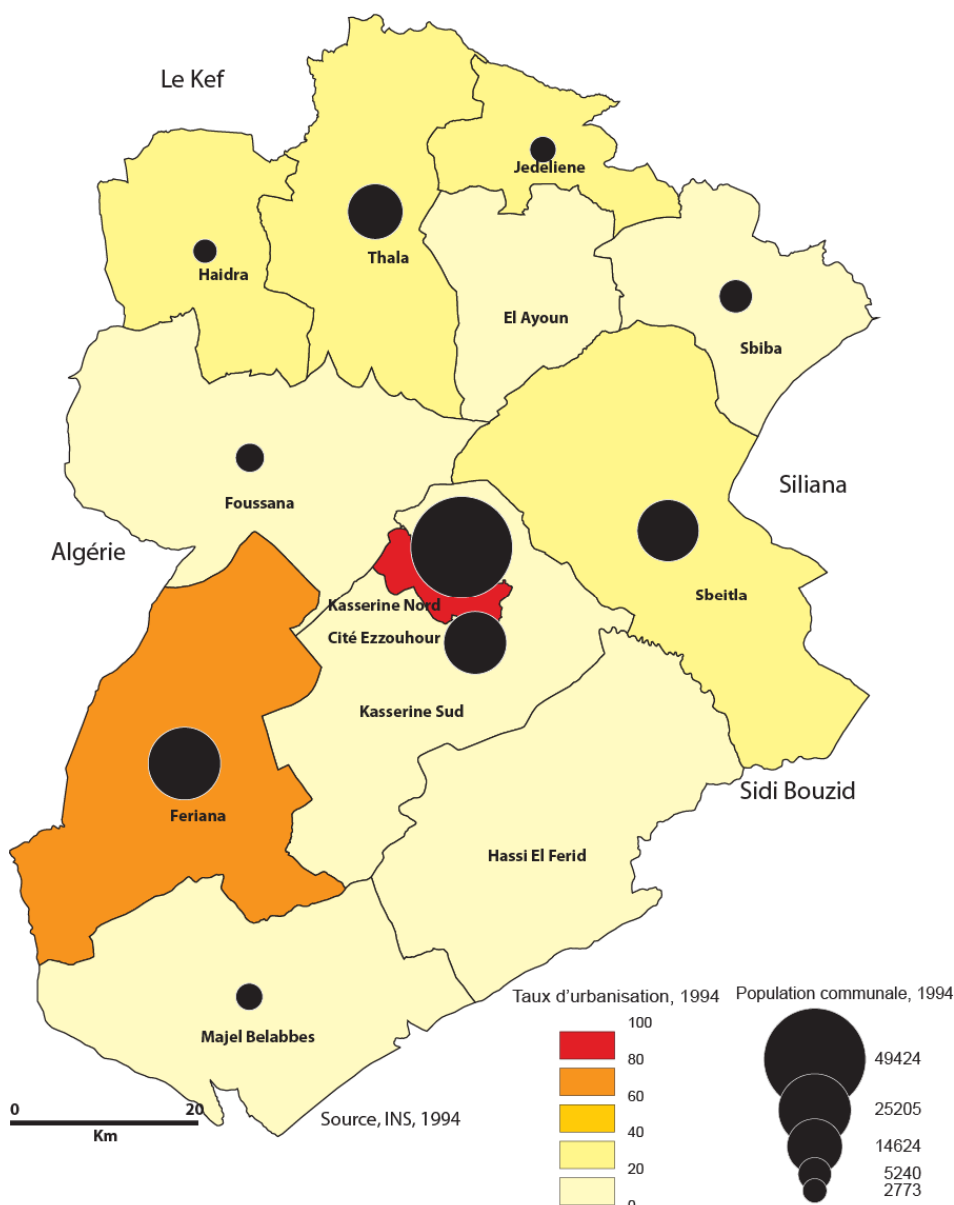


Figure 19: Population communale et taux d'urbanisation, 1994

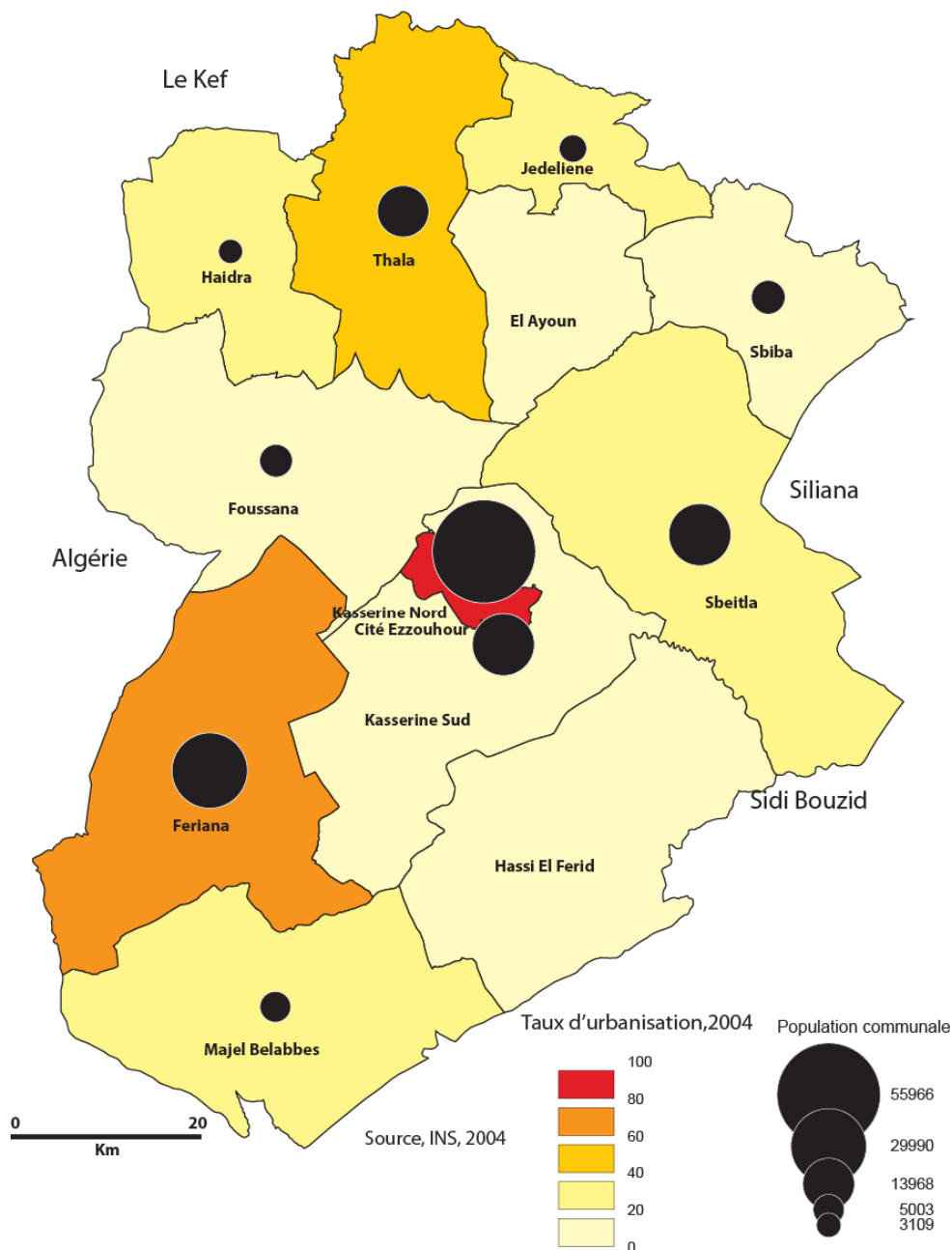


Figure 20: Population communale et taux d'urbanisation par délégation, 2004

En contraste avec les populations des communes des gouvernorats limitrophes (Kairouan, El Kef), celles des communes de Kasserine, ont cru à des taux assez élevés pendant plus d'une vingtaine d'années. Les taux supérieurs à 5% par an s'expliquent par le boom urbain qu'ont vécu les petites et moyennes agglomérations propulsées au rang des villes du jour au lendemain par simple décision administrative. La création des services publics et de nouveaux lotissements résidentiels ont eu des répercussions directes sur les populations des zones rurales voisines attirées par les opportunités d'emploi, d'habitat et de satisfaction des besoins élémentaires en services de base. En plus de ces effets sur les populations locales, les nouveaux services communaux ont aussi attiré des cadres supérieurs et moyens issus des régions du littoral oriental.

La comparaison de la situation en 2004 avec celle de 1975 permet de dégager les lignes principales de la dynamique urbaine du gouvernorat de Kasserine. En 1975, le gouvernorat comptait 5 communes dont la population totale atteignait 49314 habitants, soit une population moyenne de moins 10000 personnes. La faiblesse du poids démographique de la plupart des communes des années 70 illustre le quasi vide urbain qui caractérisait le gouvernorat et que l'on peut aussi résumer par la part de la

principale ville : Kasserine, avec 22594 habitants en 1975, abritaient 45,8% de la population communale de l'ensemble du gouvernorat.

En 2004 et suite aux créations successives de nouvelles communes, leur nombre s'est élevé à 10 et leur population atteint 164173 habitants (soit une moyenne de plus de 16500). La part de la principale ville est quasi stable à 46,4% et cela malgré le développement de, Feriana et Sbeitla, peuplées de plus de 20000 habitants et abritant 27% de la population communale du gouvernorat (32,5% en 1975). Le semis des petites agglomérations de moins de 10000 habitants s'est aussi renforcé en nombre: 6 communes sur 10 abritant 29511 hab. (soit 18 % de la population communale, pour une part qui était de 54,2% en 1975).

Le bilan de la dynamique urbaine sur une période d'une vingtaine d'années a été marqué par le renforcement partiel du tissu urbain régional pour les différentes strates d'agglomérations, des plus petites au plus grandes. Toutes ont beaucoup gagné des efforts publics en matière de promotion de nouvelles communes, chefs-lieux de délégation et même chefs-lieux de gouvernorat. Ces promotions incessantes affirment encore le poids prépondérant de l'Etat dans la vie économique et sociale de la région, mais aussi la faiblesse des acteurs privés et leur incapacité de prendre la relève et de relayer les pouvoirs publics dans les efforts de développement des capacités propres.

Les cartes de la population communale et du taux d'urbanisation en 1994 et 2004, distribuée par délégation, en absolue et en proportion de la population totale résume les contrastes spatiaux au sein du gouvernorat et révèle surtout les zones de vide urbain nécessitant plus d'efforts d'encadrement et d'équipement qui correspondent à un diagonale reliant Foussana à Kasserine Sud et Hassi El Ferid.

1.3.6.2 Le peuplement rural : un lent processus de densification

Malgré une tendance indéniable au regroupement, la population rurale reste caractérisée par une forte dispersion. En 1975, 78,5% des ruraux habitent dans des maisons dispersées et distantes les unes des autres de plus de 200 mètres minimum. La situation actuelle (2004) indique une dynamique de regroupement qui a permis d'atténuer le niveau de dispersion de la population rurale. Toutefois, la population reste dans sa majorité rurale (60%) avec un fort taux de dispersion (68,7%). L'intensité de l'occupation de l'espace rural est le résultat des mutations socioéconomiques (appropriation privée de la terre, extension de l'arboriculture et de la céréaliculture, mobilisation des ressources en eau) qui se sont accélérées au cours des dernières décennies, sous l'effet de la modernisation du genre de vie et de la sédentarisation. Les densités ont sensiblement augmenté dans les zones d'habitat dispersé comme dans les zones d'habitat aggloméré, profitant de l'extension des équipements sociocollectifs aux zones rurales (87,8% des ménages ruraux ont l'électricité et 92% ont l'eau potable). Le fort taux de dispersion maintient et augmente, par la même occasion, une emprise sur le milieu d'autant plus forte que le rapport de la superficie mise en culture à la superficie totale est relativement faible (10 à 20%) et que les densités dans les zones cultivées sont de plus en plus importantes.

Tableau 16: Dispersion et intensité d'occupation du sol dans le gouvernorat de Kasserine

	1975	1984	1994	2004
Population dispersée	78.5	70	71.7	68.7
Terre arable/hab. isolé (hectare)	1.12	0.98	0.7	0.65
Hab. Isolé /Km ² de terre cultivée	86.2	97.8	133.5	135.8

Source : documents statistiques et techniques, INS, CRDA et ex ODTK Kasserine

Le calcul de quelques indicateurs simples comme le rapport des terres arables en hectare/habitants isolés ou le nombre d'habitants isolés/Km² de terre cultivée montre une dynamique lente vers la densification des espaces ruraux du gouvernorat.

- L'indicateur « rapport des terres arables (par hectare)/habitants isolés » montre un recul sensible du poids de la population isolée et la tendance lente, mais irréversible, vers une

structure moins dispersée qu'auparavant. Le rapport moyen est passé de 1.12 hectare par habitant isolé en 1975 à seulement 0.65 en 2004.

- Le nombre d'habitants isolés par Km² de terre cultivée atteste aussi d'une dynamique indéniable de densification puisque l'indicateur est passé de 86.2 habitants/Km² de terre cultivée à 136 habitants/Km².

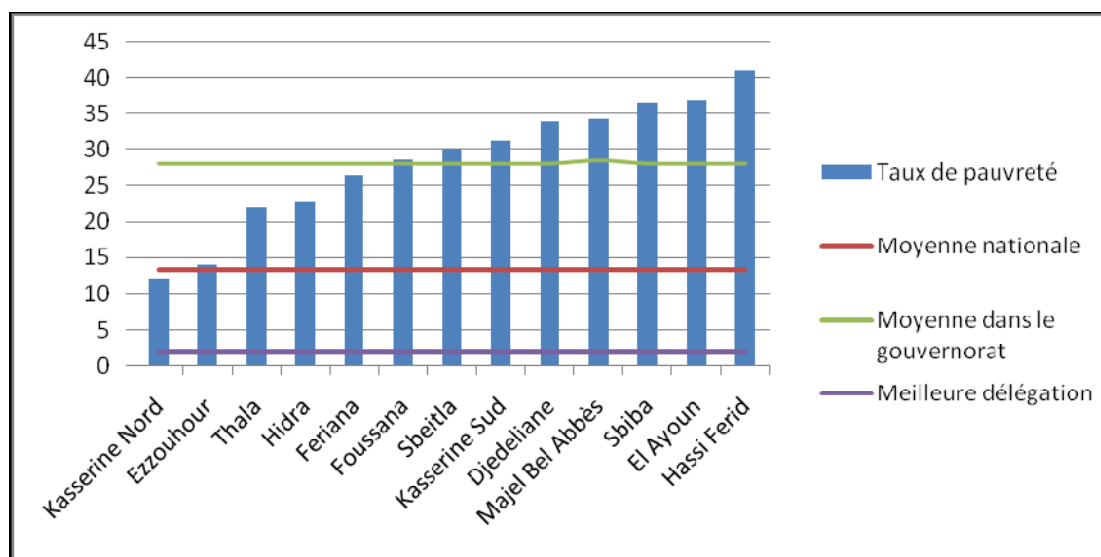
Toutefois, il convient de remarquer la prépondérance groupements /agglomérations rurales de petite taille. En 1984 sur 107 agglomérations rurales recensées 13 seulement étaient considérées comme importantes comptant au minimum 400 habitants environs. En 2009, 10 agglomérations seulement ont la fonction de conseils ruraux (2 à Kasserine Sud, 2 à Sbeitla, 2 à Thala, 3 à Foussana, et 1 à Feriana).

1.3.7. Niveau de vie et développement économique et social

1.3.7.1. Taux de pauvreté

Le taux de pauvreté dans le gouvernorat de Kasserine est estimé à 27,5 % en 2012 ; il est nettement plus élevé que le taux moyen national, qui se situe autour de 13,5 %.

Figure 21: Taux de pauvreté dans le gouvernorat de Kasserine, 2012.



L'examen de la répartition du taux de pauvreté par délégation montre une grande disparité entre les espaces locaux. Les délégations rurales de Hassi El Ferid, El Ayoun, Sbiba, Majel Bel Abbes, Kasserine Sud, Sbeitla et Jedliene enregistrent des taux de pauvreté particulièrement élevés allant de 30% à 41% de l'ensemble de la population, ce qui équivaut à plus de 2,5 fois la moyenne nationale. La pauvreté revêt dans ce cas plusieurs formes imbriquées : un revenu très modeste, un habitat précaire et une faible intégration aux circuits de la consommation.

Les délégations de Foussana, Feriana, Thala et Haidra enregistrent quant à elles des taux de pauvreté qui vont de 22% à 30%. C'est-à-dire deux fois supérieures à la moyenne nationale. Espaces frontaliers, ils sont fortement marqués par la dispersion de leurs populations rurales et la faiblesse des opportunités économiques sauf dans des secteurs informels.

Les deux délégations de Kasserine Nord et Ezzouhour qui forment l'espace communal de la ville de Kasserine se démarquent de l'ensemble des délégations avec leur taux de pauvreté se situant à un niveau très proche de la moyenne nationale soit respectivement 14% et 12%. La diversité de l'économie urbaine permet d'alléger relativement le taux de pauvreté dans la ville de Kasserine.

1.3.7.2. Les disparités du développement économique régional

Une étude du Ministère du développement régional, évaluant le développement économique et social, proposait en 2012 une combinaison de 26 variables démographiques, économiques, sociales et d'équipement. Elle a déterminé un indicateur synthétique de développement régional (IDR) qui va de 0,00 (situation d'indigence totale de développement) à 1,00. Le classement de l'ensemble des délégations de la Tunisie par Rang met en évidence les disparités régionales et locales du niveau de développement économique et social en Tunisie.

En classement à l'échelle nationale le gouvernorat de Kasserine arrive au dernier rang (24e) avec un indicateur de développement régional égal à 0,16 loin de Tunis (0,76) et de Sousse (0,62). Globalement le gouvernorat de Kasserine présente dans l'ensemble un niveau de développement très bas. Une grande partie de son espace (la partie Sud et Nord) est à la traîne de la dynamique du développement à l'échelle locale et nationale. Les disparités du développement sont identifiables à l'échelle même des espaces locaux. L'opposition entre Ezzouhour et Kasserine Nord formant l'espace communal de la ville de Kasserine pose des enjeux importants au niveau de la cohésion et l'aménagement de l'espace urbain du chef-lieu du gouvernorat.

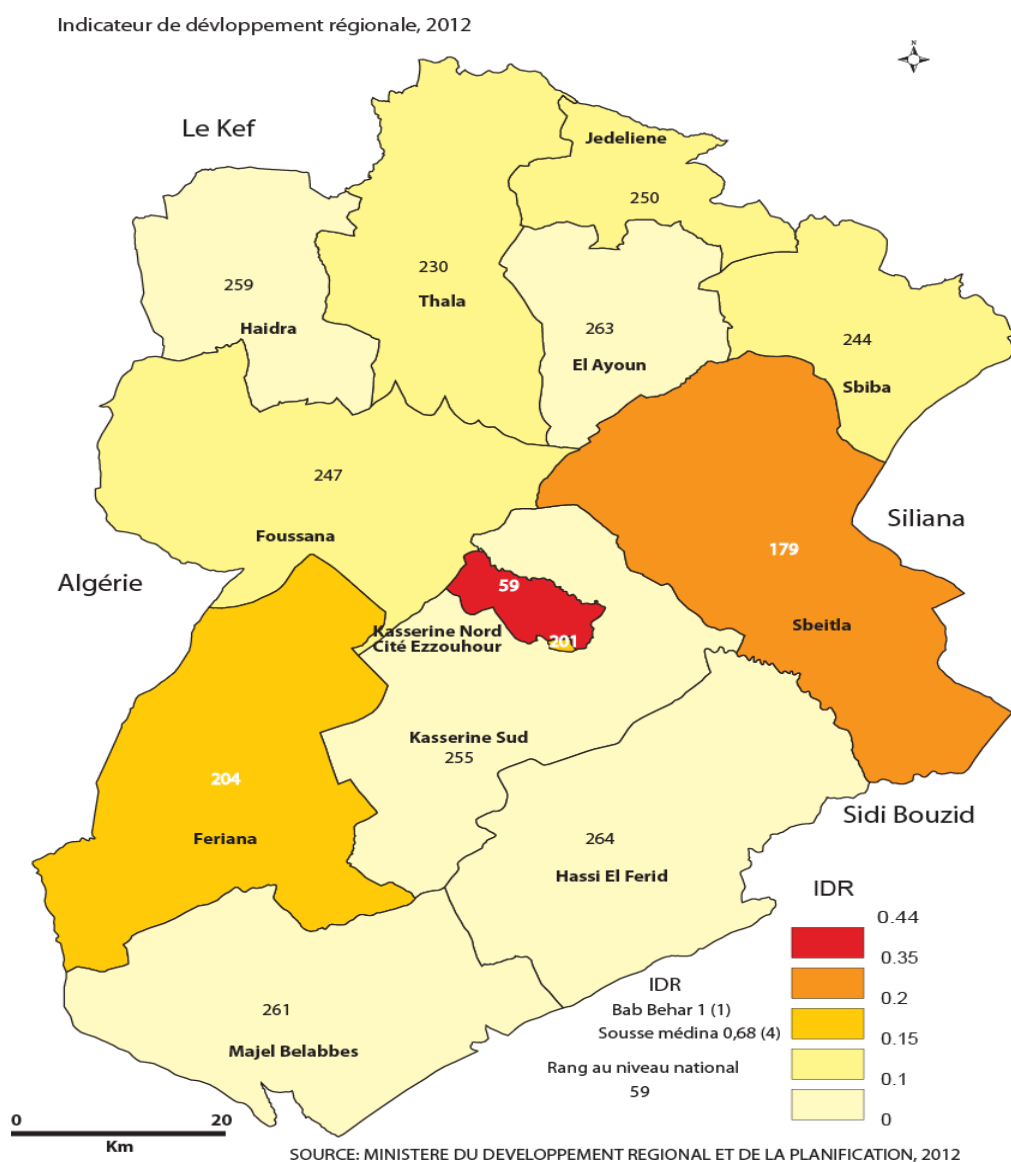


Figure 22: Carte de l'indicateur de développement régional par délégation (2012)

1.3.8. L'emploi et le chômage dans le gouvernorat de Kasserine

Le chômage n'a que très peu baissé à Kasserine suite à une très forte accélération du croît de sa population active. En effet, la population active (15 ans et plus) a progressé, entre 1994 et 2004, de 23 615 actifs, et la population active occupée a progressé de 23 756 personnes entre 1994 et 2004, avec un taux de croissance de 2,4% par an pour la population active, et de 3,3% pour la population active occupée entre 1994 et 2004. Mécaniquement, la progression de la population active occupée a impacté la demande additionnelle et les créations d'emplois qui ont toutes deux augmenté à Kasserine. Cette tendance s'explique par :

- ✓ La réalisation de Kasserine d'un solde migratoire négatif ;
- ✓ La vivacité du croît naturel ;
- ✓ L'intensification des effets de la rétention scolaire aussi bien dans le secondaire que dans le supérieur,

Et enfin, par la faiblesse des taux d'activité de la population de la tranche d'âge 60 ans et plus suite à la généralisation progressive de la couverture sociale par les systèmes de sécurité sociale tant public que privé.

Tableau 17: Dynamique du marché de l'emploi (actifs âgés de 15 ans et plus)

		Kasserine	Centre-Ouest	Tunisie
Demande additionnelle d'emplois (moyenne annuelle)	1984 -1994	1 571	8 407	63 517
	1994 -2004	2 362	2 174	55 618
	1984 -2004	1 966	5 290	59 568
	2004-2009*	1447	7088	100451
Créations nettes d'emplois (moyenne annuelle)	1984 -1994	630	5 486	53 419
	1994 -2004	2 376	3 070	53 408
	1984 -2004	1 503	4 278	53 414
	2004-2009*	1140	10 842	67336
Volume du chômage	1984	16 270	46 380	350 790
	1994	25 684	75 588	451 768
	2004	25 543	66 630	473 870
	2009*	23 121	55 435	490 320
Taux du chômage	1984	19.8%	16.4%	16.4%
	1994	26.2%	20.6%	16.3%
	2004	21.0%	17.2%	14.2%
	2009*	18,6 %	13,3%	15,6%

* les créations nettes d'emplois sont « gonflées » suite à l'utilisation de la nouvelle définition extensive de l'activité et du chômage à partir de 2009

Source : « Recensements généraux de la population », INS et Enquête population emploi 2009.

L'augmentation de la demande additionnelle d'emplois à Kasserine a impacté les créations nettes d'emploi et le niveau du chômage qui est resté élevé. Donc, avec un taux de chômage parmi les plus élevés du pays, le gouvernorat de Kasserine n'est pas économiquement prospère : l'économie régionale ne crée pas assez d'emplois d'autant plus que l'écroulement de la migration est faible par rapport aux autres gouvernorats du Centre Ouest. Au contraire, cet indicateur doit être lu autrement : il traduit la dépression démographique de ce gouvernorat qui est en train de perdre ses populations actives occupées les plus dynamiques au profit d'autres régions relativement plus prospères.

Mais on peut mesurer la dynamique du marché de l'emploi de Kasserine par deux indicateurs celui du taux d'activité spécifique⁹ et le taux brut d'activité¹⁰. Ces deux taux donnent une idée précise sur le niveau d'activité par genre et le niveau d'activité globale. Ce qui est en terme micro-économique plus

⁹ Taux d'activité spécifique = La population active (occupée + chômage) / la population totale 15 ans et plus

¹⁰ Taux brut d'activité = (La population active occupée + les chômeurs) / la population totale

significatif : plus ces taux sont élevés, plus les actifs par ménage ont la chance de s'inscrire sur le marché de l'emploi et de trouver effectivement un travail.

Le taux d'activité spécifique a baissé à Kasserine de 51% en 1984 à 41% en 2009 (Tunisie : de 51% à 46%). Par genre, le taux d'activité a baissé de 83,5% à 71% pour les hommes et de 19% à 17% pour les femmes (contre respectivement 70%-69% et 22-25% pour toute la Tunisie).

En termes de taux brut d'activité, Kasserine est à six points du taux national moyen 25,2%. Par rapport à d'autres gouvernorats, surtout ceux proches du Sahel, il est à dix points et parfois plus. Ce taux d'activité faible surtout pour les femmes est très **contrasté à l'intérieur de l'espace du gouvernorat : les délégations de Kasserine Nord, Ezouhour, Foussana, El Ayoun, Hydra, Jedlienne, Sbeitla, et de Majel Bel Abbas ont un taux supérieur à la moyenne du gouvernorat. Les délégations de Kasserine Sud et Hassi El Frid ont les taux les plus faibles.** On observe la même configuration spatiale pour les taux d'activité spécifique par délégation mais avec un gradient Nord-Sud accentué : les taux de la plupart des délégations du Nord du gouvernorat ont des taux supérieurs à la moyenne nationale et régionale, excepté la délégation de Thala. Les délégations du Sud du gouvernorat, excepté Majel Belabass, enregistrent des taux inférieurs à la moyenne du gouvernorat. La carte du chômage ne reflète que très peu la réalité de l'activité et du dynamisme économique à Kasserine, elle met plutôt le point sur l'état migratoire de chaque délégation : les délégations qui ont les taux de chômage les plus faibles, en 2004, (un arc constitué de Majel Bel abbass, Hassi el Frid, Sbiba, El Ayoun, Jedliène) sont les plus touchées par l'émigration. Les délégations où la population est moins encline à migrer et les plus spatialement immobiles réalisent les taux de chômage les plus élevés (kasserine Nord et Sud, Ezouhour, Sbeitla et Thala). Au contraire, les délégations frontalières Haidra, Foussana et Fériana enregistrent des taux de chômage modérés.

Figure 23: Les taux d'activités spécifiques à Kasserine, 2004

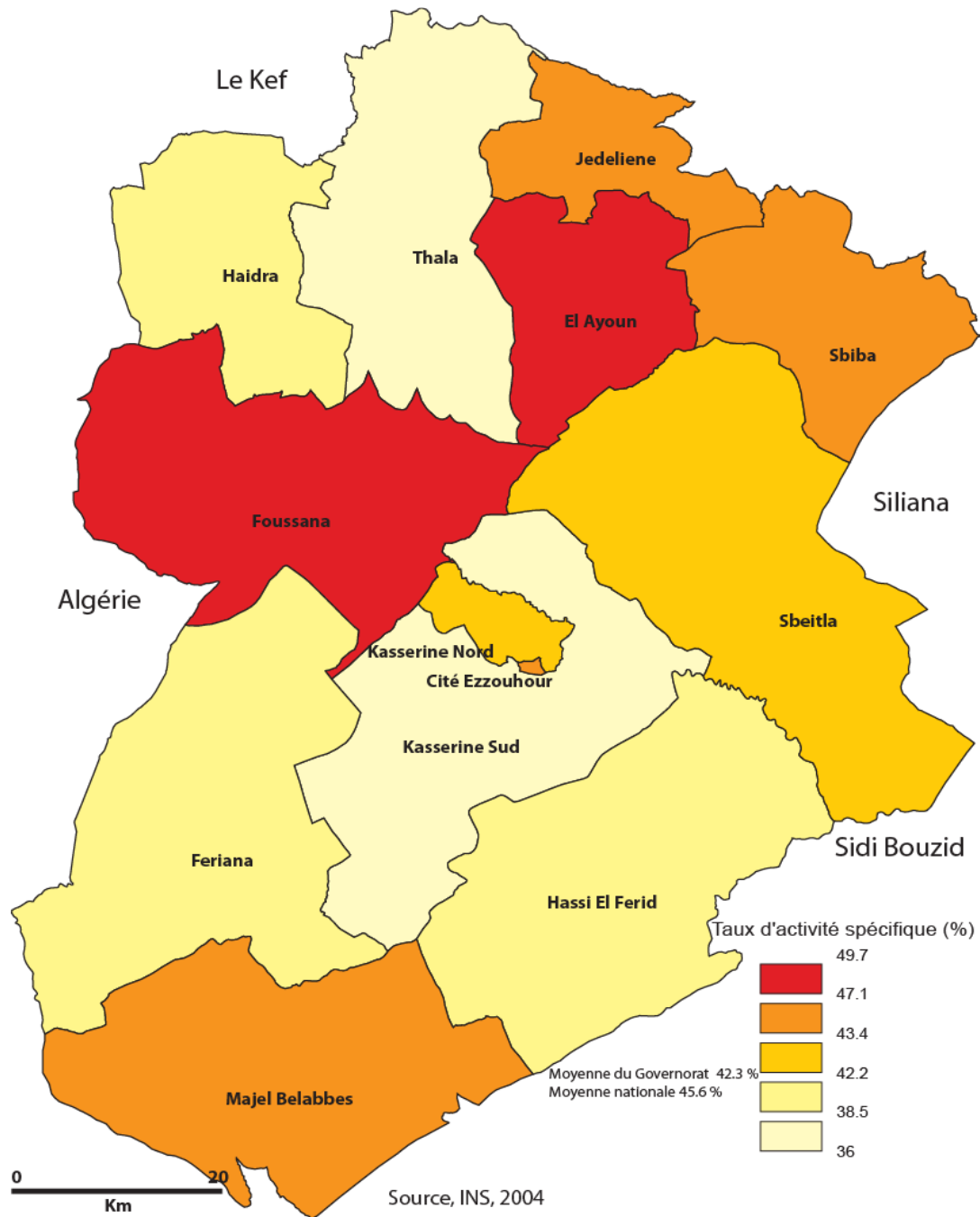


Figure 24: Les taux brut d'activité à Kasserine, 2004

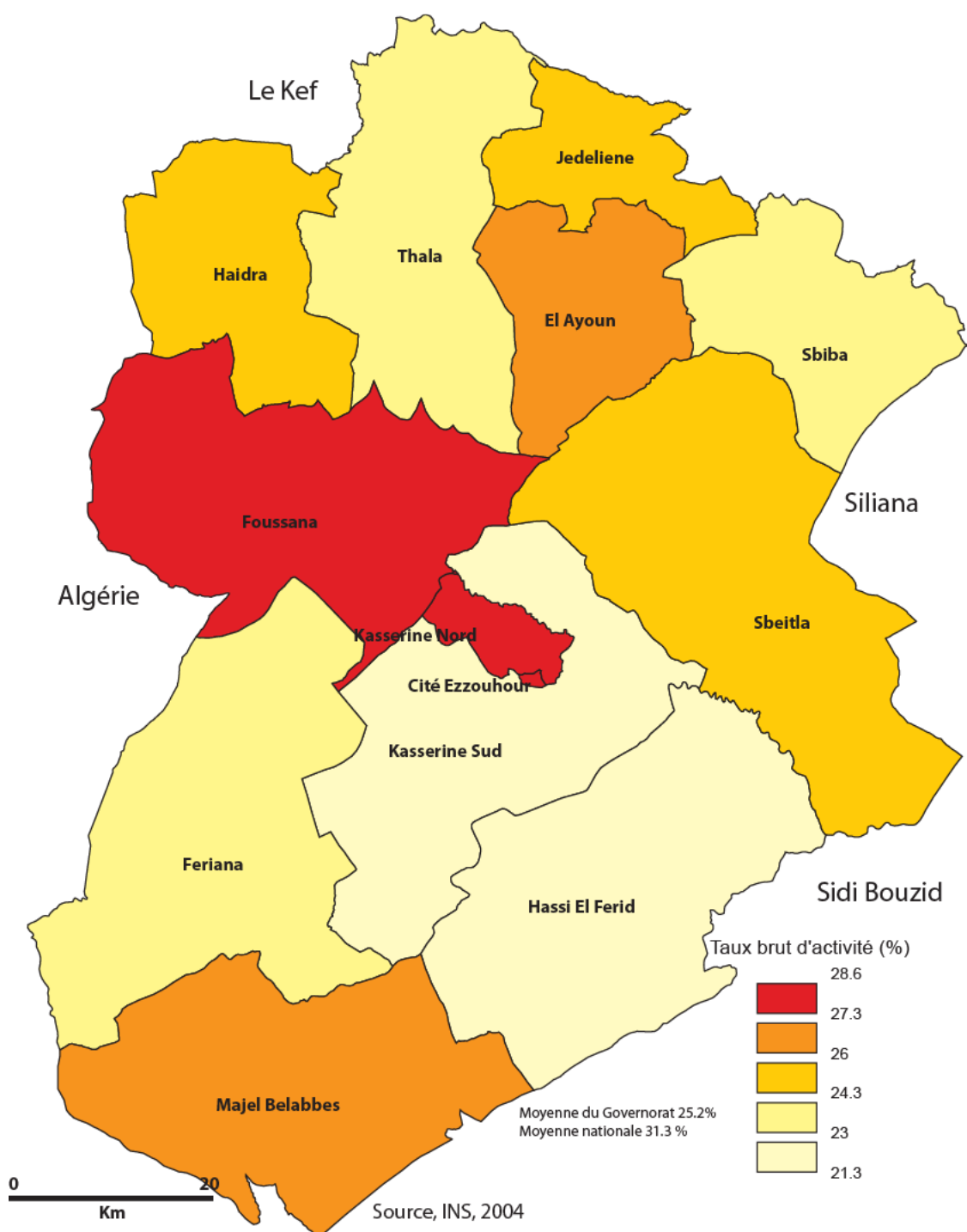
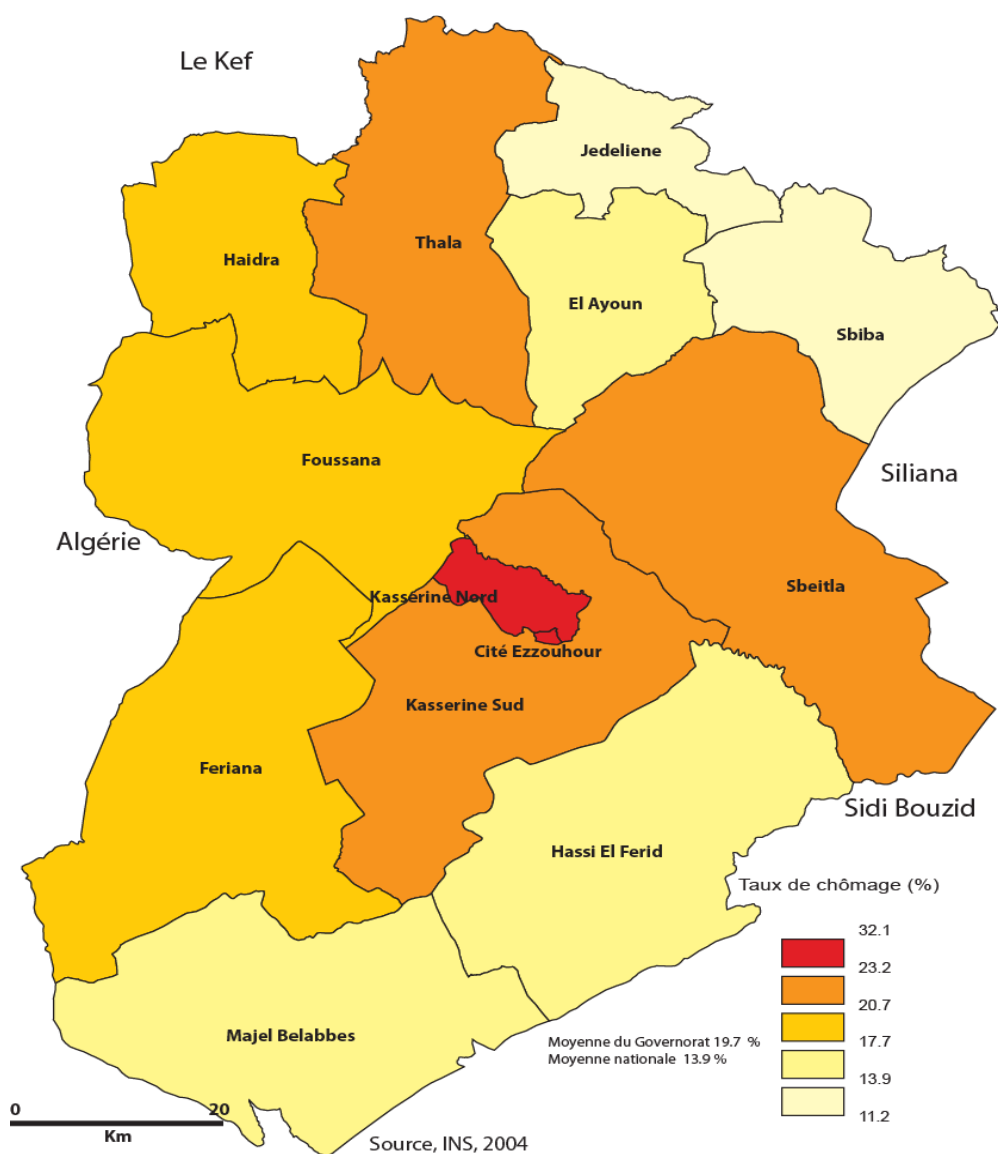


Figure 25: Les taux de chômage à Kasserine, 2004



Les créations nettes d'emplois sont faites à Kasserine essentiellement par l'agriculture, les services et très secondairement par les industries manufacturières. Nous traitons plus bas des industries manufacturières et des services, nous nous contenterons dans ce qui suit de retracer l'évolution et l'état actuel de l'activité dans l'agriculture et les BTP à Kasserine, deux activités en crise qui ne créent que très peu d'emplois.

Le volume des chômeurs est passé de 16270 en 1984 à 25000 entre 1994 et 2004 puis fléchit à 23121 en 2009. En termes relatifs, après avoir atteint 26,2% en 1994, contre 19,8% en 1984, le taux de chômage de Kasserine a baissé à 21,8% en 2004 et à 18,6% en 2009.

Tableau 18: Principales caractéristiques du marché de travail à Kasserine 1984-2009

	Population totale	Population en âge de travailler (15 ans et +)	Population active	Population active occupée	Effectif du chômage
1984	298 740	161 350	82 210	65 940	16 270
1994	387 244	227 560	97 924	72 240	25 684
2004	412 278	276 276	121 539	95 996	25 543
2009	427 671	302 684	124 170	101 051	23 121
2014	439200	322582	128 927	99612	29315

Source : « Recensements généraux de la population », INS et Enquête population emploi 2009-2014.

La population active (15 ans et plus) a progressé, entre 1994 et 2004, de 23615 actifs, et la population active occupée a progressé de 23756 personnes entre 1994 et 2004. Avec un taux de chômage parmi les plus élevés du pays, le gouvernorat de Kasserine n'est pas économiquement prospère : l'économie régionale ne crée pas assez d'emplois

Les créations nettes d'emplois sont faites à Kasserine essentiellement par l'agriculture, les services et secondairement par les industries manufacturières. Dans cette filière, les créations ne couvrent qu'une infime partie de la demande additionnelle de l'emploi. Les créations d'emplois dans les services marchands sont apparemment nombreuses, mais elles cachent un sous-emploi endémique et massif. Ce qui fait que les activités non productives deviennent dominantes dans les créations d'emplois aux dépens des activités productives (agricultures, industries et BTP).

La répartition géographique des emplois par délégation permet de dresser une typologie des délégations selon l'activité :

1) Les délégations à dominante agricole

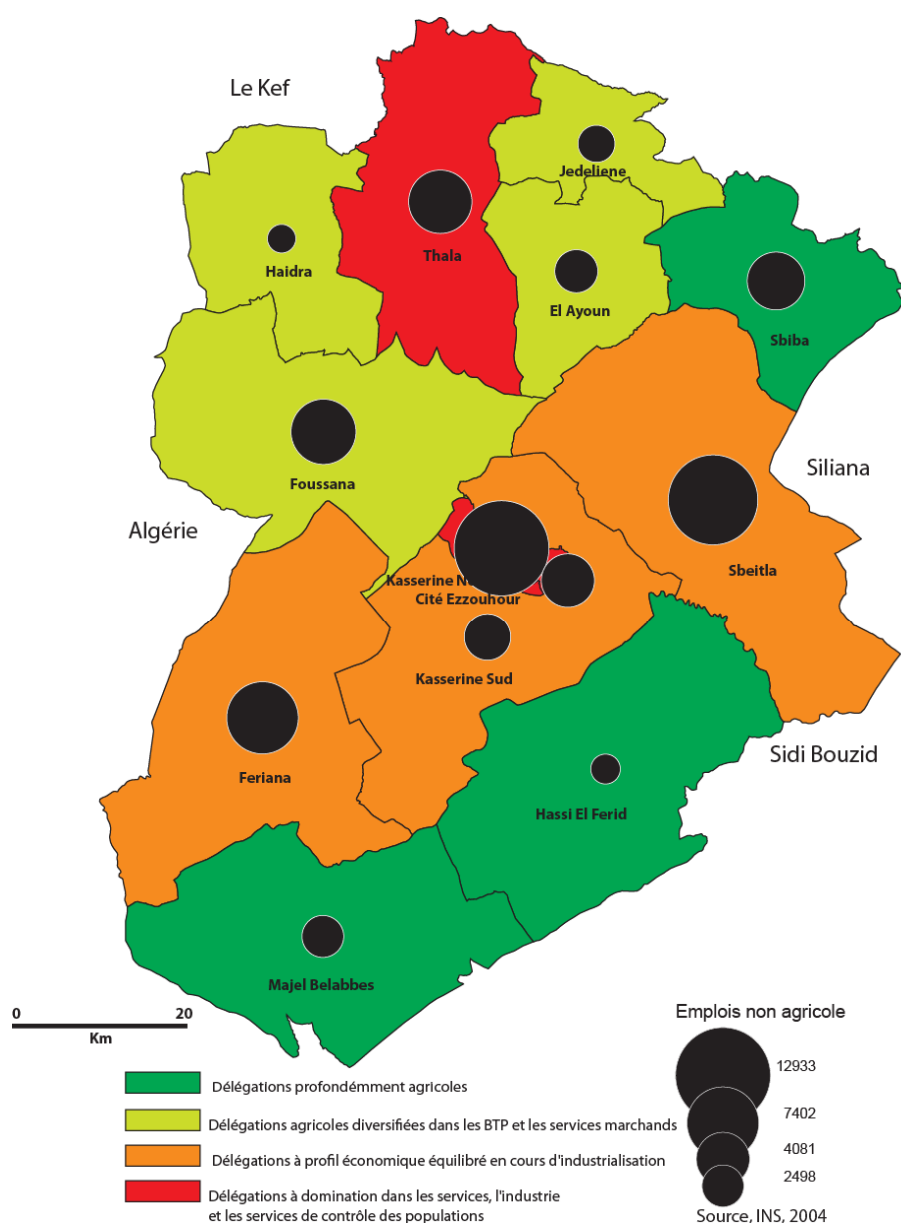
Il s'agit des délégations de Hassi El frid, Sbiba, Majel Belabess. Ces délégations sont surreprésentées dans l'activité agricole (+50% des actifs dans l'agriculture), elles sont sous-représentées dans tous les autres secteurs d'activité. Les délégations de El Ayoun, Jedliène, Hydra et Foussana sont très marquées par l'activité agricole, mais qui n'est pas exclusive puisqu'elles essaient de se diversifier dans les BTP et les services marchands mais elles demeurent sous représentées dans les autres activités surtout industrielle.

2) Les délégations à base économique équilibrée

Les délégations de Sbeitla, Fériana et Kasserine Sud possède un profil assez équilibré. Ceci dénote d'un début de diversification de la base économique de ces délégations à travers surtout l'activité industrielle qui commence à s'implanter à Fériana et Kasserine Sud

3) Les délégations à dominante dans les services et l'industrie : Trois délégations se caractérisent par la domination des services, des industries manufacturières et des services de contrôle des populations : il s'agit d'Ezouhour, de Kasserine Nord et de Thala.

Figure 26: Les profils économiques des délégations de Kasserine, 2004



1.4. Dynamique sectorielle

L'objectif est de faire le bilan des activités économiques du gouvernorat et d'analyser les potentialités existantes et le degré de compétitivité de la région. C'est sur cette base que seront prises les mesures de renforcement, de mise à niveau, d'accompagnement de la base économique du gouvernorat.

Dans les développements suivants on procède à l'analyse de l'ensemble de l'activité économique du gouvernorat et de sa contribution à l'économie nationale.

1.4.1. L'agriculture

Le développement agricole dans le gouvernorat de Kasserine s'est opéré progressivement depuis le début de l'indépendance du pays jusqu'à aujourd'hui grâce à l'intervention de l'Etat tant par des investissements publics directs continus que par l'encouragement à l'investissement privé, dans le cadre de politiques agricoles qui ont connu des variations selon les étapes. En effet, l'agriculture de cette région s'est transformée radicalement au bout de ce long processus de développement en passant

d'un système pastoral à un système moderne de polyculture, intensif et relativement performant. Aujourd'hui, la région a une agriculture moderne : par son équipement en traction mécanique généralisée à toutes les productions et leur transport, par le recours à l'usage des intrants d'origine industrielle, la mise en place d'une agriculture irriguée en voie d'intensification (économie d'eau en progression rapide, développement de filières de productions agricoles d'intérêt régional et national comme la tomate tardive et la pomme, produits phares de la région).

1.4.1.1. L'agriculture irriguée

L'irrigation est un élément moteur du développement agricole. Elle accroît les performances économiques des exploitations agricoles et les revenus des agriculteurs. Le développement du secteur irrigué a suivi la maîtrise des techniques de mobilisation des ressources en eau et notamment la mobilisation des eaux souterraines. Le secteur irrigué a connu l'évolution suivante entre 1985 et 2011 : les superficies irriguées passent de 7880 ha en 1985 à 27774 ha en 2011, elles ont été multipliées par 3,5 fois en 27 ans. La superficie irriguée représente 7,5% de la superficie des terres labourables.

Tableau 19: Evolution des superficies irriguées dans le gouvernorat de Kasserine

Année	Périmètres publics irrigués	Périmètres privés irrigués	Total superficies irriguées
1985	4 040	3 840	7 880
1997	7 760	10 220	17 980
2002	10 620	10 970	21 590
2004	13 725	8 264	21 989
2007	9 182	15 818	25 000
2008	9 182	15 818	25 000
2009	9 182	15 818	25 000
2010	9 960	17 040	27 000
2011	10 027	17 747	27 774
2012	10 027	17 747	27 774

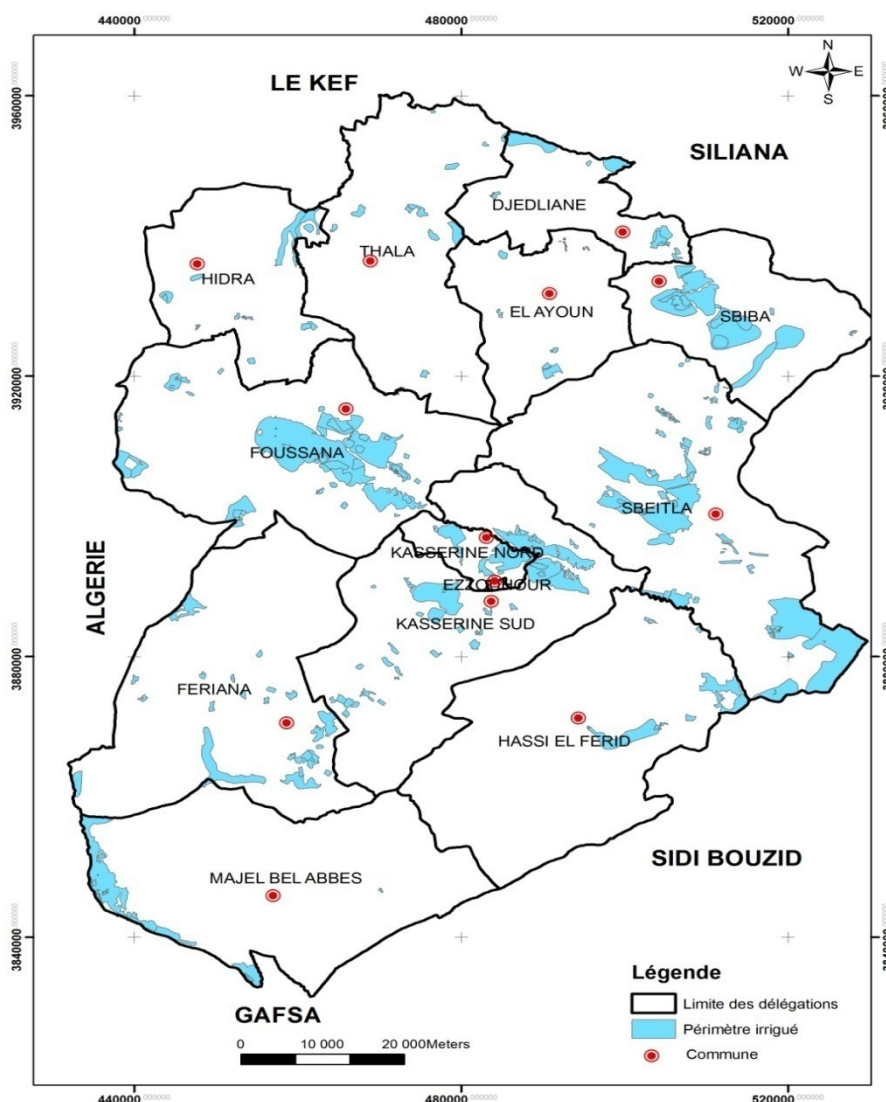
Sources : 1. MEDD, 2006 « Parlcd_Kasserine.pdf », 2. Divers rapports annuels du CRDA de Kasserine (2008 à 2011) et publications de l'ODCO « le gouvernorat de Kasserine en chiffres 2002 à 2012 ».

Cette évolution est due à la forte demande des agriculteurs, sachant que le secteur agricole est resté le secteur refuge pour les exploitants agricoles et leur descendance faute d'emplois dans les autres secteurs économiques et en raison aussi de l'accroissement de la demande sociale en produits agricoles de consommation notamment les produits maraîchers et les fruits.

Ainsi, on peut relever que l'irrigation dans le gouvernorat de Kasserine a fait des progrès importants tant en superficie, compte tenu des ressources en eau disponibles - et elle peut accomplir de nouveaux progrès - tant par l'amélioration de ses performances (extension de l'économie d'eau d'irrigation et augmentation des rendements des cultures), que par l'extension des superficies irrigables grâce au reliquat de ressources en eau mobilisables. A ce titre, il existe deux sites de barrages à l'étude, mais on relève un vaste programme de création de forages, en cours, destinés à la fois à l'exploration des ressources en eau souterraine, au remplacement de certains forages, à l'eau potable comme à l'irrigation ⁽¹¹⁾.

¹¹) Source : les rapports annuels du CRDA signalent ces programmes de forage en cours d'exécution et les programmes projetés pour les différents usages.

Figure 27: Carte des périmètres irrigués



Source : Carte Agricole du gouvernorat de Kasserine

1.4.1.2. L'agriculture pluviale

Le secteur irrigué couvre 27774 ha soit 7,5 % des superficies cultivables, par conséquent le reste de ces terres cultivables est utilisé par l'agriculture pluviale qui valorise les seules eaux de pluie qui « irriguent » de façon naturelle les terres cultivées et non cultivées (forêts, parcours, nappes alfatières, jachère).

L'agriculture pluviale porte principalement sur les cultures céréalières et l'arboriculture fruitière dont l'olivier et l'amandier comme variétés prédominantes en superficie.

Tableau 20: Données sur les cultures pluviales, 2011

Cultures	Superficies ha
Céréales en sec	124 000
Arboriculture en sec	97 354
Dont olivier en sec	72 120

CRDA de Kasserine

L'importance économique de l'agriculture pluviale (en sec) peut être mise en évidence par les productions de ces deux groupes de cultures conduites en sec (l'arboriculture et la céréaliculture).

Parmi ces productions fruitières, les pommes sont cultivées en irrigué. Les autres cultures d'arbres fruitiers sont conduites en mode pluvial (sans irrigation), à l'exception d'une partie des superficies de l'arboriculture (oliviers, surtout) qui portent des cultures intercalaires et qui sont irriguées, l'olivier est ainsi indirectement irrigué.

Tableau 21: Evolution de la production arboricole dans le gouvernorat de Kasserine

année/Production	unité	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Olive à huile	Tonne	29	37	12	38	43,1	12,25	15
Amandes	Tonne	33	27	34	34	26,4	40,45	24
Abricot	Tonne	4	4	4	4	2,25	6,52	4
Pommes	Tonne	45	35	35	30	45,09	52,55	35
Autres fruits	Tonne	10	10	15	10	8,11	12,1	10
Valeur de la production	Million DT	81,909	71,58	76,82	70,089	75,81	93,68	61,43
Valeur ajoutée	Million DT	63,398	55,4	59,46	54,249	58,677	72,507	47,546
Valeur des intrants	Million DT	18,511	16,18	17,36	15,84	17,133	21,173	13,884

Source : CRDA de Kasserine : Budgets économiques des années 2008 à 2012.

(La valeur est présentée ici à prix constants de 1990 ; la variation est donc due à celle des productions en termes physiques).

La céréaliculture en sec est d'un rendement aléatoire et très variable d'une année à l'autre selon les conditions climatiques et les caractéristiques des sols cultivés.

Tableau 22: Céréaliculture en sec dans le gouvernorat de Kasserine

Céréales sen sec	Superficies emblavées	Superficie moissonnée		Production
	ha	ha	En %	quintaux
2005/06	160 140	65 750	41,0%	475 150
2006/07	116 550	52 145	44,7%	503 950
2007/08	110 650	4 900	4,4%	17 300
2008/09	141 000	139 000	98,6%	1625 700
2009/10	121 030	1 300	1,1%	6 700
2010/11	124 000	120 850	97,5%	1 481 210

Sources : CRDA Kasserine : Budgets économiques 2008 à 2012

1.4.1.3. L'élevage et les productions animales

L'agriculture dans cette région avait un caractère pastoral prédominant il y'a près de 40-50 ans. Aujourd'hui, elle a fait une mutation profonde en faisant place à l'arboriculture, la céréaliculture et aux périmètres irrigués et à un élevage ovin et caprin sédentaire avec une introduction récente du bovin laitier ⁽¹²⁾.

Cette transformation des formes de l'élevage et du développement de l'agriculture sédentaire a eu tendance à réduire les superficies des parcours naturels et à faire appel à l'alimentation animale produite dans les exploitations agricoles et/ou achetée sur le marché. L'élevage fait recours à d'autres intrants et services sur le marché (suivi et soins et produits vétérinaires, etc.).

Les superficies des parcours ont été réduites de fait par l'extension des cultures mais les effectifs des troupeaux se sont maintenus voire accrus.

L'élevage reste donc une activité importante dans la région de Kasserine. L'effectif des femelles ovines de reproduction était de 278000 têtes en 2011, de 58000 femelles caprines et de 6850 femelles bovines en 2011, comme l'indique le tableau ci-dessous. .

¹²) Source : Jemma, T. et al, 2012 « Place des parcours naturels en steppes et transition des systèmes d'élevage ovin en Tunisie Centrale », Renc. Rech. Ruminants, 2012.

Ces élevages sont pratiqués par un important nombre d'exploitants agricoles. En effet, l'enquête de structure ⁽¹³⁾ de 2004/2005 donne les résultats suivants par espèce : élevage bovin : 7700 unités femelles pour 2889 éleveurs en 2004-2005 (8,7% du nombre d'exploitants) ; élevage ovin : 312 600 brebis pour 17 252 éleveurs, soit 51,7% du nombre total d'exploitants (2004-2005) ; élevage caprin : 51300 chèvres pour 12515 éleveurs, soit 37,5% du nombre total d'exploitants.

Tableau 23: Evolution du cheptel

Année	Bovins			Ovins	Caprins
	De race pure	De race croisée	Total bovins	Brebis	Chèvres
2005	4 900	300	7 100	312 600	51 300
2006	4180	1350	5530	276600	51000
2007	4 200	1 200	5 400	296 300	51 300
2008	4 020	1 230	5 250	288 500	52 800
2009	4 200	1 220	5 420	300 000	55 000
2010	5 480	770	6 250	272 000	47 500
2011	6 000	850	6 850	278 000	58 000

Source : CRDA de Kasserine « Budget économique 2011 ».

Ainsi, plus de la moitié des exploitants agricoles pratique l'élevage qui porte souvent sur un troupeau mixte (bovin, ovin, caprin). C'est un troupeau qui est en grande partie conduit sur parcours avec une complémentation d'aliments concentrés, de foin et de résidus de cultures.

Les productions animales sont en grande partie composées de viandes rouges : en moyenne 5700 tonnes par an sur cette période 2006-2011. La viande ovine représente 79% de la production de viandes rouges, la viande bovine 13% et la viande caprine 8%, comme l'indique le tableau suivant.

Tableau 24: Evolution des productions animales dans le gouvernorat de Kasserine

Année	Viandes rouges en tonnes				Viandes (tonnes)
	Bovine	Ovine	Caprine	Total	Blanches
2006	700	4400	470	5570	350
2007	672	4566	400	5638	379
2008	660	4400	440	5500	376
2009	700	4600	470	5770	390
2010	810	4150	390	5350	350
2011	890	4240	480	5610	380

Source : CRDA de Kasserine « Budget économique 2011 ».

1.4.1.4. L'agriculture biologique

Les superficies portant des cultures en mode biologique ont atteint à la fin 2011 près de 32200 ha relevant de 128 intervenants (producteurs et transformateurs). Les superficies forestières (mode biologique) représentent 58% du total. La contribution de la région de Kasserine est de 13% des superficies en mode biologique au niveau national (245300 ha). Kasserine occupe donc le 4^{ème} rang dans le pays.

¹³⁾ MARH, 2005 « Enquête de structure des exploitations agricoles 2004-2005 ».

Tableau 25: Superficies des cultures en mode biologique (unité : ha)

Cultures	Superficie ha	%
Olivier à huile	3891	12%
Amandier	310	1,0%
Arbres fruitiers divers	132	0,4%
Grandes cultures	26	0,1%
Cactus	1381	4,3%
Plantes aromatiques	18760	58,2%
Parcours	7748	24,0%
total	32248	100,0%

Source : CRDA de Kasserine « Budget économique 2011 ».

1.4.2. L'industrie

L'évolution des créations d'entreprises et d'emplois industriels depuis l'indépendance est donnée dans le tableau 26.

Au départ, les créations d'entreprises ont été principalement l'œuvre du secteur public, et le capital privé local et international ne s'est intéressé à la région que récemment. Sur la période 2002-2012, Kasserine a vu la création de 75 firmes pour 3811 emplois. Dans le secteur textile en particulier, Benetton a installé à partir de 2006 une plateforme textile, autour de laquelle ont pu se greffer une trentaine d'entreprises dans le secteur.

Le stock de firmes et d'emplois industriels à Kasserine en 2013 est de 92 firmes industrielles employant 6121 actifs. L'industrie manufacturière dans le gouvernorat connaît une relative émergence, mais le tableau qu'on peut dresser est mitigé. En effet, le gouvernorat n'a pas connu un rattrapage industriel remarquable.

Tableau 26: Evolution des créations d'entreprises et d'emplois industriels

Selon les « Plans de Développement Economique et Social », 1956-2013

	Entreprises		Emplois	
	Kasserine	Centre ouest	Kasserine	Centre ouest
avant 1962	0	1	0	115
1 ^{er} plan 1962-1964	1	1	715	715
2 ^{ème} plan 1965-1968	0	1	0	16
3 ^{ème} plan 1969-1972	0	0	0	0
4 ^{ème} plan 1973-1976	0	5	0	898
5 ^{ème} plan 1977-1981	2	7	144	1 189
6 ^{ème} plan 1982-1986	6	13	488	865
7 ^{ème} plan 1987-1991	3	18	499	2 062
8 ^{ème} plan 1992-1996	5	26	213	758
9 ^{ème} plan 1997-2001	7	44	276	2 476
10 ^{ème} plan 2002-2006	18	72	631	3 003
11 ^{ème} plan 2007-2012	58	138	3060	8601
stock en 2006	42	188	2 966	12 097
Stock en 2013	92	286	6141	19006

Source : APII, 2013 : BDI.

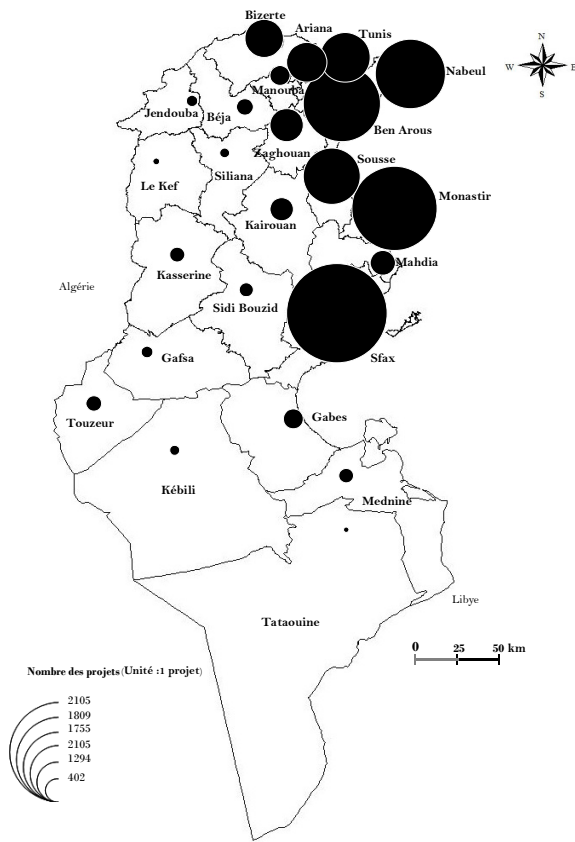
Elle n'a pas rejoint la *Short list* des gouvernorats qui abritent plus de 100 entreprises industrielles et 10000 salariés. Seules Bizerte, Zaghouan, Gabès, Béja et Kairouan ont accédé à ce palier. Le tissu industriel de Kasserine se caractérise par la multiplicité de ces acteurs : nationaux, étranger, et mixtes et sa concentration spatiale dans la ville de Kasserine. L'ouverture appréciable de ce tissu sur son environnement régional, national et international peut lui être utile dans son développement futur.

En termes de répartition sectorielles, trois secteurs dominent à Kasserine: Les ITH (38% des entreprises et 44% des emplois), Les IMCCV (26% et 25%), des IAA (22% et 9%) et les ID (7% et 17%). Les IMEE ainsi que les ICC, les ICH et les IBLA sont marginales dans ce gouvernorat. ITH,

IMCCV, IAA et ID accaparent 93% des entreprises et 95% des emplois. Cette structure sectorielle mérite deux remarques : la première est qu'on est en présence d'un tissu industriel embryonnaire peu diversifié. Des secteurs importants, pour le rôle d'intégration qu'ils jouent, sont absents à l'instar des IMM et des IEEE. La deuxième remarque est qu'on est dans une phase de renouveau industriel. En effet, jusqu'aux années 2000, les secteurs les plus importants, à Kasserine, étaient les Industries Diverses, autour de la SNCPA, les IMCCV, autour la Cimenterie de Fériana, des carrières de marbres de Thala et des exploitations des carbonates de calcium. Les IAA viennent en troisième position avec les huileries modernes, les unités de conditionnement et d'entreposage des fruits et légumes dans les bassins irrigués de Sbiba, de Sbeitla et de Kasserine. Les industries textiles n'existaient pratiquement pas. Les autres secteurs également. En effet, la grande nouveauté qu'a connu l'industrie à Kasserine est l'émergence de l'activité textile. Il s'agit en fait, de la confection à façon pour la plateforme Benetton. En fait, sur 36 entreprises de confection, 35 travaillent pour Benetton pour une population salariale de 2650 personnes (40% des entreprises et 41% des emplois de Kasserine). Cette structure sectorielle est ouverte et permet un développement futur pour beaucoup d'activités industrielles dans le gouvernorat : plusieurs ressources naturelles et humaines restent en friches et peuvent être l'objet de transformation industrielle.

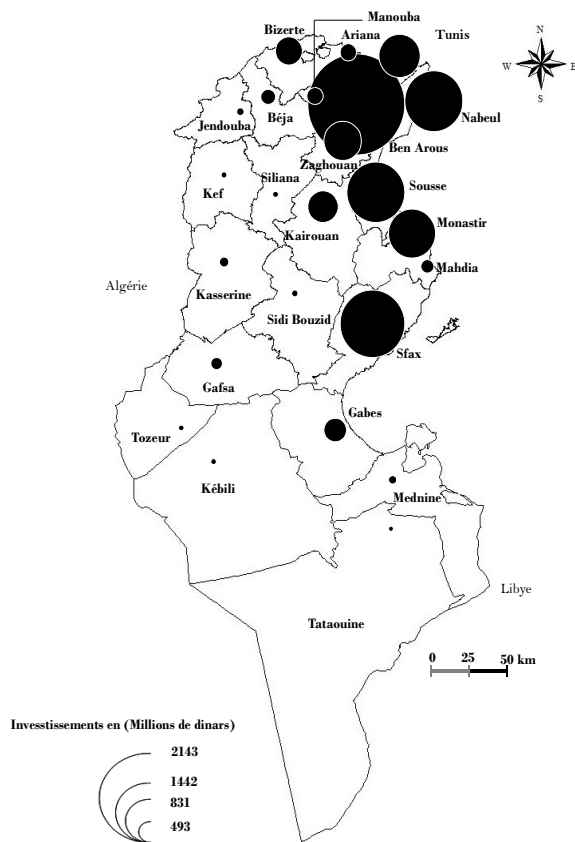
L'évolution du secteur industriel a été marquée par un saut significatif au cours du 11ème Plan (2007-2011) tant par le nombre d'entreprises créées que par le nombre d'emploi. Il est passé d'un stock de 42 entreprises avec 2966 emplois en 2006 à 100 entreprises et 6026 emplois au terme du 11ème Plan en 2011. En 2013 le stock d'entreprise était de 92 avec 6141 emplois, et en 2014 un stock de 88 entreprises et 5429 emplois. Cette dernière année semble marquer un léger recul qui est un indicateur d'une saturation du secteur. On peut l'expliquer par des facteurs internes au secteur lui-même (incapacité des infrastructures de base à accompagner la dynamique industrielle : zones d'accueil des unités industrielles, réseau routier, énergie, gestion interne, etc.) et des facteurs externes comme l'insécurité générale dans le pays et dans la région en particulier, qui n'est pas faite pour encourager l'investissement industriel, la faiblesse ou l'absence de mesures incitatives de l'administration centrale et régionale, due entre autres à l'instabilité politique dans le pays (instabilité gouvernementale) et l'absence d'une visibilité stratégique pour les investisseurs et les industriels présents sur place, cette visibilité manque toujours.

La figure suivante représente la Répartition géographique des projets, des investissements et des emplois industriels réalisés en Tunisie (1994-2011)



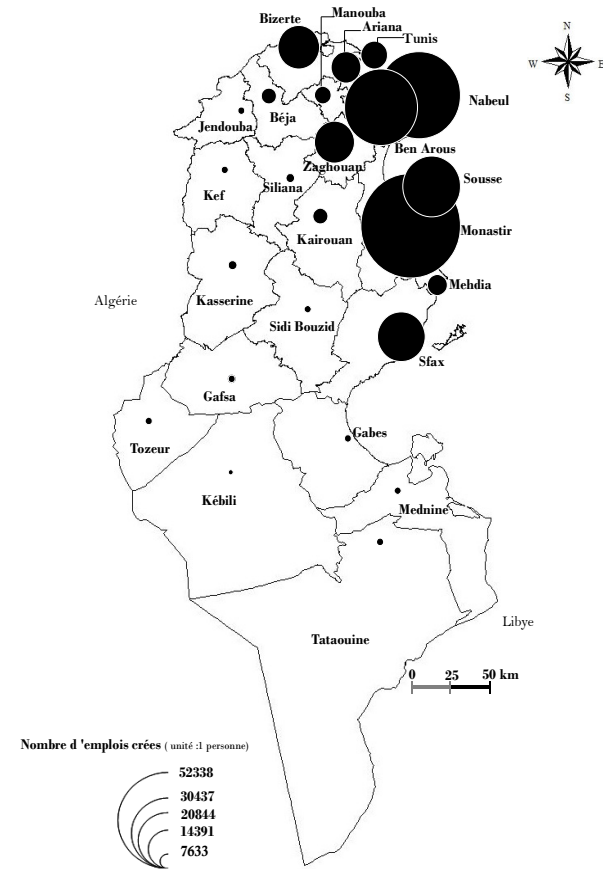
Source : APPI, 2013 : Rapports de suivi des réalisations, 1994-2013, (dépouillement personnel)

Conception : Tizaoui.H
Élaboration : Mnasri Karim



Source : API, 2013 : Rapport des suivis des réalisations 1994-2013 (dépouillement personnel)

Conception : Tizaoui.H
Élaboration : Mnasri Karim



Source : API, 2013, Rapport de suivi des réalisations, 1994-2013 (Dépouillement personnel)

Conception : Tizaoui.H
Élaboration : Mnasri Karim

Figure 28 : La Répartition géographique des projets, des investissements et des emplois industriels réalisés en Tunisie (1994-2011)

Ainsi, pour booster l'investissement industriel et économique dans la région, et faire redémarrer la dynamique industrielle, de nombreux facteurs doivent être mobilisés :

Améliorer l'état de l'infrastructure de base (zones industrielles à réhabiliter et étendre en privilégiant la concentration pour gagner en économie d'échelle, réseau routier comme l'autoroute Tunis-Kairouan-Kasserine à exécuter pour améliorer la fluidité du transport),

Dynamiser le soutien technico-administratif local et régional (structures régionales d'appui aux entreprises industrielles et de services),

Créer de nouveaux outils de financement des entreprises à l'échelle régionale, Ceci pour donner un coup de fouet au rattrapage industriel de la période du 11eme Plan (2007-2011 et suivantes), parmi les outils à créer :

Une agence Régionale de Développement économique et Social : qui sera en charge de la conception et de la planification des programmes de développement industriel et des services avec un rôle de mise en cohérence des secteurs économiques et sociaux,

Une Banque des régions comme outil de mobilisation des ressources financières nécessaires aux financements des programmes de développement économique régional, tout en assurant l'accompagnement des nouveaux investissements industriels et dans les autres secteurs d'activités. Cette banque régionale est destinée à dépasser les lourdeurs du système bancaire actuel caractérisé par une forte centralisation des décisions.

Pour faire redémarrer le secteur industriel régional, un plan d'action a été proposé et qui porte sur la mise à niveau de l'environnement technique et administratif des entreprises, sur le renforcement de leur encadrement institutionnel, et sur le développement des filières industrielles en aidant à compléter les maillons qui manquent à leurs chaînes de valeur (comme le textile et l'agroalimentaire).

La figure ci-dessous représente la répartition géographique des industries et des emplois dans les industries manufacturières à Kasserine par délégation et par régime, 2013.

Figure 29: La répartition géographique des industries manufacturières à Kasserine par délégation et par régime, 2013

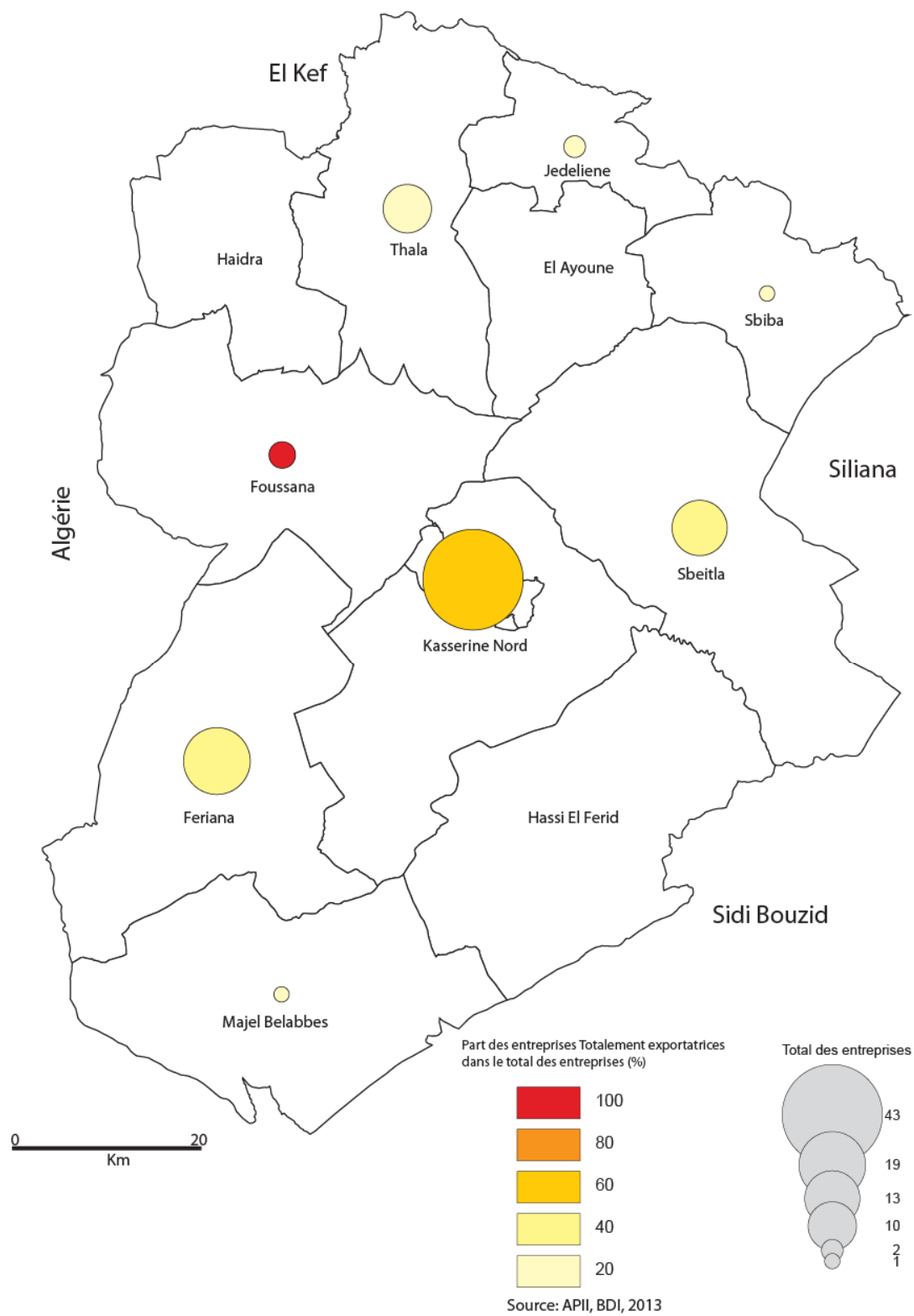
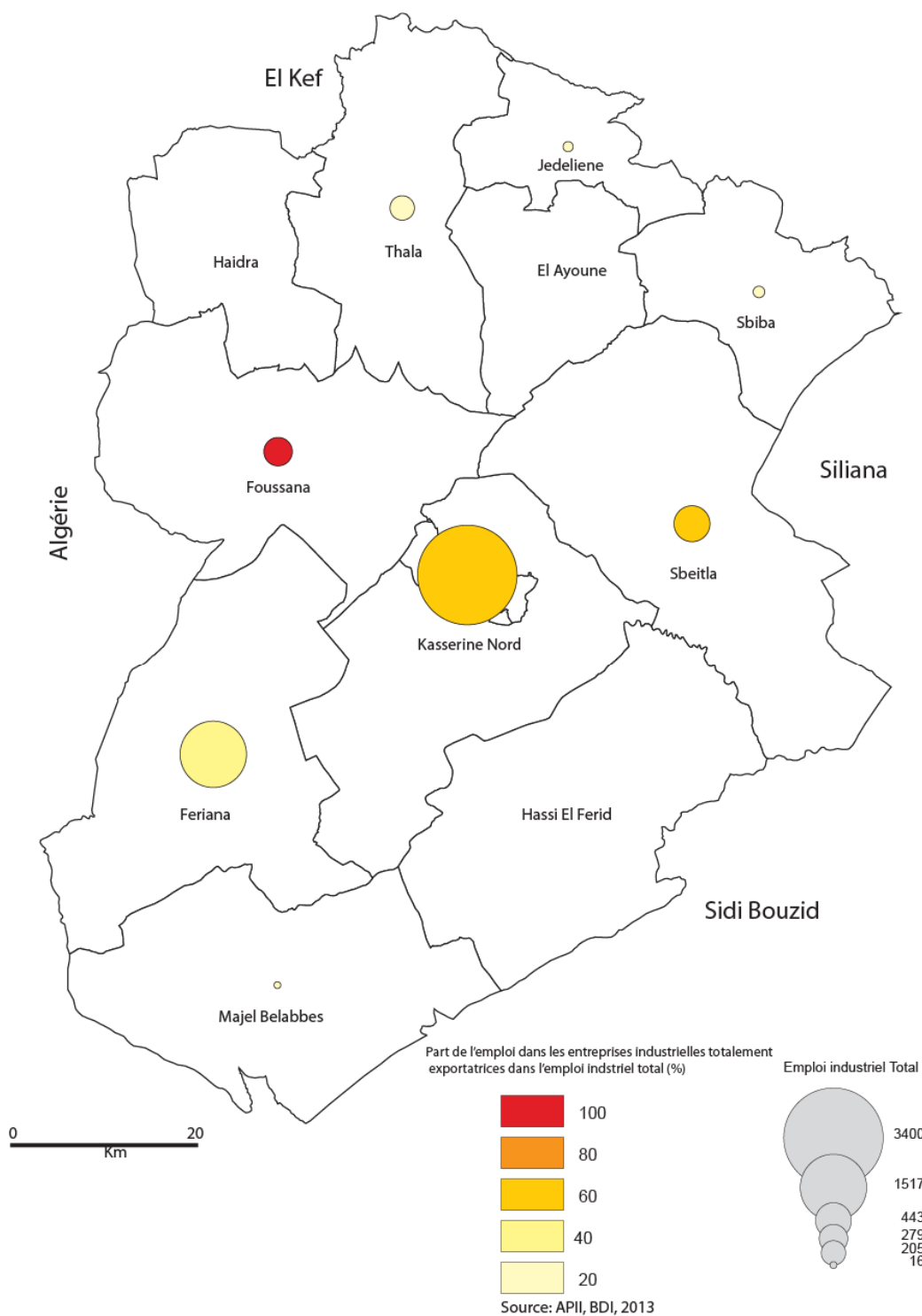


Figure 30 : La répartition géographique des emplois dans les industries manufacturières à Kasserine par délégation et par régime, 2013

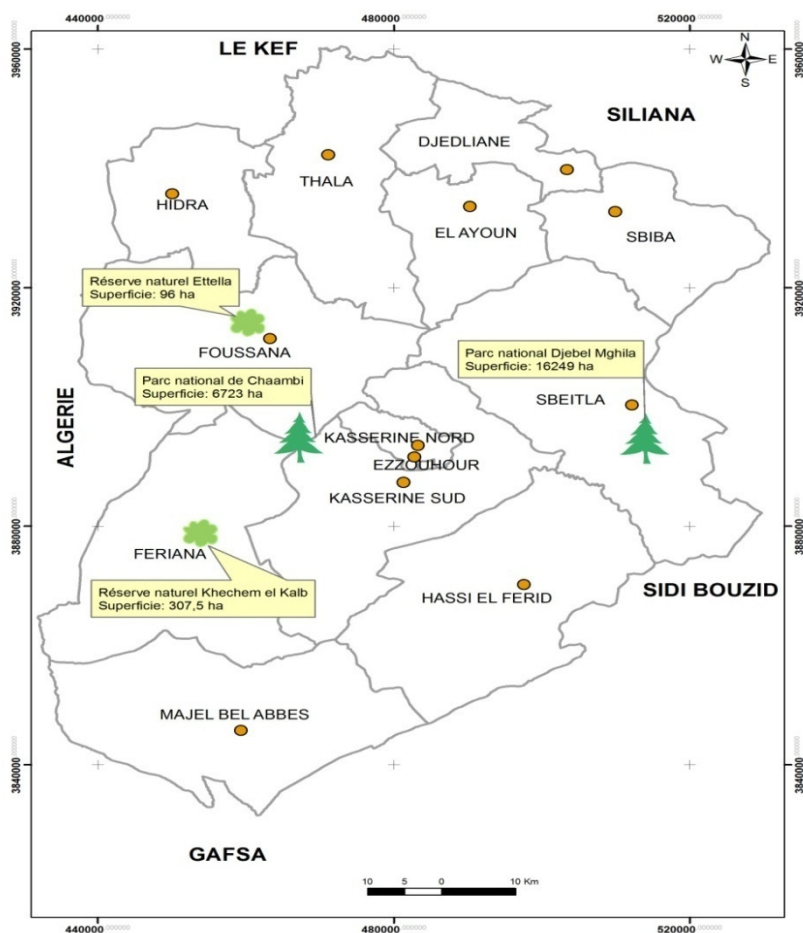


1.4.3. Le tourisme, l'artisanat et les loisirs

L'offre touristique du gouvernorat de Kasserine est faible dans les conditions de développement économique global de la région. Mais intrinsèquement, le potentiel touristique du gouvernorat de Kasserine est appréciable et se compose de :

- Un cadre naturel offrant des paysages agréables : des montagnes et forêts (Djebels Chaambi, Biréno, Semmama, Selloum, Mghila, avec 2 parcs nationaux et 2 réserves naturelles); le Parc de Chaâmbi a une importance internationale (Réserve de la biosphère de l'UNESCO), et a bénéficié d'un récent projet financé par l'AFD;

Figure 31: Carte des sites écologiques



- De nombreux sites archéologiques et monuments historiques : Sufetula à Sbeitla, Ammaedara à Haidra, Cillium à Kasserine, site de Thelepte, Hourri à Feriana, Sufes à Sbiba, Ezatli à HassiFrid, l'église de Thala, etc.
- Un secteur artisanal diversifié qui contribue à la sauvegarde du patrimoine culturel et touristique ;
- Une source thermale d'eaux chaudes dans la localité de Boulaâba (Hammam Sidi Boulâaba, situé à 10 km de Kasserine);
- Des festivals et manifestations culturelles : le mois de l'image à Sbeitla, le printemps de l'enfant à Thélepte (près de Fériana), le printemps du théâtre à Fériana, la Tente de Ali Ben Ghadhahom pour la poésie arabe à Jedeliène, la rencontre littéraire des hautes steppes à Sbeitla, le festival régional du théâtre, le printemps international à Sbeitla, le printemps des bourgeons à Sbiba, le forum des lettres à Thala, les rencontres des créations bédouines.

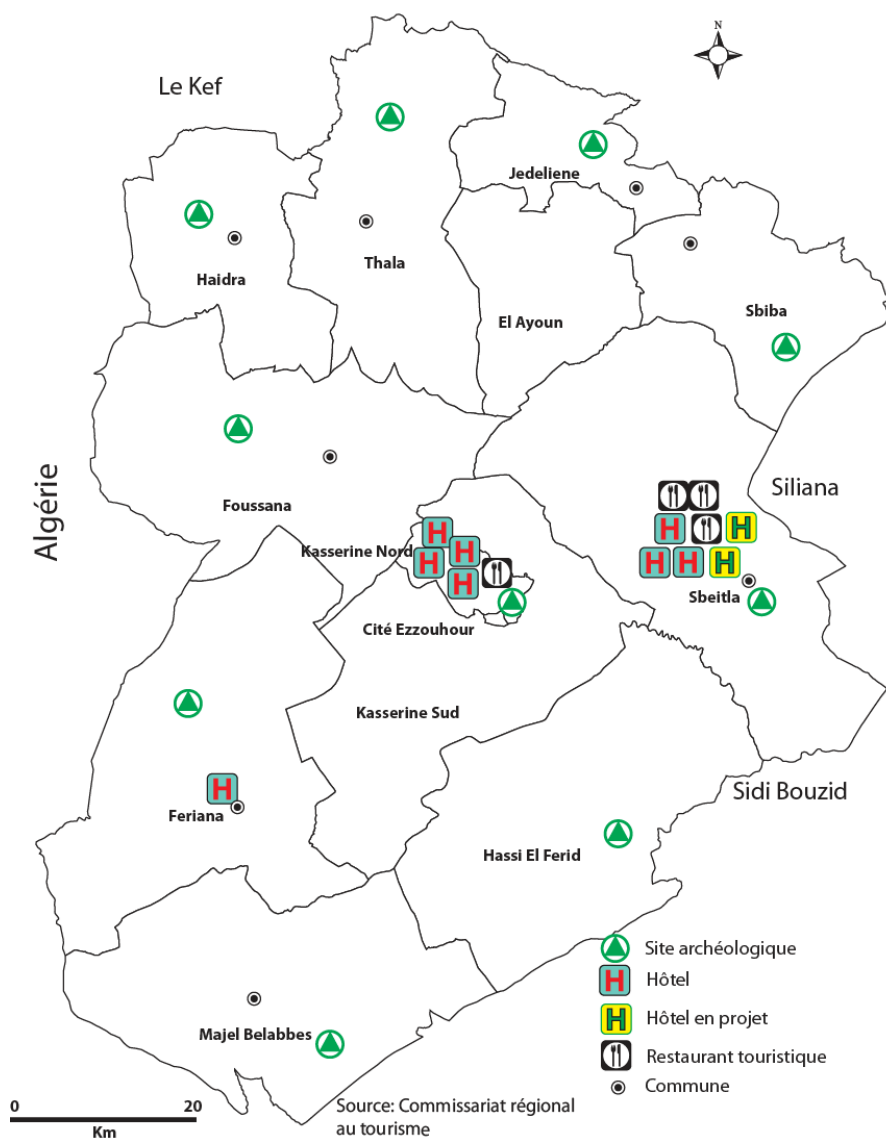
Les projets touristiques en cours de réalisation dans le gouvernorat de Kasserine sont les suivants :

Tableau 27: Projets touristiques en cours

Projets	Localisation	Coût (1000 DT)	Postes d'emplois	observations
Hôtel Besançon	Sbeitla	8500	115	Avancement des travaux : 95%
Hôtel Chaambi	Bouzueme	2240	40	Avancement des travaux : 30%
Station thalassothérapie et résidence	Boulaaba	2400	40	Avancement des travaux 60%
Extension et aménagement Hôtel Les Pins	Kasserine	2500	40	Avancement des travaux 80%
Hôtel El Boukhari	Sbeitla	2000	22	Avancement des travaux :30%
Hôtel	Sbeitla	4800	30	Mise en place du chantier des travaux

Source : ODCO, 2013 « Rapport régional du développement pour 2012 dans le gouvernorat de Kasserine », mars 2013.

Figure 32: Les équipements touristiques, 2011



1.4.4. Les services

1.4.4.1. Les services marchands

Les services marchands occupent à Kasserine, du point de vue des effectifs occupés, la seconde place après le secteur agricole. En 2009, ils occupent un peu moins du quart de la population active occupée du gouvernorat.

Tableau 28: Actifs occupés dans les services marchands

		Effectifs des emplois	Part des emplois (%)
Effectif des emplois dans les services marchands	1984	5 960	9.0%
	1994	12 196	16.9%
	2004	19 534	20.3%
	2009	22 444	22,2%

Source : « Recensements généraux de la population », INS
Et Enquête population emploi de 2009

Sur les 25 dernières années, 1984-2009, les services marchands de Kasserine sont le deuxième générateur de l'emploi après « l'Administration ». Durant cette période, cette branche a créé 16.500 emplois, soit un peu plus de 660 emplois/an. Par branches, les créations d'emplois dans les services marchands ont touché en particulier le commerce (290 par an entre 1984 et 2004 et 659 entre 2004 et 2010) et ce à la faveur de la dynamique économique de la région, d'une extension de sa population urbaine, d'une certaine amélioration du pouvoir d'achat de la population et d'une diversification des besoins de ses habitants.

Les « autres services » marchands ont constitué la deuxième branche en termes de création d'emploi (225 emplois entre 1984 et 2004 et 185 emplois entre 2004 et 2010), et ce surtout, à la faveur de la multiplication des ateliers de réparation des voitures, cycles, engins et appareils électroménagers. Les « transports et communications » ont représenté la troisième branche créatrice d'emploi (115 emplois entre 1984 et 2004 et 877 emplois entre 2004 et 2010) et ce surtout à la faveur de la libéralisation du secteur des transports et la plus grande mobilité de la population et à la diffusion et des taxiphones et des services de communication grands publics (téléphonie mobile et Internet).

Les créations d'emplois dans « l'hôtellerie et la restauration », les « banques et les assurances » sont restées modestes voire dérisoires (42 emplois par an).

Tableau 29: Créations nettes d'emplois dans les principaux services marchands

	(Moyenne annuelle 1984-2004)	
	Kasserine	Centre-Ouest
Commerce	290	1 109
Autres services marchands	225	654
Transports et communications	115	320
Hôtellerie et restauration	42	121
Banques et assurances	6	19
Ensemble	678	2 222

Source : « Recensements généraux de la population », INS

1.4.4.2. Les services non marchands : l'Administration

Avec ces 20.115 actifs occupés, en 2009, la fonction publique est le quatrième employeur dans le gouvernorat de Kasserine (20% du total des actifs des services non marchands dans le total des actifs occupés du gouvernorat).

Tableau 30: Effectifs occupés dans les services non marchands

		Effectifs des emplois	Part des emplois (%)
Effectif des emplois dans les services non marchands	1984	6 000	9.1%
	1994	11 404	15.8%
	2004	19 627	20.4%
	2009	20115	20.0%

Source : INS, RGPH, 2004 et Enquête emploi, 2009 (calculs personnels)

La branche « quadrillage de la population » (gestion administrative, polices et sécurité, etc.) accapare la grande proportion des actifs occupés dans l'Administration à Kasserine (11230 actifs, en 2011, soit 56% du total). L'enseignement public occupe la deuxième place avec 7800 emplois en 2011, soit 38% du total des actifs occupés à Kasserine ; ainsi, le gouvernorat semble avoir bénéficié de la massification de l'enseignement général et l'installation de quelques institutions universitaires (avec plus de 2058 étudiants en 2012).

1.5. Armature urbaine régionale

Composée de 10 communes, le système des villes du gouvernorat de Kasserine possède quelques spécificités analysées ci-contre sur leurs bases démographique et économique.

1.5.1. Base démographique de l'armature urbaine régionale

Entre 1975 et 2009, le volume total de la population communale du gouvernorat de Kasserine a doublé passant de 96771 habitants en 1975 à 173569 habitants en 2009 selon les estimations de l'Enquête Population et Emploi de 2009. La période 1975-1984 a été marquée par une importante promotion administrative qui a permis aux agglomérations de Jedliene, Haidra, Majel Bel Abbes et Tèlèpte d'accéder au statut communal et de renforcer ainsi le potentiel de la population urbaine du gouvernorat.

Tableau 31: Population des communes de Kasserine, 1975-2009

Ville	Pop. 1975	Pop.1984	Pop. 1994	Pop. 2004	Pop. 2009	pop 2014
FERIANA	7898	11960	20366	24198	26272	36504
FOUSSANA	1014	2173	3986	5622	5980	7716
KASSERINE	25148	47606	68258	76243	80392	84365
HADRA	*	2135	2773	3109	3074	3451
JEDLIANE	*	1813	3324	3990	4108	4352
MAJEN BELABBES	*	1600	3491	5003	5791	6480
SBEITLA	8616	12022	18285	20253	21789	23844
SBIBA	1914	3255	5240	5995	6892	6513
THALA	8789	11767	14624	13968	13107	18230
TELEPTE	*	2440	4839	5792	6164	

Source, INS, 1975-2009, INS RGPH 2014 pour 2014

L'examen de l'évolution de la croissance démographique des communes entre 1975 et 2009 montre une dynamique de transition urbaine différenciée dans le temps et dans l'espace :

- La période 1984-1994 a été marquée par une croissance démographique rapide voire « explosive » pour certains centres nouvellement promus. La commune de Majel Belabbes se caractérise par un taux de croissance particulièrement élevé qui dépasse 8%. Foussana, Jedliene et Feriana accusent des taux supérieurs à 5% alors que la ville de Kasserine croît à un rythme relativement rapide (3.7%). En revanche, les villes de Thala et de Haidra enregistrent les taux les plus bas à l'échelle régionale soit 2,2% pour Thala et 2.6 pour Haidra.

Tableau 32: Taux de croissance urbaine pour les communes du gouvernorat de Kasserine

Villes	Taux de croissance 2004-2009	Taux de croissance 1994-2004	Taux de croissance 1984-1994
FERIANA	1,65	1.74	5,46
FOUSSANA	1,24	3.5	6,25
KASSERINE	1,06	1.11	3,66
HAIDRA	-0,22	1.15	2,64
JEDLIANE	0,58	1.84	6,24
MAJEN BELABBES	2,96	3.66	8,11
SBEITLA	1,47	1.03	4,28
SBIBA	2,82	1.36	4,87
TALA	-1,26	-0.46	2,19
TELEPTE	1,25	1.81	7,08

Source : INS, 1984-1994-2004

- La période 1994-2004 marque une chute généralisée de la croissance urbaine. L'effet de la transition urbaine se fait très vite sentir au niveau de toutes les communes du gouvernorat. Partout, sauf à Majel Belabbes et Foussana, le taux de croissance urbaine descend sous le seuil de 2%. La ville de Thala, sous l'effet de l'intensification des départs migratoires, enregistre un taux négatif de l'ordre de -0.5%.
- La période 2004-2009 confirme cette lourde tendance à la baisse de la croissance urbaine avec, toutefois, une petite exception réservée à Sbeitla et Sbiba qui connaissent, au contraire, une légère augmentation de leurs taux de croissance sous l'impulsion d'un important « effet d'axe » qui bénéficie aux deux communes de la partie orientale du gouvernorat. La probabilité d'une reprise, à l'échelle locale, d'une nouvelle dynamique d'exode rurale n'est pas à exclure. En revanche, les deux villes de l'extrême Nord Ouest du gouvernorat à savoir Haidra et Thala continuent leur dégringolade démographique avec respectivement des taux négatifs de l'ordre de -0.2% et -1.3%.

En somme, la dynamique de la croissance des villes du gouvernorat aurait été marquée par l'ampleur de la transition urbaine qui est à la fois démographique et spatiale. Démographique avec la chute de la fécondité et la croissance naturelle et l'intensification des départs migratoires, spatiale, avec le rôle des dynamiques économiques locales dans l'impulsion de la croissance démographique des villes en concourant à améliorer l'attractivité des centres urbains à l'échelle locale et régionale.

L'examen de l'évolution de la croissance démographique des communes entre 1975 et 2009 montre une dynamique de transition urbaine différenciée dans le temps et dans l'espace :

- La période 1984-1994 a été marquée par une croissance démographique rapide voire « explosive » pour certains centres nouvellement promus. La commune de Majel Belabbes se caractérise par un taux de croissance particulièrement élevé qui dépasse 8%. Foussana, Jedliene et Feriana accusent des taux supérieurs à 5% alors que la ville de Kasserine croit à un rythme relativement rapide (3.7%). En revanche, les villes de Thala et de Haidra enregistrent les taux les plus bas à l'échelle régionale soit 2,2% pour Thala et 2.6 pour Haidra.

Tableau 33: Taux de croissance urbaine pour les communes du gouvernorat de Kasserine

Villes	Taux de croissance 2004-2009	Taux de croissance 1994-2004	Taux de croissance 1984-1994
FERIANA	1,65	1.74	5,46
FOUSSANA	1,24	3.5	6,25
KASSERINE	1,06	1.11	3,66
HIDRA	-0,22	1.15	2,64
JEDLIANE	0,58	1.84	6,24
MAJEN BELABBES	2,96	3.66	8,11
SBEITLA	1,47	1.03	4,28
SBIBA	2,82	1.36	4,87
TALA	-1,26	-0.46	2,19
TELEPTE	1,25	1.81	7,08

Source : INS, 1984-1994-2004

- La période 1994-2004 marque une chute généralisée de la croissance urbaine. L'effet de la transition urbaine se fait très vite sentir au niveau de toutes les communes du gouvernorat. Partout, sauf à Majel Belabbes et Foussana, le taux de croissance urbaine descend sous le seuil de 2%. La ville de Thala, sous l'effet de l'intensification des départs migratoires, enregistre un taux négatif de l'ordre de -0.5%.
- La période 2004-2009 confirme cette lourde tendance à la baisse de la croissance urbaine avec, toutefois, une petite exception réservée à Sbeitla et Sbiba qui connaissent, au contraire, une légère augmentation de leurs taux de croissance sous l'impulsion d'un important « effet d'axe » qui bénéficie aux deux communes de la partie orientale du gouvernorat. La probabilité d'une reprise, à l'échelle locale, d'une nouvelle dynamique d'exode rurale n'est pas à exclure. En revanche, les deux villes de l'extrême Nord Ouest du gouvernorat à savoir Haidra et Thala continuent leur dégringolade démographique avec respectivement des taux négatifs de l'ordre de -0.2% et -1.3%.

En somme, la dynamique de la croissance des villes du gouvernorat aurait été marquée par l'ampleur de la transition urbaine qui est à la fois démographique et spatiale. Démographique avec la chute de la fécondité et la croissance naturelle et l'intensification des départs migratoires, spatiale, avec le rôle des dynamiques économiques locales dans l'impulsion de la croissance démographique des villes en concourant à améliorer l'attractivité des centres urbains à l'échelle locale et régionale.

Figure 33: Taux de croissance urbaine 1984 – 1994

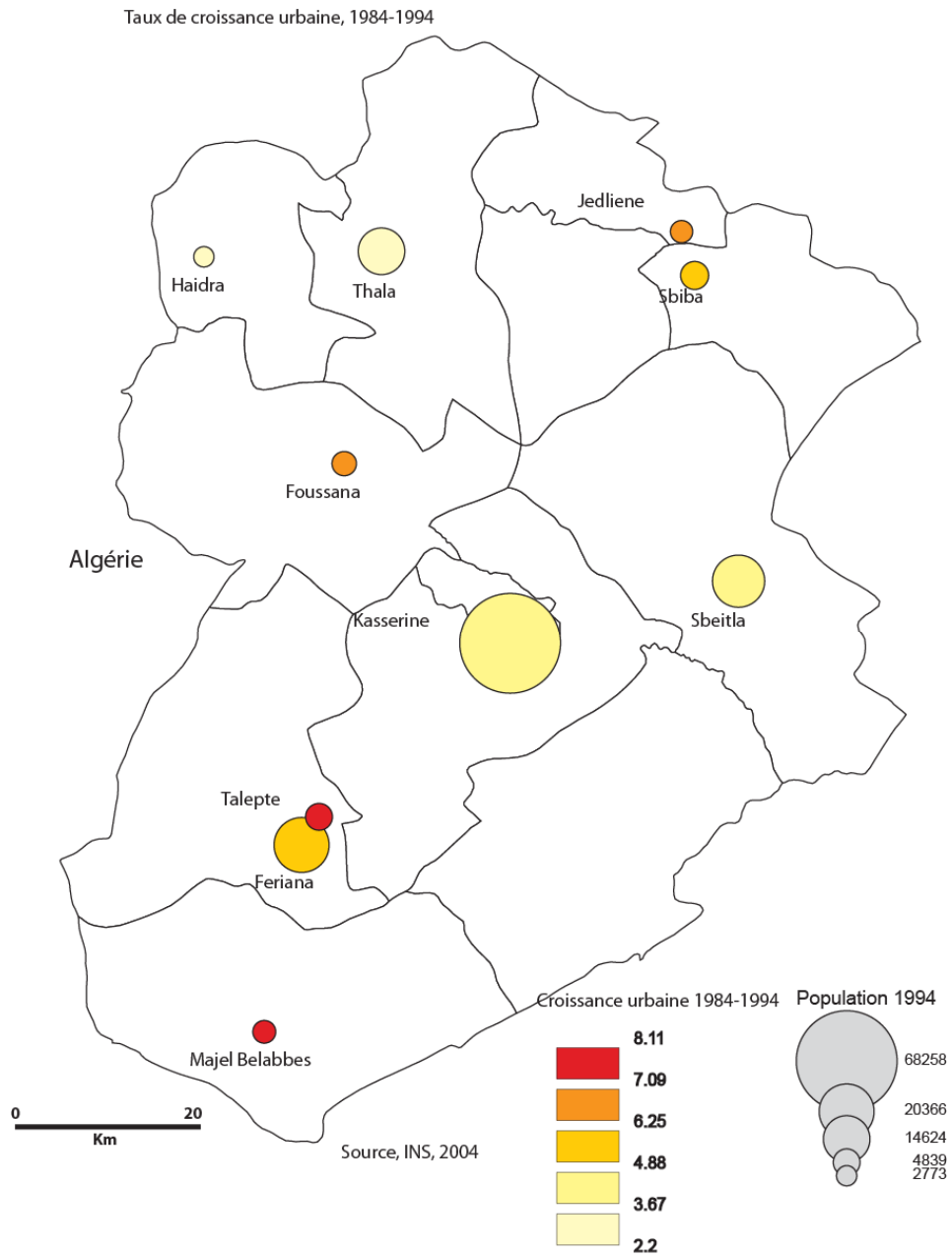


Figure 34: Taux de croissance urbaine 1994 - 2004

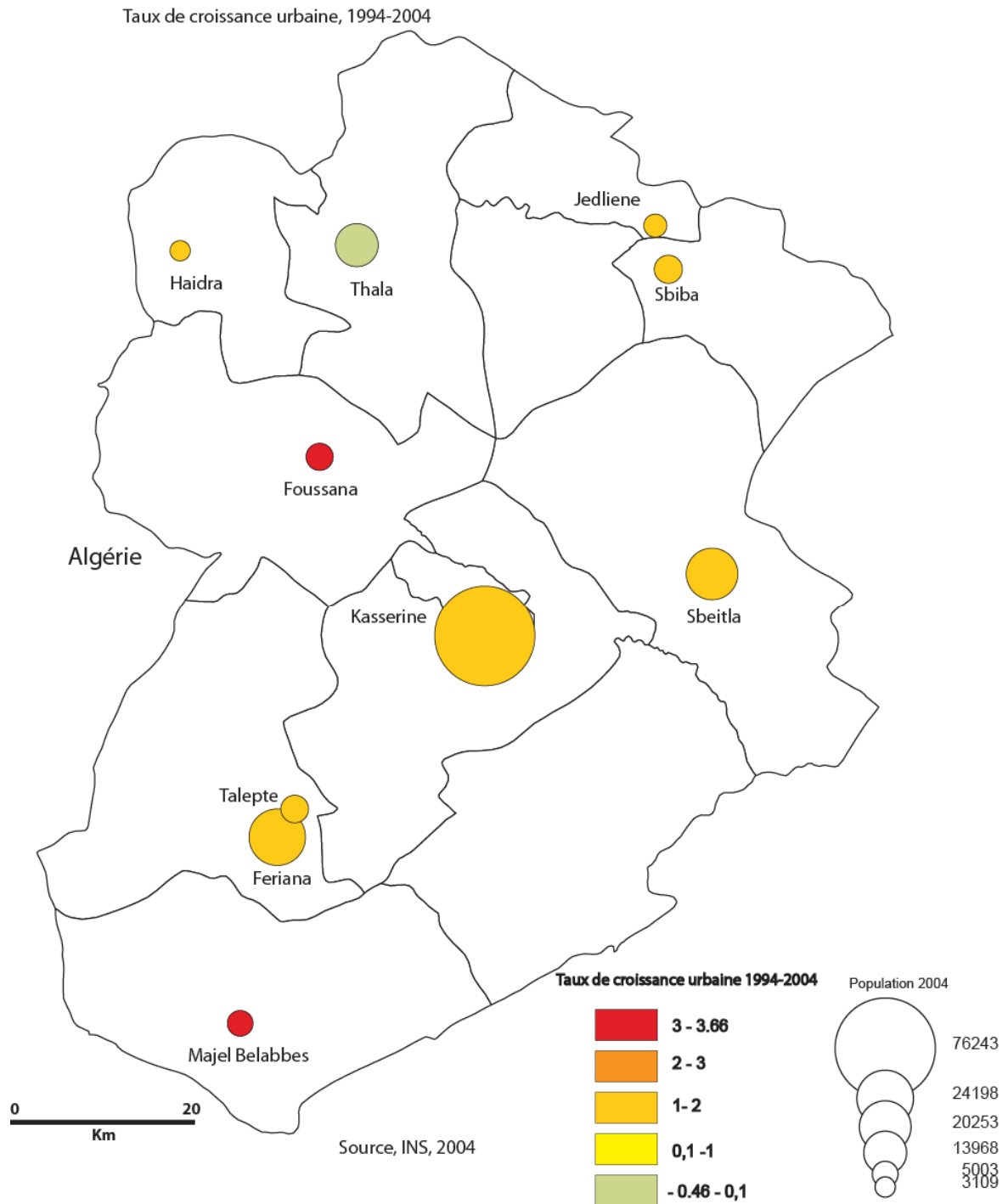
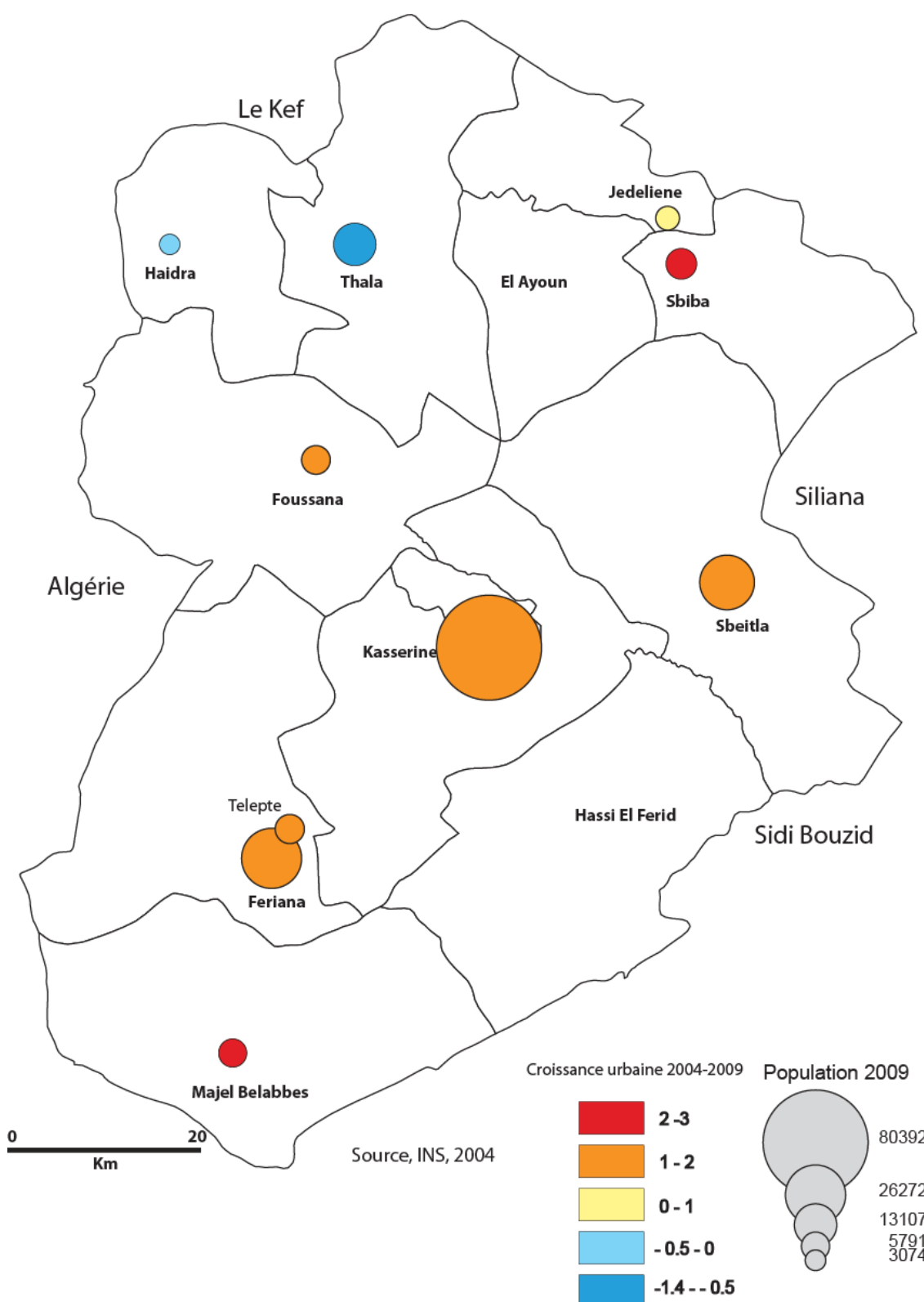


Figure 35: Taux de croissance urbaine 2004 – 2009



Source : INS, 2009

1.5.1.1. L'importance démographique de la ville de Kasserine

Comptant 25148 habitants en 1975, la ville de Kasserine a presque doublé sa population en 1984 en atteignant une masse de 47606 habitants. Durant la période suivante (1984-2009), la population totale de la ville est passée de 68258 habitants en 1994 à 80392 habitants en 2009. Ainsi, sur une période de trente ans, la ville a vu sa population se multiplier par trois.

Deux indicateurs importants permettent de mesurer la place de la ville de Kasserine dans le système urbain régional du gouvernorat de Kasserine : l'évolution de la part de la population et dans le total de la population du gouvernorat et dans la population totale communale. En ce qui concerne la part de la ville de Kasserine dans le total de la population du gouvernorat, la tendance générale depuis 1984 montre un léger renforcement du poids de la ville dans la population totale passant de 16,0% en 1984 à 18,8% en 2009. En revanche, la part de la ville dans le total de la population communale s'est réduit passant de 49,2% en 1984 à 46,3% en 2009. La transition urbaine dans le gouvernorat aurait profité, passablement, aux autres villes du gouvernorat récemment promues.

1.5.1.2. Les villes de plus de 20000 habitants

Il s'agit des deux villes de Feriana et de Sbeitla peuplées respectivement de 26272 et de 21789 habitants. Leur part dans la population communale du gouvernorat est de 27,6% en 2009. Elle était de 27,0% en 2004 et seulement de 24,8% en 1984. Leur place dans le système urbain s'est remarquablement renforcée profitant d'une croissance démographique assez soutenue. La ville de Feriana possède un potentiel démographique encore plus important si on compte Thelepte qui se situe dans le voisinage direct de Feriana.

1.5.1.3. Les villes entre 10000 et 20000 habitants

Cette strate comprend une seule ville qui est la commune de Thala. Avec ses 13107 habitants en 2009 Thala connaît plutôt un recul démographique qui ne cesse de s'intensifier alors qu'à la veille de l'Indépendance, cette ville était la première ville de la région.

1.5.1.4. Les villes entre 5000 et 10000 habitants

Il s'agit de 4 villes : Foussana, Majel Bel Abbes, Sbiba et Telepte qui totalisent en 2009 quelques 24827 habitants soit 14,3% de la population communale totale du gouvernorat. En 1994, seule la commune de Sbiba faisait partie de cette strate, alors qu'en 1984 aucune ville du gouvernorat ne faisait partie de cette catégorie (5000 – 10000 habitants). Le renforcement du nombre des communes de cette strate illustre bien le résultat de la dynamique de la transition urbaine. Ainsi, l'effet de la promotion administrative de ces centres se traduit spatialement par une massification de leurs tailles démographiques. Les deux communes de Sbiba et de Télépte bénéficient spécifiquement d'une importante impulsion due à l'effet de binôme qui associe Sbiba à Jedliene et Télépte à Feriana.

1.5.1.5. Les agglomérations de moins de 5 000 habitants

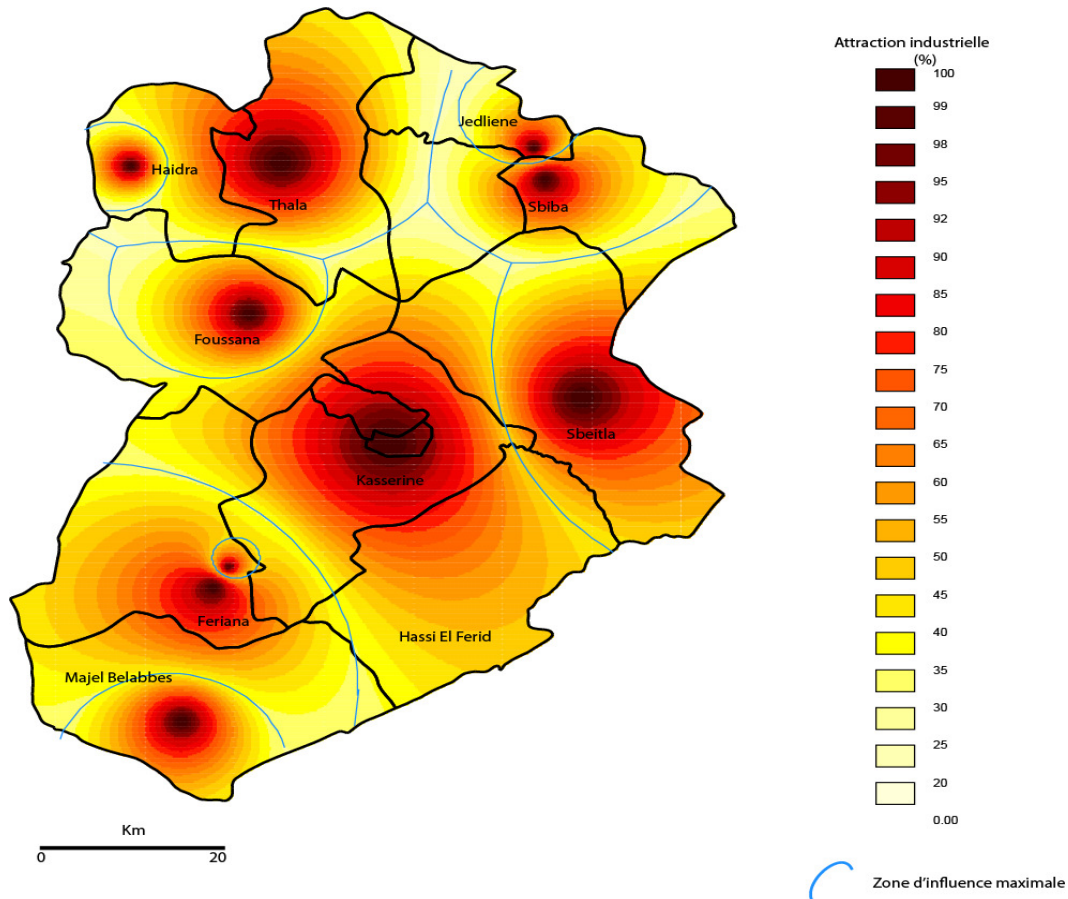
Deux communes seulement, font partie de cette strate. Jedliene (4108 habitants en 2009) et Haidra (3074 habitants en 2009) restent plutôt d'une taille démographique modeste. Haidra se remarque en particulier par un affaissement de sa taille en raison d'un solde migratoire négatif et d'une croissance carrément négative.

Sous le seuil de 2000 habitants, plusieurs centres locaux sont à signaler. El Ayoun et Hassi El Ferid pourtant sièges de chef-lieu de délégation n'ont pas accédé encore au statut communal. D'autres groupements ruraux importants sont à mentionner : Bouzguem, Bouchebka, Echraïâ, Bouderiass, Khmouda, Errakhmet, Edechra et Sidi Shil sont des éléments importants dans le système de peuplement local assurant pour la plupart la fonction de Souk hebdomadaire.

1.5.2. Bases économiques de l'armature urbaine du gouvernorat

Plus de la moitié des entreprises et de l'emploi industriel est concentrée dans un bassin d'emploi polarisé par la ville de Kasserine. Elle constitue le plus grand et le plus étendu bassin d'emploi dans la région des Hautes Steppes. Son aire d'attraction et de rayonnement couvre la moitié de la superficie du gouvernorat (Plus de 40 entreprises industrielles et plus de 3500 salariés sur un total de 92 firmes industrielles et environ 6 000 salariés). Ce bassin couvre les trois délégations de Kasserine-ville mais déborde sur les délégations de Sbeitla à l'Est de Hassi El Frid et de Fériana au Sud et de Foussana au Nord. Le bassin d'emploi de Kasserine, couplé à un grand bassin urbain, est le plus important du gouvernorat. En outre, dans une perspective d'un développement industriel soutenu, avéré depuis le début des années 2005, la ville de Kasserine serait renforcée dans son rôle de locomotive de l'armature urbaine du gouvernorat mais aussi de toute la région Ouest du Centre : elle peut jouer le rôle de relais de Kairouan vers les Sud-Ouest et surtout vers Gafsa et son bassin minier. Le reste des bassins d'emplois sont organisés dans le Kasserinois en une configuration centre/périphérie. En effet, sur une distance de moins de 40 km de rayon autour de Kasserine-ville, un arc de centres urbain, à petits bassins d'emplois industriels s'étend de Sbeitla, Foussana, Sbiba, Fériana-Télèpte et Majel belabess. Ces villes, excepté Fériana, accueillent un nombre très limité d'entreprises et de salariés dans l'industrie. Mais en dynamique, elles sont élues pour un développement industriel important, si bien sur, les conditions sont réunies. Mais elles restent toutefois des bourgs agricoles et de services publics de base. Dans une perspective de diffusion, à partir de Kasserine, surtout dans les industrie manufacturières fortement employantes, la confection et l'électronique par exemple, des activités industrielles vers les villes les plus proches, Hassi el Frid, Siba-Jedlienne, Foussana, Thala et Haidra, la ville de Kasserine émergera en pôle de industriel régional et se placera comme le moteur de développement et de promotion de la première couronne de villes éloignées de 20 à 30 km et située sur les axes de transport structurants la RN13 et la RN17, la RN15 et la RR71. (Carte des Zones d'attraction des emplois industriels).

Figure 36: Emplois industriels et attraction de l'espace dans le gouvernorat de Kasserine



Source : API, 2009

1.5.3. Organisation fonctionnelle des Villes du gouvernorat

L'élaboration d'une hiérarchie urbaine régionale prend en compte le poids démographique des villes, les équipements privés et publics et les aspects de la polarisation urbaine dégagée selon le poids de chaque centre urbain au niveau de l'emploi dans quelques secteurs importants (Emploi industriel, emploi dans le commerce, emploi dans l'administration et l'éducation...).

En se référant au rang des agglomérations urbaines de plus de 2000 habitants quelques éléments saillants de l'organisation hiérarchique et fonctionnelle des villes du gouvernorat peuvent être dégagés :

- **La ville de Kasserine** se dégage nettement des autres niveaux hiérarchiques inférieurs tant par sa taille démographique (80392 habitants en 2009 et 84365 habitants en 2014) que par l'importance relative de ses équipements (3667 points). Elle se démarque donc, tant par ses fonctions de chefs-lieux de gouvernorat que par ce qui a été induit comme activités économiques par cette fonction (industries et services privés). Son statut de **Centre régional** lui permet de jouer un rôle au niveau de l'ensemble du Centre-Ouest et au niveau de la liaison entre le Nord-Ouest et le Sud-Ouest si ses potentialités sont renforcées, surtout par les acteurs privés.
- La deuxième catégorie est celles des **centres régionaux de 2^e ordre**. Elle est représentée par les trois communes suivantes : Sbeitla, Feriana et Thala. En réalité la ville de Sbeitla n'arrive pas à se démarquer de la commune de Feriana, par contre elle creuse un écart conséquent avec Thala. Son ancien rôle de siège du gouvernorat l'a doté de certains équipements importants qui ont renforcé son rôle local et régional. Fonctionnellement, ces trois agglomérations représentent de véritables **relais locaux** du chef-lieu du gouvernorat. Elles seront appelées dans l'avenir à soutenir davantage la capitale du gouvernorat dans les efforts de desserrement et de développement des périphéries frontalières défavorisées situées sur les marges.
- **Les centres locaux** sont au nombre de six et sont des chefs-lieux de délégation et de communes. Il s'agit de Sbiba, Jedliene, Foussana, Telepte, Haidra et Majel Belabbes. Ces villes pourront jouer des rôles de soutien aux trois centres régionaux secondaires qui leurs sont proches (Thala, Sbeitla et Feriana) et ce, malgré leur situation sur les marges du gouvernorat. Parmi ces centres, Sbiba se trouve dans la partie nord-est du gouvernorat et la plus éloignée de tout centre urbain important, y compris ceux des gouvernorats voisins (Siliiana, Kairouan et El Kef). Par le développement de ses potentialités économiques émergentes, elle pourrait jouer un rôle structurant plus important pour les territoires périphériques surtout dans une association avec Jedliene.
- **Les centres ruraux** sont au nombre de 10 et constituent le niveau inférieur de l'armature. Ils sont défavorisés tant par la faiblesse de leurs potentiels démographiques (la plus peuplée étant Hassi El Ferid dont la population est estimé en 2007 à 3 900 habitants) que par la déficience de leurs équipements et ressources économiques. Certains d'entre eux ne sont pas érigés en commune malgré leur statut de chef-lieu de délégation (El Ayoun, HassiFerid). **Il est vivement recommandé de les promouvoir au rang de communes et de renforcer leurs potentialités d'encadrement au-delà du simple appareil administratif.**

Figure 37: Villes et attraction commerciale dans le gouvernorat de Kasserine

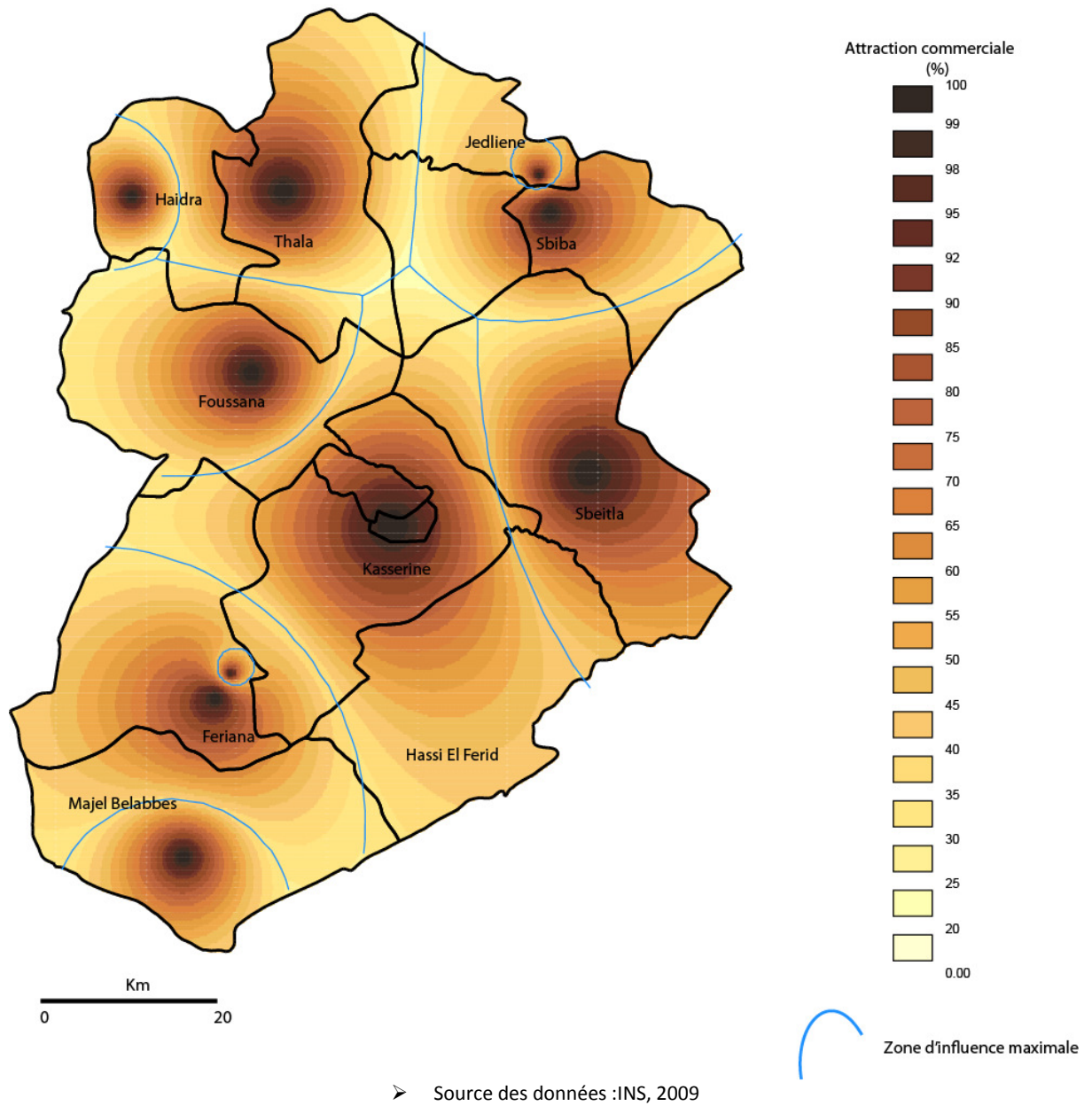
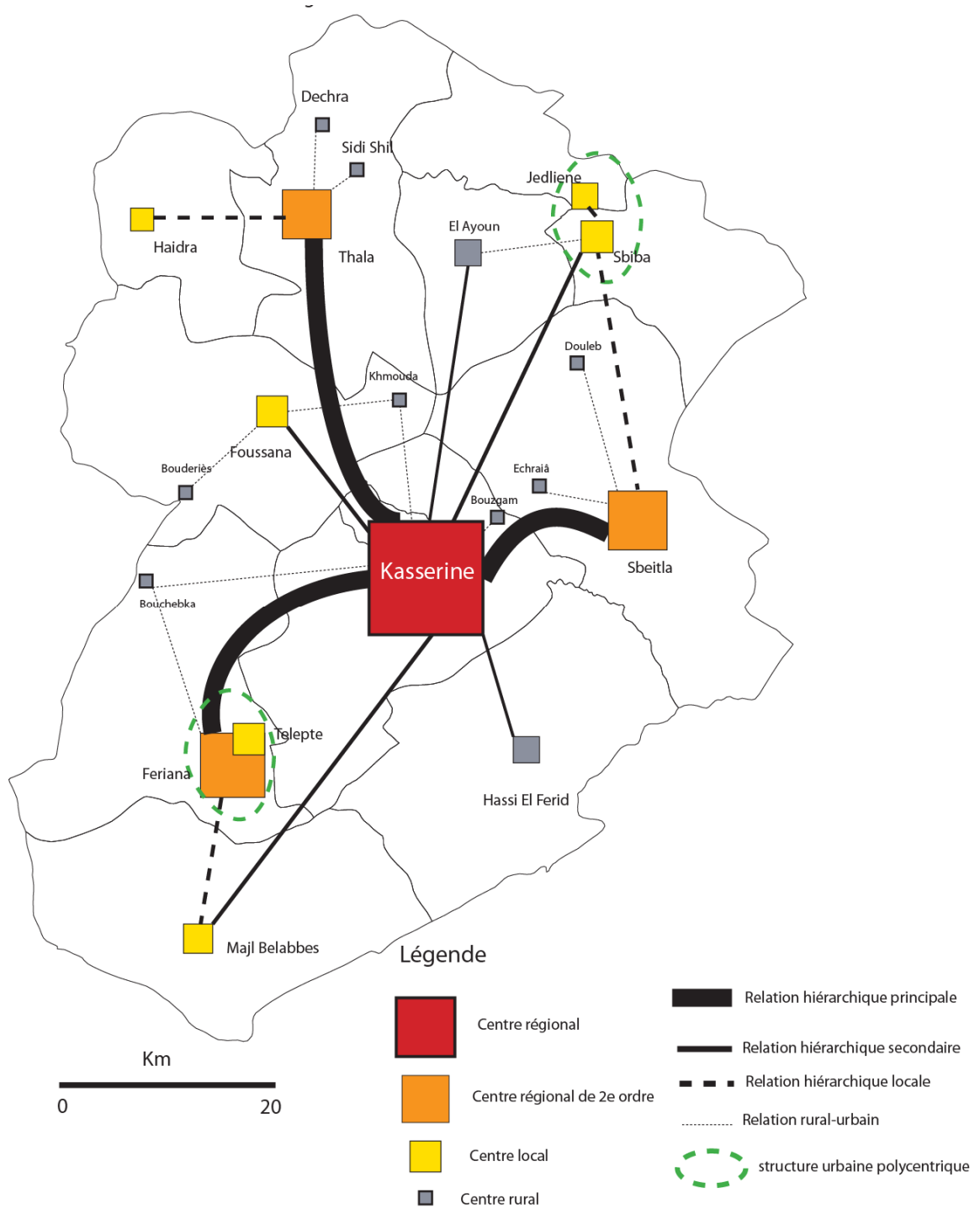


Figure 38: Armature urbaine du gouvernorat de Kasserine



Source :INS et ODCO 2009

1.6. Environnement, espace naturel et patrimoine

L'espace naturel est exploité par les populations pour des usages agricoles en vue de produire des biens de consommation (productions végétales et produits d'élevage) selon des modes imposés par les conditions sociales et économiques déterminées. La région est passée d'un modèle agropastoral, peu destructeur du milieu, à un modèle d'agriculture moderne, intensive, et peu protecteur des ressources naturelles. La région arrive à la croisée des chemins où il faut réviser les formes d'exploitation des ressources naturelles pour préserver leur durabilité ou continuer sur le rythme actuel au risque d'aller vers des points de non retour.

1.6.1. Les ressources en sols et en eaux

L'utilisation agricole des terres a obéi à la logique des besoins de la population rurale sédentarisée. Celle-ci a occupé l'espace naturel, l'a exploité pour produire dans la logique du marché sous l'effet des politiques publiques (incitations à investir dans le développement de l'arboriculture pour soutenir l'effort d'exportation, de l'huile d'olive en particulier, mais aussi aide publique au développement de l'irrigation sous la pression de la demande sociale (population des villes) de légumes frais dans les grandes villes en croissance). Le développement des céréales a aussi obéi aux incitations des pouvoirs publics par les prix à la production offerts aux céréales pour réduire les importations. L'extension d'une céréaliculture « incertaine » dans certaines zones à terres pauvres a été diligentée par les autorités régionales sous la pression des pouvoirs publics poussant les limites de cette culture jusqu'à des zones marginales. Un indicateur de cette « frénésie de la céréaliculture dans la région de la Tunisie centrale est représenté par l'importance des superficies céréalières non moissonnées car n'étant pas arrivées à maturité à cause de la sécheresse récurrente : la superficie céréalière moissonnée est très souvent très inférieure à la superficie ensemencée en début de campagne.

D'autre part, le développement de l'irrigation n'a pas encore atteint ses limites dans ce gouvernorat puisqu'on continue à créer de nouveaux périmètres irrigués dans le gouvernorat de Kasserine. Les rapports annuels du CRDA en font état. D'ailleurs, le programme d'investissements publics prévus dans le cadre de la loi n° 2010-58 du 17 décembre 2010 portant loi de finances pour l'année 2011, a porté sur la création de 13 nouveaux périmètres irrigués, ce qui atteste de la disponibilité de ressources en eau pour les créer.

De même, le développement de l'arboriculture se poursuit avec de nouvelles plantations réalisées chaque année, et l'extension des cultures annuelles qui se fait toujours aux dépens des terres de parcours naturels dont l'espace est systématiquement grignoté. Parallèlement à cela les troupeaux n'ont pas régressé loin s'en faut, en raison de la forte demande en viandes rouges et en lait et dérivés. Les ressources en sols sont exposées à certaines formes de dégradation : dont l'érosion hydrique, active en zones de pentes, et l'érosion éolienne dans les zones du Sud du gouvernorat (Majel Bel Abbès, Hassi El Frid).

Comme les ressources en eau de Kasserine (souterraine en particulier, et de surface) sont de bonne qualité avec un RS < 2 g/l, la salinisation des terres sous irrigation ne constitue pas un risque.

Dans certains périmètres irrigués, seule la salinisation primaire constitue un risque. En effet, la salinisation primaire issue de la roche-mère a lieu dans les périmètres irrigués situés à la lisière des zones de relief (salinisation de surface et profonde) : c'est le cas de certains périmètres irrigués de Foussana, de Kasserine Sud, de Kasserine (ici en plus de l'hydromorphie, pour cause de mauvaise gestion de l'irrigation).

Le gouvernorat de Kasserine dispose de ressources résiduelles mobilisables tant en eaux de surface qu'en eaux souterraines. Pour les eaux de surface deux sites de barrages existent (à Khanguet El Jazia (40 Mm³) et à Khanguet Sgalasse (20 Mm³)) dont l'un est à l'étude, et il reste encore à valoriser les possibilités de création d'ouvrages de CES utiles à la fois pour la mobilisation de petits volumes d'eau et la protection des bassins versants contre l'érosion. Pour les eaux souterraines, on note l'existence de 17 nappes profondes ayant une balance positive avec une différence positive de 30,1 Mm³ entre l'exploitation et les ressources disponibles

1.6.2. Les ressources végétales et leur dégradation, les projets de conservation et de développement

Les ressources végétales naturelles couvrent 413036 ha et se composent de 179511 ha de formations forestières, de 146144 ha de nappes alfatières et de 87081 ha de parcours naturels⁽¹⁴⁾. Les ressources forestières sont localisées dans la partie Nord et les ressources alfatières dans la partie sud du Gouvernorat.

Ces ressources subissent une dégradation continue même si leurs superficies sont préservées tant bien que mal. La principale forme de dégradation de ces ressources est représentée par le surpâturage.

Les forêts sont soumises à plusieurs formes de dégradation : défrichement et surpâturage. En effet selon le 1^{er} inventaire forestier de 1994 le taux de perte des zones forestières est estimé entre 0,1 et 1% par an selon l'importance de la population forestière et riveraine et de leur cheptel. La population forestière qui vit dans et à la lisière des forêts de Kasserine est estimée entre 70 000 habitants (en 2000) et 80 000 habitants actuellement (2013)⁽¹⁵⁾, et leur cheptel entre 70 000 à 100 000 têtes ovines vivant en forêt.

Les services forestiers estiment à 30 000 ha les reboisements réalisés entre 1962 et 2012. Il a été réalisé près de 15000 ha de régénération assistée par plantation (avec plants) et semis direct sur de petites superficies. La dent du bétail pâturant empêche la régénération naturelle des forêts.

On estime par ailleurs qu'il reste 15000 ha qu'il est possible de reboiser : constitués des terrains privés de l'Etat, des terrains domaniaux (OTD, superficie non exploitées et composées de terres marginales d'environ 2600 ha), de terrains de plantations pastorales sur terres collectives qui sont surexploitées et dégradées, et des plantations pastorales dégradées localisées dans les zones forestières sur environ 1000 ha.

1.6.3. L'environnement urbain et les problèmes de pollution

La pollution du milieu urbain dans le gouvernorat de Kasserine peut provenir de plusieurs sources : industrielles (SNCPA, SOTACIB, etc.), des rejets des déchets ménagers, des rejets des eaux usées dans le milieu récepteur, etc.

1.6.3.1. La pollution de sources industrielles

Actuellement, l'une des principales sources de pollution du milieu récepteur est l'usine SNCPA qui rejette ses eaux usées dans l'oued mitoyen (Oued Andalou) qui traverse la ville du Nord au Sud. Ces rejets d'eaux usées contiennent des déchets industriels dangereux pour la santé humaine (des habitants des quartiers voisins), celle des animaux (cheptel de l'élevage périurbain) et pour celle des vergers et périmètres irrigués où les eaux de l'oued s'épandent en particulier en temps de crues.

Cette même usine libère des fumées toxiques qui provoquent de nombreuses affections chez les habitants des quartiers voisins de l'usine.

Notons que pour ce qui est de la SNCPA, le projet « Dépollution des sites contaminés par le mercure émis par l'ancien procédé de l'usine papetière (SNCPA) dans la région de Kasserine⁽¹⁶⁾ » d'un coût estimé à 35 millions de \$US est programmé (études achevées et le démarrage de l'exécution est prévu pour 2013).

1.6.3.2. La pollution issue des déchets ménagers

L'autre source de pollution est aussi urbaine : le rejet des déchets solides dans des décharges sauvages (non contrôlées). L'ANGED a programmé la création d'une décharge contrôlée d'une capacité de 60000 tonnes avec 7 centres de transfert au profit de 10 communes du gouvernorat de Kasserine

¹⁴) source : DGF, 2010 « Inventaire des forêts par télédétection : résultats du deuxième inventaire forestier et pastoral national » 2010, DGF.

¹⁵) source : entretien avec les responsables de l'Arrondissement Forêts de Kasserine (octobre 2013).

¹⁶) Source : Forum International sur le financement des projets de développement de la Tunisie nouvelle, 2012.

(¹⁷).Par ailleurs l'ANGED a programmé de fermer 9 décharges anarchiques à Kasserine (projet non encore effectué).

1.6.3.3. Pollution issue des rejets des eaux usées

Les deux municipalités de Kasserine et de Sbeitla qui disposent chacune d'une STEP. Celle de Kasserine traite 5,475 Mm³/an et celle de Sbeitla traite 1,413 Mm³/an en 2012 (18).

D'autre part, sept délégations sont branchées au réseau d'assainissement municipal (allant de 20% à 80% des logements branchés). Ces eaux usées collectées et non traitées sont rejetées dans le milieu naturel (oueds principalement), ce qui porte le risque de polluer les nappes.

On note que 3 délégations ne disposent pas de réseau d'assainissement (Hassi El Frid, El Ayoun, et Haidra) et leurs eaux usées sont directement jetées dans le milieu naturel, avec le double risque de pollution pour la population riveraine des oueds récepteurs des rejets et des nappes.

En somme, le niveau de protection de l'environnement urbain dans le gouvernorat de Kasserine est insuffisant à l'état actuel des choses (pollution industrielle, pollution organique due aux déchets ménagers, assainissement), mais on note la programmation de nombreux projets promus par l'AnGED pour la gestion des déchets ménagers, l'ONAS pour l'assainissement et le Ministère de l'Environnement pour la réhabilitation environnementale de la SNCPA.

L'évolution de la situation du gouvernorat de Kasserine sur les 30 dernières années dégage les observations suivantes :

- **Au plan démographique** : une chute de la fécondité et accroissement des tranches d'âge supérieur à 14 ans impliquant une forte pression sur l'emploi, et une mobilité spatiale de la population induisant une croissance urbaine des villes,
- **Au plan agricole** : l'exploitation des ressources naturelles touche à la saturation (en termes quantitatifs) et implique la nécessité d'une stratégie de protection de ces ressources naturelles et une valorisation plus rationnelle. Elle implique la mise en œuvre de nouvelles politiques publiques en matière d'accompagnement du développement agricole (en incitant à la réduction de l'émiettement de la propriété foncières des exploitations agricoles pour ne pas aller au-delà des seuils de viabilité économique). Elle implique aussi de protéger les ressources naturelles (par des programmes de CES plus adaptés, protection des zones de parcours par diverses mesures y compris une nouvelle politique de distribution et de subvention à l'alimentation animale pour préserver les troupeaux).
- **Au plan industriel** : l'industrie régionale est naissante, encore peu dynamique, insuffisamment structurée en filières. Son environnement technico-administratif et institutionnel est constitué d'un appareil très lourd et non habilité à prendre des décisions rapides selon les besoins du secteur en raison du caractère très centralisé des processus de prise de décision. Il sera nécessaire aussi, de réhabiliter les différents réseaux d'infrastructures de base et de les étendre pour répondre au besoin de fluidité des échanges intra et inter-régionaux. D'autre part, le secteur industriel peut être boosté par une mobilisation de nouveaux outils d'aide au développement (comme une agence régionale de développement économique et social, et une banque régionale pour le financement des investissements nouveaux et existants).
- **Au plan urbain** : la macrocéphalie de la ville de Kasserine nécessite la promotion des villes périphériques du chef-lieu du gouvernorat. Pour en faire une véritable capitale régionale il est nécessaire d'améliorer sa connectivité avec le littoral Nord et Centre, avec les régions et villes environnantes (Le Kef, Jendouba, Gafsa, etc..) y compris avec l'Algérie voisine, en créant une meilleure capacité d'accueil, en mettant en œuvre une nouvelle politique des échanges avec l'Algérie.

¹⁷) Source : ANGED in <http://www.anged.nat.tn>, consultée en novembre 2013.

¹⁸) Source : ODCO, 2013 « Le gouvernorat de Kasserine en chiffres 2012 ».

1.7. Scénarios préliminaires d'aménagement et de développement

1.7.1. Le Scénario d'accompagnement renforcé

Une croissance quasi généralisée des villes et des flux de circulation donnerait une structure spatiale de la région à l'image de sa structure actuelle avec une forte polarisation par Kasserine-ville, autant en termes d'industrialisation que d'équipements, de services, d'échanges commerciaux et d'attraction migratoire ; une concentration de la vie de relation et de la vie économique dans les zones situées sur le premier axe central Sbeitla-Kasserine-Fériana, et Sbeitla-Sbiba-Jedeliène, à l'opposé des zones en déprime du nord-ouest et du Sud, moins dynamiques et moins dotées en ressources, se poursuivrait. Ce déséquilibre spatial tient tant aux différences de ressources et de politiques publiques d'investissement, ce qui a donné plus d'opportunités aux zones dynamiques.

Sur le plan agricole, ce scénario suppose la poursuite de l'extension des périmètres irrigués, sous certaines conditions, dont les plus importantes sont :

- L'expansion sur l'échelle de tout le gouvernorat des techniques d'économie d'eau d'irrigation ;
- La réorientation de l'agriculture pluviale en substituant l'arboriculture en sec (olivier et amandier) à la céréaliculture plus aléatoire et de rendement plus incertain ; céréaliculture qui pourra être poursuivie en association avec l'arboriculture ;
- Le maintien de certaines subventions à la production agricole en particulier pour l'eau publique, les carburants et l'énergie de pompage dans les périmètres irrigués publics et privés.
- La prise de mesures draconiennes, interdisant le creusement de nouveaux puits dans les nappes surexploitées et surtout les forages privés sur les nappes profondes pour réduire leur surexploitation.

Dès lors, l'agriculture continuera à garder son rôle en matière de création d'emplois, au cas où d'énormes efforts d'économie d'eau sont réalisés dans cette région, et où l'élevage bénéficiera de mesures de rationalisation et d'intégration aux systèmes de productions végétales et de l'industrie des aliments de bétail.

Les délégations pouvant améliorer sensiblement leur capacité de création d'emplois dans l'agriculture sont celles qui disposent aujourd'hui d'importantes superficies irriguées comme les cinq premières délégations : Foussana (20,6%), Sbiba (18,8% du total régional), Sbeitla (17,2%), Kasserine Sud (10,6% des superficies irriguées) et Fériana (9,5% des superficies en irrigué), avec possibilité d'accroître les taux d'intensification dans les périmètres irrigués, et d'améliorer les systèmes de production en sec (extension de l'oléiculture en remplacement de la céréaliculture sur terres marginales, etc.), et les systèmes d'élevage de petits ruminants en développant l'amélioration des parcours et la production fourragère en irrigué et en sec, en systématisant les cultures fourragères annuelles en association avec l'arboriculture.

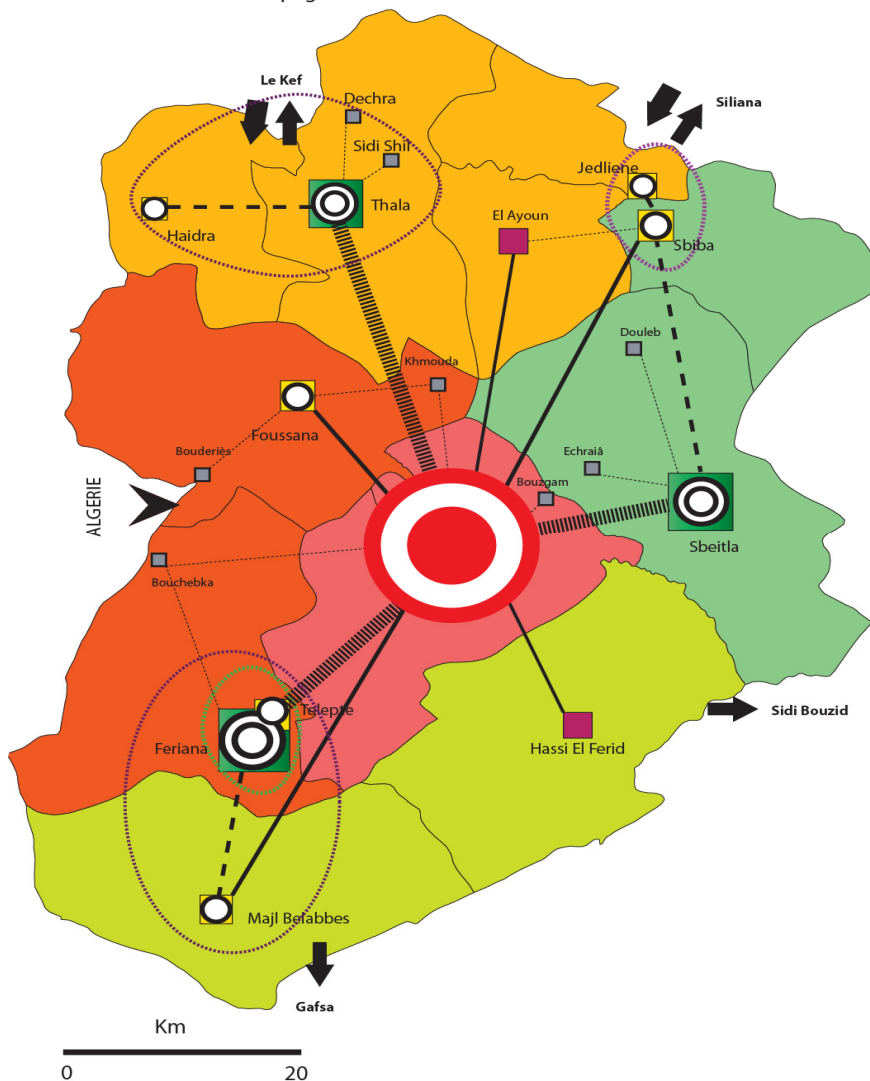
Ce scénario requiert un rattrapage urgent des actions d'amélioration du réseau routier principal, en particulier la RN13 Sbeitla-Kasserine-Foussana et la RN17 Thala-Fériana, et la RN15 Fériana-Majel Bel Abbès-Bouchebka, pour renforcer les courants d'échanges à travers tout le gouvernorat et avec les gouvernorats limitrophes de Kasserine au Nord, à l'Est et au Sud. Il requiert aussi des investissements complémentaires pour la réhabilitation du réseau des pistes agricoles et rurales.

Le renforcement du noyau universitaire de Kasserine pour lui faire atteindre la masse critique permettrait à ce noyau régional de jouer son rôle de rétention de la population de la région par les effets induits qu'il génère en complément au renforcement des infrastructures d'échange avec le pays.

Cette volonté de développement serait consolidée par la création de zones industrielles bien dotées pour accueillir des investissements, I.D.E en particulier.

Ce scénario est réparateur de la situation actuelle particulièrement en ce qui concerne les investissements publics qui doivent accompagner le développement de l'industrie (infrastructures, services publics, recharge des nappes, etc.) et la capacité de l'Etat à réguler la pression sur les ressources naturelles (eau et sols).

Le Scénario d'accompagnement renforcé



Légende

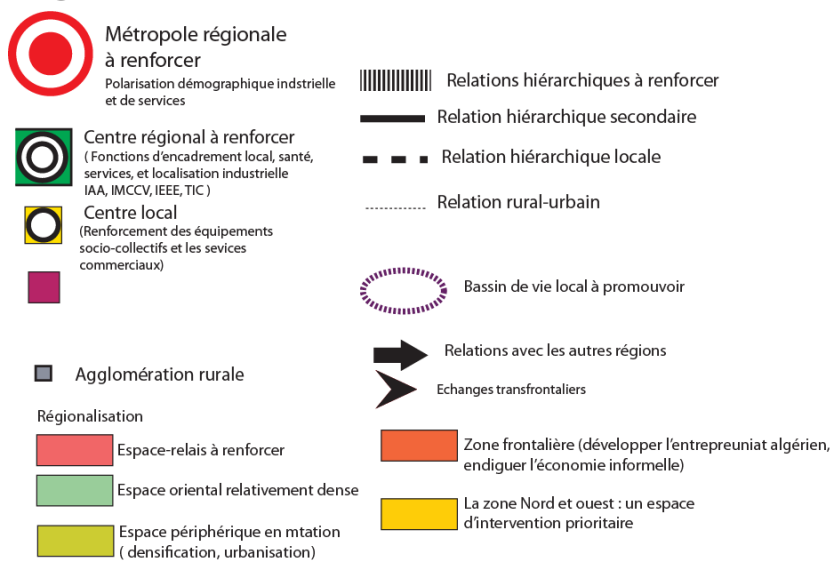


Figure 39: Carte scénario d'accompagnement renforcé

1.7.2. Le Scénario inquiétant

Ce scénario traduit la continuation de la baisse de la croissance démographique dans l'axe nord-ouest/sud-est du gouvernorat (due surtout à un accroissement des migrations hors de la région et dans la région), une baisse de la croissance circulaire couplée à une concentration des flux sur l'axe Sbeitla-Kasserine-Fériana accédant au littoral par Kairouan, et sur l'axe Sbeitla-Sbiba-Jedeliène accédant au Nord de la région, et un risque de récession de l'agriculture, particulièrement des cultures intensives, si des mesures de soutien ne sont pas envisagées.

Parallèlement à la déprise démographique, la région risque de connaître une déprise économique qui ferait perdre aux villes et aux campagnes leurs capacités de retenir leurs populations ; et cette déprise sera remplacée par un accroissement de l'économie informelle transfrontalière.

Sur le plan agricole, ce scénario inquiétant est la conséquence de :

- ✓ La tendance à la surexploitation de nombreuses nappes hydriques profondes et phréatiques du gouvernorat, ce qui porte des risques surtout avec l'incertitude et l'insuffisance de la recharge artificielle de ces nappes, et donc le risque de déficit en eau.
- ✓ Le risque de plus grand conflit entre les usages de l'eau (entre agriculture et autres usagers).
- ✓ La surexploitation des nappes alfatières, depuis de nombreuses décennies, a induit une baisse structurelle de la production d'alfa, matière première pour l'industrie du papier et pour l'artisanat local,
- ✓ La surexploitation des zones de parcours (parcours forestiers et naturels) par un troupeau d'une dimension supérieure aux capacités de ces ressources naturelles induisant la réduction de la productivité naturelle de ces parcours, voire empêchant la régénération naturelle des forêts.

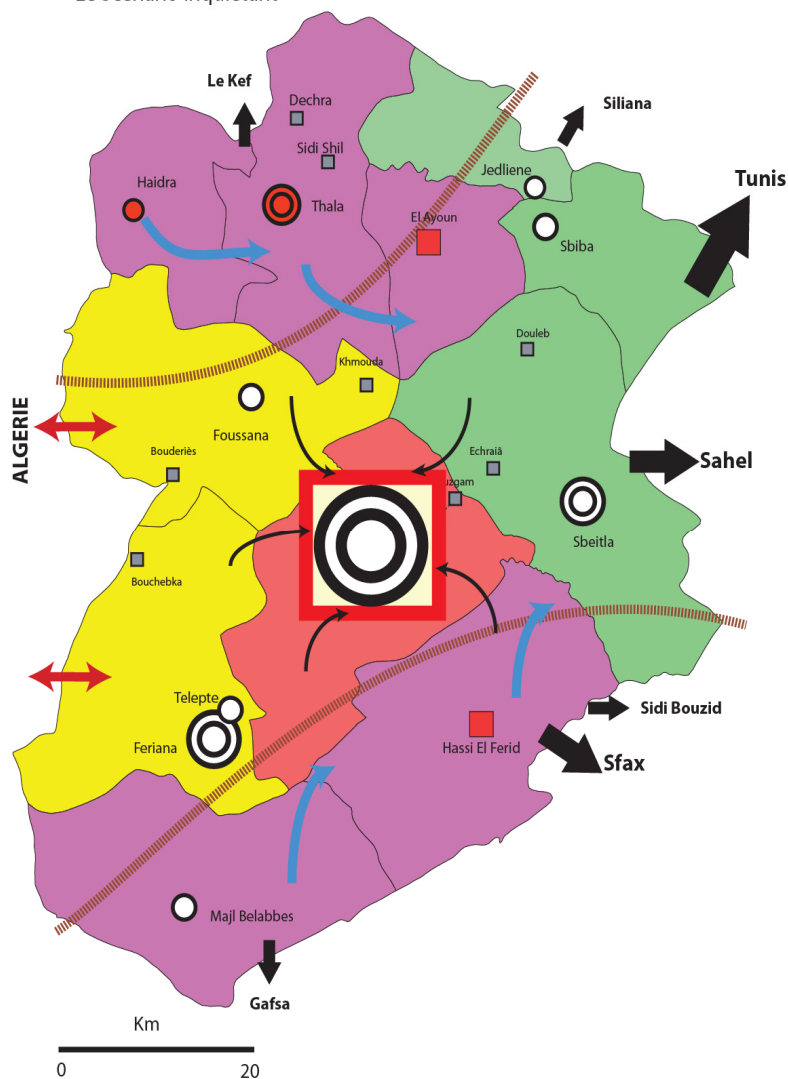
Les projections dans le cadre de ce scénario conduiraient aux situations suivantes :

- Le gouvernorat pourrait subir un certain repli de l'emploi agricole, particulièrement dans les cultures intensives (maraîchage, arboriculture et fourrages en irrigué) et dans les cultures extensives (céréaliculture et arboriculture en sec) dont les rendements sont aléatoires : une bonne année sur quatre ou cinq.
- Des délégations subissent déjà la détérioration de l'emploi agricole par mécanisation des travaux agricoles (Thala, Haidra, El Ayouné, Majel Bel Abbès, Hassi El Frid) ; d'autres sont susceptibles de subir prochainement la baisse d'emploi agricole plus particulièrement les délégations Sbiba, Foussana, Sbeitla, Fériana, Kasserine Sud, si les ressources en eau d'irrigation venaient à s'amoinrir au profit d'autres usages non agricoles, ou suite à la succession de plusieurs années de sécheresse dans la région.

En somme, l'emploi, la production et les revenus agricoles subiraient une régression qui toucherait la totalité de la région. Cette régression résulterait en particulier d'une accentuation de la surexploitation des nappes hydriques de cette région, entraînant leur rabattement, un repli de leur débit, et l'affaiblissement des productivités naturelles des terres cultivables et des terres de parcours.

Sur le plan des équipements publics, Le retard pris dans les investissements en infrastructures pénalise les investisseurs dans l'industrie, le déficit en services publics (eau potable, assainissement, équipements de santé particulièrement les équipements publics ainsi que la faible capacité d'accueil des établissements universitaires et de formation encourage la déprime démographique urbaine.

Le Scénario inquiétant



Légende

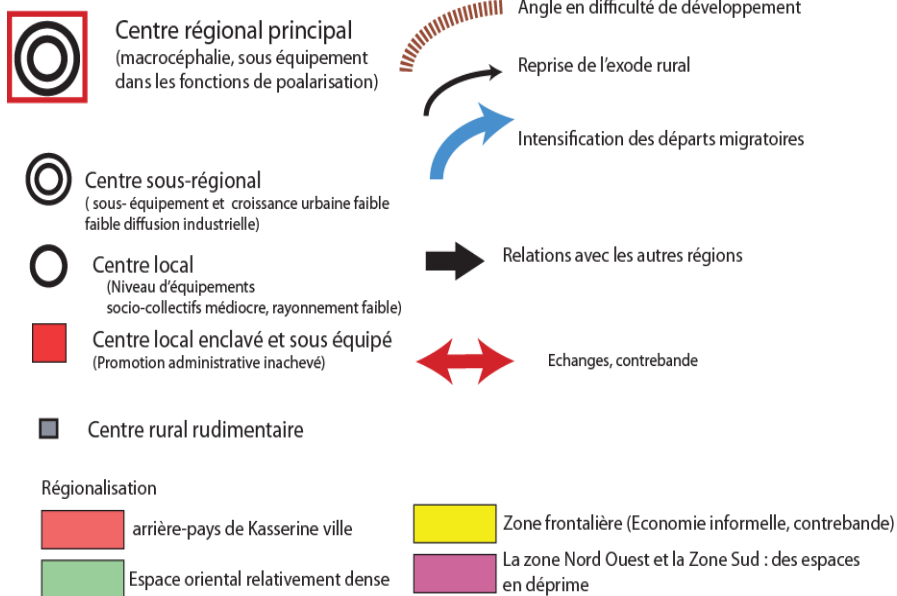


Figure 40: Carte Scénario inquiétant

1.7.3. Le Scénario volontariste

Ce scénario devra apporter de grandes et vastes transformations de la situation actuelle dans le gouvernorat de Kasserine en matière de développement urbain, industriel et de services, et agricole. Ainsi l'image finale à l'horizon prospecté peut être esquissée comme suit :

- **Les centres urbains :**
 - Les centres urbains sont bien équipés en réseau routier, en infrastructures locales, en équipements socio-collectifs et administratifs (chefs-lieux des communes bien structurés et biens équipés),
 - La circulation urbaine bien fluide, les modes de transport urbain et interurbain développés et fluides après la réalisation du projet d'autoroute du centre-ouest et la réhabilitation de la ligne de chemin de fer Sousse-Kasserine, avec un environnement urbain assaini et sans pollution,
 - Des équipements socioculturels bien développés,
 - Développement des services à la population.
- **Les réseaux routiers interurbains :**
 - bien développés autour d'un axe autoroutier (du Centre-Ouest) reliant Kasserine à l'Est (Kairouan) et avec des liaisons transfrontalières algéro-tunisiennes (RN13 et RN 15) améliorées,
 - réhabiliter et développer les liaisons du chef-lieu du gouvernorat aux chefs- lieux de délégations.
- **Développement industriel :**
 - Développer le tissu industriel dans la ville de Kasserine comme pôle régional (avec guichet unique et simplification des procédures administratives d'installation des nouveaux projets industriels et de services),
 - Encourager le développement de noyaux industriels dans les principaux centres urbains (chefs-lieux de délégations),
 - Développement des services à la production de biens industriels,
 - Centre universitaire développé et connecté aux pôles universitaires du pays pour favoriser les activités de recherche scientifique.

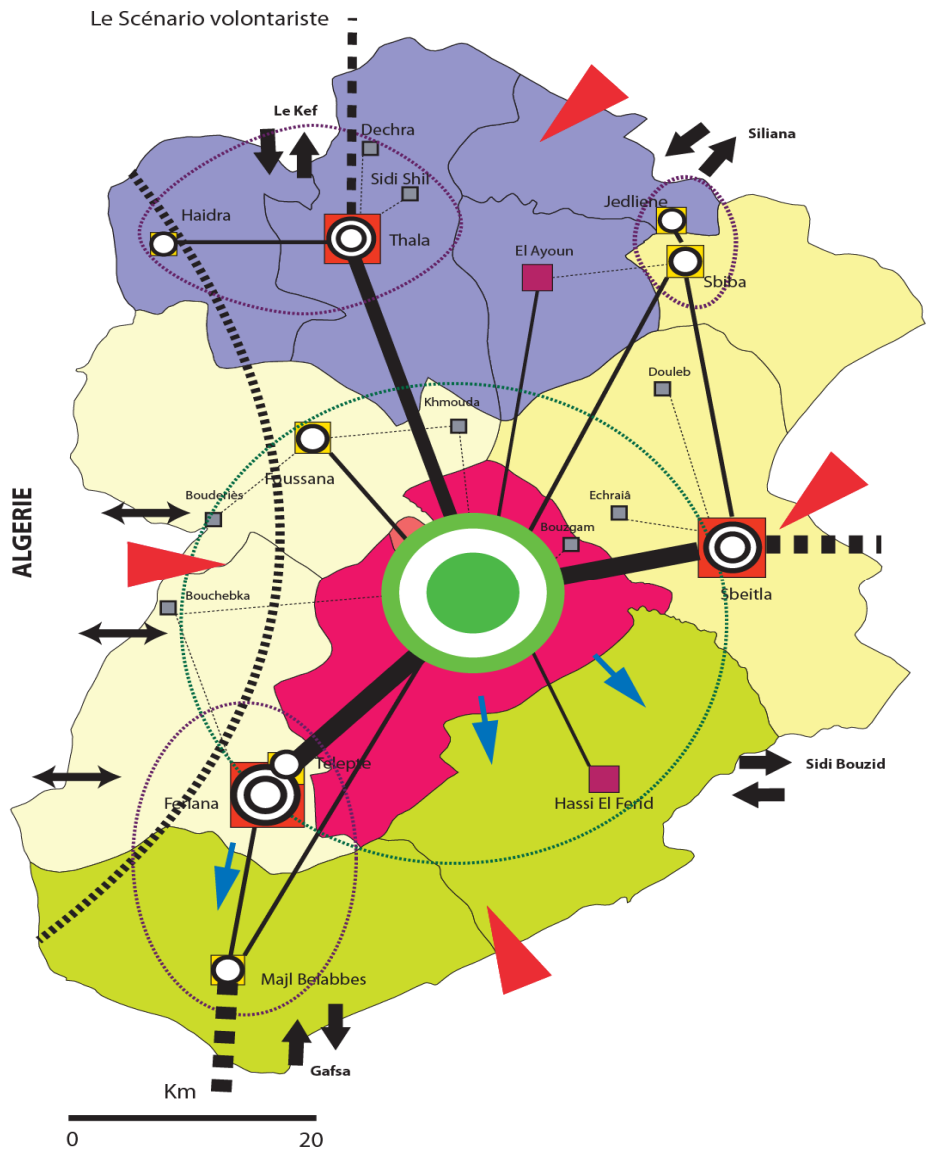
- **Développement agricole :**

Le développement du secteur agricole peut emprunter plusieurs axes possibles en structurant mieux l'agriculture irriguée et intensive et redéployant l'agriculture en mode pluvial tout en tenant compte des conditions naturelles. En effet, ce développement pourra se faire selon les axes suivants :

- Un premier axe, qui explorera le reliquat de ressources en eau mobilisables et les mettra en valeur,
- Un second axe, qui poursuivra le développement de l'économie d'eau dans les périmètres irrigués tout en mettant en œuvre une stratégie d'intensification des cultures en tenant compte des aptitudes des sols et des conditions climatiques et en formant les agriculteurs aux techniques modernes de gestion de la production agricole en irrigué et avec mise en place d'un système d'accompagnement des GDA (groupements de développement agricole d'irrigation et d'alimentation en eau potable en milieu rural),
- Un 3^{ème} axe, pour redéployer l'agriculture pluviale par extension de l'arboriculture en sec et des cultures annuelles intercalaires en sec et/ou en irrigué. L'extension de l'arboriculture se fera en substitution de la céréaliculture aléatoire, céréaliculture pluviale qui se fera en intercalaire avec l'arboriculture pluviale.
- Envisager une réforme des structures agraires qui permettra de les rendre plus viables et plus compétitives après leur mise à niveau en accroissant leur taille moyenne.

Cette image presque achevée de la région de Kasserine à l'horizon finale suppose l'implication et l'engagement des principaux acteurs du développement du territoire, à savoir :

- Les pouvoirs publics pour apporter toutes ces grandes masses d'investissements nécessaires à la réalisation des actions de développement de la région (infrastructures, équipements collectifs, protection des ressources naturelles, facilitations administratives et techniques, incitations fiscales, au profit de tous les secteurs de production agricole, industrielle et de services) et pour entreprendre les nécessaires régulations à tous les plans économiques, sociaux et réglementaires,
- La population bénéficiaire de ces investissements par leur implication dans la sauvegarde de ces investissements et participer à leur réalisation,
- Les promoteurs des investissements privés en s'engageant dans ces plans d'action et de transformation aussi volontariste de la situation actuelle de la région.



Légende

- Métropole régionale
Rayonnement régional et extra-régional
plateformes industrielles + pôle de services (Santé,
Enseignement supérieur et services connexes à l'industrie)
- Centre régional dynamique
(Foyer industriel et de services)
- Centre local relié à la Métropole
régionale
- Centre local communalisé
et désenclavé
- Agglomération rurale
- Régionalisation**
- Espace périurbain
- Zone d'intervention prioritaire
(désenclavement + équipements)
- Espace en mutation (densification, urbanisation +
processus d'intégration)
- Zone frontalière à développer (coopération avec l'Algérie,
intégrer l'économie informelle)
- Espace Est: densification et effet d'axe (Sbeitla-Sbiba)
- Axe principal d'échange et d'interaction
- Prolongement extra-régional de l'axe principal
- axe d'échange secondaire
- Relation hiérarchique locale
- Relation rural-urbain
- Diffusion, emprise agricole
- Voisinage de 30 Km de Kasserine : l'espace
d'épaullement directe de la Ville de Kasserine
- Bassin de vie renforcer
- Relations transfrontalières
- Relations avec les autres régions
- Apports extérieurs (nationaux et internationaux)
IDE, Know Low, ressources humaines, marchés,

Figure 41: Carte Scénario Volontariste

2. Problématiques du SDAD de Kasserine posées

2.1. Introduction

La région de Kasserine a été marquée par un développement très lent, faute d'investissements suffisants, par un aménagement déséquilibré, une polarisation urbaine du chef-lieu du gouvernorat aux dépens des autres centres urbains du fait d'un exode rural intra-régional et inter-régional. Cette région s'est trouvée marginalisée par rapport aux autres gouvernorats du pays, malgré ses atouts. Cette évolution a induit une situation sociale très lourde (chômage, pauvreté, exode rural) et une économie locale en crise.

2.2. Les problématiques sectorielles

2.2.1. Problématiques démographiques

Kasserine est en pleine phase de transition démographique. Après une importante phase de croissance démographique (1975-1994), le gouvernorat amorce depuis 20 ans une phase de transition démographique marquée par la chute de la fécondité et de la natalité. En effet, on enregistre un recul sensible de la tranche d'âge de (0-14 ans, âge de scolarisation), et un gonflement de la population en âge de travailler qui induit une forte pression sur le marché local de l'emploi.

La mobilité spatiale des populations de Kasserine prend deux formes importantes :

- i. Un important flux de migration interrégionale qui mobilise annuellement environ 3500 départs du gouvernorat vers le Sahel, Tunis et Sfax. Cette migration touche principalement une population jeune et de plus en plus instruite.
- ii. Des dynamiques locales d'exode rural touchent principalement les environs des centres urbains (Kasserine, Sbeitla, Feriana, Foussana, Sbiba), concourant à la croissance urbaine des villes.

Le système de peuplement fondé sur un important socle rural évolue, sous l'effet d'une densification accrue, vers une structure en axes. Trois axes importants sont à signaler :

- L'axe central Sbeitla - Kasserine - Feriana
- L'axe Sbeitla - Sbiba
- L'axe Kasserine - Thala

Ces axes forment l'ossature du territoire régional et les éléments saillants de l'aménagement pour diffuser et implanter les équipements publics et privés.

2.2.2. Problématiques de l'agriculture dans le gouvernorat

La problématique de l'agriculture se pose en termes de rareté de ces ressources (eaux, sols, couvert végétal), de fragilité, et de surexploitation. Pour les différentes ressources naturelles, on peut relever que :

- **Les ressources en sols** sont menacées par une érosion active importante et l'immense effort de lutte contre ce phénomène entrepris jusque-là n'a pas été en mesure de juguler ce fléau.
- **Pour les ressources en eau** : la mobilisation a atteint des niveaux très élevés et souvent au-delà des capacités physiques de ces ressources malgré le suivi et le contrôle de l'administration. La gestion d'une demande en eau d'irrigation effrénée est confrontée à des difficultés d'arbitrages entre les usagers et les usages et entre le court terme et le moyen et long termes. Et la surexploitation des eaux des nappes (phréatiques et profondes) menace leur durabilité.
- **Pour les ressources forestières et pastorales** : le surpâturage et autres formes de dégradation très visibles dans certains massifs forestiers, dans les périmètres de parcours

naturels et en particulier sur les périmètres de récolte d'alfa, ont conduit d'abord au rétrécissement des surfaces et puis à la baisse de la productivité pastorale naturelle de ces zones de parcours et à la baisse drastique de la productivité des nappes alfatières.

- De plus, et pour l'ensemble des ressources en sols, en eau et forêts et parcours, la faiblesse des moyens d'intervention et l'inadéquation des approches n'ont pas permis de lutter efficacement contre ces dégradations.

Rappelons que la région de Kasserine est située à cheval dans l'écosystème des hautes steppes et de la dorsale, où le bioclimat est semi-aride à aride avec son cortège de contraintes naturelles comme la productivité limitée des ressources naturelles et leur fragilité. Si on y ajoute les atteintes aux différentes composantes de cet écosystème qui était, il y'a à peine une cinquantaine d'années une zone de pastoralisme nomade et semi-nomade, qui a été transformé en zone d'agriculture sédentaire à polyculture « intensive par l'irrigation et l'élevage basé sur l'aliment concentré acheté ». Cette transformation historique a été effectuée en changeant la vocation d'une vaste partie des terrains de parcours et d'une partie des terrains forestiers.

- Les politiques publiques en matière d'accompagnement du développement agricole : Malgré les investissements effectués par l'Etat pour le développement agricole (mobilisation des ressources en eau, pour l'irrigation et l'eau potable, etc.), ces derniers n'étaient pas suffisants (intrants et services agricoles, amélioration des pistes, protection des ressources naturelles, etc.). Mais ces politiques n'apportaient pas de soutien suffisant au développement agricole (formation, vulgarisation, réforme agraire).

2.2.3. Problématiques industrielles

L'économie du gouvernorat de Kasserine reste peu diversifiée et se base toujours sur l'agriculture, de plus en plus, sur l'agriculture irriguée et secondairement sur les services, publics en premier lieu. Une grande partie de la population est inactive et en chômage. L'activité industrielle, très limitée au début des années 1990, et de plus en plus présente depuis, pourrait théoriquement diversifier l'économie de la région et promouvoir une autre source de création d'emplois surtout pour les diplômés chômeurs. Le stock de firmes et d'emplois industriels à Kasserine en 2013, n'est pas important : 92 firmes industrielles et 6121 emplois, mais toutefois en émergence. Kasserine possède le deuxième tissu industriel du Centre-Ouest. Les entreprises et les emplois sont en progression lente ces dix dernières années : elles créent, en moyenne 6 entreprises et 320 emplois par an pendant la décennie 2002-2012. Le diagnostic du développement industriel de ce gouvernorat révèle ainsi un tissu industriel embryonnaire et peu diversifié, mais aussi l'émergence de l'activité textile autour de la confection à façon pour la plateforme Benetton. Ce tissu industriel est composé de très petites entreprises (dans les IAA de petites tailles) et de PME.

Le tissu industriel de Kasserine est majoritairement concentré dans la ville chef-lieu du gouvernorat, c'est-à-dire au niveau des trois délégations de Kasserine Nord, Ezzouhour et de Kasserine Sud qui totalisent plus de 40 entreprises et plus de 3400 emplois (47% du total des entreprises et 57% des emplois). La seule ville qui accueille plus de 1000 salariés dans l'industrie est Fériana. La troisième ville industrielle de Kasserine est Sbeïtla avec 13 TPE pour 443 emplois. Thala, avec ces carrières de marbre, ces marbreries et ces usines de chaux et de carbonate de calcium, accueille 10 entreprises et 205 emplois. Foussana, Majel Belabess, Jedlienne et Sbiba n'abritent qu'entre 1 à 3 entreprises industrielles pour quelques dizaines d'emplois. Dans ces « villes » l'activité industrielle reste embryonnaire. Les « villes » de Hassi El Frid, de Haidra et d'El Ayoun n'ont pas d'industrie.

2.2.4. Problématiques du réseau urbain

L'analyse de l'armature urbaine du gouvernorat de Kasserine et de son évolution durant les trente cinq dernières années a été utile dans le diagnostic territorial et dans la recherche des lieux forts du territoire sur lesquels doit se baser toute stratégie de développement et d'aménagement du territoire. En effet, Kasserine-ville s'est imposée comme la ville la plus importante de la région, tant par ses

potentiels divers que par sa situation exceptionnelle en contact avec les territoires les plus dynamiques de la Tunisie intérieure et frontalière. Elle constitue un point fort du dispositif territorial régional qu'il faudra valoriser pour concevoir des politiques d'aménagement du territoire au service du développement de la ville de Kasserine et du reste du gouvernorat. La région, à défaut de villes régionales moyennes à grandes, n'assurera pas correctement les liens avec la capitale et les pôles économiques les plus dynamiques du littoral : Sahel et Sfax, Kairouan, du Sud-Ouest et les villes frontalières algériennes. Mais la prépondérance de Kasserine, à l'intérieur du gouvernorat, ne va pas sans inconvénient. Elle commence à présenter les signes d'une macrocéphalie prononcée, d'où la nécessité de promouvoir sur les marges de ce chef-lieu de gouvernorat les centres qui seront appelés à jouer un rôle dynamisant. Ce sont surtout les marges nord et nord-ouest, les plus peuplées et les plus défavorisées, qui sont en manque de centres structurants et polarisants.

2.2.5. Problématiques du secteur services

Les orientations stratégiques pour le secteur des services dans le gouvernorat de Kasserine sont les suivantes. Elles ont été déclinées en 11 projets à programmer dans les prochains Plans de développement économique et social :

2.2.5.1. Problématiques du secteur du tourisme

Le Tourisme est un secteur quasi inexistant dans le gouvernorat faute d'infrastructures d'accès, de politique de communication. Pourtant, le potentiel régional offre des opportunités avérées avec des possibilités de diversification de l'offre.

2.2.5.2. Problématiques du secteur santé

La santé : La région de Kasserine occupe la 23^{ème} place dans le classement dans les services de la santé. La densité médicale ne dépasse pas 45 médecins pour 100 000 habitants et la densité litière atteint à peine 1,23 lit pour 1000 habitants, contre une moyenne nationale de 1,83. Kasserine accuse un manque de spécialités médicales et son hôpital régional ne dispose d'aucun service universitaire. En outre plusieurs zones ne sont pas dotées d'établissements sanitaires tels que les centres de Santé de Base, les hôpitaux de circonscription, etc.

2.2.5.3. Problématiques du secteur transport

Le transport : Le secteur du Transport doit être développé pour pouvoir suivre les projets économiques et industriels qui seront localisés à Kasserine. Les axes stratégiques portent sur :

- Le renforcement du réseau routier régional et son interconnexion avec le réseau national : réalisation de l'Autoroute du Centre-Ouest (ECOSO) qui rapprochera Kasserine de Kairouan et par-delà de Sousse et Tunis ; renforcement du réseau routier classé et densification du réseau de pistes agricoles (tout en assurant l'entretien adéquat) ;
- Activation des outils et instruments de planification des transports au niveau régional et au niveau urbain (PDRT, PDU, Plans de circulation et de stationnement au niveau du Chef-lieu et des principales localités du gouvernorat)

2.2.5.4. Problématiques du secteur enseignement supérieur et la formation professionnelle

Le tissu universitaire est faible avec quatre établissements sous équipés et sans spécificité régionale, vivant en autarcie, un personnel pédagogique sans collègue A (professeurs et maîtres de conférences) et avec peu de permanents.

Ce secteur est caractérisé par : i) l'absence de corrélation entre le type d'établissement et la spécificité économique régionale à savoir l'agriculture et la sylviculture, les substances utiles, etc. ii) un nombre élevé d'enseignants vacataires et d'enseignants permanents non-résidents ; iii) le sous équipement des

établissements avec de faibles dotations budgétaires ; iv) une faible attractivité des établissements considérés de seconde zone.

Le dispositif régional de la *Formation professionnelle* souffre i) d'un problème d'attractivité et d'appariement ; ii) d'un faible niveau de qualification des formateurs et iii) de la vétusté des équipements en sus de l'absence de certaines formations et de la duplication d'autres. Tous ces obstacles ont fini par dissuader les apprenants et par désintéresser les opérateurs économiques, alors que les besoins en compétences sont avérés. Le diagnostic du dispositif régional de la formation dégage de sérieuses problématiques notamment : i) la faible envergure des centres privés de formation ; ii) le déclin de certaines formations comme la menuiserie/l'artisanat ; iii) la duplication de la formation en textile par les Centres publics ; iv) l'inexistence d'une formation de traitement du marbre ; v) l'absence de communication entre le système de formation et les entreprises non impliquées effectivement dans la conception des programmes ; vi) l'inexistence d'un partenariat global et stratégique avec l'administration locale ; vii) le manque d'intérêt des jeunes à cause de la mauvaise réputation de la formation professionnelle (FP) et du phénomène de l'augmentation de la rétention scolaire viii) le déficit de la gouvernance locale ce secteur.

3. Stratégie d'aménagement et de développement de la région

3.1. Rappel des principales conclusions du bilan-diagnostic et problématique générale

Nous retenons de la phase du diagnostic du SDAD de Kasserine les idées principales suivantes:

- Durant la dernière décennie (2004-2014), le phénomène de dépeuplement a touché certaines délégations du gouvernorat de Kasserine. Ce phénomène a frappé surtout les délégations du Nord-Ouest du gouvernorat (Hydra, Thala, Jedliène et même Sbiba).
- Sur la même période la majorité des communes du gouvernorat de Kasserine ont perdu leur capacité à absorber les flux de l'exode rural ; seules les communes de Foussana et de Majel Bel Abbes ont fait exception. Certaines communes, dont Thala, sont devenues incapables de retenir leurs populations. Elles perdent des populations au profit d'autres espaces extra régionaux.
- L'agriculture dominante dans le gouvernorat de Kasserine est extensive à faibles rendements et à faible intensité en emploi : céréaliculture, élevage ovin et caprin. Ce type d'agriculture est particulièrement dominant dans les délégations du Nord-Ouest : Hydra, Thala, Jedliène et Al Ayoun.
- Les délégations de Sbiba, Foussana et Sbeitla se caractérisent par l'émergence, lors des quatre dernières décennies, d'une agriculture irriguée surtout dans les maraîchages et l'arboriculture. Cette catégorie d'agriculture est la plus pourvoyeuse d'emplois et de revenus. La réussite formidable de cette agriculture a un coût : une surexploitation alarmante des ressources en eaux. Ce modèle de développement n'est pas soutenable.
- Seule la délégation de Majel Bel Abbes s'est distinguée par le développement de l'élevage laitier intensif intégré. Cette activité est capable d'assurer un emploi plus important que certaines autres activités agricoles de type extensif, et de générer des revenus conséquents mais fragiles.
- La majorité des délégations du gouvernorat de Kasserine ne connaissent pas le phénomène industriel et n'accueillent que très marginalement des entreprises industrielles. Seules, les délégations du Grand Kasserine (surtout la ville de Kasserine), de Fériana et de Thala possèdent des noyaux industriels. L'industrialisation dans le gouvernorat reste inachevée.
- La plupart des délégations du gouvernorat de Kasserine souffrent de la faiblesse des services non marchands. Seule la ville de Kasserine, chef -lieu du gouvernorat bénéficie d'un développement moyen de ce type de service en rapport avec son poids démographique.
- Excepté la ville de Kasserine, les services de santé publics comme privés restent insuffisants ; ils sont très pauvres au niveau des délégations de Jedliène, Al Ayoun, Foussana et même de Sbeitla.
- L'ensemble des délégations de Kasserine ont réalisé un rattrapage en ce qui concerne le service de l'enseignement primaire, collèges et du secondaire.
- Les transferts financiers des tunisiens résidents à l'étranger restent marginaux dans les dynamiques socio-économiques du gouvernorat.

Une polarisation autour de l'axe Sbeitla-Kasserine-Feriana

Géographiquement, le territoire du gouvernorat est traversé par un axe central autour duquel se concentrent les activités et connaissant une consolidation de l'évolution démographique. Les zones septentrionales et méridionales connaissent en revanche une stagnation de leurs populations. Le Nord avec une population stagnante a une agriculture soit extensive (nord-ouest) soit intensive mais en crise (nord-est: Sbiba-Jédliène). En allant vers le Sud, l'axe constitué par le couloir allant de Sbeitla jusqu'à

Mejel Bal Abbas en passant par Kasserine-ville et le binôme Thélepte-Feriana concentre la grande partie de la population urbaine, ainsi que l'essentiel des entreprises industrielles et des services. Cet espace est également le mieux équipé au niveau du gouvernorat. Il gagnera à consolider sa dotation en équipements, notamment les équipements de santé ainsi que les services marchands pour l'industrie. L'intégration territoriale et géographique du gouvernorat de Kasserine nécessitera une politique volontariste au niveau économique mais aussi au niveau de l'aménagement du territoire, ce qui ne peut en aucun cas être assuré uniquement par les acteurs privés. L'Etat, post-révolution, réformé, est sollicité pour jouer un grand rôle.

Un gouvernorat peu intégré économiquement :

L'économie du gouvernorat reste principalement agricole et relativement peu diversifiée. Les ressources agricoles sont sérieusement menacées. L'industrie se développe lentement et uniquement dans trois villes du gouvernorat : Kasserine, Fériana-Thélèpte et Thala. Les services marchands sont quasi absents. Les services non marchands mettent difficilement à niveau ce gouvernorat, en termes d'équipements, avec le reste du pays. Le domaine de la santé reste défaillant dans toutes les délégations du gouvernorat.

D'une façon globale l'avenir des populations du gouvernorat de Kasserine dépendra à l'avenir des facteurs essentiels suivants :

- i. de la SAU en rapport avec son niveau d'exploitation/surexploitation, de son érosion et de sa désertification, sachant que l'utilisation des terres agricoles est arrivée à la saturation, d'où le besoin d'intégrer la *Gestion durable* des terres dans les exploitations agricoles;
- ii. du niveau de l'exploitation des ressources en eau (des nappes profondes mais également des nappes phréatiques) et de la nécessité de mesures stratégiques de conservation des ressources en eau contre toute forme de dégradation et de gaspillage en raison de leurs limites quantitatives;
- iii. des prix de l'eau d'irrigation livrée aux paysans;
- iv. des prix des aliments pour bétail importés ;
- v. des prix à la production des produits agricoles : les céréales, le bétail, l'huile d'olive, les fruits et légumes ;
- vi. l'attractivité pour - des investissements (surtout les IDE) dans les industries manufacturières ;
- vii. l'attractivité des investissements dans les services marchands surtout ceux supportant les autres activités économiques : les services aux industries et les services à l'agriculture.

Quatre conditions cadres sont nécessaires pour la réussite de ce projet d'aménagement et de développement du gouvernorat de Kasserine:

1. La création des conditions d'accumulation du capital dans la région : les surplus créés doivent être réinvestis dans la Région ;
2. Le retour à un rôle plus volontariste de l'Etat national dans le domaine de la planification et de l'aménagement du territoire ;
3. Une nouvelle gouvernance démocratique et décentralisée du développement et de l'aménagement du territoire ;
4. Une meilleure intégration territoriale avec les régions voisines algériennes (accroissement des échanges commerciaux avec l'Algérie).

3.2. Conclusion et problématique générale

Le gouvernorat de Kasserine est relativement vaste avec une population dispersée et à dominante rurale. Les investissements publics réalisés dans la région n'ont pas eu un caractère structurant et les investissements privés sont demeurés modestes. Kasserine est relativement enclavée et assez éloignée des grands pôles économiques du pays.

La stagnation économique a généré deux principaux phénomènes : i) le maintien de la région dans la marginalité et ii) un mouvement d'exode de ses habitants, conséquence de cette marginalité, vers le Grand Tunis et les gouvernorats du Centre-Est.

En effet, et en dépit de quelques efforts entrepris dans la région, force est de constater que l'histoire du développement de la région a été interrompu et que sa dynamique a été discontinuée sans vision et sans investissements publics structurants, conjugués à un investissement privé modeste et une faiblesse de l'esprit d'entrepreneuriat dans la région sous l'effet de plusieurs facteurs dont la contrebande.

L'industrialisation a connu une impulsion précoce grâce à des investissements publics dans les années 1960 sans effet industrialisant. L'année 2006 a connu l'installation d'une industrie textile. Le tourisme, malgré l'importance du patrimoine historique, demeure marginal et sans vision stratégique.

Le gouvernorat est caractérisé par la faiblesse de son tissu urbain et l'inexistence d'une métropole structurante du territoire. Ses infrastructures, souvent d'origine coloniale, sont érodées, faute d'entretien et de maintenance, en particulier le système ferroviaire existant.

Ainsi, le gouvernorat de Kasserine connaît une crise profonde. Les délégations du Nord-Ouest et du Nord sont les plus touchés par cette crise qui se manifeste par le dépeuplement rampant de plusieurs délégations du gouvernorat qui enregistrent des taux de chômage et des taux de pauvreté parmi les plus élevés du pays.

Plusieurs facteurs contribuent à l'explication de cette crise profonde :

- ✓ La faiblesse flagrante et énorme de l'épargne régionale et de la capacité du gouvernorat à assurer une accumulation interne du capital ;
- ✓ La faiblesse et la régression du rôle de l'Etat quant au développement du gouvernorat de Kasserine
- ✓ Kasserine est boudée par les investisseurs locaux mais aussi et surtout internationaux (les IDE) ;
- ✓ La dégradation des terres agricoles, leur épuisement par l'érosion et la désertification ;
- ✓ La surexploitation des ressources en eau ;
- ✓ L'augmentation des prix, parfois fulgurante des intrants agricoles (carburants, eau, pesticides, phosphates, semences sélectionnées, etc.). L'Etat ne les subventionne plus ou très peu ;
- ✓ La régression de certains prix agricoles (viandes, lait, légumes) et parfois ils sont administrés par l'Etat : Céréales, tomates fraîches, olives d'huile, etc.).
- ✓ L'émergence de l'insécurité et du terrorisme, depuis, 2012, aggrave la situation de l'économie régionale. Les investisseurs locaux, nationaux et à fortiori internationaux, restent dans l'expectative de jours meilleurs, plus paisibles, pour revenir.

3.3. Orientations stratégiques globales et sectorielles

Les grandes conclusions de la phase diagnostic du SDAD du gouvernorat de Kasserine nous ont révélé un territoire en grave crise. Un gouvernorat qui est resté rural, agricole mais avec une agriculture peu modernisée. Celle-ci a causé beaucoup de tort après une courte période d'intensification par l'irrigation (50 ans environ). Les autres secteurs, excepté des services non marchand, sont en stagnation. L'industrie n'arrive pas à décoller malgré l'ancienneté du phénomène industriel dans la région et malgré les richesses avérées du sol et du sous-sol. La crise économique a fait que la population du gouvernorat de Kasserine est restée stationnaires les dix dernières années. Excepté

quelques villes, comme Kasserine et Fériana, tout le reste du gouvernorat perd des populations. Les régions les plus touchées par ce phénomène sont les délégations du Nord-Ouest et tout récemment du Nord. L'entrée par l'aménagement du territoire, est devenue primordial. Le gouvernorat ne peut retenir ses populations et devenir attractif aux investissements tant nationaux qu'étrangers que s'il est correctement équipé et connecté par les infrastructures physiques et virtuelles au reste du pays et au monde. Cela nécessite des corrections sévères de l'armature urbaine régionale qui doit donner une place de choix à la ville de Kasserine. La durabilité du développement et les relations du gouvernorat avec l'Algérie sont des dimensions transversales qui engageront son avenir.

3.3.1. Orientations stratégiques pour le développement du SDAD

Les orientations stratégiques suivantes sont retenues:

1. Une politique globale est à concevoir pour limiter l'hémorragie de capitaux sortant de la région suite à l'échange inégal. Il faut également retenir et encourager l'accumulation régionale du capital dans l'agriculture et le commerce et le drainer vers les investissements productifs: industrie et services productifs;
2. Il est nécessaire de désenclaver la région en particulier en relation avec les pôles économiques du littoral, ce qui aidera à assoir une nouvelle attractivité de la région. Le rôle de l'armature urbaine, et surtout de la ville de Kasserine, est primordial à cet effet;
3. Le renouveau du rôle de l'Etat est aujourd'hui d'actualité. Sans un volontarisme confirmé, la région de Kasserine ne peut, à elle seule, relever les grands défis de l'aménagement et du développement;
4. L'insertion positive dans l'espace économique frontalier, qu'il faudra organiser pour dynamiser de façon structurée l'économie régionale.
5. L'insécurité et le terrorisme est un fait grave à Kasserine. Sans rétablissement de la sécurité et de la paix civile, dans les plus brefs délais, aucun développement et aucun aménagement n'est envisageable.

3.3.2. Conditions cadres spécifiques et institutionnelles pour la bonne réalisation du SDAD du gouvernorat

Deux conditions-cadre spécifiques président à la bonne réalisation du Plan action et relèvent d'aspects institutionnels :

1. L'appropriation du SDAD par les populations de Kasserine ;
2. La mise en place de mécanismes appropriés de suivi et de mise en œuvre pour réaliser ce SDAD (projets transversaux) permettant d'identifier les progrès réalisés ainsi que les contraintes et les obstacles à surmonter. il s'agit d'une *Agence Régionale de Développement Economique et Sociale*(ARDES)

La réalisation des objectifs du SDAD implique, dans un premier temps, la mise en place d'une structure à caractère régional dont le rôle consisterait à apporter l'appui nécessaire au développement, au pilotage, à la mise en œuvre et au financement des différents plans d'action sectoriels. Il s'agit de créer les deux projets suivants d'un coût estimatif d'un peu plus d'un milliard de dinars. Une *Banque des Régions* peut jouer ce rôle (BR)

3.3.2.1. Projet transversal 1 : une Agence Régionale de Développement Economique et Sociale (ARDES)

Projet transversal 1 : Une Agence Régionale de Développement Economique et Social

Secteur: transversal	OS 1: Parer au déficit de ressources humaines au niveau du gouvernement
Intitulé du projet : Agence Régionale de Développement Economique et Social	
Contexte général du projet	
Situation actuelle du domaine concerné par le projet	La région fait face à d'importants défis, parmi lesquels le chômage des jeunes. Les structures administratives existantes (Gouvernorat, Directions régionales et Administrations sectorielles (déconcentrées) n'ont pas réussi à impulser le développement économique et social de la région et à attirer les investissements privés massifs créateurs de richesse et d'emplois.
Perspectives du domaine concerné par le projet	La structure proposée associera les compétences requises pour concevoir une stratégie ; planifier et programmer le développement durable et inclusif de la région. Elle agira aussi pour soutenir le secteur privé en améliorant la compétitivité du territoire régional et en valorisant ses atouts par l'amélioration du climat des affaires visant à valoriser les avantages comparatifs de la région et son potentiel économique, favorisant une meilleure intégration dans l'économie nationale et mondiale en vue de réaliser des taux de croissance élevés et de créer des emplois.
Description du projet	
Institution porteuse du projet	Structure PPP (Partenariat public privé) à créer.
Description sommaire du projet	Le projet proposé consiste à créer une structure à vocation économique réunissant les acteurs économiques et sociaux de la région et une équipe professionnelle, multidisciplinaire qui puisse jouer le rôle de planificateur et de fer de lance du développement de la région
Zone d'intervention	Le gouvernement de Kasserine
Justificatifs et pertinence par rapport au développement du secteur et de la région en général	La région n'a jamais bénéficié de vision stratégique, et d'un programme de développement consistant. Elle n'attire pas l'investissement privé en raison d'un climat des affaires non propice (infrastructures, institutions efficaces, qualité de la vie, logistique, procédures administratives et réglementaires, etc.)
Objectif	Concevoir une stratégie et un plan de développement de façon à se donner les moyens d'attirer les investissements productifs créateurs de richesses et d'emplois, en particulier les IDE. La structure jouera un rôle proactif dans ce sens.
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> • une vision cohérente d'aménagement et de développement • mise en place d'une structure de suivi • enracinement des entreprises dans la région et création d'emplois ;
Mise en œuvre du projet	
Stratégie de réalisation du projet	La stratégie consiste à : <ul style="list-style-type: none"> • Chercher les financements nécessaires et recruter des compétences locales et nationales ; • Programmer, les projets de développement et les accompagner à bonne fin ; • Assister les entreprises.
Coût estimatif du projet	
Coût de l'investissement	Le cout couvrira les éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Frais de gestion et rémunération des cadres • Activités diverses en rapport avec le marketing territorial

3.3.2.2. Une Banque des Régions (BR)

L'économie régionale de Kasserine souffre de problèmes de financement. C'est pourquoi il est impératif de créer une *Banque des Régions* et d'une structure unifiée à l'échelle de la grande région économique du Centre-Ouest pour promouvoir et accompagner les activités économiques, secteur industriel en tête.

Projet transversal 2 : La Banque des Régions (BR)

Secteur transversal	Orientation stratégique 2 : La création d'une Banque des Régions (BR)
Projet 2: Création de la Banque des régions	
Contexte général du projet	
Situation actuelle du domaine concerné par le projet	Beaucoup de promoteurs économiques de Kasserine se plaignent du système bancaire et financier agissant au niveau régional. Les institutions financières locales ne décident pas. Il faut toujours remonter à Sfax et à Tunis pour solutionner ses problèmes. Ensuite, une fois le financement est acquis, et après le démarrage, le nouveau promoteur industriel est livré à son sort. Certains se plaignent d'être abandonnés par leurs banques à la première difficulté. Beaucoup d'affaires se noient dans les problèmes des premières années et meurent dans les cinq ans. Parfois certains industriels se trouvent contraints à recourir à des sources de financement onéreuses : des crédits de leasing, des crédits de courts termes pour financer des investissements, etc. Les instances de financement régionaux (Banques publiques et privées, BTS, BFPME, SICAR régional, etc.) sont faibles et en mal de gouvernance. Le système bancaire n'est pas solidaire avec les entreprises en crise. La SICAR publique de Kasserine, la SODEK, est sous-capitalisée et bureaucratique. Les conditions de financement des PME-PMI industrielles sont onéreuses à Kasserine : + 10% d'intérêt/an et à taux mobile.
Perspectives du domaine concerné (politique, marché, etc.)	En vue d'accélérer significativement le rythme de création/ développement des PME notamment dans les zones de développement régional, il est proposé de lever les obstacles majeurs identifiés à savoir : - l'accès au financement tant en matière de fonds propres que de crédits, - l'accès à l'expertise d'encadrement et de coaching des nouveaux promoteurs industriels.
Description du projet	
Institution porteuse du projet	Ministère des Finances
Description sommaire du projet	Il s'agit de mettre en place un pôle PME, sous forme de holding financier qui sera une véritable Banque des régions et des PME, sur la base d'une restructuration des entités existantes et de lui allouer une ligne de crédit à taux avantageux ainsi que des compétences nécessaires au niveau régional (environ 200 cadres permanents et un réseau d'experts en coaching).
Principales composantes du projet	Ce holding regrouperait : - un pôle de financement (BFPME et BTS actuelles revues et corrigées), - un pôle de participation comprenant les SICAR publiques régionales existantes et un nouveau Fonds Communs de Placement à Risque régionaux. - un pôle de garantie (les fonds de garanties gérés par la SOTUGAR)
Zone d'intervention	
Justificatifs et pertinence par rapport au développement du secteur et de la région en général	Convaincu que les seules règles du marché n'incitent pas les banques, publiques ou privées, à financer les PME dans les régions, il est souhaitable et même indispensable, de mettre en place une nouvelle structure de financement des PME industrielles. Cette structure doit émaner d'une approche volontariste de l'Etat tunisien. L'expérience, sur les quarante dernières années, a démontré les limites des dispositifs de financement dans les régions intérieures. Le décollage des économies régionales des régions intérieures nécessitent des financements massifs et bien gouvernés.
Objectifs	- Faciliter le financement des PME industrielles dans le gouvernorat Kasserine et dans les régions intérieures, - Créer plus de PME industrielles dans le gouvernorat Kasserine et dans les régions intérieures.
Résultats attendus	Plus de créations de PME par an
Mise en œuvre du projet	

Stratégie de réalisation du projet (étapes, modalités, approche, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser une étude pour diagnostiquer le système de financement actuel des PME dans les régions, - Adopter une posture comparatiste à l'intérieure du pays et vis-à-vis du monde, - Faire participer les industriels locaux, - Dépasser le blocage idéologique du <i>consensus de Washington</i>, et revenir à un volontarisme d'Etat ciblé salutaire pour les PME industrielles dans les régions intérieures.
Planning indicatif de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - 1 an pour l'étude, - 1 an pour la mise en place de la banque et des ces antennes régionales/par gouvernorat.
Acteurs clefs concernés	Ministères des finances, banques publiques et privées, autres institutions financières : sociétés de leasing, SICAR, BVM de Tunis, etc.
Etudes de faisabilité	Oui, pour diagnostiquer le système de financement actuel des PME dans les régions.
Conditions cadre pour la mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Volonté étatique pour subventionner cette banque et la mettre en place, - Existence de financements internationaux - Existence de personnel hautement qualifié pour assure le coaching des promoteurs industriels potentiels dans les régions intérieures.
Indicateurs de suivi-évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation de la banque, - Nombre de projets industriels fiancés, - Engagements et les décaissements annuels de la banque dans la région de Kasserine.
Indicateurs d'impact	<ul style="list-style-type: none"> - Création de PME industrielles par an, - Apparition de nouvelles activités industrielles
Coût estimatif du projet	
Coût de l'investissement	1 150 MD
Sources de financement	Etat tunisien, Bailleurs de fond

3.3.3. Orientations stratégiques sectorielles (OS)

La vision globale du SDAD n'est pas la somme des résultats des secteurs économiques (agriculture, Industrie et services) et des secteurs transversaux (aménagement du territoire, développement durable et relations avec l'Algérie voisine). Cependant, une entrée sectorielle se justifie par l'importance des secteurs pour l'économie régionale d'aujourd'hui et de demain. Nous passons en revue les problématiques de chaque secteur, ses orientations stratégiques et le portefeuille des projets pour les réaliser.

3.3.3.1 L'agriculture

3.3.3.1.1 Rappel de la problématique sectorielle

Dans tous les plans de développement du gouvernorat, la priorité a été accordée au secteur agricole. La mutation de ce secteur a été importante (diversification et accroissement des productions agricoles). Mais les impacts sont en deçà des attentes :

- ✓ Cette mutation n'a pas induit un développement régional.
- ✓ Les activités en amont et en aval du secteur agricole sont restées modestes.
- ✓ L'écart de développement avec les autres régions s'est creusé
- ✓ Les taux de chômage et de pauvreté sont restés parmi les plus élevés du pays ; le solde migratoire hors de la région est resté élevé.
- ✓ Les ressources naturelles subissent une dégradation continue

3.3.3.1.2 Orientations stratégiques

Les orientations stratégiques pour l'agriculture dans le gouvernorat de Kasserine sont les suivantes. Elles ont été déclinées en 13 projets à programmer dans les prochains Plans de développement économique et social :

- 1- Sauvegarde et développement du potentiel de développement de la région (4 projets).
- 2- Protection des ressources naturelles (5 projets).
- 3- Amélioration de la gouvernance et de l'encadrement institutionnel du secteur agricole (3 projets).

3.3.3.1.3 Contenu du plan d'action sectoriel

Le plan d'action du secteur agricole retient quatre Orientations Stratégiques (OS) et douze projets définis comme suit :

Orientation Stratégique 1 : Sauvegarde et développement du potentiel de production agricole de la région	
Projet 1	Réhabilitation et mise à niveau des périmètres publics irrigués.
Projet 2	Rajeunissement et développement de l'arboriculture fruitière
Projet 3	Développement et valorisation de la culture de figue de barbarie
Projet 4	Cadastre des terres collectives non attribuées
Projet 5	Mise en place d'une filière laitière
Orientation Stratégique 2 : Protection des ressources naturelles	
Projet 6	Développement et gestion participative et intégrée des zones forestières et alfatières.
Projet 7	Etude stratégique des ressources en eau.
Projet 8	La conservation des eaux et des Sols (CES) et introduction des mesures de Gestion Durable des Terres dans les exploitations agricoles
Projet 9	Aménagement et valorisation des aires protégées et création de nouvelles aires protégées.
Orientation Stratégique 3 : Amélioration de la gouvernance et de l'encadrement institutionnel du secteur agricole	
Projet 10	Création du centre technique « Le pommier »
Projet 11	Représentation régionale du GIF et GIL
Projet 12	Appui aux organisations de base, et création d'une fédération régionale des GDA

3.3.3.1.4 Coût du plan d'action du secteur agricole

Le coût global de la mise en œuvre du plan d'action du secteur agricole est estimé à 693,3 MD pour les douze projets qui se répartissent comme suit :

Intitulé	Coût
OS 1: Sauvegarde et développement du potentiel de production agricole de la région	252,0
OS 2: Protection des ressources naturelles	435,2
OS 3 : Amélioration de la gouvernance et de l'encadrement institutionnel du secteur agricole	6,1
Total	693,3

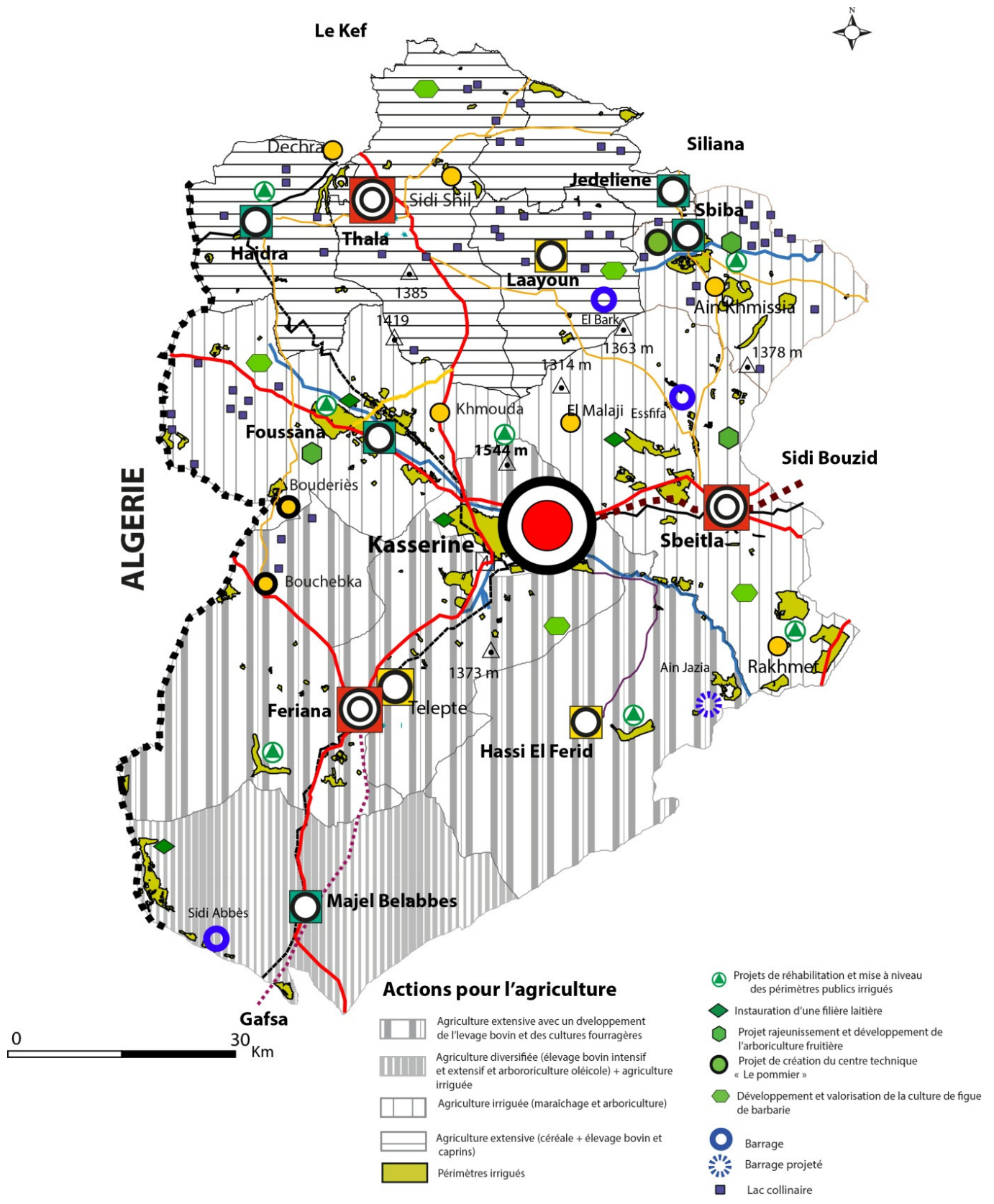


Figure 42: Actions dans l'Agriculture

3.3.3.1.5 Conditions cadre spécifiques pour la mise en œuvre du plan d'action

Pour mettre en œuvre ce plan sectoriel, certaines conditions doivent être remplies :

- ✓ Réviser la législation sur les terres collectives (loi de 1964).
- ✓ Réviser le barème FOSDA pour le remplacement des arbres fruitiers âgés.
- ✓ Stopper le déversement des rejets des eaux usées, des margine et des eaux de l'usine de cellulose (SNCPAK) dans les Oueds.
- ✓ Créer une ligne de crédits réservée pour le gouvernorat de Kasserine.
- ✓ Réviser la politique de vulgarisation (à titre d'exemple, associer le privé comme les jeunes ingénieurs).

Renforcer les capacités de l'administration (CRDA et BNA) surtout en matière de consommation des crédits.

3.3.3.2 L'industrie

3.3.3.2.1 Rappel de la problématique sectorielle

Les obstacles au développement du secteur de l'industrie peuvent être résumés dans les points suivants : i) Faiblesse de l'infrastructure industrielle (besoin de créer de nouvelles zones industrielles et de réhabiliter les anciennes) ; ii) Insuffisance de l'offre énergétique (électricité, gaz et énergies renouvelables) ; iii) Faiblesse de l'encadrement institutionnel pour les entreprises (besoin de renforcer les structures d'appui existantes et par la création de nouvelles) et iv) Insuffisance de développement des filières (ITHC, Substances utiles et IMCCV, papier et ID, Artisanat, etc.).

3.3.3.2.2 Orientations stratégiques pour l'industrie

Le plan d'action retient trois orientations stratégiques :

- Orientation stratégique 1 : Mettre à niveau l'environnement notamment sur le plan des infrastructures pour assurer une relance industrielle durable et favoriser l'attractivité de la région sur le plan industriel
- Orientation stratégique 2 : Renforcer et optimiser l'encadrement institutionnel des entreprises industrielles
- Orientation stratégique 3 : Développer les filières appropriées pour assurer le développement industriel de la région.

3.3.3.2.3 Contenu du plan d'action du secteur industriel

Le plan d'action retient douze projets :

Orientation Stratégique 1 :

Projet n°1: Programme régional de création et de modernisation des structures d'accueil de l'industrie.

Projet n° 2 : Développement du réseau de courant électrique

Projet n° 3: Extension de la pénétration du gaz naturel dans les délégations de Kasserine

Projet n° 4 : Installation d'un parc éolien de 120 MW à Thala

Orientation Stratégique 2 :

Projet n°5 : Création d'un Bureau régional du CETIME

Projet n° 6 : Création d'un Bureau régional du CTMCCV

Projet n° 7 : Renforcement, restructuration et réorganisation des structures d'appui existantes.

Orientation Stratégique 3 :

Projet n° 8 : Développement de la filière textile

Projet n° 9 : Développement de la filière agro-alimentaire

Projet n° 10: Développement des substances utiles et matériaux de construction

Projet n° 11 : Développement du secteur artisanal

Projet n° 12 : Réhabilitation et diversification des activités de la SNCPA.

3.3.3.2.4 Coût du plan d'action du secteur industriel

Le coût global du plan d'action pour les secteurs de l'industrie est 390 Millions de Dinars qui se répartissent comme suit :

Orientation stratégique	Projet	Coût (en millions de dinars)
OS 1: Mettre à niveau l'environnement notamment sur le plan des infrastructures pour assurer une relance industrielle durable et favoriser l'attractivité de la région sur le plan industriel	Projet n°1: Programme régional de création et de modernisation des structures d'accueil de l'industrie	58
	Projet n° 2 : Développement du réseau de courant électrique	10
	Projet n° 3: Extension de la pénétration du gaz naturel dans les délégations de Kasserine	20
	Projet n° 4 : Installation d'un parc éolien de 120 MW à Thala	260
OS 2 : Renforcer et optimiser l'encadrement institutionnel des entreprises industrielles	Projet n°5 : Création d'un Bureau régional du CETIME	7
	Projet n° 6: Création d'un Bureau régional du CTMCCV	6
	Projet n° 7 : Renforcement, restructuration et réorganisation des structures d'appui existantes.	3
OS 3 : Développer les filières appropriées pour assurer le développement industriel de la région.	Projet n° 8 : Développement de la filière textile	2
	Projet n° 9 : Développement de la filière agro-alimentaire	3
	Projet n° 10: Développement des substances utiles et matériaux de construction	5
	Projet n° 11 : Développement du secteur artisanal	2
	Projet n° 12 : Réhabilitation et diversification des activités de la SNCPA	14
Total	12 projets	390

3.3.3.2.5 Les conditions -cadres

- ✓ L'adoption de l'approche systémique par filière et non l'approche sectorielle.
- ✓ La nécessité d'une volonté politique : le volontarisme de l'Etat est recommandé et ne doit pas être affichée comme antinomique au marché.
- ✓ L'amélioration de l'efficacité de la gouvernance et l'assainissement du climat d'affaire régional.
- ✓ La révision et la consolidation du cadre réglementaire régissant la promotion économique et ce dans tous les domaines.
- ✓ La diligence dans la réalisation, le suivi et l'évaluation des projets.
- ✓ Le renforcement du Partenariat Public-Privé (PPP) et sa mise en œuvre le plus tôt possible.

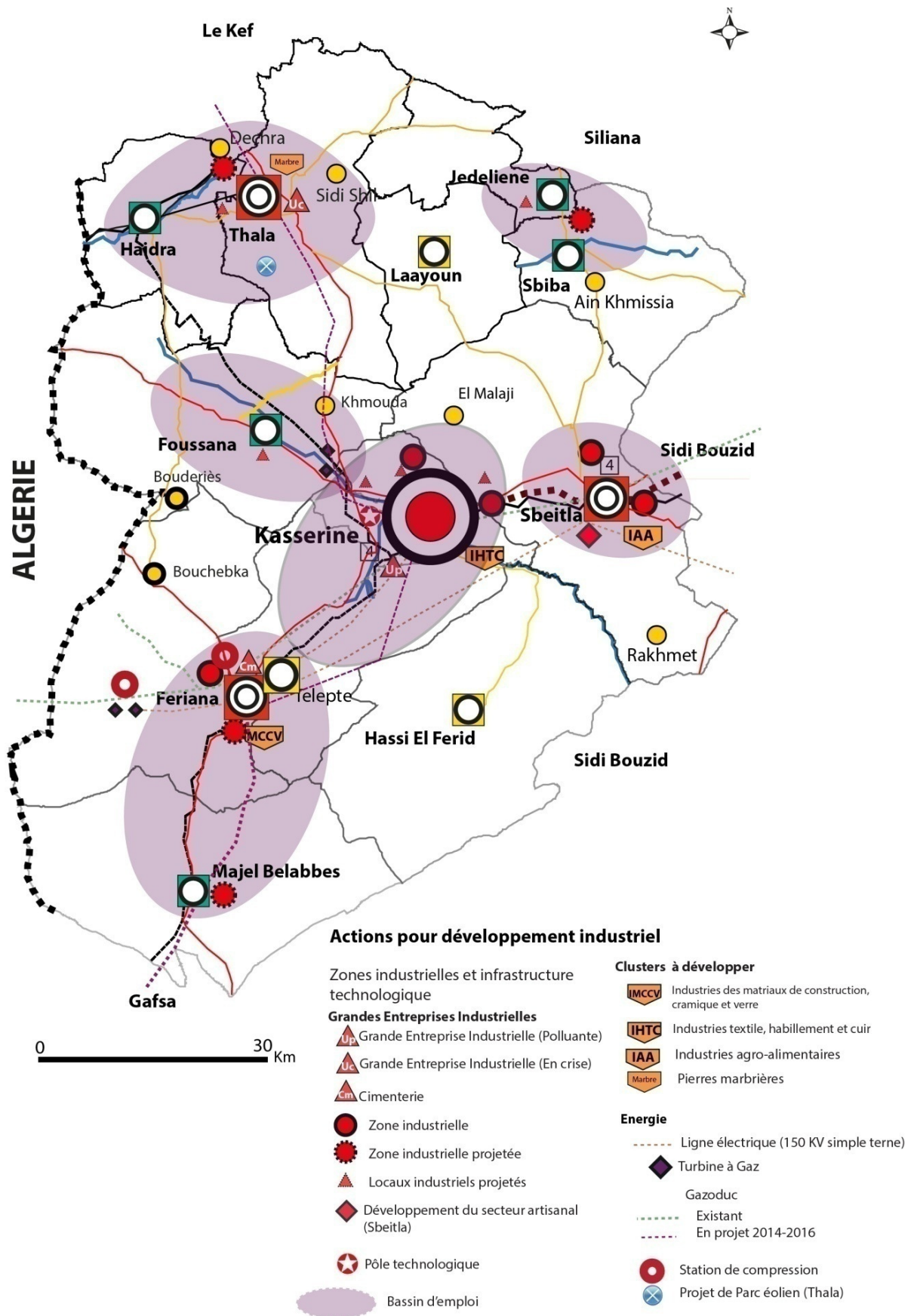


Figure 43: Actions dans l'industrie

3.3.3.3 Tourisme

3.3.3.3.1 Rappel de la problématique sectorielle

Le **Tourisme** est un secteur quasi inexistant dans le gouvernorat malgré l'existence d'un potentiel régional et de possibilités de diversification de l'offre.

3.3.3.3.2 Orientations stratégiques pour l'industrie

Les orientations stratégiques pour le secteur tourisme dans le gouvernorat de Kasserine sont les suivantes.

OS1 : Mise à niveau des villes/espaces/territoires à potentiels touristiques.

OS1 : Développement de l'encadrement institutionnel et renforcement des capacités des acteurs locaux du secteur touristique

Elles ont été déclinées en 3 projets à programmer dans les prochains Plans de développement économique et social :

1. Aménagement et mise à niveau des principaux sites archéologiques et des circuits touristiques;
2. Renforcement de l'encadrement institutionnel et des capacités dans le domaine du tourisme dans la région;
3. Promotion d'un tourisme alternatif valorisant les spécificités locales.

3.3.3.3.3 Coût du plan d'action

Orientation Stratégique	Projet	Coût (en millions de dinars)
OS1: Mise à niveau des villes / espaces / territoires à potentiels touristiques	Projet1: Aménagement et valorisation des principaux sites archéologiques	3.2
	Projet 2 : Renforcement de l'encadrement institutionnel et des capacités dans le domaine du tourisme dans la région	1,0
OS2: Développement de l'encadrement institutionnel et renforcement des capacités des acteurs locaux du secteur touristique	Projet3 : Promotion d'un tourisme alternatif valorisant les spécificités locales	11.5

3.3.3.4 Relations et coopération avec l'Algérie

3.3.3.4.1 Rappel de la problématique des relations avec l'Algérie

L'Algérie est un pays riche en hydrocarbures, à fort potentiel économique et présente, un très grand marché de consommation pour la région. La Tunisie, le gouvernorat de Kasserine doit à saisir cette opportunité. Les politiques de coopération avec ce pays, depuis le début des années soixante, n'ont pas réussi à impulser un développement durable de la région, malgré les 170 accords et traités signés entre les deux pays d'ordre économique, social, politique et culturel. Les difficultés pour se positionner sur ce grand marché sont nombreuses et le partenariat avec ce pays voisin s'avère difficile. Le seul domaine où l'activité est florissante, avec toutes ses conséquences négatives, sont le commerce parallèle et la contrebande.

3.3.3.4.2 Rappel des Orientations Stratégiques

Deux Orientations Stratégiques ont été validées à savoir :

- a) Orientation Stratégique 1: Initier un processus de formalisation du secteur informel ;
- b) Orientation Stratégique 2: Entamer un réel processus de développement de la région ;

Ces deux orientations stratégiques ont été déclinées en quatre projets à réaliser sur le temps long et qui dépendront de la bonne volonté des deux états tunisien et algérien.

3.3.3.4.3 Coût du plan d'action

Orientation Stratégique	Projet	Cout estimé (en MD)
OS1: Initier un processus de formalisation du secteur informel	1. Etude sur la formalisation du secteur informel	0,150
OS2: Entamer un réel processus de développement de la région ;	1. Création d'une zone franche, commerciale et logistique à Bouchebka.	40
	2. Création d'une zone franche, commerciale à Hidra.	10
	3. Aménagement des postes frontaliers à Bouchebka et Hidra.	3.55
	<i>Total</i>	<i>53.7 MDT</i>

Le coût total des projets du SDAD de Kasserine est estimé à 6233 millions de dinars. Si l'on excepte les deux projets nationaux, celui des infrastructures nationales et régionales (2000 millions de dinars et la Banque Régionale 1150 millions de dinars), les investissements dont ce gouvernorat aurait besoin dans les cinq prochaines années s'élèveront à 3 100 millions de dinars environ, soit un peu plus de 600 millions de dinars par an.

3.3.3.4.4 Conditions cadres pour la mise en œuvre du plan d'action

La mise en œuvre du projet régional et des projets sectoriels sont certes tributaires

- i) d'une volonté politique nationale pour développer la région en investissant dans des projets structurants ;
- ii) de la volonté des acteurs économiques de la région et de la société civile pour se prendre en charge
- iii) et à tisser avec des acteurs économiques algériens un véritable partenariat, basé sur des intérêts économiques des deux parties. Pour cela, les acteurs du gouvernorat doivent concevoir une stratégie en vue d'améliorer la compétitivité de la région et valoriser ses avantages comparatifs et son potentiel économique, favorisant une meilleure intégration

dans l'économie nationale et mondiale en vue de réaliser des taux de croissance élevés et de créer des emplois.

3.3.3.5 La santé

3.3.3.5.1 Rappel de la problématique sectorielle

La région de Kasserine occupe la 23^{ème} place dans le classement dans les services de la santé. La densité médicale ne dépasse pas 45 médecins pour 100 000 habitants et la densité litière atteint à peine 1,23 lit pour 1000 habitants, contre une moyenne nationale de 1,83. Kasserine accuse un manque de spécialités médicales et son hôpital régional ne dispose d'aucun service universitaire. En outre plusieurs zones ne sont pas dotées d'établissements sanitaires tels que les centres de Santé de Base, les hôpitaux de circonscription, etc.

3.3.3.5.2 Orientations Stratégiques sectorielles et plan d'action et coût

Pour la santé, le plan d'action retient une seule orientation stratégique: Mise à niveau du secteur de la santé

3.3.3.5.3 Coût du plan d'action

Orientation Stratégique	Projet	Coût (en millions de dinars)
OS1 : Mise à niveau du secteur de la santé	Projet 1 : Améliorer l'infrastructure de la santé au gouvernorat de Kasserine	100,0

3.3.3.5.4 Conditions cadre spécifiques pour la mise en œuvre du plan d'action

- ✓ Une volonté politique et une gouvernance efficace
- ✓ Une révision appropriée du cadre réglementaire
- ✓ Une diligence dans la réalisation, le suivi et l'évaluation des projets
- ✓ Un renforcement du partenariat Public-Privé.

3.3.3.6 Enseignement supérieure, R&D et formation professionnelle

3.3.3.6.1 Rappel de la problématique sectorielle

Dans le domaine de l'*Enseignement Supérieur*, le tissu universitaire est faible avec cinq petits établissements sous équipés et sans spécificité régionale, vivant en autarcie, un personnel pédagogique sans collègue A (professeurs et maîtres de conférences) et avec peu de permanents.

Ce secteur est caractérisé par : i) l'absence de corrélation entre le type d'établissement et la spécificité économique régionale à savoir l'agriculture et sylviculture, la forêt, le patrimoine, les substances utiles, les plantes médicinales, etc. ii) un nombre élevé d'enseignants vacataires et d'enseignants permanents non-résidents ; iii) le sous équipement des établissements avec de faibles dotations budgétaires ; iv) une faible attractivité des établissements considérés de seconde zone.

L'activité *Recherche-Développement* est inexistante tant dans la région que dans l'université faute de laboratoires de recherches et d'enseignants chercheurs, en dépit de l'opportunité que requiert tant la promotion des universitaires sur place que la valorisation des avantages naturels spécifique de la région (produits de substance, cactus, alpha).

Le dispositif régional de la *Formation professionnelle* souffre i) d'un problème d'attractivité et d'appariement ; ii) d'un faible niveau de qualification des formateurs et iii) de la vétusté des équipements en sus de l'absence de certaines formations et de la duplication d'autres. Tous ces obstacles ont fini par dissuader les apprenants et par désintéresser les opérateurs économiques, alors que les besoins en compétences sont avérés. Le diagnostic du dispositif régional de la formation dégage de sérieuses problématiques notamment : i) la faible envergure des centres privés de formation ; ii) le déclin de certaines formations comme la menuiserie/l'artisanat ; iii) la duplication de la formation en textile par les Centres publics ; iv) l'inexistence d'une formation de traitement du marbre ; v) l'absence de communication entre le système de formation et les entreprises non impliquées effectivement dans la conception des programmes ; vi) l'inexistence d'un partenariat global et stratégique avec l'administration locale ; vii) le manque d'intérêt des jeunes à cause de la mauvaise réputation de la formation professionnelle (FP) et du phénomène de l'augmentation de la rétention scolaire viii) le déficit de la gouvernance locale ce secteur.

3.3.3.6.2 Orientations Stratégiques sectorielles et plan d'action et coût

Trois orientations stratégiques déclinées en 6 projets à programmer dans les prochains Plans de développement économique et social :

3.3.3.6.3 Coût du plan d'action

Orientations Stratégiques	Projet	Coût (en millions de dinars)
OS1: Consolidation du tissu régional des établissements universitaires	Projet 1 : Cité Universitaire multifonctionnelle	50,0
	Projet 2. Institut supérieur de la Santé	
OS2 : Promotion de la R&D dans la région	Projet 3. Centre de recherche, spécialisé en Alfa et cactus, écosystèmes cultivés et naturels	6,5
	Projet 4. Pôle technologique	
OS3: Restructuration des centres de formation professionnelle	Projet 5. Mise à niveau du dispositif régional de la formation professionnelle	38
	Projet 6. La création d'un centre de formation professionnelle spécialisé en produits de substances utiles	

3.3.3.6.4 Conditions cadre spécifiques pour la mise en œuvre du plan d'action

- ✓ Une volonté politique et une gouvernance efficace
- ✓ Une révision appropriée du cadre réglementaire
- ✓ Une diligence dans la réalisation, le suivi et l'évaluation des projets
- ✓ Un renforcement du partenariat Public-Privé.

3.3.3.7 Sauvegarde des milieux et des ressources naturelles et la protection de l'environnement urbain et rural

3.3.3.7.1 Problématiques du secteur de l'environnement

La région de Kasserine abrite un patrimoine naturel et un écosystème diversifié et riche en ressources naturelles. Cependant, elle a connu durant les dernières décennies une forte dégradation de l'environnement et de la qualité de vie.

La croissance démographique, le développement mal organisé des activités agricoles et industrielles, les défaillances des systèmes d'assainissement, la prolifération de l'habitat insalubre et la surexploitation des ressources naturelles ont compromis le développement durable de la région de Kasserine, notamment par :

- ✓ Une mauvaise gestion des déchets et leur prolifération dans les espaces urbains, dans le milieu naturel récepteur, et ce dans des décharges sauvages;
- ✓ Un état d'assainissement défaillant dû à la faible prise en charge par l'ONAS et à la difficulté d'exploitation des réseaux existants ;
- ✓ Une pollution diverse provenant essentiellement de l'exploitation anarchique des carrières, de l'industrie de l'alfa (SNCPA) et des huileries.

3.3.3.7.2 Les Orientations Stratégiques pour le secteur de l'environnement

Les orientations stratégiques dégagées à partir du diagnostic et des problématiques environnementales sont les suivantes :

- Orientation Stratégique 1: Gestion intégrée des déchets ;
- Orientation Stratégique 2: Assainissement urbain et rural ;
- Orientation Stratégique 3 : Dépollution de la SNCPA
- Orientation Stratégique 4 : Organisation de l'exploitation des carrières
- Orientation Stratégique 5: L'amélioration de la gouvernance régionale de l'environnement et des milieux naturels

Chaque orientation a fait l'objet d'un domaine d'intervention auquel des projets et des actions ont été proposés (14), constituant le plan d'action du secteur de l'environnement.

3.3.3.7.3 Contenu du plan d'action pour le secteur de l'environnement

Le plan d'action retient 14 projets :

OS1 : Gestion intégrée des déchets	
Projet 1	Elaboration d'un Schéma directeur de gestion des déchets SRGD dans le Gouvernorat de Kasserine
Projet 2	Construction d'une décharge contrôlée régionale, des centres et des quais de transfert
OS2: Assainissement urbain et rural	
Projet 3	Assainissement des villes non prises en charge par ONAS
Projet 4	Assainissement en milieu rural
OS 3 : Dépollution de la SNCPA	
Projet 5	Gestion des rejets hydriques industriels et dépollution des eaux usées de la SNCPA
Projet 6	Décontamination de la pollution des sols par le mercure dans le site de la SNCPA

OS 4 : Organisation de l'exploitation des carrières	
Projet 7	Programme d'optimisation, d'exploitation et de réhabilitation des carrières
Projet 8	Promotion de la valorisation des déchets de marbre
OS 5: Amélioration de la gouvernance régionale de l'environnement	
Projet 9	Renforcement du cadre institutionnel de la région et renforcement du rôle de la société civile dans la région

3.3.3.7.4 Conditions cadre spécifiques pour la mise en œuvre du Plan d'action environnemental de Kasserine

La réalisation du plan d'action du secteur de l'environnement nécessite une volonté politique traduite par la mise à la disposition des moyens financiers et des ressources humaines et par l'adoption d'une bonne gouvernance environnementale régionale. Ainsi, il est indispensable de préparer les conditions cadre suivantes au préalable de tout projet, en vue d'assurer sa réussite et sa durabilité.

- ✓ La présence de l'administration environnementale dans la région (Ministère, ANPE, ANGED, etc.)
- ✓ L'application de la législation ;
- ✓ L'implication de la société civile.

3.3.3.7.5 Coût du plan d'action dans le secteur de l'environnement

Le plan d'action sectoriel pour l'environnement retient quatorze projets avec un coût estimé à 138,5 MD.

Intitulé	Coût MD
OS1 : Gestion intégrée des déchets	31,950
OS2 : Assainissement urbain et rural	60,600
OS 3 : Dépollution de la SNCPA	42,100
OS 4 : Organisation de l'exploitation des carrières	1,850
OS 5: Amélioration de la gouvernance régionale dans l'environnement	1
<i>Coût global</i>	<i>278.35</i>

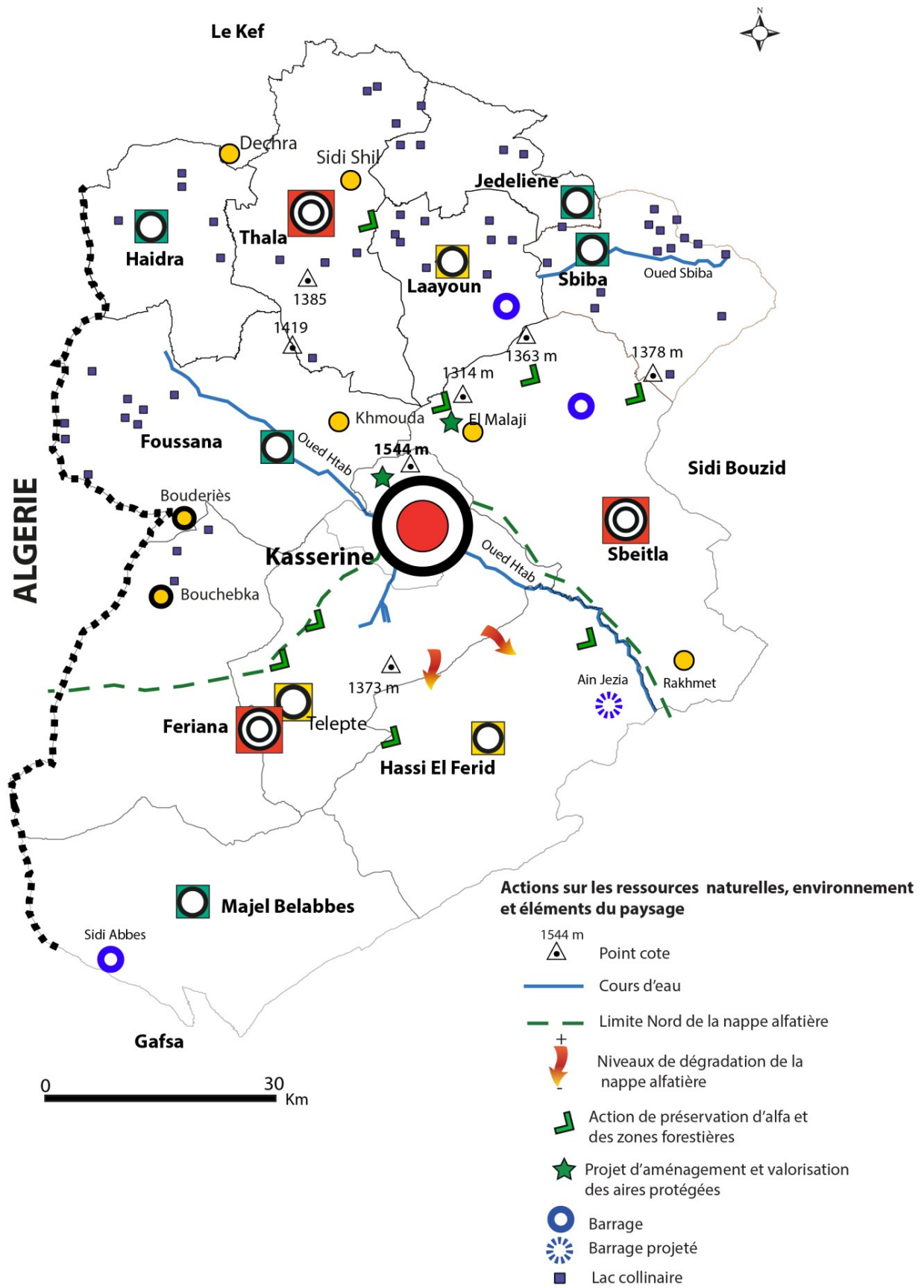


Figure 44: Actions dans l'environnement

3.3.3.8 Aménagement du territoire et infrastructures

3.3.3.8.1 La problématique du secteur aménagement du territoire et infrastructure

La région de Kasserine occupe une position géographique éloignée des principaux pôles urbains du pays (Tunis, Sousse, Sfax). Elle se trouve à l'écart des principaux nœuds et axes de transport (autoroutes, ports, aéroports et axes ferroviaires). Les échanges qu'elle développe avec ces pôles sont faibles; la distance et la qualité des infrastructures de transport ne favorisent pas la diffusion du développement économique dans cette région.

A l'image des autres gouvernorats du Centre Ouest, la région de Kasserine se caractérise par une faible urbanisation, une intégration insuffisante par les infrastructures de transport, un sous-équipement marqué, un important déficit migratoire et un sous-encadrement de la population et de l'économie rurale. La faible couverture du territoire par les infrastructures de transport ne favorise pas l'intégration de ses différents espaces. De vastes territoires ruraux notamment dans les zones rurales périphériques souffrent de l'absence de centres locaux d'encadrement de la population et de l'économie rurale.

Les enjeux d'aménagement et de développement de la région s'articulent autour du renforcement de la polarisation autour d'une armature urbaine fonctionnelle, du désenclavement et de l'amélioration des conditions de vie en milieu rural, du renforcement de la base économique des villes et de l'amélioration de l'intégration internationale, nationale et régionale.

Les orientations générales de l'aménagement du territoire devront permettre de corriger les dysfonctionnements d'un territoire déséquilibré, qui ne profite pas pleinement de sa situation charnière dans les échanges avec l'Algérie, et qui n'arrive pas à se doter de leviers puissants pour engager son développement futur.

Les orientations de développement de l'armature urbaine s'articulent à la fois autour de :

- ✓ La métropolisation régionale : le contexte régional se prête à la promotion d'un projet ambitieux de métropolisation multipolaire autour de l'axe métropolitain Sbeïtla-Kasserine-Feriana
- ✓ Du renforcement des capacités des services et des fonctions économiques des villes locales : le territoire régional est insuffisamment structuré par des centres urbains de niveau local. Pour remédier à ce handicap, il sera nécessaire de renforcer les services publics et les fonctions économiques des petites villes ; et de promouvoir les centres ruraux les plus dynamiques au niveau de centres locaux
- ✓ La promotion du développement urbain des territoires en crise ;

3.3.3.8.2 Les Orientations Stratégiques du secteur Aménagement du territoire et Infrastructures

L'aménagement du territoire est une action régulatrice de l'Etat visant à influencer les comportements et les anticipations des opérateurs privés par des actions d'équipement, de réglementation, d'incitation ou de restriction. Cette partie décrit les orientations que la puissance publique devrait adopter.

Les enjeux d'aménagement et de développement de la région s'articulent autour du renforcement de la polarisation autour d'une armature urbaine fonctionnelle, du désenclavement et de l'amélioration des conditions de vie en milieu rural, du renforcement de la base économique des villes et de l'amélioration de l'intégration internationale, nationale et régionale.

Les orientations générales de l'aménagement du territoire devront permettre de corriger les dysfonctionnements d'un territoire déséquilibré, qui ne profite pas pleinement de sa situation

charnière dans les échanges avec l'Algérie, et qui n'arrive pas à se doter de leviers puissants pour engager son développement futur.

Les orientations en matière d'infrastructures de transport sont articulées autour des trois axes suivants :

- ✓ L'amélioration de la qualité des liaisons dans la région : Le réseau routier régional nécessite des interventions de nature quantitative (chainons manquants et prolongement de certaines routes classées) et de nature qualitative (amélioration des carrefours et croisements, protection du domaine public routier, sécurisation des traversées, etc.). De nouvelles liaisons régionales seront nécessaires pour assurer le désenclavement de la bande frontalière et pour compléter le maillage régional.
- ✓ Une bonne connectivité avec les pôles dynamiques du littoral : L'intégration nationale de la région de Kasserine passe par la création d'un axe de transport lourd (type autoroute ou route express dans un premier temps) reliant Kasserine à Enfidha (futur espace économique international) et Tunis au-delà, ainsi que Kasserine à Sfax.
- ✓ Une bonne desserte du tissu agricole : il est nécessaire de désenclaver les zones agricoles et rurales.

3.3.3.8.3 Le renforcement de la polarisation du territoire autour des villes

Les orientations de développement de l'armature urbaine s'articulent à la fois :

- ✓ A la métropolisation régionale ;
- ✓ Au renforcement des capacités de services et des fonctions économiques des villes locales ;
- ✓ A la promotion du développement urbain des territoires en crise.

Le renforcement de la polarisation du territoire autour des villes est décliné par les orientations spécifiques à chaque niveau de l'armature urbaine régionale.

La métropolisation régionale

Le contexte régional se prête à la promotion d'un projet ambitieux de métropolisation multipolaire autour de l'axe métropolitain Sbeïtla-Kasserine-Feriana. La répartition et l'organisation des fonctions métropolitaines au sein de cet espace sont envisagées comme suit :

- ✓ Concentration des fonctions supérieures à Kasserine avec notamment un technopôle, un pôle médical, des industries de haut niveau technologique et des services financiers importants. Le projet de ville nouvelle, souhaitée par les responsables régionaux et locaux sera un des leviers de la métropolisation régionale.
- ✓ Développement de l'industrie et du tourisme à Sbeïtla, qui sera l'un des centres de loisirs les plus attractifs de la région. Sbeïtla sera renforcée par des services publics du niveau régional permettant l'articulation des territoires sous son influence à l'espace métropolitain.
- ✓ Développement de l'industrie et de la logistique à Feriana-Thelepte, qui sera le principal pôle d'appui au développement transfrontalier ; ce qui permet de remédier à la faiblesse de la localité de Bouchebka. Feriana sera renforcée par des services publics du niveau régional permettant l'articulation des territoires sous son influence à l'espace métropolitain.

3.3.3.8.4 Renforcement des services publics et des fonctions économiques des villes locales

Le territoire régional est insuffisamment structuré par des centres urbains du niveau local. Pour remédier à ce handicap, il sera nécessaire de renforcer les services publics et les fonctions économiques des petites villes ; et de promouvoir les centres ruraux les plus dynamiques au niveau des centres locaux :

- ✓ Les villes de Foussana, Sbiba, Djedeliane, Majel Bel Abbes et Hidra doivent être confortées dans leurs fonctions administratives et de services publics conformément à leur statut de chef-lieu de délégation. Elles développeront des fonctions économiques adaptées aux potentiels de leurs aires d'influence.
- ✓ Les centres ruraux d'El Ayoun, Hessi El Frid, Errakhmi, et Bouderies doivent être promus au niveau de centres locaux par des s'équipements publics et de développement urbain.

3.3.3.8.5 Le renforcement de l'intégration régionale, nationale et internationale

Les orientations en matière d'infrastructures de transport sont articulées autour des trois axes suivants :

- ✓ L'amélioration de la qualité des liaisons dans la région ;
- ✓ une bonne connectivité avec les pôles dynamiques du littoral ;
- ✓ Une bonne desserte du tissu agricole (paragraphe suivant).

L'articulation aux pôles dynamiques du littoral et l'ouverture à internationale

L'intégration nationale de la région de Kasserine passe par la création d'un axe de transport lourd (type autoroute ou route express dans un premier temps) reliant Kasserine à Enfidha (futur espace économique international) et Tunis au-delà, ainsi que Kasserine à Sfax. Cependant que l'accélération des ces projets présuppose la constitution du gouvernorat en espace économique dynamique.

L'amélioration de la qualité des liaisons dans la région

Le réseau routier régional nécessite des interventions aussi bien de nature quantitative (chainons manquants et prolongement de certaines routes classées) que de nature qualitative (amélioration des carrefours et croisements, protection du domaine public routier, sécurisation des traversées, etc.

De nouvelles liaisons régionales seront nécessaires pour assurer le désenclavement de la bande frontalière et pour compléter le maillage régional.

3.3.3.8.6 La structuration de l'aménagement des zones rurales

Pour retenir la population rurale et permettre une mise en valeur optimale des atouts et des potentialités de l'espace rural, il faudra agir simultanément sur le levier économique et sur le levier des conditions de vie. Concernant l'amélioration des conditions de vie, il sera nécessaire de désenclaver les zones rurales, d'améliorer la desserte en eau potable et l'accès aux services publics de base (santé, éducation, et transport public dans l'ensemble des zones rurales).

Cependant pour permettre le développement des activités économiques liées aux spécificités de chaque territoire (agriculture, tourisme rural, artisanat, etc.) et améliorer l'accès aux services marchands, il sera nécessaire de développer des centres d'appui en les dotant d'équipements publics de niveau intermédiaire, d'espaces économiques et des services de base.

Les petits centres ruraux constituent le noyau du système des centres d'appui ; ce noyau sera complété par des localités rurales telles que Sahraoui, Ain Khmissia, etc.

3.3.3.8.7 L'amélioration de la gouvernance de l'aménagement du territoire

Le déficit de gouvernance apparaît dans la forte centralisation des structures et de l'élaboration des documents de l'aménagement du territoire, l'absence d'interaction avec les secteurs, l'absence d'outils et de mécanisme de coordination entre la planification spatiale et la planification économique et sociale et l'absence d'une vision régionale de l'aménagement du territoire. Pour améliorer la gouvernance de ce secteur, il sera nécessaire d'assurer :

- ✓ la cohérence spatiale des programmes de développement local ;
- ✓ La régionalisation des compétences pour une meilleure appropriation des orientations de l'aménagement du territoire ;
- ✓ la qualité et la mise en œuvre des outils de planification urbaine ;
- ✓ la maîtrise foncière stratégique.

Assurer la cohérence spatiale des programmes de développement local

L'aménagement et le développement local devront s'appuyer sur des collectivités dotées des compétences et des moyens adaptés à leurs nouvelles missions. Des outils de planification stratégique seront proposés aux échelles pertinentes pour le développement territorial : (l'échelle du pôle régional et l'échelle des sous espaces de complémentarités et de synergies).

Régionaliser les compétences pour une meilleure appropriation des orientations de l'aménagement du territoire

La non-concordance entre les échelles de l'aménagement du territoire et celles de la planification du développement économique et social affaiblit le rôle de l'aménagement dans la coordination entre les programmes sectoriels. L'initiative lancée par la DGAT concernant les schémas directeurs d'aménagement et de développement des gouvernorats répond en partie aux enjeux de la concordance des échelles; sa régionalisation pourra améliorer considérablement son appropriation.

Améliorer la qualité et la mise en œuvre des outils de planification urbaine

Pour dépasser les contraintes dues aux outils de planification et de réglementation de l'occupation du sol, le plan d'aménagement urbain sera l'outil de réglementation de l'occupation du sol qui traduit dans ses dispositions les actions et les programmes issus d'un projet de territoire.

Maitriser le foncier stratégique

L'amélioration de la mise en œuvre des projets d'aménagement passe avant tout par l'assouplissement des procédures de modification des documents à caractère réglementaire, la maîtrise foncière préalable des emprises affectées aux équipements publics, l'amélioration de la coordination entre les programmes des intervenants et le renforcement des capacités des collectivités territoriales.

3.3.3.8 La contribution du plan d'action au développement de la région

Dans un contexte de mondialisation de l'économie, la compétitivité des régions dépend, de plus en plus, de la taille des villes et de la qualité de l'urbanisme, de l'infrastructure de transport et de l'accès aux pôles d'échanges ainsi que de la qualité et des conditions de vie.

En effet les villes jouent un rôle central et positif dans le développement économique. Elles concentrent les principaux facteurs d'attractivité et de localisation des investissements, notamment :

- ✓ Les coûts de l'implantation (prix fonciers et immobiliers)
- ✓ Les externalités d'agglomération et d'urbanisme

Les infrastructures de transport sont un élément clé de la compétitivité régionale. L'attractivité et la localisation des investissements accordent un poids important à :

- ✓ L'accessibilité et les coûts de transport
- ✓ L'accès au marché et la question des débouchés géographiques

L'économie rurale et sa diversification reposent sur l'accessibilité, l'existence de centres supports des activités non agricoles et des conditions de vie acceptables.

Les actions retenues dans le domaine de l'aménagement et du développement urbain permettent de renforcer l'attractivité de la région par l'organisation de l'espace métropolitain régional et des grandes opérations d'aménagement, de réhabilitation, d'équipement et de transport. Ce qui permet de maîtriser les couts d'implantation des entreprises et d'augmenter les externalités d'agglomération et d'urbanisme.

Les actions retenues dans le domaine des infrastructures de transport permettent de renforcer l'attractivité de la région par son articulation multimodale aux principaux pôles d'échanges et son ouverture sur le marché algérien.

Les actions retenues dans le domaine de l'aménagement et du développement rural comportent des opérations de réhabilitation, d'aménagement et d'équipement ainsi que des projets de désenclavement

et d'eau potable rurale, qui permettent de créer des conditions optimales pour la promotion de l'économie rurale.

Ainsi, l'aménagement du territoire aura un rôle catalyseur, favorisant le développement économique de la région de Kasserine. Les autorités régionales devront agir en apportant aux entreprises des avantages en termes d'aménagement du territoire (aménagement foncier, infrastructures et équipements structurants).

3.3.3.8.9 Contenu du Plan d'action du secteur de l'aménagement du territoire et infrastructures

i. Fiches projets pour l'aménagement du territoire

Le plan d'action retient douze projets répartis sur quatre domaines : le premier domaine s'articule autour de l'aménagement et du développement urbain avec une orientation forte pour la métropolisation régionale et la promotion de la concentration urbaine comme facteur de compétitivité; les quatre projets classés dans cette catégorie visent l'organisation de la structure et du fonctionnement urbains et le renforcement des liens entre les principaux pôles. Le second domaine regroupe les projets d'infrastructure de transport avec une option forte pour l'articulation multimodale de la région aux principaux pôles d'échanges internationaux et la mise à niveau du réseau routier régional. L'aménagement et le développement des zones rurales est un domaine prioritaire puisqu'il concerne 60 % de la population de la région. Les projets retenus visent d'une part la promotion de centres d'appui au développement rural et d'autre part le désenclavement et l'amélioration des conditions de vie dans toutes les zones rurales. L'efficacité de l'aménagement du territoire nécessite la mise en place des instruments appropriés pour la gouvernance et la planification stratégique du développement régional. Les quatre projets inscrits dans ce domaine sont complémentaires et permettent aux collectivités publiques de planifier et de mettre en œuvre leurs projets de territoires.

Orientations stratégiques	Description
OS1. Renforcer la polarisation du territoire autour des villes	Programmes spécifiques aux différents niveaux de l'armature urbaine régionale, comportant des opérations d'aménagement, de réhabilitation, d'équipement et de transport, destinés à organiser le développement des pôles urbains et à promouvoir l'urbanisme.
P1: Grand projet urbain de Kasserine	
P2: Programme de promotion des pôles sous régionaux	
P3: programme de mise à niveau des centres locaux	
P4 : Plan directeur des transports de l'agglomération Sbeitla-Kasserine-Fériana	
OS2. Renforcer l'intégration régionale, nationale et internationale par les infrastructures de transport	Projets d'infrastructures de transport autoroutier, routier et ferroviaire, destinés à relier la région aux pôles d'échanges par le transport multimodal et à renforcer et compléter les liaisons régionales.
Projet 5 : Création d'une société publique de transport	
P6: programme de connexion nationale et internationale par les infrastructures de transport	
P7 : programme de renforcement de l'infrastructure régionale de transport	
OS3. Structurer l'aménagement des zones rurales	Programmes spécifiques aux zones rurales comportant des opérations d'aménagement, de réhabilitation et d'équipement des centres ruraux et des projets de désenclavement par l'aménagement et l'extension des pistes rurales, ainsi qu'un projet d'amélioration de la desserte en eau potable.
P8: programme de promotion des centres ruraux	
P9: programme de désenclavement et d'amélioration de l'accès à l'eau potable	
OS4. Améliorer la gouvernance de l'aménagement du territoire en adoptant les outils de la planification stratégique	Ensemble d'instruments (outil d'orientation, de maîtrise foncière et de planification stratégique) et d'institutions destinés à assurer la cohérence spatiale des composantes de l'aménagement du territoire, la coordination entre les intervenants, la participation de la société civile et l'implication du secteur privé et ce, pour une meilleure efficacité du développement territorial.
P10: schéma de cohérence territoriale de l'espace métropolitain régional	
P11: stratégie régionale de maîtrise foncière	

ii. Coût du plan d'action et récapitulatif des projets

Orientation stratégique	Projet	Nature*	Coût estimatif (en millions de dinars)
OS1. Renforcer la polarisation du territoire autour des villes	P1: Grand projet urbain de Kasserine	productif	84 MD ¹⁹
	P2: Programme de promotion des pôles sous régionaux	productif	150 MD
	P3: programmes de mise à niveau des centres locaux	productif	200 MD
	P4 : Plan directeur des transports de l'agglomération Sbeitla-Kasserine-Feriana	productif	60.4 MD
OS2. Renforcer l'intégration régionale, nationale et internationale par les infrastructures de transport	Projet 5 : Création d'une société publique de transport	productif	50 MD
	P6: programme de connexion nationale et internationale par les infrastructures de transport	productif	2000 MD (investissements nationaux)
	P7 : programme de renforcement de l'infrastructure régionale de transport	productif	100 MD
OS3. Structurer l'aménagement des zones rurales	P8: programme de promotion des centres ruraux	productif	50 MD
	P9: programme de désenclavement et d'amélioration de l'accès à l'eau potable	productif	450 MD
OS4. Améliorer la gouvernance de l'aménagement du territoire en adoptant les outils de la planification stratégique	P10: schéma de cohérence territoriale de l'espace métropolitain régional	étude	0.300 MD
	P11: stratégie régionale de maîtrise foncière	étude	0.300 MD
Total	12 projets		3 060 MD^(*)

^(*) Dont 2000 MD d'investissements nationaux dans les infrastructures de transport

¹⁹ MD: millions de dinars

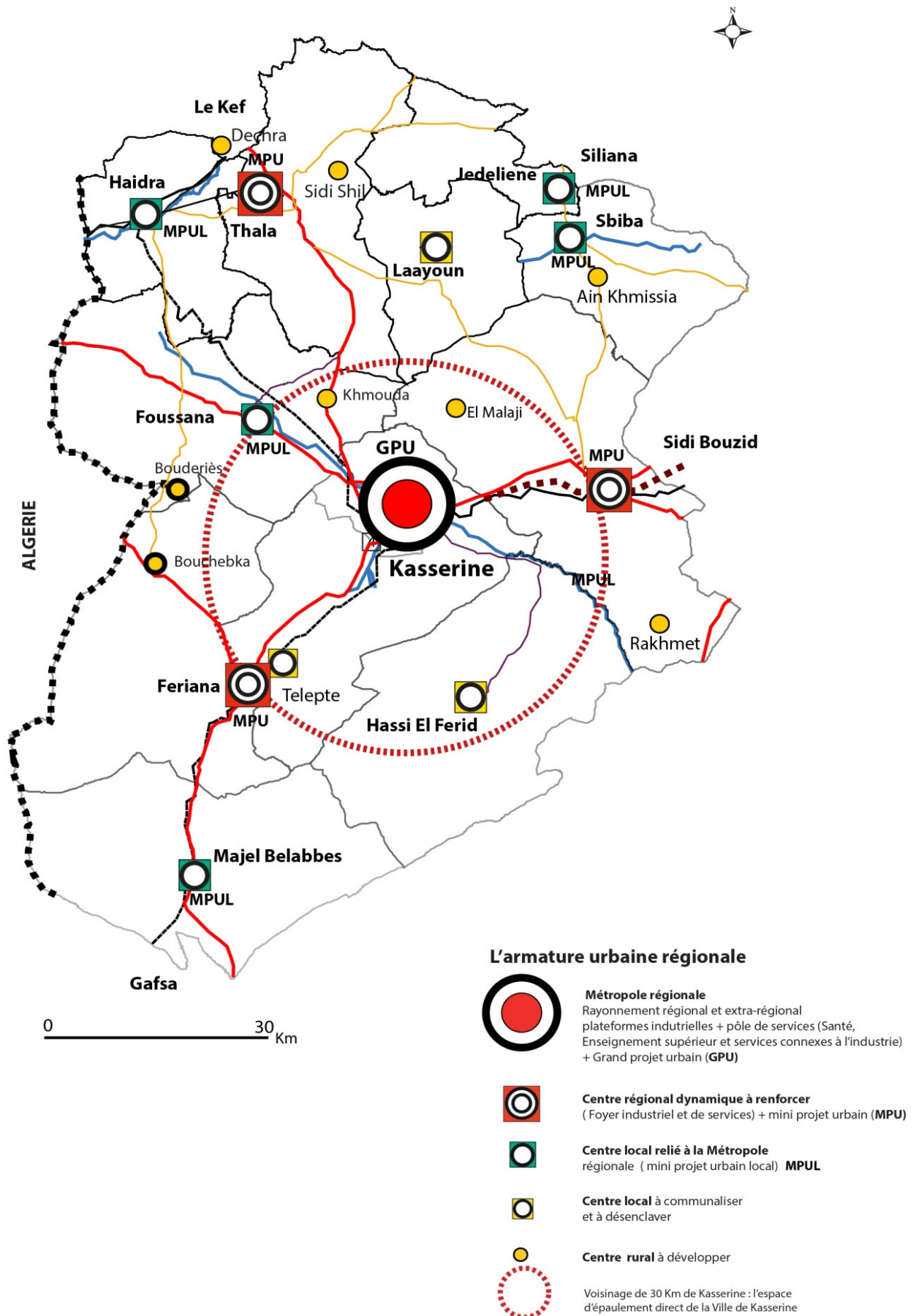


Figure 45: L'Armature urbaine régionale

3.3.3.8.10 Conditions cadre pour la réalisation du SDAD de Kasserine

L'aménagement du territoire est un secteur horizontal qui implique des acteurs multiples, des échelles et des modes de fonctionnement différents. Face à la faiblesse institutionnelle et organisationnelle de la coordination régionale de l'aménagement du territoire, la stratégie de l'aménagement du territoire de la région de Kasserine sera l'élément central du système de gouvernance active de sa stratégie de développement.

Sa mise en œuvre nécessite des conditions-cadre impliquant une volonté politique claire favorable au développement régional, le renforcement des compétences et des moyens des collectivités publiques (région et communes) et une gouvernance régionale efficace.

Une politique volontariste

L'état doit assumer les tâches de solidarité et de cohésion nationale à travers des mécanismes de soutien-compensation aux régions soumises à des difficultés de développement ; des fonds doivent être réservés au développement régional et les structures chargées de l'aménagement du territoire doivent être déconcentrées. L'état doit être le principal promoteur de du développement régional. En outre, la logique d'équipement du territoire doit être abandonnée et remplacée par une logique d'aménagement du territoire.

La décentralisation

Les compétences des collectivités publiques doivent être renforcées notamment en matière de planification, de maîtrise foncière et d'aménagement du territoire. Ce qui implique la nécessité de renforcer leurs moyens financiers humains et techniques. Le transfert de compétences doit être subordonné au transfert de moyens permettant leur mise en œuvre effective. Le renforcement des capacités des collectivités publiques dans les domaines de la planification territoriale, de la maîtrise d'ouvrage et du pilotage est de nature à faciliter le transfert de compétences.

La gouvernance de l'aménagement du territoire

La mise en œuvre du SDAD nécessite des outils adaptés à une mise en œuvre partenariale et coordonnée ainsi que des structures et une organisation pour le pilotage et le suivi ; ce qui implique la nécessité de créer une agence urbaine qui intégrerait probablement l'ARDES et veillerait:

- ✓ Au respect des engagements financiers pour éviter les blocages et les retards ;
- ✓ à la mobilisation des différents services dans la réalisation des projets impliquant différents partenaires ;
- ✓ à la recherche des blocages pouvant apparaître lors de la réalisation des opérations.

Conclusions

Les principales conclusions de la phase Diagnostic du SDAD du gouvernorat ont révélé un territoire en crise. Un gouvernorat qui est resté rural, agricole mais avec une agriculture peu modernisée. Celle-ci a causé beaucoup de retard après une courte période d'intensification par l'irrigation (50 ans environ). Les autres secteurs, excepté les services non marchands, sont en stagnation. L'industrie n'arrive pas à décoller malgré l'ancienneté du phénomène industriel dans la région et malgré les richesses avérées du sol et du sous-sol. La crise économique a fait que la population du gouvernorat de Kasserine est restée stationnaire les dix dernières années. Exceptées quelques délégations, telles que Kasserine et Fériana, les autres délégations sont démographiquement stationnaires, voire en recul. Les régions les plus touchées par ce phénomène sont les délégations du Nord-Ouest.

L'entrée par l'aménagement du territoire, est devenue primordiale. Le gouvernorat ne peut retenir ses populations et devenir attractif aux investissements tant nationaux qu'étrangers que s'il est correctement équipé et bien connecté par rapport au reste du pays. Cela nécessite un renforcement appuyé de la ville de Kasserine chef-lieu du gouvernorat.

La durabilité du développement et les relations du gouvernorat avec l'Algérie sont des dimensions transversales qui engageront son avenir. Mais l'émergence récente du terrorisme et de l'insécurité rend prioritaire le rétablissement de la paix civile. Celle-ci constitue une condition incontournable pour tout développement et aménagement du gouvernorat de Kasserine.

4. Le plan programme

Le Plan Programme propose la mise en oeuvre d'une stratégie de rattrapage et de développement du gouvernorat.

Le Plan Programme constitue la déclinaison des actions et mesures à entreprendre, en distinguant le court, le moyen et le long terme, hiérarchisées par secteur.

Ce plan définit :

1. Les objectifs spécifiques à chaque action,
2. Les différentes actions permettant d'atteindre les objectifs assignés,
3. Les zones d'intervention (localisation et nature),
4. Le planning de réalisation,
5. Les opérateurs responsables des différentes actions,
6. Les coûts et les modalités de financement.

Ce plan vise d'abord à améliorer les conditions de vie des populations.

Les actions visent à mieux insérer ce gouvernorat frontalier du Centre Ouest dans le territoire national, et de valoriser cette position frontalière avec l'Algérie.

Les actions sont déclinées par secteur productif, avec la préservation des ressources naturelles et de l'environnement puis les services et les infrastructures, enfin l'aménagement du cadre de vie.

4.1- AGRICULTURE

4.2- INDUSTRIE

4.3- TOURISME

4.1. Secteur agricole

Secteurs	Programmes / Projets	Objectif	Lieux	Echéancier			Coût (MD Tunisien)	Organismes concernés
				2016-2020	2021-2025	2026-2030		
Agricole	1. Réhabilitation et mise à niveau des périmètres publics irrigués	Améliorer l'exploitation et l'intensification des périmètres publics irrigués et les rendements des cultures.	Les 6 délégations de Sbiba, Sbeitla, Foussana, Hydra, Feriana et Hassi Frid.	██████████			37 MDT	CRDA
	2. Rajeunissement et développement de l'arboriculture fruitière	Moderniser et développer le secteur arboricole et sauvegarder le patrimoine pommier.	Tout le gouvernorat		██████████		95 MDT	CRDA
	3. Développement et valorisation de la culture de figue de barbarie	Faire de la culture de figue de barbarie une des principales spéculations sur lesquelles se base le développement agricole de la région.	Kasserine Nord-Kasserine Sud, Foussana, Sbeitla, El Ayoun-Thala.	██████████			70 MDT	OEP/CRDA/UT ICA/UTAP
	4. Cadastre des terres collectives non attribuées	Achever l'apurement des terres collectives par l'immatriculation foncière obligatoire (cadastre)	Les délégations de Feriana, Majel Bel Abbès, El Ayoun, Sbiba, Foussana, Jedlienne, Thala, Hassi Elfrid et Kasserine Sud.	██████████			7 MDT	Direction Régionale des Affaires Foncières et du Domaine de l'Etat.
	5. La promotion de la filière lait	Valoriser les périmètres irrigués, et le savoir faire de la région pour améliorer les revenus des opérateurs sur la filière lait tout en créant des postes d'emploi.	Tout le gouvernorat de Kasserine.	██████████			43 MDT	OEP/CRDA
	6. Développement et gestion participative et intégrée des zones forestières et alfatières	Sauvegarder, développer le patrimoine forestier et alfazier, se réconcilier avec la population et induire une dynamique de développement local autour de cette richesse.	Tout le gouvernorat	██████████			196 MDT	CRDA

	7. Etude stratégique des ressources en eau et changement climatique	Elaborer une stratégie pour soulager la pression sur les ressources en eau et l'adaptation au changement climatique.	Tout le gouvernorat de Kasserine				1,2 MDT	CRDA
	8. Conservation et mobilisation des ressources en eau par la conservation des eaux et sols	Accroître les ressources en eaux des nappes phréatiques et profondes, valoriser les eaux de ruissellement pour la mise en valeur et lutter contre l'érosion.	Tout le gouvernorat de Kasserine				224 MDT	CRDA
	9. Aménagement et valorisation des aires protégées	Aménagement et sauvegarde du parc de Chambi et de Mghila pour pouvoir le valoriser dans le domaine de l'écotourisme.	Le parc de Chaâmbi et le parc de Mghila				14 MDT (8 MDT pour Chaâmbi et 6 Pour Mghila)	CRDA de Kasserine et le CRDA de Sidi Bouzid
	10. Création du centre technique « Le pommier »	Sauvegarder le potentiel de la région en culture du pommier et développer cette activité en général en Tunisie et la mieux valoriser.	Les zones de culture du pommier en Tunisie.				1 MDT	Ministère de l'Agriculture
	11. Représentation régionale du GIF et GIL	Renforcer l'encadrement des producteurs des fruits et développer leurs filières.	Tout le gouvernorat de Kasserine.				0,100 MDT	GIF
	12. Appui aux organisations de base (SMSA, GDA, etc.)	Renforcer les capacités des GDA et des SMSA.	Tout le gouvernorat de Kasserine				5 MDT	CRDA
Sous total secteur agricole							693,3 MDT	

4.2. Secteur industrie

Secteurs	Programmes / Projets	Objectifs	Lieux	Echéancier			Coût (MD Tunisien)	Organismes concernés
				2016-2020	2021-2025	2026-2030		
Industrie	1-Programme régional de création et de modernisation des structures d'accueil de l'industrie.	Offrir un cadre propice à l'implantation de nouvelles activités industrielles et de service. Attirer les investisseurs locaux et internationaux. Créer de nouveaux emplois. Améliorer la qualité de l'infrastructure industrielle. Soigner l'accessibilité pour une meilleure intégration urbaine des anciennes zones industrielles. Retenir les entreprises déjà établies.	Fériana (11ha) avec deux bâtiments industriels de 2000 m2. - Sbiba (10 ha) avec deux bâtiments industriels de 2000 m2. - Foussana (35ha) avec deux bâtiments industriels de 2000 m2. - Mejel Bel Abbes (10ha) avec deux bâtiments industriels de 2000 m2. - Jedliène (10ha) avec deux bâtiments industriels de 2000 m2. -Thala (41 ha) avec deux bâtiments industriels de 2000 m2. - Modernisation des anciennes zones : ZI route de Sbeitla et ZI de Fériana (96 ha).				Coût aménagement terrains : 50 MD Coût modernisation : 8 MD. Coût total : 58 MD.	Agence Foncière Industrielle (AFI), - Conseil Régional - SCITEK
	2-Développement du réseau de courant électrique	En se basant sur les besoins des entreprises et sur la situation économique d'une manière générale, Kasserine doit avoir un plan clair pour l'amélioration réaliste et stratégique du réseau électrique et la garantie d'un approvisionnement en électricité stable et sans coupure, non seulement pour les zones industrielles mais également pour tout le gouvernorat.	Gouvernorat de Kasserine				10 Millions de dinars	STEG

3- Extension de la pénétration du gaz naturel dans les délégations de Kasserine	L'objectif est de raccorder de nouvelles zones industrielles ainsi que de nouveaux quartiers résidentiels au réseau gazier.	Gouvernorat de Kasserine	████████████████████	████████████████████	████████████████████	20 Millions de Dinars	STEG
4-Installation d'un parc éolien de 120 MW par un groupe d'Etablissements Industriels Gros Consommateurs d'électricité EGCElec	Le projet permettra la réduction des dépenses énergétiques des EGCElec. En outre, il encouragera d'autres entreprises à l'utilisation des énergies renouvelables et contribuera dès lors à la maîtrise de l'énergie.	Délégation de Thala	████████████████████	████████████████████	████████████████████	260 Millions de dinars	Groupe d'EGCElec (Entreprises Grosses Consommatrices d'Energie électrique): <ul style="list-style-type: none"> • CimENTS de Gabès • SOTACIB (cimenterie) • CAT (cimenterie) • Cimenterie d'Enfidha • Compagnie des Phosphates de Gafsa • PEC (Plastic Electromechanic Company) Les EGCElec se regroupent en une « société de projet », financée par les membres du groupement et qui agit comme opérateur du projet. C'est cette société qui mettra en œuvre le projet. A noter que cette société

								est en cours de construction juridique.
5-Création d'une antenne régionale du CETIME	L'objectif de ce projet est de soutenir les industriels de Kasserine pour accroître l'offre de services liés à l'industrie en matière d'assistance technique, de transfert de savoir-faire et d'amélioration du fonctionnement de leurs entreprises.	Gouvernorat de Kasserine (il est recommandé de mettre en place l'antenne du CETIME au niveau de la zone industrielle route de Thala à Kasserine ville)					7 Millions de Dinars	Ministère de l'Industrie, CETIME
6-Création d'une antenne du CTMCCV	L'objectif de ce projet est de soutenir les industriels de Kasserine pour accroître l'offre de services liés à l'industrie en matière d'assistance technique, de transfert de savoir-faire et d'amélioration du fonctionnement de leurs entreprises.	Délégation de Thala (Pour des raisons de proximité, il est recommandé de mettre en place l'antenne du CTMCCV au niveau de la zone industrielle de Thala à Kasserine ville)					6 Millions de Dinars	Ministère de l'Industrie CTMCCV
7-Renforcement, restructuration et réorganisation des structures d'appui existantes.	Les institutions d'appui locales ambitionnent de se développer et d'établir d'une manière pérenne des synergies et une coordination efficace pour répondre aux besoins des investisseurs et des entreprises. Ceci permettra de créer une dynamique favorable à la création d'entreprises dans le gouvernorat de Kasserine.	Kasserine					3 Millions de Dinars	Agence Régionale de Développement Economique et Social (ARDES)

8-Développement de la filière textile	<p>Amener des donneurs d'ordre étrangers</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faciliter l'accès au financement - Assurer le perfectionnement technique des textiliens - Former les textiliens sur les techniques de gestion et de marketing - Introduire de nouvelles technologies appropriées - Accroître les ventes et les relations commerciales 	Kasserine				2 Millions de dinars	Ministère de l'Industrie, APII, Banques commerciales, SICAR régionales, ODCO UTICA, CONNECT, etc.
9-Développement de la filière agro-alimentaire	<p>Identifier et prioriser les filières les plus prometteuses en vue d'un développement des procédés industriels</p> <ul style="list-style-type: none"> - Évaluer les besoins du marché local et international (Wilayas voisines en Algérie) - Définir les conditions de production en termes d'infrastructure, de qualification, de qualité et de technologies. 	Gouvernorat de Kasserine				3 Millions de dinars	Ministère de l'Industrie, APII, Banques, SICAR régionales, ODCO UTICA, CONNECT, etc.
10-Développement des substances utiles et matériaux de construction	<p>Évaluer les gisements en substances utiles en focalisant sur les opportunités et les contraintes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définir les conditions d'extraction et les techniques de production des substances utiles - Définir les conditions de production en termes d'infrastructure, de qualification, de qualité, de technologies et de coûts et évaluer les besoins du marché local et international. 	Gouvernorat de Kasserine				5 Millions de dinars	Ministère de l'Industrie, APII, Banques, SICAR régionales, ODCO UTICA, CONNECT, etc.

	11-Développement du secteur artisanal	Disposer d'un système de financement plus encourageant - Assurer le perfectionnement technique des artisans - Introduire de nouvelles technologies appropriées - Alphabétiser les artisans et les artisanes en arabe, en français et en anglais - Développer l'esprit d'entreprise, former sur les techniques de gestion et de marketing - Accroître les ventes et les relations commerciales - Renforcer l'auto-organisation.	Gouvernorat de Kasserine				2 Millions de dinars	Ministère de l'Industrie, APII, Banques, SICAR régionales, ODCO, ONA, UTICA, CONNECT, FONAPRA, etc.
	12-Réhabilitation et diversification des activités de la SNCPA	Sur le plan technique ce projet contribuera à une continuité de l'activité et une reprise de l'action de transformation.	Kasserine				14 Millions de Dinars (MD) (6MD pour le projet Ramettes A4 et 8 MD pour le projet cahier scolaire)	SNCPA, Ministère de l'Industrie, Conseil Régional de Kasserine, etc.
Sous total secteur Industrie							390	

4.3. Secteur tourisme

Secteurs	Programmes / Projets	Objectif	Lieux	Echéancier			Coût (MD Tunisien)	Organismes concernés
				2016-2020	2021-2025	2026-2030		
Tourisme	1-Aménagement et valorisation des principaux sites archéologiques	Préservation du patrimoine archéologique et sa promotion - Développement d'un produit touristique et création d'une image de marque régionale intégrant les composantes clefs du tourisme alternatif et du tourisme culturel.	Les sites majeurs du gouvernorat à savoir : Cillium, Sbeitla, Thélèpte, Haïdra, Thala et Sbiba				Aménagement et valorisation du site de Sbeitla : 475 000 DT - Aménagement et valorisation du site de Haïdra : 606 000 DT - Aménagement et valorisation du site de Thélèpte : 520 000 DT - Aménagement et valorisation du site de Thala : 550 000 DT - Aménagement et valorisation du site de Cillium : 620 000 DT - Aménagement et valorisation du site de Sbiba : 460 000 DT Total : 3,231MD	Ministère de la culture et de la sauvegarde du patrimoine, Agence Nationale de la Protection du Patrimoine (ANP), Ministère du tourisme, communes concernées. Institut national archéologique

	2-Renforcement de l'encadrement institutionnel et des capacités dans le domaine du tourisme dans la région	Tout le gouvernorat et notamment à Sbeitla Faciliter et accompagner les projets de promotion touristique de la région en offrant un encadrement institutionnel de haut niveau en matière d'identification des créneaux d'investissement, de communication sur les atouts de la région et de formation spécifique aux guides et accompagnateurs sbeitla	Tout le gouvernorat et notamment à Sbeitla				1 MD (construction)	Ministère du tourisme
	3-Promotion d'un tourisme alternatif valorisant les spécificités locales	Développement d'un produit touristique et création d'une image de marque régionale intégrant les composantes clés du tourisme alternatif. Création de facultés d'accueil.	Délégations de Sbeitla, Kasserine nord, Layoun et Sbiba				Construction d'un hôtel de charme: 5.3 MD - Construction d'un complexe thermal à Boulâaba : 1MD -Aménagement fermes agritouristiques : *construction de chambre d'hôtes : 1.3 MD *construction de gîtes ruraux : 2.6 MD -Construction d'un éco-lodge : 1.3 MD TOTAL : 11.5 MD	les structures nationales et régionales en charge du développement du tourisme, les opérateurs privés
Sous total secteur Tourisme							15,731	

4.4. Partenariat avec l'Algérie

Secteurs	Programmes / Projets	Objectif	Lieux	Echéancier			Coût (MD Tunisien)	Organismes concernés
				2016-2020	2021-2025	2026-2030		
Relations transfrontalières avec l'Algérie	1-Réaliser une étude sur le secteur informel	Identifier les circuits des activités informelles - évaluer le poids du secteur et identifier les mécanismes et les conditions de sa formalisation. - mettre en place les stratégies et programmes (incitations fiscales et mesures d'accompagnement) pour faciliter sa transition vers l'économie formelle.	Tout le gouvernorat de Kasserine				Coût de l'étude estimée à 0.150 MDT	ARDES
	2-Création d'une Zone franche commerciale et logistique	Améliorer la compétitivité de la région et valoriser ses avantages comparatifs et son potentiel économique, favorisant une meilleure intégration dans l'économie nationale et mondiale en vue de réaliser des taux de croissance élevés et de créer des emplois stables.	Bouchebka				40 MDT	Etat tunisien, Etat algérien, SCITEK, Conseil régional, Structure PPP (Partenariat Public Privé) à mettre en place pour gérer ce projet.
	3-Création d'une Zone franche d'activité commerciale	Articuler les zones frontalières aux réseaux d'échanges	Haidra				10MDT	MT
	4-Aménagement des postes frontaliers	Faciliter le passage des véhicules lourds; Améliorer l'accueil des passagers. Améliorer l'esthétique des postes frontaliers. Améliorer les services aux passagers. Mise en valeur des environs des postes.	Bouchebka et Haidra				3,55MDT	ME +Municipalité+ MI+Acteurs privés+STEG
Total						53,7MDT		

4.5. Secteur santé

Secteurs	Programmes / Projets	Objectif	Lieux	Echéancier			Coût (MD Tunisien)	Organismes concernés
				2016-2020	2021-2025	2026-2030		
Santé	1-Améliorer l'infrastructure de la santé au gouvernorat de Kasserine	L'objectif du projet vise à soutenir le gouvernorat de Kasserine pour l'amélioration de l'infrastructure de santé dont le but est le renforcement des établissements sanitaires et la création de nouveaux en vue d'assurer une couverture sanitaire plus large et une prise en charge qui se répartit dans toutes les zones de Kasserine y compris celles les plus enclavées, défavorisées, et d'accès difficile.	Tout le gouvernorat				100 Millions de Dinars	Ministère de la Santé Publique, Conseil Régional de Kasserine
Sous total secteur Santé							100	

4.6. Enseignement supérieur, formation professionnelle et recherche-développement

Secteurs	Programmes / Projets	Objectif	Lieux	Echéancier			Coût (MD Tunisien)	Organismes concernés
				2016-2020	2021-2025	2026-2030		
Enseignement supérieure, R&D et formation professionnelle	1-Cité universitaire multifonctionnelle	-Offrir des activités culturelles, sportives et de loisirs pour améliorer le cadre de vie des étudiants, l'attractivité des établissements universitaires de Kasserine, la rétention des enseignants (on pourrait prévoir des chambres d'hôtes dans le foyer + une salle spéciale dans le restaurant) - Réduire les gaspillages de moyens et de temps dus à l'éparpillement des établissements universitaires. - Gagner en efficacité organisationnelle en lien avec les perspectives du renforcement des établissements universitaires - Réaliser des économies de coût - Eviter le temps mort inhérent aux déplacements	Ville de Kasserine : un terrain de 4 ha propriété du MESRS à côté de l'ISET et de l'ISSAT				A déterminer par l'étude	Ministère de l'Enseignement Supérieure et de la Recherche Scientifique et des Technologies d'Information et des Communications (MESRSTIC)
	2-Création d'un Institut supérieur de la santé	-Pallier à l'inexistence d'une formation de qualité dans la région - Accompagner l'exigence d'amélioration du cadre de vie à Kasserine	Kasserine				8MD (construction) 5MD (équipements) Coût total: 13 MD.	MESRS, TIC, Ministère de la Santé Publique (cotutelle)
	3-Création d'un Centre de Recherche spécialisé : Alfa et Cactus	-Apporter un appui institutionnel aux opérateurs économiques intéressés par ces deux filières. - Meilleure valorisation des produits locaux .	Toute la région économique du Centre-ouest				1.5MD (construction du local)	MESRS, Ministère de l'Agriculture, Ministère de l'Industrie,

		- Meilleure captation de la valeur ajoutée.						SNCPA
	4-Promotion de la SCITEK en pôle technologique intégré	-Améliorer l'appui institutionnel technique aux entreprises. - Assurer le transfert et la maîtrise des technologies.	Toute la région du Centre Ouest				5 MD	Ministère de l'Industrie
	5-Centre de Formation Professionnelle spécialisé en produits de substance utiles	-Préparer des ressources humaines qualifiées pour répondre aux besoins actuels et futurs. - Favoriser ultérieurement une meilleure maîtrise de la chaîne de valeur et une meilleure endogénéisation locale de la valeur ajoutée.	Thala				3MD (construction) 5 MD (équipement) Coût total: 8 MD	ATFP + DREFP + ODCO + ONM + UTICA + Chambre de Commerce
	6-Mise à niveau du dispositif régional de la formation professionnelle	-Assurer une formation de haut niveau par le biais : - De formateurs en phase avec les exigences de la demande économique - Initier les apprenants à maîtriser les technologies en usage dans les entreprises - Mise en cohérence des politiques et démarches des différents acteurs. - Optimisation des interventions des acteurs régionaux dans un cadre global.	Toutes les délégations où sont implantés les centres de formation professionnelle				30 MD (équipements nouveaux)	Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, ATFP, UTICA, CONNECT+ Chambre de Commerce ARDES
Sous total secteur Enseignement supérieure, R&D et formation professionnelle							58,5	

4.7. Environnement

Secteurs	Programmes / Projets	Objectif	Lieux	Echéancier			Coût (MD Tunisien)	Organismes concernés
				2016-2020	2021-2025	2026-2030		
Protection des ressources naturelles et de l'environnement	1-Schéma directeur de gestion des déchets SDGD dans le Gouvernorat de Kasserine	L'élaboration du SRGD permettra de fixer les conditions dans lesquelles seront effectuées toutes les opérations de collecte, transport valorisation et traitement qui composent le système de gestion des déchets dans le gouvernorat, en vue d'une meilleure efficacité économique et écologique de ce système. L'élaboration et la mise en place des plans communaux de gestion des déchets ont un double objectif environnemental et économique.	Tout le gouvernorat de Kasserine tout en tenant compte de la future répartition administrative du pays	■			0.350 MDT	ANGED, Conseil Régional, les communes
	2-Construction d'une décharge contrôlée régionale, des centres de transfert et des quais de transfert. Création des zones de compostage et équipement des communes en moyens de collecte (bennes/ camions etc.).	Améliorer la qualité de vie du citoyen et minimiser les atteintes à l'environnement par la mise en place des infrastructures de transfert et d'enfouissement sanitaire des déchets ménagers et assimilés dans la région, ainsi que la réhabilitation des dépôts sauvages. La valorisation des déchets vise plusieurs objectifs : Elle résoudra un grand problème pour certaines filières économiques (huileries, station d'épuration, abattoirs) et permettra la prolongation de la durée de vie des décharges et la protection de l'environnement. elle vise en outre la production du compost et de l'énergie, dont la	Tout le gouvernorat de Kasserine y compris les zones rurales	■			Le coût total du projet (après extension) est estimé à 17MDT - Etude et mise en place de modes de gestion des déchets: 0. 300 MDT - Construction et équipement de la décharge contrôlée : 6.0 MDT - Construction et équipements des centres de transfert : 4.9	ANGED, communes

		région a un besoin considérable.					MDT - Réhabilitation de décharges sauvages : 2.0 MDT -Equipement de collecte et transfert 1MD	
	3-Assainissement des villes non prises en charge par ONAS	Grâce à l'extension des réseaux d'assainissement et à la construction des stations d'épuration, les conditions de vie des habitants seront améliorées. Le projet permettra d'éliminer les rejets des eaux usées brutes dans le milieu naturel. Il contribuera également à la création d'emploi dans la région par la réalisation des STEP et puis leur exploitation et la réutilisation des eaux usées traités.	Les 10 communes du gouvernorat de Kasserine non assainies				Etudes : 0.50 MDT Investissement : 50.000 MDT Coût total : 50.5 MDT	ONAS et communes concernées, conseil régional +CRDA
	4-Assainissement en milieu rural	Grace à l'assainissement et à l'épuration des eaux usées, les conditions de vie de la population rurale de Kasserine seront améliorées. Le projet permettra de réutiliser les eaux usées traitées dans l'agriculture. Il contribuera également à la création d'emploi dans les zones rurales par la réalisation des stations d'épuration décentralisées simples à exploiter.	Les zones rurales du gouvernorat				Etudes : 0.100 MDT Investissement : 10.000 MDT Coût total: 10.1 MDT	ONAS, Conseil régional

5-Gestion des rejets hydriques industriels et dépollution des eaux usées de la SNCPA	Se conformer à la norme nationale en matière des rejets hydriques par une meilleure gestion de la production des eaux usées et leur traitement avant rejet.	Site de la SNCPA, STEP de Kasserine, Milieu récepteur				Etudes : 0.100 MDT Investissement : 5.000 MDT Coût total: 5.1 MDT	SNCPA, ONAS
6-Décontamination de la pollution des sols par le mercure	Le projet de dépollution a pour objectif de rendre le site compatible avec un usage futur de type industriel, prenant en considération les normes internationales pour les sols à usage industriel, agricole, résidentiel et pour les eaux de consommation.	Le site de l'usine de la SNCPA et toute la zone touchée par la contamination par le mercure.				Investissement : 37.0 MDT	SNCPA, ANPE, CRDA, etc.
7-Programme d'optimisation d'exploitation et de réhabilitation des carrières	Le programme vise l'organisation du secteur des carrières pour une meilleure durabilité.	Tout le gouvernorat de Kasserine, et particulièrement les localités où sont localisées des firmes d'exploitation des substances utiles.				1 MDT	Entreprises des carrières, ANPE, Ministère de l'industrie+ ARDES
8-Promotion de la valorisation des déchets de marbre	Ce projet a un double objectif économique et environnemental par la valorisation des déchets et donner de la valeur à une matière qui dégrade l'environnement et le paysage de la région.	Les principales régions de carrières et de transformation de marbre à Kasserine : Thala, Foussana, Jedliane, El ayoun.				Etudes et assistance : 0.400 MDT Investissements projet pilote:0.450 MDT Coût total: 0.850 MDT (sans investissements privés)	Ministère de l'Industrie, APII, entreprises privés locaux et internationaux

	9-Renforcement du cadre institutionnel de la région et Renforcement du rôle de la société civile dans la région	L'objectif principal du projet de renforcement du cadre institutionnel est la maîtrise de l'environnement par la mise en place des programmes et projets environnementaux et le contrôle et suivi de l'environnement. Appuyer les ONG's pour jouer leur rôle en tant qu'acteurs représentant la population de la région dans le sauvegarde de l'environnement et le développement durable.	Gouvernorat de Kasserine				1 MDT (1 ^{ère} phase sans frais de fonctionnement)	Ministère de l'Environnement, Conseil Régional, ONAS, ANPE, ANGED,
							1 MDT	
Total							123,800	

4.8. Aménagement du territoire et infrastructure

Secteurs	Programmes / Projets	Objectif	Lieux	Echéancier			Coût (MD Tunisien)	Organismes concernés
				2016-2020	2021-2025	2026-2030		
Aménagement du territoire et infrastructures	1-Grand projet urbain pour Kasserine	Renforcer l'attractivité de la ville de Kasserine par la promotion de l'urbanisme	Agglomération de Kasserine : localisation à définir par l'étude de faisabilité				84 MD (coût de l'aménagement)	Ministère de l'Equipement, DGAT, Commune de Kasserine
	2-Programme de promotion des pôles sous-régionaux	Faire de la promotion de l'urbanisme un levier de développement de la région - Contribuer à l'émergence de la métropole régionale - Faire de la promotion de Thala un levier pour la revitalisation de son hinterland	Villes de Sbeïtla, Feriana-Thèlepte, Sbiba-Jedliène et Thala-Hydra				150 MD (aménagement foncier et équipements structurants)	Ministère de l'Equipement, DGAT, Les communes concernées
	3-Programme de mise à niveaux des centres locaux	Améliorer les conditions d'accès aux services publics - Améliorer le cadre de vie de la population - Résorber les déséquilibres internes à la région - Assurer la cohérence de l'organisation des services publics	Les centres locaux retenus dans les orientations du secteur aménagement du territoire et infrastructure, notamment l'orientation relative au renforcement de la polarisation du territoire autour des villes :Hidra, Djedeliane, Sbiba, El Ayoun, Hassi El Frid, Majel Bel Abbes, Foussana et Bouderies				200 MD	Ministère de l'Equipement, DGAT, Les communes concernées

P4 : Plan directeur des transports de l'agglomération Sbeitla-Kasserine-Feriana	Aménagement et exploitation des infrastructures de transport et des réseaux viaires ; - Organisation des services de transport - Organisation de la circulation et du stationnement	Axe : Sbeitla-Kasserine				Etude du PDT/PDU : 400 mille Dinars Coût total: 15 MD.	Ministère de l'Équipement, Conseil régional, les communes concernées
Projet 5 : Création d'une société publique de transport	L'objectif de ce projet est de soutenir Kasserine pour accroître l'offre de service de transport en commun et améliorer la qualité globale du système de transport collectif afin d'assurer la meilleure couverture possible. De même, ce projet offrira des services d'entretien et de réparation des bus et des véhicules tant attendus par les habitants de la région de Kasserine.	Gouvernorat de Kasserine				50 Millions de Dinars	Ministère du Transport et exploitants privés.
P6: programme de connexion nationale et internationale par les infrastructures de transport	Inscrire ce programme dans une stratégie nationale de développement des zones intérieures - Créer des fonds spécifiques pour le développement des territoires frontaliers	Tunis, Sousse, Kairouan, Kasserine,				2 milliards de dinars	Ministère de l'Équipement, Ministère du Transport
P7 : programme de renforcement de l'infrastructure régionale de transport	Renforcer le maillage du territoire régional - Assurer l'intégration interne de la région	Région de Kasserine				100 MD	Ministère de l'Équipement, Conseil Régional

	8-Programme de promotion des centres ruraux	Regroupement de la population rurale, - promotion des activités non agricoles, - amélioration de l'accès aux services du niveau intermédiaire, - amélioration du cadre de vie de la population.	Localités rurales : Khmouda, Dachra, Ain Khmissia, Bouchebka, Rakhmet, etc.				30 MD	Ministère de l'Équipement, Conseil Régional, STEG, les communes concernées
	9-Programme de désenclavement rural et d'amélioration de l'accès à l'eau potable	améliorer l'accès aux services publics de base - valoriser le potentiel de développement des espaces ruraux - développer les services de transport rural	Les zones rurales dans toutes les délégations				450 MD	Ministère de l'Équipement, conseil Régional, Conseils ruraux, SONEDE
	10-Schéma de cohérence territoriale de l'espace métropolitain régional	assurer les cohérences spatiales des orientations sectorielles - organiser l'expansion et le développement des aires urbaines - assurer l'efficacité de l'aménagement de l'agglomération	Agglomérations de Sbeïtla, Kasserine, Feriana-Télèpte				200 mille dinars	Communes de Sbeïtla, Kasserine, Feriana-Télèpte ou Agence Intercommunale d'Urbanisme
	11-Stratégie foncière régionale	Maitriser le foncier stratégique pour assurer un développement urbain efficace dans la région.	les zones couvertes par les documents d'urbanisme et les zones d'extension à moyen et long terme				200 à 300 mille dinars	AFH, AFI, SNIT, Lotisseurs privés, Collectivités publiques locales (communes et Conseils régionaux)
Total secteur Aménagement du territoire et infrastructures							1.079 MD	

5. Les instruments de mise en œuvre de la stratégie et du Plan-Programme :

Deux Orientations stratégiques globales doivent guider le développement et l'aménagement du gouvernorat de Kasserine :

- En premier lieu, il faut parer à la faiblesse des ressources humaines en termes de planification et de portage de projets ; la structure proposée, en l'occurrence l'Agence Régionale de Développement Economique et Social, peut jouer ce rôle, en s'appuyant sur les autres structures existantes comme les Directions Régionales des différents ministères et de la structure qui s'occupe traditionnellement de la planification et des études des projets régionaux et locaux qui est l'ODCO (Office du Développement du Centre-Ouest).
- Ensuite, il faut parer à la faiblesse de l'accumulation régionale du capital par la mise en place des fonds nécessaires dont la gestion sera confiée à la Banque des Régions.

La mise en place de ces structures sera entreprise rapidement pour lancer la mise en œuvre du plan-programme, en attendant la concrétisation du processus de décentralisation prévue par la nouvelle constitution du pays de 2014.

6. Conclusion

- ✓ **Le SDAD de Kasserine se présente comme une opportunité pour le gouvernorat de façonner un territoire plus attractif et assoir les bases d'un développement durable et inclusif.** Le SDAD veut contribuer à doter le gouvernorat de Kasserine d'une nouvelle vision et d'une nouvelle dynamique de développement régional. Cette politique d'aménagement régionale sera soutenue par l'Etat volontariste et prise en charge en grande partie par les acteurs locaux.
- ✓ Deux Orientations stratégiques globales doivent guider le développement et l'aménagement du gouvernorat de Kasserine : En premier lieu, il faut parer à la faiblesse des ressources humaines en termes de planification et de portage de projets ; la structure proposée (l'ARDES) peut jouer ce rôle. Ensuite, il faut parer à la faiblesse de l'accumulation régionale du capital par la mise en place des fonds nécessaires.
- ✓ La problématique essentielle du SDAD de Kasserine consiste en un déblocage général d'un **processus de développement et d'aménagement inachevé** : de nombreux d'indicateurs témoignent qu'économiquement le gouvernorat est en crise (chômage, taux de pauvreté) et que territorialement une fracture menace l'intégration interne (deux zones nord-ouest et sud-est mal articulées à un axe Sbeitla-Kasserine-Feriana polarisateur). Avec l'instabilité politique et sécuritaire de la région, la réparation de cette fracture devient une mission stratégique.
- ✓ Les orientations stratégiques globales et sectorielles ont été déclinées en un Plan programme constitué d'un portefeuille d'une soixantaine de projets (65) : deux projets transversaux (ARDES et BR), 13 projets dans l'agriculture, 12 projets dans l'industrie, 12 projets dans les services, 11 projets dans l'aménagement du territoire, 14 projets dans l'environnement et 2 dans le partenariat avec l'Algérie. Le coût total de ces projets est estimé à environ 6000 millions de dinars, dont 2000 millions de dinars pour des infrastructures de transports et des télécommunications. Ce montant d'investissement à étaler sur quatre plans quinquennaux de développement n'est pas si élevé en vue des carences dont souffre le gouvernorat et le retard accumulé.

7. Le portefeuille des projets du SDAD du gouvernorat de Kasserine

7.1. Projets dans le secteur de l'agriculture

Quatre grandes orientations stratégiques ont été arrêtées au secteur agricole dans le gouvernorat de Kasserine. Il s'agit de:

- sauvegarder et développer le potentiel de production agricole du gouvernorat de Kasserine (5projets);
- protéger les ressources naturelles (4 projets);
- améliorer la gouvernance et l'encadrement institutionnel du secteur agricole (3 projets)

i. Fiche récapitulative des projets :

Projets	montant du projet Million DT
1. Réhabilitation et mise à niveau des périmètres publics irrigués	37
2. Rajeunissement et développement de l'arboriculture fruitière	95
3. Développement et valorisation de la culture de figue de barbarie	70
4. Cadastre des terres collectives non attribuées	7
5. La promotion de la filière lait	43
6. Développement et gestion participative et intégrée des zones forestières et alfatières	196
7. Etude stratégique des ressources en eau et changement climatique	1,2
8. Conservation et mobilisation des ressources en eau par la conservation des eaux et des Sols (CES)	224
9. Aménagement et valorisation des aires protégées	14
10. Création du centre technique « Le pommier »	1
11. Représentation régionale du GIF et GIL	0,1
12. Appui aux organisations de base (SMSA, GDA, etc.)	5
total secteur agricole	693,3

ii. Fiches de projets

Projet P1 : Réhabilitation et mise à niveau des périmètres publics irrigués

Secteur: Agriculture	OS1 : Sauvegarde et développement du potentiel de production agricole du gouvernorat de Kasserine
Contexte général du projet	
Situation actuelle du domaine concerné par le projet	Sur les 28299 ha de périmètres irrigués, 10085 ha sont publics. Le taux d'exploitation est de 83%. Le taux d'intensification est de 88%. Le taux d'équipement par le matériel d'économie d'eau est de 59,8%. Par contre, pour les périmètres irrigués privés, le taux d'exploitation est de 93,6%. Le taux d'intensification est de 106%. Le taux d'équipement par le matériel d'économie d'eau est de 82,7%. Les périmètres publics irrigués sont confrontés à plusieurs problèmes : vétusté des réseaux d'irrigation, faible efficacité de ces réseaux où les pertes d'eau sont d'environ 60%, surexploitation des nappes, faible performance des GDA, des structures encadrement et appui aux exploitants et très mauvaise situation des pistes agricoles.
Perspectives du domaine concerné par le projet	Pour les périmètres irrigués en général, il est prévu de porter leur taux d'exploitation de 84 à 95% et les superficies équipées en économie d'eau de 75 à 85%.
Description du projet	
Institution porteuse du projet	Le CRDA de Kasserine
Description sommaire du projet	Il s'agit de réhabiliter 2.600 ha de périmètres irrigués publics qui nécessitent une intervention urgente, de renforcer les capacités des GDA et de renforcer l'encadrement et l'appui des exploitants.
Principales composantes du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation des réseaux d'irrigation et des stations de pompage pour 2.600 ha - Bitumage de 80 km de pistes agricoles. - Renforcement des capacités managériales des GDA. - Renforcement de l'encadrement et de l'appui des exploitants.
Zone d'intervention	Les 6 délégations de Sbiba, Sbeitla, Foussana, Hydra, Feriana et Hassi Frid.
Justificatifs et pertinence par rapport au développement du secteur et de la région en général	L'amélioration de la situation de ces périmètres irrigués, améliorera la production agricole, réduira la pression sur les ressources en eau, baissera le coût de l'eau et par conséquent les revenus des exploitants seront augmentés. Le projet participera à limiter l'exode rural
Objectif	Améliorer l'exploitation et l'intensification des périmètres publics irrigués et les rendements des cultures.
Liens avec les projets en cours	Ce projet est en lien avec les projets annuels du CRDA de réhabilitation dans les périmètres publics irrigués.
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration du taux d'irrigation - Rapprochement du tour d'eau - Amélioration des taux d'exploitation et d'intensification. - Réduction du coût d'eau d'irrigation - Amélioration de la production agricole.
Mise en œuvre du projet	
Stratégie de réalisation du projet	Les travaux seront exécutés à l'entreprise. Lors de la réalisation des études, il est nécessaire d'associer les GDA et les exploitations. Le renforcement des capacités des GDA et de l'encadrement et l'appui des exploitants sera confié à une expertise nationale.
Coût estimatif du projet	
Coût de l'investissement	37 MDT

Projet P2 : Rajeunissement et développement de l'arboriculture fruitière

Secteur: Agricole	OS1 : Sauvegarde et développement du potentiel de production agricole du gouvernorat de Kasserine
Contexte général du projet	
Situation actuelle du domaine concerné par le projet	L'arboriculture s'étend sur une superficie de 120.000 ha soit environ le tiers de la SAU. Un peu plus de cent milles ha sont conduits en sec et 18.000 ha sont conduits en irrigué. L'olivier représente 69%, l'amandier 18%, le pistachier 5%, le pommier 5%. Le reste soit 3% est constitué par diverses autres espèces arboricoles. Au niveau national, la région de Kasserine est classée première pour la production de pomme et de pistache, deuxième pour la production d'abricot, troisième pour la production d'amande et quatrième pour la production de pêche. La production annuelle moyenne de l'arboriculture est de 100.000 tonnes.
Perspectives du domaine concerné par le projet	Atteindre une superficie totale arboricole de 200.000 ha et sauvegarder le patrimoine des plantations en pommier.
Description du projet	
Institution porteuse du projet	Le CRDA de Kasserine
Description sommaire du projet	Le projet porte sur l'extension des superficies arboricoles, la sauvegarde du patrimoine pommier actuellement très menacé et le rajeunissement des vieilles plantations, l'amélioration des rendements, l'introduction de nouvelles espèces arboricoles prometteuses et d'espèces arboricoles adaptées au changement climatique, surtout au manque de froid pour le pommier.
Principales composantes du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Plantation de 5.000 ha d'arboriculture irriguée (3.000 en pommier et 2.000 d'arbres fruitiers divers. - Plantation de 45.000 ha en arboriculture en sec (50% en olivier, 30% en pistachier et 20% en amandier). - Sauvegarde par rajeunissement de 1800 ha de vieilles plantations de pommier. - Rajeunissement de 200 ha d'autres arbres fruitiers. - Formation en taille et conduite arboricole. - Diagnostic phytosanitaire et programme de lutte contre les principaux ravageurs de l'arboriculture.
Zone d'intervention	Tout le gouvernorat
Justificatifs et pertinence par rapport au développement du secteur et de la région en général	La région dispose d'environ 80.000 ha pouvant être valorisés par l'arboriculture essentiellement en sec. Les rendements actuels sont bas. 8.000 ha, dont 1800 ha de pommier, sont âgés et doivent être remplacés. L'extension des périmètres irrigués est sur le point d'atteindre ses limites. Pour la population agricole il n'y a d'alternative que la mise en valeur en sec. Le patrimoine pommier qui a fait l'essor de certaines zones (Sbiba, Foussana et Sbeitla) est très gravement menacé. Le présent projet vise la sauvegarde de la culture du pommier et participe à l'accroissement de la production agricole et au développement de la région et au renforcement de la position de la région dans le pays en matière d'arboriculture. Ce potentiel peut induire en amont et aval plusieurs activités. La production en mode Bio pour l'exportation, peut connaître un développement considérable.
Objectif	Moderniser et développer le secteur arboricole et sauvegarder le patrimoine pommier.
Liens avec les projets en cours	Le présent projet s'intègre avec les projets de travaux CES, les actions menées par le CRDA dans le domaine de l'encadrement et l'appui aux agriculteurs arboriculteurs et la création de périmètres irrigués.
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Extension de l'arboriculture - Rajeunissement des vieilles plantations en pommier - Rajeunissement des autres vieilles plantations - Amélioration des rendements - Accroissement de la production

Mise en œuvre du projet	
Stratégie de réalisation du projet	L'extension de l'arboriculture est à réaliser à l'entreprise pour assurer le maximum de réussite aux plantations. La réalisation pourrait être confiée soit à des petites entreprises locales soit à des groupements constitués par les bénéficiaires. Le remplacement de vieilles plantations en pommier et autres arbres fruitiers pourrait se faire par les bénéficiaires non éligibles au FOSDA en mettant à leur disposition les plants à moitié prix.
Coût estimatif du projet	
Coût de l'investissement	95 MDT

Projet P 3: Développement et valorisation de la culture de figue de barbarie

Secteur: Agriculture	OS1 : Sauvegarde et développement du potentiel de production agricole du gouvernorat de Kasserine
Contexte général du projet	
Situation actuelle du domaine concerné par le projet	Le cactus couvre dans le gouvernorat de Kasserine 82.775 ha (16,5% de la superficie nationale en cactus), Le cactus épineux couvre 16.280 ha et le cactus inerme couvre 66.495 ha. Le cactus tardif couvre 15 ha. . La culture conduite en mode biologique couvre 13.925 Il est utilisé comme réserves fourragères, pour la consolidation des travaux CES, production de fruits et clôtures des exploitations. La production moyenne annuelle en fruit est de 162.500 T. La culture assure 750.000 journées de travail par an. est de l'ordre de 162.500 T/an, dont 40% est perdue. La population locale a une longue tradition dans cette culture. Sa superficie n'a cessé de s'étendre dans le cadre des interventions de l'OEP et le CRDA. L'opérateur principal de l'installation de cette espèce sur les terres privées est l'Office de l'Elevage et des Pâturages sur les terres purement pastorales et agro pastorales. Un début de conditionnement et de valorisation de la figue de barbarie commence à avoir lieu. Dans les zones traditionnelles de sa culture, les producteurs commencent à s'organiser.
Perspectives du domaine concerné par le projet	Instaurer une filière développée et bien organisée comportant les principaux maillons (production, transformation, commercialisation, consommation) et étendre les superficies en cactus.
description du projet	
Institution porteuse du projet	OEP/CRDA/UTICA/URAP
Description sommaire du projet	Le projet consiste à instaurer une filière efficace capable de répondre au défi de valorisation du territoire rural, générer des activités économiques et des postes d'emploi en milieu rural et améliorer les revenus des agriculteurs des communautés pauvres. Cette filière représente un appui aux efforts de valorisation des ressources naturelles (Sol, Eau) et du savoir-faire local en matière de conduite de cette culture, ceci à travers l'organisation des producteurs dans des sociétés mutuelles de services agricoles, le développement des capacités des exploitants, l'expansion de la culture de cactus tout en améliorant sa conduite culturale, l'entretien des plantations productives et le rajeunissement de celles âgées. Le projet porte aussi sur l'extension des plantations en cactus.
Principales composantes du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation des exploitants producteurs de figues de barbarie dans des structures professionnelles d'appui et d'encadrement. - Nouvelles plantations de 20 000 ha de cactus. - Amélioration de la conduite culturale de la figue de barbarie. - Labellisation du produit "figue de barbarie", "<i>Hindi Thala</i>". - Développement de la conduite en mode Bio - Encouragement pour le conditionnement et la transformation de la figue de barbarie
Zone d'intervention	Kasserine Nord-Kasserine Sud, Foussana, Sbeitla, El Ayoun-Thala.
Justificatifs et pertinence par rapport au développement du secteur et de la région en général	Mondialement la figue de Barbarie comme fruit exotique est de plus en plus demandée surtout par une classe sociale aisée. On ne cesse de découvrir ses vertus médicinales et son rôle comme produit cosmétique. Aussi bien le fruit que la raquette peut être valorisée. L'huile de ses pépins est très demandée. Sa culture est peu exigeante en conditions climatiques, en coûts d'installation et en conduite. Sa culture participe à l'alimentation du cheptel et à limiter l'érosion des sols. Le développement de cette activité à tous les stades de la filière peut induire, un développement territorial, générer des activités économiques et des postes d'emplois en milieu rural, améliorer les revenus des agriculteurs et des communautés pauvres et appuyer les efforts de valorisation des ressources naturelles (Sol, Eau) et du savoir-faire local
Objectif	Faire de la culture de figue de barbarie une des principales spéculations sur lesquelles se base le développement agricole de la région.
Liens avec les projets en cours	Ce projet est en continuation des projets annuellement entrepris par le CRDA et l'OEP. Il est en lien avec «Projet d'accès aux marchés des produits agroalimentaires

	et de terroir (PAMPAT)» mis en œuvre par le gouvernement Tunisien, la coopération suisse et l'ONUDI.
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Accroissement des superficies en cactus; - Accroissement de la production en fruits de figue de barbarie; - Meilleure valorisation des fruits dans l'industrie agroalimentaire.
Mise en œuvre du projet	
Indicateurs d'impacts	<p>Les indicateurs d'impacts sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Revenus des agriculteurs, - Nombre d'emplois créés sur les exploitations, - Les unités de transformation installées, - Nombre d'emplois créés dans les unités de transformation. - Les apports en devises des exportations
Coût estimatif du projet	
Coût de l'investissement	70 MDT

Projet P4: Cadastre des terres collectives non attribuées

Secteur: Agriculture	OS1 : Sauvegarde et développement du potentiel de production agricole du gouvernorat de Kasserine
Contexte général du projet	
Situation actuelle du domaine concerné par le projet	Le statut foncier des terres agricoles est dominé par les terres collectives qui couvrent 591.000 ha. L'apurement des terres collectives n'a concerné que 543.500 ha (91,96%), dont 279.000 ha réservés comme parcours collectifs et 216562 ont été attribués. Il reste 95 438 ha à attribuer.
Perspectives du domaine concerné par le projet	Achever l'apurement des terres collectives dans les meilleures conditions.
description du projet	
Institution porteuse du projet	Direction Régionale des Affaires Foncières et du Domaine de l'Etat.
Description sommaire du projet	Il s'agit d'achever l'apurement foncier des terres collectives non apurées par la formule d'immatriculation obligatoire et non plus par la formule habituelle de recours aux conseils de gestion.
Principales composantes du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser les levées parcellaires des 95 438 ha - Attribuer ces terres - Immatriculer à la propriété foncière les terres attribuées
Zone d'intervention	Les délégations de Feriana, Majel Bel Abbès, El Ayoun, Sbiba, Foussana, Jedlienne, Thala, Hassi Elfrid et Kasserine Sud.
Justificatifs et pertinence par rapport au développement du secteur et de la région en général	Une grande lenteur caractérise l'attribution des terres collectives non encore apurées. Environ 30% des terres attribuables n'a pas pu être attribué. Leur attribution par la réalisation du cadastre à la place de la Formule d'attribution classique, permet d'activer leur assainissement, munir leur ayants droit de titres pour bénéficier des prêts et subventions, réduire les conflits, faciliter les ventes de terres et faciliter la constitution de réserves foncières d'utilité publique en cas de besoins pour les projet de création de zones industrielles et projets d'infrastructure.
Objectif	Achever l'apurement des terres collectives par l'immatriculation foncière obligatoire (cadastre)
Liens avec les projets en cours	Ce projet entre dans le cadre des prérogatives de la Direction Régionale des Affaires Foncières et du Domaine de l'Etat.
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - L'apurement des terres collectives est achevé - Les bénéficiaires du projet disposent de titres - Les conflits autour de ses terres sont réduits
Mise en œuvre du projet	
Stratégie de réalisation du projet	Réaliser le projet selon la formule habituelle de l'immatriculation foncière obligatoire par des commissions sous la supervision du tribunal foncier.
Coût estimatif du projet	
Coût de l'investissement	7 MDT

Projet P5 : La promotion de la filière lait

Secteur: Agriculture	OS1 : Sauvegarde et développement du potentiel de production agricole du gouvernorat de Kasserine
Contexte général du projet	
Situation actuelle du domaine concerné par le projet	<p>-L'effectif de bovins laitier à Kasserine compte environ 7500 unités femelles (statistiques 2013).</p> <p>-La production laitière a connu une augmentation considérable de 19700 tonnes de lait en 2010 à 25000 tonnes en 2013. La quantité du lait collectée a doublé durant la même période (22113 tonnes en 2013 contre 11145 t en 2010).</p> <p>-Six centres de collectes existent à Kasserine, dont 4 sont fonctionnels et 2 en cours de création. Ils n'étaient que deux en 2010.</p> <p>-L'effectif du cheptel est détenu par les petits et moyens exploitants agricoles qui se trouvent éparpillés dans le milieu rural à travers tout le territoire du gouvernorat.</p> <p>-Un savoir-faire local qui se développe et s'enrichit d'une année à l'autre.</p>
Perspectives du domaine concerné par le projet	Promouvoir une filière laitière développée et bien organisée comportant les principaux maillons (production, transformation, commercialisation, consommation, etc.).
description du projet	
Institution porteuse du projet	OEP/CRDA
Description sommaire du projet	Le projet consiste à l'intégration de tous les acteurs pour instaurer une filière laitière efficace capable de répondre au défi de la valorisation du territoire rural, de générer des activités économiques et des postes d'emploi en milieu rural et d'améliorer les revenus des éleveurs et notamment de communautés marginalisées des zones enclavées du gouvernorat de Kasserine. Une telle filière représente un appui aux efforts de valorisation des ressources naturelles (sol, eau) et du savoir-faire local en matière de conduite de l'élevage bovin laitier.
Principales composantes du projet	<ol style="list-style-type: none"> 1- L'organisation des éleveurs dans des sociétés mutuelles de services agricoles, 2- le développement des capacités des éleveurs (formation, encadrement et assistance technique), 3- L'introduction de 2 000 génisses pleines de hautes performances laitières. 4- La création d'un réseau de centres de collecte de lait (05 centres en plus). 5- La création d'un centre de génisses pleines. 6- La création de 05 centres d'insémination artificielle. 7- La création d'une unité de transformation du lait. 8- La création d'une usine de fabrication d'aliment concentré. 9- La création de 05 ateliers d'engraissement de veaux. 10- La création de 02 bureaux pour conseillers agricoles.
Zone d'intervention	Tout le gouvernorat de Kasserine.
Justificatifs et pertinence par rapport au développement du secteur et de la région en général	<p>L'adoption d'une nouvelle méthode de management basée sur une approche qui intègre tous les acteurs pour organiser une filière laitière efficace capable de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - répondre au défi de valorisation du territoire rural, - générer des activités économiques et des postes d'emploi en milieu rural, - améliorer les revenus des agriculteurs éleveurs des communautés pauvres, - appuyer les efforts de valorisation des ressources naturelles (Sol, Eau) et du savoir-faire local. - contribuer à l'autosuffisance en lait et viande.
Objectif	Valoriser les périmètres irrigués, et le savoir-faire de la région pour améliorer les revenus des opérateurs sur la filière lait tout en créant des postes d'emploi.
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> -Accroissement de la production laitière -Accroissement de la production laitière collectée et usinée. -Amélioration de l'emploi le long de la filière laitière. -Amélioration des revenus des agriculteurs et autres opérateurs sur la filière laitière.
Mise en œuvre du projet	
Stratégie de réalisation du projet	La stratégie de mise en œuvre du projet se base sur un partenariat public-privé L'organisation des éleveurs en SMSA doit être le point de départ de cette stratégie. Les opérateurs le long de la filière laitière sont à appui et à encourager
Coût estimatif du projet	
Coût de l'investissement	43 MDT

Projet 6 : Développement et gestion participative et intégrée des zones forestières et alfatières

Secteur: Agriculture	OS2: Protection des ressources naturelles²⁰
Contexte général du projet	
Situation actuelle du domaine concerné par le projet	<p>Les forêts et les nappes alfatières s'étendent sur une superficie totale d'environ 300.000 ha (environ 36 % de la superficie totale du gouvernorat). Elles sont d'une grande richesse en flore et faune</p> <p>Les forêts couvrent environ 158.000 ha soit environ 20 % des forêts tunisiennes. Elles sont situées essentiellement dans la partie Nord-Ouest du gouvernorat ; leur végétation est constituée essentiellement de romarin, pin d'Alep, de chêne vert et de Genévrier. Les nappes alfatières couvrent 143.000 ha.</p> <p>Les productions forestières sont le bois, le pin, l'essence de romarin, l'alfa est valorisé pour l'alfa pour l'industrie du papier l'artisanat et l'alimentation du cheptel.</p>
Perspectives du domaine concerné par le projet	Renforcer les actions de développement forestier.
Description du projet	
Institution porteuse du projet	Le CRDA
Description sommaire du projet	Le projet consiste à renforcer les actions forestières par les plantations, la création des pistes, la sauvegarde et la conservation des la flore et de la faune naturelles, le renforcement des capacités en matière de lutte contre les incendies et la réconciliation des populations limitrophes des zones forestières avec l'administration.
Principales composantes du projet	<ol style="list-style-type: none"> 1- Développement forestier <ul style="list-style-type: none"> - Plantation forestière ; 14.500 ha - Régénération assisté par plantation : 15.000 ha - Aménagement forestier (guide des opérations : 20 séries (80.000 ha) - Conduite de peuplement et implantation parcellaire : 10.000 ha - Mise en valeur des clairières forestières : 5.000 ha 2- Conservation du patrimoine forestier <ul style="list-style-type: none"> - Ouverture et entretien des pistes <ul style="list-style-type: none"> • Ouverture des pistes : 40 Km • Entretien des pistes : 160 Km - Création, élargissement et entretien des tranchées pare-feu : 1.000 Km - Création, entretien et équipement des postes frontaliers et des postes vigies - Délimitation du domaine forestier et rétablissement du bornage : 50.000 ha - Protections contre les incendies - Lutte contre la chenille processionnaire - Création de points d'eau : 50 majels et 5 sondages. 3- Travaux CES dans le domaine forestier : 25.000 ha 4- Développement agro-pastorale : 5.000 ha 5- Développement socio-économique 6- Etude d'un plan de développement des nappes alfatières 7- Matériel et équipement 8- Equipement et fonctionnement de l'UGP
Zone d'intervention	Tout le gouvernorat
Justificatifs et pertinence par rapport au développement du secteur et de la région en général	<p>La forêt subit de fortes pressions. Sur les 158.000 ha de forêts, 107.000 ha sont considérés comme denses (68%), 17.000 ha moyennement denses (11%) et 34.000 ha dégradés (21%). La couverture végétale forestière ne cesse de régresser sous l'effet des coupes, du surpâturage et de l'extension des cultures et des incendies. Le CRDA estime que la forêt du gouvernorat régresse de 0,4% par an.</p> <p>La raréfaction du gibier comme le lièvre et le perdrix est constatée, en raison du braconnage et de la chasse abusive. La succession des années de sécheresse et les incendies causent des dommages à la faune et flore naturelle.</p> <p>La forêt de Pin d'Alep est attaquée par un ravageur ; la chenille processionnaire.</p>

²⁰ Les projets de cette orientation stratégique peuvent également être intégrés dans les projets de protection de l'environnement.

	<p>Le défrichage pour l'arboriculture et la céréaliculture a fait beaucoup régresser la superficie des nappes alfatières. Le CRDA de Kasserine estime que la nappe alfatière perd en moyenne chaque année 1,3% de sa superficie. L'arrachage illicite de l'alfa pour le cheptel prend de l'ampleur, surtout par le commerce dont il fait l'objet auprès des éleveurs des gouvernorats voisins lors des périodes de sécheresse, et suite à l'augmentation des prix d'aliments pour bétail.</p> <p>Seulement 7% de la nappe alfatière (12.000 ha) sont dans un bon état. 47% est dans un état moyen (85.000 ha) et 46% est dégradé. On estime qu'en 2003, 15% était en bon état et 45% en état moyen et 40% dégradé. La pression sur les nappes d'alfa ont fait beaucoup chuter leur production. En 2009 la production nationale était de 42.000 T, alors qu'en 1962 elle a été de 93.000 T.</p> <p>De nombreux habitants de la région tirent des avantages directs et indirects des forêts et de l'alfa. Leur dégradation signifie une détérioration à terme du niveau de vie de cette population. Les habitants de la région et surtout ceux des zones limitrophes aux forêts et nappes d'alfa sont parmi les plus pauvres du pays. Leurs conditions sont très difficiles. Les conflits entre eux et l'administration sont très fréquents.</p>
Objectif	Sauvegarder, développer le patrimoine forestier et alfatier, se réconcilier avec la population et induire une dynamique de développement local autour de cette richesse.
Liens avec les projets en cours	Le projet est la continuation des actions forestières annuellement réalisées par le CRDA.
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> -Améliorer le taux de couverture végétale. -Limiter la dégradation des forêts. -Sauvegarder la faune naturelle et la développer. - Limiter les superficies touchées par les incendies. -Améliorer le niveau et les conditions de vie des populations limitrophes. -Intégrer les zones forestières dans les circuits touristiques.
Mise en œuvre du projet	
Stratégie de réalisation du projet	La mise en œuvre du projet doit se faire par le biais d'une UGP à créer. Les réalisations doivent être précédées par un large dialogue avec la population et l'élaboration de plans de développement participatifs. Les réalisations sont à confier en priorité aux petits tacherons locaux par consultation. Les travaux dépassant leurs capacités seront effectuées sur appels d'offres.
Coût estimatif du projet	
Coût de l'investissement	196 MDT

Projet P7 : Etude stratégique des ressources en eau et changement climatique

Secteur: Agriculture	OS2: Protection des ressources naturelles
Contexte général du projet	
Situation actuelle du domaine concerné par le projet	Les ressources en eau sont estimées à 278,4 Mm ³ /an, dont 131 Mm ³ /an des eaux de ruissellement, 52,9 Mm ³ /an des eaux des nappes phréatiques, 87,6 Mm ³ /an des eaux des nappes profondes et 6,9 Mm ³ /an des eaux non conventionnelles. Parmi les 29 nappes phréatiques 9 sont surexploitées et parmi les 29 nappes profondes 7 sont surexploitées. Le niveau piézométrique des nappes est en baisse. 68,4 % des eaux de ruissellement.
Perspectives du domaine concerné par le projet	Le CRDA œuvre depuis plusieurs années pour mobiliser le maximum des ressources en eau pour la recharge des nappes et encourage la rationalisation de l'exploitation des nappes.
Description du projet	
Institution porteuse du projet	Le CRDA de Kasserine
Description sommaire du projet	Il s'agit d'une étude stratégique sur le secteur de l'eau dans la région. L'étude doit actualiser les ressources en eau et leur exploitation, élaborer des scénarios de leur évolution future, étudier la possibilité de les renforcer (transfert des eaux du nord, exploitation des eaux transférées vers la région de Sfax après achèvement du projet de dessalement de l'eau de mer, valorisation des eaux traitées...), localiser les zones préférentiels de recharge des nappes, etc.
Principales composantes du projet	Réalisation d'une étude
Zone d'intervention	Tout le gouvernorat de Kasserine
Justificatifs et pertinence par rapport au développement du secteur et de la région en général	Les ressources en eau sont à la base de l'agriculture irriguée qui s'étend sur 28.299 ha. La surexploitation de ces ressources menace la durabilité de cette agriculture et par conséquent le développement de la région surtout dans les zones de Sbiba, Foussana et Sbeitla. Les besoins des eaux pour l'agriculture, l'eau potable et l'industrie connaissent un accroissement. Une part des ressources en eau est partagée avec des gouvernorats voisins et même avec l'Algérie. Les changements climatiques vont aussi accroître les besoins en eau des cultures et réduire les eaux de ruissellement en raison de la baisse des précipitations.
Objectif	Elaborer une stratégie pour soulager la pression sur les ressources en eau et l'adaptation au changement climatique.
Liens avec les projets en cours	Cette étude a un lien très étroit avec les projets agricoles en cours (création de périmètres irrigués, travaux CES et création des forages.
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Les ressources actuelles en eau sont mieux connues - L'exploitation actuelle des ressources en eau par les différents usagers est mieux connue. - Les options pour développer les ressources en eau sont identifiées. - L'évolution future des ressources en eau selon divers scénarios est arrêtée. - L'évolution de l'exploitation des ressources en eau est arrêtée selon divers scénarios. - La recharge des nappes est mieux appropriée.
Mise en œuvre du projet	
Stratégie de réalisation du projet	L'étude est à réaliser sur appel d'offre aux bureaux d'études. Elle doit privilégier les techniques les plus modernes (couverture satellitaire très récente à une bonne échelle, modélisation, cartographie en 3 D, prospection électrique ...)
Coût estimatif du projet	
Coût de l'investissement	1,2 MDT

Projet P8: Conservation et mobilisation des ressources en eau par la conservation des eaux et sols

Secteur: Agriculture	OS2: Protection des ressources naturelles
Contexte général du projet	
Situation actuelle du domaine concerné par le projet	Sur les 826.000 ha du gouvernorat environ 440.000 ha soit 53% de la superficie totale, sont menacés par l'érosion hydrique, dont 160.000 ha (19 % de la superficie du gouvernorat) sont gravement menacés. Jusqu' à 2013, 130.000 ha seulement ont été traités par la CES (29,5%). Les réalisations sont peu entretenues : des lacs collinaires ne sont pas protégés par le reboisement, contre l'envasement. Les ressources en eau de surface mobilisables sont estimées à 131 Mm ³ /an, dont 89,24 Mm ³ /an (soit 68%) sont mobilisés par 2 grands barrages, 19 barrages collinaires et 84 lacs collinaires Des efforts importants restent à déployer
Perspectives du domaine concerné par le projet	Mobiliser le maximum des ressources en eaux de surface, surtout pour recharge les nappes, sachant que 41,8 Mm ³ (soit environ le tiers) ne sont pas mobilisés.
Description du projet	
Institution porteuse du projet	Le CRDA de Kasserine
Description sommaire du projet	Le projet porte sur la réalisation de divers ouvrages (des barrages, des barrages collinaires, des lacs collinaires et des unités de recharge des nappes) pour améliorer le taux de mobilisation des eaux de ruissellement et les valoriser pour la recharge des nappes.
Principales composantes du projet	-Construction de deux grands barrages (KhanguetZazia, KhanguetZgalas), de 10 barrages collinaires et 40 lacs collinaires. - Construction de 300 ouvrages de recharges; -Construction de 100 ouvrages d'épandages; -Aménagement de 10000 ha de bassins versants; -Maintenance de 30000 ha d'ouvrages existant.
Zone d'intervention	Tout le gouvernorat
Justificatifs et pertinence par rapport au développement du secteur et de la région en général	La durabilité de l'agriculture irriguée est menacée par la surexploitation des ressources en eaux. La mobilisation des ressources en eau de surface pour la recharge, accroît les ressources en eau des nappes et atténue leur surexploitation. Cela évite à la région une régression de la production agricole en irrigué, et par conséquent une régression de l'emploi et une baisse des revenus des agriculteurs.
Objectif	Accroître les ressources en eaux des nappes phréatiques et profondes, valoriser les eaux de ruissellement pour la mise en valeur et lutter contre l'érosion.
Liens avec les projets en cours	Le présent projet est en continuité avec les actions de CES encours de réalisation par le CRDA.
Résultats attendus	- Accroissement du taux de mobilisation des eaux de ruissellement. - Accroissement des ressources en eaux des nappes. - Réduction des phénomènes d'érosion hydrique. - Participation à la lutte contre les inondations.
Mise en œuvre du projet	
Stratégie de réalisation du projet	Créer une unité indépendante relevant du CRDA pour la gestion et la mise en œuvre du projet.L'implication des populations des zones d'intervention est indispensable.
Coût estimatif du projet	
Coût de l'investissement	224 MDT

Projet P9 : Aménagement et valorisation des aires protégées

Secteur: Agriculture	OS2: Protection des ressources naturelles
Contexte général du projet	
Situation actuelle du domaine concerné par le projet	<p>Dans la région existent 2 parc naturels et 2 réserves naturelles :-Le parc naturel de Chaambi (6.723 Ha), le parc naturel de Mghila (8.600 Ha), la réserve naturelle de Khachem El kaleb (302 Ha) et la réserve naturelle de Tella (95 Ha). Le Parc national de Chambi est une des principales aires protégées du pays. Il est inscrit comme réserve de biosphère par l'UNESCO. Il a été créé afin de protéger la faune et la flore typiques d'un milieu semi-aride étagé par la montagne. Plus de 260 espèces végétales y sont recensées.</p> <p>Les deux parcs objets de ce projet sont Echaambi et Mghila.</p> <p>Le Parc national de Chambi est une des principales aires protégées du pays. Il est inscrit comme réserve de biosphère par l'UNESCO. Il a été créé afin de protéger la faune et la flore typiques d'un milieu semi-aride étagé par la montagne. Plus de 260 espèces végétales y sont recensées. Il est actuellement le théâtre d'affrontements avec des groupes terroristes. Il a été très endommagé par les incendies et les nuisances causées à sa faune.</p> <p>Le parc naturel de Mghila est partagé entre les deux gouvernorats de Kasserine et de Sidi Bouzid. Sa superficie s'étend sur 16249 ha. Sa faune et sa flore sont très diversifiées. Son originalité revient au fait qu'il est le seul lieu qui abrite le chêne vert à l'état arboré. Il est également riche par ses paysages et la culture locale.</p>
Perspectives du domaine concerné par le projet	Renforcer les actions dans les aires protégées pour la protection de leur biodiversité et les valoriser dans le tourisme écologique
Description du projet	
Institution porteuse du projet	Le CRDA de Kasserine et le CRDA de Sidi Bouzid
Description sommaire du projet	Il s'agit de protéger, mettre en valeur les atouts des deux parcs.
Principales composantes du projet	<p>Les composantes du projet sont les suivantes :</p> <p>Pour le parc Chaambi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Reboisement de 500 ha (Pin d'Alep). - Ouverture de 10Km de piste + couche d'amélioration + ouvrages. - Réhabilitation de 40 Km de piste + couche d'amélioration + ouvrages -Clôture du parc (25 Km). - Délimitation du parc (cœur du parc). Sur 6.723 ha. -Captage de 5 sources. -Création d'un lac collinaire. - Confection de 10 abreuvoirs. - Création d'un parking de 1.500 m2. - Construction de 10 miradors. - Création d'une aire de jeux. - Aménagement et équipement de l'écomusée. - Equipement du centre d'accueil. <p>Pour le parc Mghila :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Surveillance et contrôle -Ouverture de 10Km de piste + couche d'amélioration + ouvrages. - Réhabilitation de 25 Km de piste + couche d'amélioration + ouvrages. - Clôture du parc (25 Km). - Réhabilitation des bornes délimitant le massif. - Matérialisation des limites de la zone de transition. - Acquisition de 2 voitures TT. -Gardiennage. - Acquisition d'un réseau de transmission Radio. -Conservation et réhabilitation du milieu. -Construction de 3 entrées principales. -Construction et équipement d'un centre d'accueil. -Construction de 2 postes forestiers. -Construction et équipement d'un écomusée. -Construction d'une aire de jeux pour enfants.

	<ul style="list-style-type: none"> -Création d'un parking.de 1.000 m2. -Construction de 2 enclos pour chevaux. -Construction de 4 miradors ornithologiques équipés. -Construction d'un poste vigie. -Captage et aménagement de 6 sources. -Introduction d'animaux (mouflons et gazelles). -Construction d'un enclos d'observation. -Préservation du patrimoine culturel. -Appui socio-économique à la conservation. -Formation Education-Communication-Sensibilisation. -Suivi écologique et études.
Zone d'intervention	Le parc de Chaâmbi et le parc de Mghila
Justificatifs et pertinence par rapport au développement du secteur et de la région en général	Ce projet participe au renforcement des actions de sauvegarde et de conservation de la richesse de la biodiversité faunique et floristique. Une fois le projet achevé, le parc peut être intégré dans le circuit écotouristique et même dans un circuit de tourisme culturel (proximité de Sbeitla et localisation entre la côte et l'intérieur)
Objectif	Aménagement et sauvegarde du parc de Mghila pour pouvoir le valoriser dans le domaine de l'écotourisme.
Liens avec les projets en cours	Le projet est une continuation des efforts du CRDA en matière de développement des aires protégées.
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> -La richesse faunique et floristique du parc est sauvegardée -Le parc est intégré aux circuits touristiques.
Mise en œuvre du projet	
Stratégie de réalisation du projet	Pour le parc de Chaâmbi, la réalisation du projet sera assurée par le CRDA de Kasserine. Pour le parc de Mghila, la réalisation sera coordonnée entre les deux CRDA de Kasserine et de Sidi Bouzid. L'implication de la population riveraine est un préalable à sa réussite.
Coût estimatif du projet	
Coût de l'investissement	14 MDT (8 MDT pour Chaâmbi et 6 Pour Mghila)

Projet P10 : Création du centre technique « Le pommier »

Secteur: Agriculture	OS 3: Renforcement de l'intégration économique et géographique de l'agriculture
Contexte général du projet	
Situation actuelle du domaine concerné par le projet	<p>Dans le gouvernorat de Kasserine, la culture du pommier couvre en 2013, 5810 ha. L'effectif de pommiers est de 1.916.600 arbres, ce qui représente environ 5% de la superficie arboricole. Son aire géographique est limitée à Sbiba en premier lieu et à Foussana et Sbeitla en second lieu. Elle participe pour environ 20% de la production arboricole et 10% de la production agricole ; 16,3% des pommiers sont jeunes, 47,3% sont productifs et 33,4% sont vieux.</p> <p>Le pommier de la région a obtenu l'indication de provenance (IP), sous l'appellation « pomme de Sbiba »</p> <p>Cette culture est confrontée à de sérieux problèmes : ravageurs redoutables, vieillissement des plantations, effet attendu des changements climatiques en raison de la tendance au manque de froid, absence de valorisation, important taux de déchets, faible maîtrise de la conservation des fruits et faibles rendements.</p>
Perspectives du domaine concerné par le projet	Eviter la régression de la culture du pommier, mieux la valoriser et l'adapter aux changements climatiques.
Description du projet	
Institution porteuse du projet	Ministère de l'Agriculture.
Description sommaire du projet	Le projet consiste à mettre en place un centre technique pour le pommier, pour apporter le conseil aux producteurs et promoteurs des projets agroindustriels dans le domaine de la pomme, expérimenter les acquis de la recherche en matière des variétés les plus adaptées, les techniques de conduite et de valorisation de la pomme et lutte contre les ravageurs.
Principales composantes du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Bâtiments. - Parcelles d'essais. - Laboratoire d'analyse des produits, défense des cultures - Unité de culture in vitro du pommier.
Zone d'intervention	
Justificatifs et pertinence par rapport au développement du secteur et de la région en général	Si des solutions ne sont pas apportées aux problèmes que connaît la culture du pommier, les zones qui doivent leur essor à cette activité, risquent de connaître une crise très grave (forte baisse des revenus, régression de cette culture et exode rural et effets négatifs sur le développement régional)
Objectif	Sauvegarder le potentiel de la région en culture du pommier et développer cette activité en général en Tunisie et la mieux valoriser.
Liens avec les projets en cours	Ce projet appuie les interventions du CRDA et du GIF dans l'appui des producteurs des pommes.
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> -Identification des variétés de pommes les plus adaptées aux changements climatiques et aux ravageurs. -Identification des moyens les plus efficaces de lutte contre les ravageurs du pommier. -Elaboration des paquets techniques pour la conduite de la culture du pommier -Elaboration de procédés de valorisation de la pomme en agro-industrie.
Mise en œuvre du projet	
Stratégie de réalisation du projet	Ce centre est à installer sur une partie des terres de l'agro-combinat de l'OTD Oued Edderb, où il peut bénéficier de bâtiments et de parcelles d'expérimentation et entre le plus rapidement possible en fonction.
Coût estimatif du projet	
Coût de l'investissement	1 MDT

Projet P11 : Représentation régionale du GIF et GIL

Secteur:	OS 3: renforcement de l'intégration économique et géographique de l'agriculture
Contexte général du projet	
Situation actuelle du domaine concerné par le projet	Le gouvernorat de Kasserine occupe les premiers rangs pour des fruits comme les pommes, les pistaches, les abricots, l'amandier la figue de barbarie. Le manque en vulgarisation est très remarquable avec la baisse du nombre des vulgarisateurs et la non représentation régionale des organisations socioprofessionnelles come le Groupement Interprofessionnel de Fruits (GIF) Les rendements sont bas et les filières sont désorganisées.
Perspectives du domaine concerné par le projet	Renforcer l'encadrement institutionnel agricole.
Description du projet	
Institution porteuse du projet	Le GIF.
Description sommaire du projet	Il s'agit d'installer une représentation pour le GIF
Principales composantes du projet	Locaux à louer, équipement de bureau, moyens de déplacement et deux cadres et une secrétaire à recruter.
Zone d'intervention	Tout le gouvernorat de Kasserine.
Justificatifs et pertinence par rapport au développement du secteur et de la région en général	L'installation de la représentation du GIF pourra participer au développement de secteur agricole qui est vital pour la région où l'arboriculture fruitière occupe une place importante. .
Objectif	Renforcer l'encadrement des producteurs des fruits et développer leurs filières.
Liens avec les projets en cours	Ce projet s'intègre bien avec les actions de promotion de l'agriculture encours de réalisation par le CRDA et l'APIA et les actions de l'API en agro-industrie.
Résultats attendus	-L'encadrement des producteurs et fruits est renforcé -Les unités agro-industrielles des fruits sont mieux encadrées et appuyées.
Mise en œuvre du projet	
Stratégie de réalisation du projet	Il revient au ministère de l'agriculture de décider de ce projet.
Coût estimatif du projet	
Coût de l'investissement	0,100 MDT

Projet P12 : Appui aux organisations de base (SMSA, GDA, etc.)

Secteur:	Domaine : OS 3: renforcement de l'intégration économique et géographique de l'agriculture
Contexte général du projet	
Situation actuelle du domaine concerné par le projet	En 2013, la région compte 288 GDA, dont 143 pour l'eau potable, 97 pour l'irrigation et 48 mixtes. 18% des GDA sont dans un état satisfaisant, 42% sont dans un état moyen, 26% sont en difficulté, 12% sont inactifs et 2% sont nouvellement créés. Les SMSA sont au nombre de 12 dont 5 sont considérées comme fonctionnant de façon normale, 4 encore jeunes et 3 ont des difficultés financières. Actuellement 2 SMSA ont été récemment créés, ce qui porte actuellement leur nombre à 14. Les GDA sont actuellement peu transparents, endettés. Le taux de couvertures des SMSA est très faible.
Perspectives du domaine concerné par le projet	Faire jouer aux organisations de base (les GDA et les SMSA) un rôle d'avant-garde dans le développement du secteur agricole.
Description du projet	
Institution porteuse du projet	Le CRDA
Description sommaire du projet	Il s'agit de renforcer les capacités des GDA et des SMSA en matière de gestion administrative, financière et technique.
Principales composantes du projet	<ul style="list-style-type: none"> -Renforcement de la cellule des GDA et la cellule des SMSA au CRDA en moyens d'appui et de suivi de ces organisations. -Renforcement de la direction régionale des finances en moyens de suivi et contrôle des GDA et des SMSA. -Elaboration d'études de développement des SMS -Formation des GDA et SMSA en gestion administrative, et financière. - Formation en gestion des stations de pompage, des réseaux d'irrigation et de tour d'eau. -Formation des SMSA en commercialisation et marketing.
Zone d'intervention	Tout le gouvernorat de Kasserine
Justificatifs et pertinence par rapport au développement du secteur et de la région en général	Le développement du secteur agricole est fortement handicapé par le rôle très limité des organisations de base des agricultures. Ces organisations dont le nombre est important, pourraient avoir des retombées très positives sur les agriculteurs et sur le développement régional. Elles pourraient jouer un grand rôle dans la gestion des ressources naturelles et par conséquent dans la durabilité du secteur agricole, dans la prestation de services agricoles dans la commercialisation des produits agricoles et l'encadrement des agriculteurs et par conséquent l'amélioration de leurs revenus agricoles.
Objectif	Renforcer les capacités des GDA et des SMSA.
Liens avec les projets en cours	Ce projet est une continuation des interventions du CRDA dans ce domaine.
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> -Amélioration du taux de couverture des agriculteurs par les SMSA. -Accroissement du nombre des agriculteurs touchés par les SMSA. - Diversification et amélioration des prestations rendues par les SMSA. - Amélioration des performances des GDA -Renforcer les capacités managériales des GDA et des SMSA. -Instaurer un climat de confiance entre les GDA, les SMSA et les agriculteurs.
Mise en œuvre du projet	
Stratégie de réalisation du projet	Les 2 cellules des GDA et des SMSA seront en charge de la mise en œuvre de ce projet. Des expertises externes sont indispensables pour les assister à élaborer un plan d'opération de sa mise en œuvre.
Coût estimatif du projet	
Coût de l'investissement	5 MDT

7.2. Projets dans le secteur industrie

i. Fichier récapitulatif des projets :

projets	montant Million DT
1. Programme régional de création et de modernisation des structures d'accueil de l'industrie	58
2. Développement du réseau de courant électrique	10
3. Extension de la pénétration du gaz naturel dans les délégations de Kasserine	20
4. Installation d'un parc éolien de 120 MW à Thala	260
5. Création d'un Bureau régional du CETIME	7
6. Création d'un Bureau régional du CTMCCV	6
7. Renforcement, restructuration et réorganisation des structures d'appui existantes.	3
8. Développement de la filière textile	2
9. Développement de la filière agro-alimentaire	3
10. Développement des substances utiles et matériaux de construction	5
11. Développement du secteur artisanal	2
12. Réhabilitation et diversification des activités de la SNCPA	14
total secteur industriel	390

ii. Fiches de projet

Projet P1: Programme régional de création et de modernisation des structures d'accueil de l'industrie.

	Orientation stratégique 1 :Mettre à niveau l'environnement économique du gouvernorat notamment sur le plan des infrastructures pour assurer une relance industrielle durable et favoriser l'attractivité de la région
Contexte général du projet	
Situation actuelle du domaine concerné par le projet	<p>Kasserine dispose de 5 zones industrielles réparties dans 4 délégations : 2 zones au chef- lieu du gouvernorat (route de Thala, route de Sbeitla, 2 zones à Sbeitla (route de Sidi Bouzid et route de Sbiba) et 1 zone à Fériana offrant 426 lots dont 295 déjà exploités. La zone industrielle aménagée par l'AFI à Kasserine sur la route de Thala est la plus importante. Elle est en cours d'extension par l'AFI pour une superficie totale de 113 ha.</p> <p>En outre, les zones industrielles existantes à Kasserine, hormis celle de Kasserine ville route de Thala, sont dans un état nécessitant des travaux de réhabilitation. Il s'agit de la zone sise à la route de Sbeitla ainsi que la zone industrielle de Fériana et celle de Sbeitla (20 ha).</p>
Perspectives du domaine concerné (politique, marché, etc.)	<p>Le soutien à la création des structures d'accueil de l'industrie est assuré conjointement par l'AFI (ancien opérateur public) et récemment par la SCITEK (nouvel opérateur privé) et ce, en vue d'accroître l'attractivité de Kasserine et lui permettre de se doter de sites d'accueil d'activités économiques modernes et adaptés aux besoins des entreprises industrielles et de service. Trois zones industrielles ont été programmées (CIM du 26/09/2012) à Fériana (11ha), Sbiba (10 ha), Foussana (35ha).</p> <p>Deux nouvelles zones ont été ajoutées par la SCITEK : à Mejel Bel Abbes (10ha) et à Jedliène (10ha). L'AFI a programmé une zone à Thala sur une superficie de 41 ha.</p> <p>A noter que la SCITEK a construit deux bâtiments industriels de surface 1900 m² à Hassi El Ferid qui sont non encore exploités</p> <p>Les zones industrielles doivent jouer leur rôle comme étant des instruments d'aménagement d'intérêt majeur pour le développement économique de Kasserine.</p> <p>Les entreprises sont en effet de plus en plus exigeantes sur la qualité des zones industrielles aussi bien en ce qui concerne les services proposés (déchets, transport, sécurité...) que la qualité de l'environnement. Les sites d'implantation existants doivent contribuer à valoriser leur image et être accueillants pour les investisseurs et les employés.</p>

Description du projet	
Institutions porteuses du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Agence Foncière Industrielle (AFI), - Conseil Régional - SCITEK
Description sommaire du projet	<p>Le Projet consiste en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La création de nouvelles ZI à Thala (41 ha), Mejel Bel Abbes (10 ha), Jedliène (10 ha) Fériana (11 ha), Sbiba (10 ha), Foussana (35 ha) - La création de locaux industriels dans chaque nouvelle zone
Principales composantes du projet	<p>Le projet comprend les composantes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'aménagement de nouvelles zones industrielles dans les délégations de Thala, Mejel Bel Abbes, Jedliène, Fériana, Sbiba et, Foussana. - La construction de locaux industriels au niveau de chaque nouvelle zone créée. <p>La modernisation des anciennes zones industrielles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réfection des voies et trottoirs, éclairage public et signalisation des anciennes zones - Réhabilitation des réseaux d'alimentation en électricité, d'eau potable, d'eau usée et de télécommunications de ces zones - Equipement en réseau d'alimentation en gaz naturel de ces anciennes zones - Amélioration de leur accessibilité.
Zone d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> - Fériana (11ha) avec deux bâtiments industriels de 2000 m2. - Sbiba (10 ha) avec deux bâtiments industriels de 2000 m2. - Foussana (35ha) avec deux bâtiments industriels de 2000 m2. - Mejel Bel Abbes (10ha) avec deux bâtiments industriels de 2000 m2. - Jedliène (10ha) avec deux bâtiments industriels de 2000 m2. - Thala (41 ha) avec deux bâtiments industriels de 2000 m2. - Modernisation des anciennes zones : ZI route de Sbeitla et ZI de Fériana (96 ha).
Justificatifs et pertinence par rapport au développement du secteur et de la région en général	<p>La création des zones industrielles dans la région de Kasserine est un élément déterminant dans la promotion de l'implantation de projets d'investissement industriel générateurs d'emplois et de richesses. Manifestement, les infrastructures d'accueil industrielles constituent un vecteur essentiel pour la promotion et la mobilisation des investissements productifs. D'ailleurs, de nombreuses études ont confirmé que la disponibilité des infrastructures constitue un facteur d'attractivité parmi les plus déterminants pour les investisseurs.</p> <p>La politique de l'Etat englobe un ensemble de moyens et de mesures s'attachant à assister et aider l'entreprise durant tout son cycle de vie c'est-à-dire depuis sa création, au cours de son installation, tout au long de sa maturité et enfin à sa fermeture. Ainsi, la nécessité de créer, moderniser et promouvoir les zones industrielles est un impératif pour l'Etat malgré les difficultés qu'il rencontre pour trouver des solutions à un nombre élevé de problématiques notamment d'ordre financier. Notons qu'en matière de développement du secteur industriel et de promotion de ses infrastructures, l'Etat s'est déjà lancé dans la réhabilitation des zones industrielles pour mettre à niveau celles qui sont dégradées.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Offrir un cadre propice à l'implantation de nouvelles activités industrielles et de service. - Attirer les investisseurs locaux et internationaux. - Créer de nouveaux emplois. - Améliorer la qualité de l'infrastructure industrielle. - Soigner l'accessibilité pour une meilleure intégration urbaine des anciennes zones industrielles. - Retenir les entreprises déjà établies.
Liens avec les projets en cours	<ul style="list-style-type: none"> - Projet d'extension de la zone industrielle à Kasserine ville route de Thala - Projet d'aménagement et de valorisation des zones industrielles et ce, dans le cadre du partenariat entre le gouvernorat de Kasserine et la Chambre Euro-Africaine de Belgique
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Modernisation et diversification des structures d'accueil des entreprises industrielles et de services - Amélioration de la qualité de l'infrastructure industrielle existante - Amélioration de l'attractivité de la région de Kasserine vis-à-vis des investisseurs
Mise en œuvre du projet	
Coût estimatif du projet	
Coût de l'investissement	<p>Coût aménagement terrains : 50 MD</p> <p>Coût modernisation : 8 MD.</p> <p>Coût total : 58 MD.</p>

Projet P 2 : Développement du réseau de courant électrique

	Orientation stratégique 1 : Mettre à niveau l'environnement économique du gouvernorat notamment sur le plan des infrastructures pour assurer une relance industrielle durable et favoriser l'attractivité de la région
Contexte général du projet	
Situation actuelle du domaine concerné par le projet	Les prescriptions d'urbanisme relatives à l'aménagement des zones industrielles stipulent un raccordement obligatoire au réseau d'électricité. Cette exigence est bien évidemment assurée par tous les aménageurs publics et privés. Cependant le problème réside dans les coupures de courant fréquentes susceptibles de perturber le fonctionnement de certaines installations de production et machines industrielles des entreprises raccordées au réseau.
Perspectives du domaine concerné (politique, marché, etc.)	La STEG en tant que gestionnaire du réseau public de distribution d'électricité veille, à tout instant, à l'équilibre des flux d'électricité, à l'efficacité, à la sécurité et à la sûreté de son réseau électrique, compte tenu des contraintes techniques et des évolutions de la consommation pesant sur ce dernier. C'est ainsi que la STEG a développé une stratégie visant le renforcement de son infrastructure électrique sur tout le territoire.
Description du projet	
Institution porteuse du projet	STEG
Description sommaire du projet	Le projet consiste à mener une étude afin de renforcer le réseau électrique de la ville de Kasserine et assurer une alimentation stable.
Principales composantes du projet	Etude pour la modernisation du réseau électrique du gouvernorat de Kasserine
Zone d'intervention	Gouvernorat de Kasserine.
Justificatifs et pertinence par rapport au développement du secteur et de la région en général	Le bon fonctionnement des installations et machines industrielles est tributaire d'une alimentation électrique continue et stable. C'est pour cette raison que les projets de réhabilitation et de modernisation des infrastructures électriques ne sont pas décidés uniquement en fonction d'un strict calcul économique mais en tenant compte des retombées sur le développement industriel.
Objectifs	En se basant sur les besoins des entreprises et sur la situation économique d'une manière générale, Kasserine doit avoir un plan clair pour l'amélioration réaliste et stratégique du réseau électrique et la garantie d'un approvisionnement en électricité stable et sans coupure, non seulement pour les zones industrielles mais également pour tout le gouvernorat.
Liens avec les projets en cours	Aucun
Résultats attendus	Un approvisionnement stable et continu en électricité pour les industriels de la région de Kasserine
Mise en œuvre du projet	
Stratégie de réalisation du projet (étapes, modalités, approche, etc.)	- Etude des infrastructures actuelles de production, et de distribution de l'électricité dans la région de Kasserine - Etude de la prévision de la croissance économique et de la demande future. Ces études doivent être menées dans le cadre d'une approche participative faisant intervenir tous les acteurs concernés.
Coût estimatif du projet	
Coût de l'investissement	10 Millions de dinars

Projet P3 : Extension de la pénétration du gaz naturel dans les délégations de Kasserine

	Orientation stratégique 1 : Mettre à niveau l'environnement économique du gouvernorat notamment sur le plan des infrastructures pour assurer une relance industrielle durable et favoriser l'attractivité de la région
Contexte général du projet	
Situation actuelle du domaine concerné par le projet	Le gouvernorat de Kasserine a été raccordé au réseau gaz au niveau de Kasserine-ville, Thala et Fériana. Actuellement, il n'y a que la zone industrielle de Kasserine route de Thala qui est raccordée au gaz naturel. Les deux nouvelles zones industrielles de Thala et de Sbeitla seront aussi dans un futur proche raccordées conformément au cahier des charges de leur aménagement. Force est de constater que le raccordement au gaz présente de nombreux avantages pour les industriels. Un coût moins élevé que celui du fuel lourd avec une différence de tarif notable. Cependant la couverture géographique du réseau gazier demeure incomplète et nombreux sont les industriels et les habitants qui se sentent exclus du périmètre d'intervention de ce réseau.
Perspectives du domaine concerné (politique, marché, etc.)	Compte tenu de la hausse des prix du pétrole sur le marché international, les dépenses d'importation de cette ressource ont largement augmenté pour l'Etat tunisien. La découverte progressive des gisements de gaz naturel a impulsé cette volonté de substituer la consommation de produits énergétiques provenant du pétrole par la consommation du gaz naturel. Le programme national de développement du gaz naturel a ainsi été élaboré afin d'améliorer la pénétration du gaz dans les zones déjà desservies et de développer des infrastructures de transport pour la desserte de nouvelles zones. L'objectif est de raccorder au réseau de nouveaux clients supplémentaires ainsi que les principales zones industrielles. Le raccordement de ces ZI est de nature à améliorer la compétitivité des entreprises et notamment celles qui sont grosses consommatrices d'énergie. Il est admis que le raccordement au gaz naturel est considéré comme étant un facteur d'attractivité des industriels à Kasserine.
Description du projet	
Institution porteuse du projet	STEG
Description sommaire du projet	Extension de la pénétration du gaz naturel dans les villes de Kasserine (et ce sur deux axes: Sbeitla-SbibaJedliène et Rouhia vers El Kef et Majel Bel Abes-Foussana-Thala-Hydra et DjérissaTajerouine...)
Principales composantes du projet	- Construction des conduites, branchements, postes de détente -Conversion des équipements des entreprises pour leur permettre de fonctionner au gaz naturel.
Zone d'intervention	Gouvernorat de Kasserine
Justificatifs et pertinence par rapport au développement du secteur et de la région en général	Une alimentation par le gaz naturel couvrant le maximum de zones industrielles et de sites d'implantation des entreprises est certes un facteur de compétitivité puisqu'elle constitue un gain énorme en énergie et une réduction des coûts de production. Elle permet également de supprimer la pollution atmosphérique due à la combustion du fuel lourd et d'éviter les risques liés au transport de produits pétroliers par camion.
Objectifs	L'objectif est de raccorder de nouvelles zones industrielles ainsi que de nouveaux quartiers résidentiels au réseau gazier.
Liens avec les projets en cours	Aucun
Résultats attendus	- Augmentation du nombre d'entreprises et de clients raccordés au gaz naturel -Economies d'énergie en Kwh/an et réduction de la facture énergétique
Mise en œuvre du projet	
Acteurs clefs concernés	STEG, Ministère de l'industrie
Coût estimatif du projet	
Coût de l'investissement	20 Millions de Dinars

Projet P 4 : Installation d'un parc éolien de 120 MW par un groupe d'Établissements Industriels Gros Consommateurs d'électricité EGCElec

	Orientation stratégique 1 :Mettre à niveau l'environnement économique du gouvernorat notamment sur le plan des infrastructures pour assurer une relance industrielle durable et favoriser l'attractivité de la région
Contexte général du projet	
Situation actuelle du domaine concerné par le projet	L'étude de faisabilité technico-économique d'un parc éolien de 60 MW extensible à 120MW a été présentée par l'ANME depuis 2010 comme étant un projet prometteur pour encourager l'autoproduction de l'électricité par les grandes entreprises grosses consommatrices d'énergie électrique. Le site de Thala a été choisi comme nouvelle ferme éolienne pour l'accueil de ce projet et ce, grâce à l'importance de son gisement éolien, l'étendue de son espace disponible et la possibilité d'une connexion au réseau électrique à des frais raisonnables. L'étude de faisabilité et de rentabilité économique du projet a été achevée.
Perspectives du domaine concerné (politique, marché, etc.)	Au milieu des années 2000, la STEG a choisi des orientations stratégiques encourageant la production de l'énergie électrique d'une manière écologique et ce, en faisant recours aux énergies renouvelables telle que l'énergie éolienne.
Description du projet	
Institutions porteuses du projet	Groupe d'EGCElec (Entreprises Grosses Consommatrices d'Energie électrique): <ul style="list-style-type: none"> • Ciments de Gabès • SOTACIB (cimenterie) • CAT (cimenterie) • Cimenterie d'Enfidha • Compagnie des Phosphates de Gafsa • PEC (Plastic Electromechanic Company) Les EGCElec se regroupent en une « société de projet », financée par les membres du groupement et qui agit comme opérateur du projet. C'est cette société qui mettra en œuvre le projet. A noter que cette société est en cours de construction juridique.
Description sommaire du projet	Ce projet consiste à installer un parc éolien d'une puissance de 120MW. Les tests de vents sur site ont prouvé l'existence d'un bon gisement éolien. La centrale éolienne générerait 331 GWh d'électricité par an, ce qui permettra de satisfaire les besoins énergétiques des six actionnaires de la société de projet et d'éviter la génération de 175 498 t de CO ₂ par an.
Principales composantes du projet	Un parc éolien d'une puissance de 120 MW (éoliennes et centrale)
Zone d'intervention	Délégation de Thala
Justificatifs et pertinence par rapport au développement du secteur et de la région en général	Le projet est très bénéfique pour les entreprises industrielles grosses consommatrices d'électricité dans la mesure où il leur permet de substituer totalement ou partiellement l'électricité achetée à la STEG par l'électricité produite par les éoliennes. De surcroît, ce projet pourrait profiter à d'autres entreprises Kasserinoises (SNCPA).
Objectifs	Le projet permettra la réduction des dépenses énergétiques des EGCElec, mais aussi l'allègement de la contribution de l'Etat à la subvention accordée aux produits énergétiques. En outre, il encouragera d'autres EGCElec à l'utilisation des énergies renouvelables et contribuera dès lors à la maîtrise de l'énergie.
Liens avec les projets en cours	Aucun
Résultats attendus	-Réduction de la facture énergétique des EGCElec impliquées -Exploitation du potentiel éolien de la région
Mise en œuvre du projet	
Stratégie de réalisation du projet (étapes, modalités, approche, etc.)	- Signature d'une convention avec L'ANME qui prend en charge toutes les études initiales comme le choix de site, la mesure du vent, l'étude de faisabilité technico-économique du parc. - Coordination avec les départements ministériels concernés (Ministère de l'industrie, Ministère de l'Environnement)
Coût estimatif du projet	
Coût de l'investissement	260 Millions de dinars

Projet P5 : Création d'une antenne régionale du CETIME

Industrie	Orientation stratégique 2 : Renforcer et optimiser l'encadrement institutionnel des entreprises industrielles
Contexte général du projet	
Situation actuelle du domaine concerné par le projet	Dans le gouvernorat de Kasserine, les industriels peinent pour trouver des services d'assistance technique, d'expertise, d'accompagnement et de diagnostic et ce, notamment dans le domaine de la mécanique et de l'électricité qui sont sollicités par toutes les entreprises. Elles sont toutes à la quête de ces services dans d'autres gouvernorats ce qui cause des retards, des charges supplémentaires et des pertes en production non négligeables.
Perspectives du domaine concerné	La présence d'une antenne régionale du CETIME est de nature à créer une dynamique au niveau des entreprises de Kasserine. Cette antenne permettra d'assurer des services de conseil et d'assistance en mesure d'améliorer la productivité et le rendement des entreprises. Le CETIME pourra offrir des conseils et apporter son savoir faire dans plusieurs domaines tels que la gestion de la maintenance, la sécurité industrielle, les techniques de production industrielle, le management de la qualité, etc. La présence d'une antenne du CETIME est alors très bénéfique pour l'ensemble du secteur des industries manufacturières à Kasserine.
Description du projet	
Institutions porteuses du projet	Ministère de l'Industrie, CETIME
Description sommaire du projet	Il s'agit de créer à Kasserine une antenne du plus ancien des centres techniques (le CETIME) et ce, à l'instar de Sousse et Sfax.
Principales composantes du projet	Il s'agit d'une antenne composée des laboratoires suivants : -Laboratoire de contrôles, d'analyses et d'essais mécaniques - Laboratoire de contrôles, d'analyses et d'essais électriques et électroniques, -Laboratoire polymères et composites -Laboratoire de Contrôle Non Destructif -Laboratoire de métrologie dimensionnelle, -Atelier de qualification en soudage.
Zone d'intervention	Gouvernorat de Kasserine (il est recommandé de mettre en place l'antenne du CETIME au niveau de la zone industrielle route de Thala à Kasserine ville)
Justificatifs et pertinence par rapport au développement du secteur et de la région en général	Les industriels de Kasserine ont grandement besoin d'une antenne du centre technique CETIME qui va servir de lieu de perfectionnement du fonctionnement de leurs entreprises et ce sur le plan de la productivité, l'organisation, la maintenance, le transfert de technologies, les analyses et essais, etc.
Objectif	L'objectif de ce projet est de soutenir les industriels de Kasserine pour accroître l'offre de services liés à l'industrie en matière d'assistance technique, de transfert de savoir-faire et d'amélioration du fonctionnement de leurs entreprises.
Liens avec les projets en cours	-Projet de Mise à Niveau -Projet PCAM : Programme d'Appui à la Compétitivité des entreprises et à la facilitation de l'Accès au Marché
Résultats attendus	- Offre satisfaisante de services d'assistance technique aux industriels de Kasserine
Mise en œuvre du projet	
Stratégie de réalisation du projet (étapes, modalités, approche, etc.)	-Identifier un terrain (de préférence dans la zone industrielle) -Construire les bâtiments -Equiper le local pour le rendre fonctionnel.
Coût estimatif du projet	
Coût d'investissement	7 Millions de Dinars

Projet P 6 : Création d'une antenne du CTMCCV

Industrie	Orientation stratégique 2 : Renforcer et optimiser l'encadrement institutionnel des entreprises industrielles
Contexte général du projet	
Situation actuelle du domaine concerné par le projet	Les industriels opérant dans le domaine des matériaux de construction peinent à trouver des services d'assistance technique, d'expertise, d'accompagnement et de diagnostic. Elles sont toutes à la quête de ces services
Perspectives du domaine concerné	La présence d'une antenne régionale du CTMCCV constitue un appui important, voire nécessaire pour les entreprises du domaine des IMCCV. Cette antenne permettra d'assurer des services de conseil et d'assistance en termes de productivité et de rendement des entreprises. Le CTMCCV pourra offrir des conseils et apporter son savoir-faire dans plusieurs domaines liés à la production, au contrôle et essais, à l'optimisation du fonctionnement des entreprises ainsi que le management de la qualité, le management environnemental, etc. La présence d'une antenne du CTMCCV est alors très bénéfique pour l'ensemble du secteur des matériaux de construction, de la céramique et du verre à Kasserine.
Description du projet	
Institutions porteuses du projet	Ministère de l'Industrie
Description sommaire du projet	Il s'agit de créer à Thala une antenne du CTMCCV qui sera la deuxième antenne de ce centre. Le CTMCCV ayant déjà une antenne à Sousse.
Principales composantes du projet	Il s'agit d'une antenne composée des laboratoires suivants : -Laboratoire de contrôles, d'analyses et d'essais du béton - Laboratoire de contrôles, d'analyses et d'essais de la céramique -Laboratoire thermique -Laboratoire de métrologie dimensionnelle
Zone d'intervention	Délégation de Thala (Pour des raisons de proximité, il est recommandé de mettre en place l'antenne du CTMCCV au niveau de la zone industrielle de Thala à Kasserine ville)
Justificatifs et pertinence par rapport au développement du secteur et de la région en général	Les industriels de Kasserine ont grandement besoin d'une antenne du CTMCCV qui va servir de lieu de perfectionnement du fonctionnement de leurs entreprises et ce sur le plan de la productivité, l'organisation, la maintenance, le transfert de technologies, les analyses et essais, etc.
Objectif	L'objectif de ce projet est de soutenir les industriels de Kasserine pour accroître l'offre de services liés à l'industrie en matière d'assistance technique, de transfert de savoir-faire et d'amélioration du fonctionnement de leurs entreprises.
Liens avec les projets en cours	-Projet de Mise à Niveau -Projet PCAM : Programme d'Appui à la Compétitivité des entreprises et à la facilitation de l'Accès au Marché
Résultats attendus	Offre satisfaisante de services d'assistance technique aux industriels de Kasserine
Mise en œuvre du projet	
Stratégie de réalisation du projet (étapes, modalités, approche, etc.)	-Identifier un terrain (de préférence dans la zone industrielle) -Construire les bâtiments -Equiper le local pour le rendre fonctionnel.
Coût estimatif du projet	
Coût d'investissement	6 Millions de Dinars

Projet P7 : Renforcement, restructuration et réorganisation des structures d'appui existantes.

industrie	Orientation stratégique 2 : Renforcer et optimiser l'encadrement institutionnel des entreprises industrielles
Contexte général du projet	
Situation actuelle du domaine concerné par le projet	L'analyse des tâches et fonctions assurées par les structures d'appui a montré l'existence de certaines redondances entre ces structures ainsi qu'une faiblesse, voire absence de coordination entre elles. Les efforts de chaque structure se trouvent ainsi limités puisqu'ils sont consentis unilatéralement. De surcroît, les procédures s'avèrent longues et non claires aux yeux des investisseurs. Une révision des prérogatives réglementaires et des missions des structures d'appui à l'industrie est impérieusement nécessaire.
Perspectives du domaine concerné (politique, marché, etc.)	La révision des missions et mandats des structures d'appui doit pouvoir clarifier le rôle de chaque structure et préciser d'une manière claire ses missions et fonctions. Ces institutions sont appelées à respecter toutes les mesures préconisées par les experts.
Description du projet	
Institution porteuse du projet	Agence Régionale de Développement Economique et Social (ARDES)
Description sommaire du projet	Ce projet consiste à renforcer les capacités de gestion et la rationalisation du fonctionnement des structures d'appui et ce, au travers de leur renforcement, leur restructuration et leur réorganisation.
Principales composantes du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Diagnostic des procédures et des systèmes d'information de chaque structure d'appui - Harmonisation et simplification des procédures - Redéfinition des tâches et activités pour une meilleure efficacité, efficience et complémentarité - Amélioration des compétences et qualifications des ressources humaines dans chaque institution.
Zone d'intervention	Gouvernorat de Kasserine
Justificatifs et pertinence par rapport au développement du secteur et de la région en général	Le projet permettra de créer une synergie et une complémentarité entre toutes les institutions d'appui. En effet, ces institutions couvrent un large éventail d'activités et d'interventions. Le succès ou l'échec de leur intervention découlera dans une large mesure des relations qui vont se tisser entre ces institutions, de la confrontation de leurs projets, de leurs rapports de force ainsi que de leurs actions. D'où l'intérêt d'un projet de renforcement, de modernisation et de restructuration de ces structures.
Objectifs	Les institutions d'appui locales ambitionnent de se développer et d'établir d'une manière pérenne des synergies et une coordination efficace pour répondre aux besoins des investisseurs et des entreprises. Ceci permettra de créer une dynamique favorable à la création d'entreprises dans le gouvernorat de Kasserine.
Liens avec les projets en cours	Projet de simplification des procédures administratives (Guillotine : principe de réduction de procédures administratives appliqué par plusieurs pays dans le monde)
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter les procédures - Harmoniser les missions et mandats des différentes structures -Mettre à niveau le milieu des affaires dans la région de Kasserine.
Mise en œuvre du projet	
Stratégie de réalisation du projet (étapes, modalités, approche, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> -Constitution d'un comité de pilotage et de décision au niveau central (assurer le bon déroulement des travaux et approuver les propositions) -Constitution d'un comité technique au niveau de la région de Kasserine (assister les institutions à faire le diagnostic et présenter les rapports au comité de pilotage) -Constitution des sous-comités au niveau de chaque institution composés d'experts locaux et étrangers (établir l'inventaire des moyens humains et logistiques, des procédures et des formalités de départ et les soumettre au comité technique). <p>Les travaux seront exécutés selon un calendrier à prévoir en commun accord avec les différents paliers cités ci-dessus.</p>
Coût estimatif du projet	
Coût de l'investissement	3 Millions de Dinars

Projet P8: Développement de la filière textile

industrie	Orientation stratégique 3 : Développement des filières appropriées pour le développement industriel de la région
Contexte général du projet	
Situation actuelle du domaine concerné par le projet	L'industrie du textile a été mise en place à Kasserine dans certaines conditions bien particulières. Elle était le résultat d'un deal entre le Ministère de l'Industrie et le donneur d'ordre Benetton. Son rôle s'est cantonné dans la sous-traitance et notamment dans le domaine de la confection. Cette situation a fini par fragiliser le secteur et réduire sa marge de manœuvre voire son indépendance.
Perspectives du domaine concerné (politique, marché, etc.)	Un investissement conséquent devrait être consenti pour améliorer les performances et assurer la qualité des entreprises Kasserinoises dans le domaine du textile, et ce, pour qu'elles puissent préserver leur place sur le marché et augmenter leur chiffre d'affaires. Certes, la modernisation des outils de travail est nécessaire, mais cela ne doit pas cacher un élément de taille, à savoir la mise à niveau des ressources humaines à tous les niveaux de production. Le salut pour les entreprises tunisiennes viendrait de l'innovation et de la créativité en donnant l'importance qu'il faut à la compression du coût de production.
Description du projet	
Institution porteuse du projet	Ministère de l'Industrie, APII, Banques commerciales, SICAR régionales, ODCO UTICA, CONNECT, etc.
Description sommaire du projet	Il s'agit d'un projet d'appui au développement de la filière textile dans la région de Kasserine et ce, sur le plan de la formation et du perfectionnement, de l'accessibilité aux sources de financement, des infrastructures et des équipements.
Principales composantes du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Appui technique pour la consolidation des entreprises de la filière textile, le renforcement de leurs capacités organisationnelles et technologiques et la promotion de leurs produits - Recherche de nouveaux donneurs d'ordres étrangers pour établir des alliances stratégiques et permettre la création de nouvelles entreprises - Facilitation de l'accès au financement - Amélioration de la fonction marketing et des circuits de commercialisation en Tunisie et à l'étranger
Zone d'intervention	Gouvernorat de Kasserine
Justificatifs et pertinence par rapport au développement du secteur et de la région en général	L'industrie du textile est soumise de plus en plus à une forte concurrence des pays à bas coûts. L'industrie du textile et de l'habillement est appelée à se développer et à diversifier ses activités et ses marchés pour pouvoir y résister. Ce n'est que par l'introduction de nouvelles technologies et de nouveaux procédés que cette industrie pourra sortir de l'enlèvement. L'effort doit être général et tous les acteurs sont appelés à y participer pleinement. Le développement de la filière textile devient ainsi urgent et ce, non seulement pour sauver les entreprises menacées mais aussi assurer leur durabilité.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Amener des donneurs d'ordre étrangers - Faciliter l'accès au financement - Assurer le perfectionnement technique des textiliens - Former les textiliens sur les techniques de gestion et de marketing - Introduire de nouvelles technologies appropriées - Accroître les ventes et les relations commerciales
Liens avec les projets en cours	<ul style="list-style-type: none"> - Projet de Mise à Niveau - Projet PCAM : Programme d'appui à la Compétitivité des entreprises et à la facilitation de l'Accès au Marché.
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Entreprises du secteur textile mieux structurées et plus compétitives - Taux d'encadrement technique élevé - Chiffres d'affaires à l'export plus conséquents - Nouvelles créations d'entreprises
Mise en œuvre du projet	
Stratégie de réalisation du projet (étapes, modalités, approche, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> - Appui et assistance aux entreprises - Etude pour faciliter l'accès au financement aux entreprises et aux nouveaux promoteurs - Organisation des foires nationales et internationales pour promouvoir le secteur
Coût estimatif du projet	
Coût de l'investissement	2 Millions de dinars

Projet P 9: Développement de la filière agro-alimentaire

industrie	Orientation stratégique 3 : Développement des filières appropriées pour le développement industriel de la région
Contexte général du projet	
Situation actuelle du domaine concerné par le projet	La Région de Kasserine contribue d'une manière significative dans la production agricole. Cependant les industries de première et de seconde transformation demeurent insuffisantes. On recense une vingtaine d'entreprises dans le domaine agro-alimentaire composées notamment par des entrepôts frigorifique et des huileries alors qu'il existe un potentiel important de développement des industries agroalimentaires.
Perspectives du domaine concerné (politique, marché, etc.)	Kasserine doit s'inscrire dans une logique de soutien aux industries-agroalimentaires, en portant une attention particulière à celles qui valorisent les productions locales et notamment celles qui ont des spécificités bien particulières (biologiques, produits de terroir ayant des labels d'indications géographiques étroitement liées aux caractéristiques géographiques de Kasserine). A titre d'exemple, la figue de barbarie peut constituer un élément moteur de développement d'une filière industrielle agroalimentaire complète c-à-dire depuis la transformation classique jusqu'à une industrie à haute valeur technologique.
Description du projet	
Institution porteuse du projet	Ministère de l'Industrie, APII, Banques commerciales, SICAR régionales, ODCO UTICA, CONNECT, etc.
Description sommaire du projet	Il s'agit : - d'une étude sur les possibilités de transformation industrielle de certains produits : figue de barbarie, tomate, lait, fromageries, entreposage et conditionnement des fruits et légumes, eaux minérales, centres de collecte de laits, extraction et mise en bouteille des huiles alimentaires, essentielles et pharmaceutiques -d'un accompagnement du développement des filières prioritaires et des actions de promotion et d'aide à la compétitivité -d'un soutien aux nouveaux promoteurs pour la conception de projet, le schéma de financement, l'investissement, la réalisation des projets.
Principales composantes du projet	- Diagnostic global des industries agro-alimentaires et des perspectives de développement de la filière, identification des filières à développer en priorité - Accompagnement pour le développement des filières prioritaires
Zone d'intervention	Gouvernorat de Kasserine
Justificatifs et pertinence par rapport au développement du secteur et de la région en général	Quand bien même la production agricole de la région de Kasserine est importante, l'agriculture n'a pas pu impulser une dynamique de développement régional comme elle n'a pas réduit l'écart entre le développement de la région et le reste du pays. Ceci justifie l'engagement d'une réflexion stratégique sur le développement de la filière industrielle agro-alimentaire en synergie avec les ambitions de diversification et de modernisation de l'agriculture.
Objectifs	- Identifier et prioriser les filières les plus prometteuses en vue d'un développement des procédés industriels - Évaluer les besoins du marché local et international -Définir les conditions de production en termes d'infrastructure, de qualification, de qualité et de technologies.
Liens avec les projets en cours	-Projets dans le domaine de l'agriculture -Projet d'identification des filières agroalimentaires par le Centre Technique des Industries Agroalimentaires
Résultats attendus	Création et développement d'un nouveau tissu industriel dans les filières agroalimentaires prometteuses
Mise en œuvre du projet	
Stratégie de réalisation du projet (étapes, modalités, approche, etc.)	- Identifier et impliquer tous les acteurs de la chaîne de valeur de chaque filière - Identifier les investisseurs, industriels et distributeurs souhaitant s'engager dans une démarche de valorisation - Faire participer activement les structures d'appui, d'accompagnement et de promotion industrielle des filières existantes.
Coût estimatif du projet	
Coût de l'investissement	3 Millions de dinars

Projet P10: Développement des substances utiles et matériaux de construction

industrie	Orientation stratégique 3 : Développement des filières appropriées pour le développement industriel de la région
Contexte général du projet	
Situation actuelle du domaine concerné par le projet	Le Gouvernorat de Kasserine renferme de grandes potentialités en substances utiles telles que la pierre marbrière (àThala, AïnJdidi, El Khzana, Bled Zelfane et Hidra), le calcaire blanc crayeux (Fériana), le sable silicieux (à Zelfane, Sbeitla et Selloum), l'argile smectitique, bentonitique et blanche (àSbiba, Boulahnach, Ain Khmouda, Gumata et Sidi Mabrouk). Ces gisements ont été identifiés et cartographiés par l'Office National des Mines (ONM). Cependant ces gisements méritent d'être étudiés par des chercheurs spécialistes en vue de :1. Préciser la composition des roches et les teneurs des divers composants significatifs pour l'usage et la transformation industrielle ; 2. Déterminer l'importance des gisements ainsi que leurs étendues surfaciques et en profondeur en vue d'apprécier le potentiel économiquement exploitable.
Perspectives du domaine concerné (politique, marché, etc.)	les substances disponibles à Kasserine ne sont pas actuellement exploitées d'une manière valorisante. C'est l'activité d'extraction qui est la plus présente alors que ces ressources pourraient constituer un atout important pour le développement des industries des matériaux de construction, de la céramique et du verre dans la région. En effet, le recours aux procédés technologiques est en mesure de développer et diversifier les usages et les transformations et favoriser l'éclosion de nouvelles entreprises.
Description du projet	
Institution porteuse du projet	Ministère de l'Industrie, APII, Banques commerciales, SICAR régionales, ODCO UTICA, CONNECT, etc.
Description sommaire du projet	Il s'agit d'élaborer une étude d'évaluation et de caractérisation des gisements de substances utiles disponibles dans la région de Kasserine et d'identifier les perspectives de leurs transformations et les possibilités d'industrialisation.
Principales composantes du projet	- Etude socioéconomique et technique par filière: pierre marbrière, calcaire, argiles, sables siliceux, gypse, carbonate de calcium, etc. - Conception de plan-programme pour chaque filière prometteuse (accompagnement pour le développement des filières prioritaires et soutien aux nouveaux promoteurs).
Zone d'intervention	Gouvernorat de Kasserine
Justificatifs et pertinence par rapport au développement du secteur et de la région en général	Les résultats de notre diagnostic, ceux des études de l'ODCO ainsi que les conclusions de "l'étude pilote pour un projet d'appui au développement des régions de l'intérieur par la mise en place de Complexes Industriels et Technologiques (CIT) et du développement de Cyber Parcs" ont tous permis d'identifier et de corroborer que les matériaux et substances utiles de la région de Kasserine constituent un axe porteur susceptible de créer un écosystème industriel viable et générer une dynamique de développement économique au niveau de cette région.
Objectifs	- Évaluer les gisements en substances utiles en focalisant sur les opportunités et les contraintes - Définir les conditions d'extraction et les techniques de production des substances utiles - Définir les conditions de production en termes d'infrastructure, de qualification, de qualité, de technologies et de coûts et évaluer les besoins du marché local et international.
Liens avec les projets en cours	aucun
Résultats attendus	- Création et développement d'un nouveau tissu industriel dans les filières basées sur l'exploitation des substances utiles - Développement d'un pôle marbrier à Thala.
Mise en œuvre du projet	
Stratégie de réalisation du projet (étapes, modalités, approche, etc.)	- Identifier et impliquer tous les acteurs de la chaîne de valeur de chaque filière - Identifier les investisseurs, industriels et distributeurs souhaitant s'engager dans une démarche de valorisation -Faire participer activement les structures d'appui, d'accompagnement et de promotion industrielle des filières existantes.
Coût estimatif du projet	
Coût de l'investissement	5 Millions de dinars

Projet P11: Développement du secteur artisanal

industrie	Orientation stratégique 3 : Développement des filières appropriées pour le développement industriel de la région
Contexte général du projet	
Situation actuelle du domaine concerné par le projet	La région de Kasserine est riche par ses activités artisanales, son patrimoine et ses métiers tels que le tapis traditionnel, le margoum, les nattes en alfa (Hassir), la fabrication de tentes (Flij), et la confection d'habits traditionnels... Les ateliers d'artisanat se concentrent à Sbeïtla, Kasserine, Thélepte, Sbiba et Jédliène. Le secteur de l'artisanat connaît des difficultés qui peuvent être résumées dans les points suivants: <ul style="list-style-type: none"> - Limite de son système de formation - Modicité de ses ressources financières - Dégradation des conditions sociales des artisans
Perspectives du domaine concerné (politique, marché, etc.)	L'artisanat à Kasserine reflète la richesse de la culture et des traditions de longue date de cette région. Quand bien même ce secteur rencontre de multiples obstacles et de nombreuses difficultés, il a beaucoup de possibilités de développement.
Description du projet	
Institution porteuse du projet	Ministère de l'Industrie, APII, Banques commerciales, SICAR régionales, ODCO, ONA, UTICA, CONNECT, FONAPRA, etc.
Description sommaire du projet	Il s'agit d'un projet pilote d'appui au développement du secteur de l'artisanat dans la région de Kasserine et ce, sur le plan de la formation et du perfectionnement, de l'accessibilité aux sources de financement, de l'auto-organisation, des infrastructures et des équipements.
Principales composantes du projet	<ul style="list-style-type: none"> -Amélioration du système de commercialisation et des services artisanaux -Renforcement de l'organisation et de la structuration du secteur de l'artisanat -Renforcement des capacités organisationnelles des artisans - Facilitation de l'accès au financement - Construction d'une maison artisanale.
Zone d'intervention	
Justificatifs et pertinence par rapport au développement du secteur et de la région en général	l'artisanat est une forme de production décentralisée capable de satisfaire les besoins d'une bonne partie de la population de Kasserine, en lui offrant de très nombreux produits et services à faible coût. Une activité artisanale diversifiée est en effet en mesure de : <ul style="list-style-type: none"> - constituer un outil de promotion de l'emploi et de lutte contre le chômage dans les zones urbaines et rurales - constituer une source de revenus supplémentaires pour les producteurs ruraux - limiter l'importation de marchandises - réduire l'exode rural.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Disposer d'un système de financement plus encourageant - Assurer le perfectionnement technique des artisans - Introduire de nouvelles technologies appropriées - Alphabétiser les artisans et les artisanes en arabe, en français et en anglais - Développer l'esprit d'entreprise, former sur les techniques de gestion et de marketing - Accroître les ventes et les relations commerciales - Renforcer l'auto-organisation.
Liens avec les projets en cours	Aucun
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Secteur artisanal compétitif et épanoui sur le plan financier - Artisans bien formés et plus présents sur les marchés locaux et étrangers - Augmentation du nombre d'artisans - Chiffres d'affaires à l'export plus conséquents.
Mise en œuvre du projet	
Stratégie de réalisation du projet (étapes, modalités, approche, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation des foires nationales et internationales - Ouverture et gestion des vitrines au niveau des sites touristiques de la région - Sensibilisation des artisans à l'esprit entrepreneurial, aux techniques de gestion et de marketing - Construction d'une maison artisanale.
Coût estimatif du projet	
Coût de l'investissement	2 Millions de dinars

Projet P 12: Réhabilitation et diversification des activités de la SNCPA

Industrie	Orientation stratégique 3 : Développement des filières appropriées pour le développement industriel de la région
Contexte général du projet	
Situation actuelle du domaine concerné par le projet	La situation financière de la SNCPA (année 2012) se caractérise par une structure financière déséquilibrée due à la prépondérance des dettes à court terme de l'ordre de 109,6 MD soit 70% des passifs, avec un fonds de roulement négatif qui s'élève à - 72,8 MD et des capitaux propres négatifs qui totalisent - 82,1 MD ; un déséquilibre entre les charges et les produits d'exploitation. En effet, les charges d'exploitation s'élèvent à 74,9 MD, les produits sont de l'ordre de 36,3 MD d'où un résultat négatif de l'ordre de -38,6 MD. - Au niveau de l'exportation, la société rencontre des difficultés pour maîtriser ses coûts de production compte tenu des charges. C'est ainsi que les prix de revient des produits fabriqués sont supérieurs à leurs prix de vente, en raison des niveaux de production bas, la vétusté des machines, des conditions d'exploitation particulières de la société et des conditions du marché international. Cette situation risque de s'aggraver avec le désengagement de l'Etat en matière de subvention de l'énergie.
Perspectives du domaine concerné (politique, marché, etc.)	Ces orientations stratégiques s'inscrivent dans une optique de consolidation, de mutualisation et de rationalisation des moyens et des efforts de la SNCPA en vue de rendre cette entreprise plus performante et plus présente sur le marché du papier. La situation de la SNCPA a été examinée dans un Conseil Interministériel en date du 10 juillet 2013, lequel a décidé un programme de restructuration visant un développement stratégique de cette entreprise.
Description du projet	
Institution porteuse du projet	SNCPA, Ministère de l'Industrie, Conseil Régional de Kasserine, etc.
Description sommaire du projet	Ce projet consiste à concevoir un plan de restructuration et de développement stratégique de la SNCPA en vue de remédier à sa situation critique.
Principales composantes du projet	Les principales composantes du projet sont : - L'assainissement financier de la SNCPA - Le plan de développement stratégique. - La création de nouveaux projets
Zone d'intervention	Kasserine
Justificatifs et pertinence par rapport au développement du secteur et de la région en général	Pendant plus d'un demi-siècle d'existence de la SNCPA à Kasserine, aucun développement significatif, aucune croissance notable ni effet d'entraînement n'ont marqué le parcours de cette entreprise. Les prémices d'une intégration industrielle n'ont jamais pu se manifester pour permettre un saut important dans le domaine industriel ou au niveau des services liés à l'industrie du papier. La situation actuelle montre que la SNCPA n'a pas pu atteindre ses objectifs en termes d'expansion de son activité, de création de dynamique économique locale ou encore d'effet d'entraînement. D'ailleurs depuis 2004, le Conseil Interministériel du 19 février a décidé la mise à niveau de ladite société pour assurer la continuité de son activité et retrouver un seuil de production rentable.
Objectifs	- Sur le plan technique ce projet contribuera à une continuité de l'activité et une reprise de l'action de transformation.
Liens avec les projets en cours	Aucun
Résultats attendus	- Une part de marché beaucoup plus importante - Une diversification de la gamme des produits - Des processus de fonctionnement internes plus performants - Des coûts de production maîtrisés et plus réduits - Une situation financière et sociale assainie.
Mise en œuvre du projet	
Stratégie de réalisation du projet (étapes, modalités, approche, etc.)	- Assainissement financier (apurement des capitaux propres et des autres comptes du passif) - Assainissement social (redéploiement de 141 agents et assainissement de 176 agents) - Lancement d'un projet de papier en ramettes A4 - Lancement d'un projet de transformation papier en cahiers scolaires
Coût estimatif du projet	
Coût de l'investissement	14 Millions de Dinars (MD) (6MD pour le projet Ramettes A4 et 8 MD pour le projet cahier scolaire)

7.3. Projets dans le secteur tourisme

i. Fiche récapitulative des projets :

projets	montant en Million DT
1.Aménagement et mise à niveau des principaux sites archéologiques et des circuits touristiques	3,231
2.Renforcement de l'encadrement institutionnel et des capacités dans le domaine du tourisme dans la région	1
3.Promotion d'un tourisme alternatif valorisant les spécificités locales	11,5
sous total	15,731

ii. Fiches de projets

Projet P1 : Aménagement et valorisation des principaux sites archéologiques

Tourisme	Orientation stratégique1 : Mise à niveau des territoires à potentiels touristiques
Contexte général du projet	
Situation actuelle du domaine concerné par le projet	La région compte plusieurs sites archéologiques urbains et ruraux dont la structure est toujours préservée avec ses temples, arcades, églises, amphithéâtres, tours, forteresses et citernes. Ces vestiges attirent les touristes nationaux et étrangers qui transitent, pour la plupart, par la ville romaine de Sbeitla vers le Sahara tunisien. Ce patrimoine archéologique est sous exploité, non seulement d'un point de vue culturel, mais également d'un point de vue touristique et bien entendu économique. En effet, les sites, assez loin les uns des autres, souffrent, à l'exception du site de Sbeitla, d'une absence de service d'accueil et d'une faiblesse des outils d'interprétation (signalétique, mise en lumière, animation sonore, etc.).
Perspectives du domaine concerné par le projet	- Amélioration de la notoriété au niveau internationale des sites - intégration des sites et circuits régionaux dans les circuits touristiques nationaux - définition d'une offre touristique individualisée et spécifique à la région
Description du projet	
Institution porteuse du projet	Ministère de la culture et de la sauvegarde du patrimoine, Agence Nationale de la Protection du Patrimoine (ANP), Ministère du tourisme, communes concernées
Description sommaire du projet	Le projet consiste à l'aménagement et la restauration des sites archéologiques majeurs du gouvernorat de Kasserine et la mise en place d'opérations diverses de valorisation de ces sites (animation, offre de services touristiques)
Principales composantes du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Restauration des monuments phares des sites archéologiques - Animation son et lumières de ces monuments - Création d'itinéraires de visites dans ces sites - Développement d'une signalétique des monuments répondant aux normes internationales, en plusieurs langues étrangères - Développement d'un centre d'accueil à plusieurs composantes : bureau d'informations, aires de repos, services de restauration, musée ou salle de projection, boutique de souvenirs... - Organisation de spectacle de mise en scène de la vie d'époque du site - Service de guides spécialisés et permanents - Signalisation des sites archéologiques sur les principaux axes routiers et aménagement de parking - Mise en valeur de l'environnement des sites consistant à embellir celui-ci par la mise en place d'opérations de nettoyage, d'amélioration des voies d'accès et l'aménagement de zones vertes. - Création de circuits touristiques valorisant et reliant ces sites
Zone d'intervention	Les sites majeurs du gouvernorat à savoir : Cillium, Sbeitla, Thélèpte, Haïdra, Thala et Sbiba

Justificatifs et pertinence par rapport au développement du secteur et de la région en général	L'exploitation et la valorisation des atouts patrimoniaux de la région (25% du patrimoine archéologique national) favorise le développement d'une activité touristique appropriée permettant la diversification et la dynamisation du tissu économique régional
Objectif	- Préservation du patrimoine archéologique - Développement d'un produit touristique et création d'une image de marque régionale intégrant les composantes clefs du tourisme alternatif
Liens avec les projets en cours	- Projet de mise en place d'un circuit touristique au gouvernorat de Kasserine - Projet de mise en place d'une cité culturelle à Sbeitla
Résultats attendus	- Amélioration des conditions de visite et de l'attractivité des sites - Développement d'une activité touristique autour des sites - Création d'emplois et génération de revenus pour la population locale
Mise en œuvre du projet	
Stratégie de réalisation du projet	- Identification des zones d'intervention - Analyse du marché et détermination de la taille de l'offre - Négociation des composantes avec la tutelle
Coût estimatif du projet	
Coût de l'investissement	- Aménagement et valorisation du site de Sbeitla : 475 000 DT - Aménagement et valorisation du site de Haïdra : 606 000 DT - Aménagement et valorisation du site de Thélèpte : 520 000 DT - Aménagement et valorisation du site de Thala : 550 000 DT - Aménagement et valorisation du site de Cillium : 620 000 DT - Aménagement et valorisation du site de Sbiba : 460 000 DT Total : 3,231MD

Projet P2 : Renforcement de l'encadrement institutionnel et des capacités dans le domaine du tourisme dans la région

Tourisme	Orientation stratégique 1 : Mise à niveau des territoires à potentiels touristiques
Contexte général du projet	
Situation actuelle du domaine concerné par le projet	<p>En dépit d'un potentiel avéré, la demande est faible et en régression en raison de plusieurs carences notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Absence des entreprises d'animation - Un seul guide touristique sur toute la région (à Sbeitla). - Insuffisance de nombre d'agence de voyage et de restaurants classés pour une région qui vise d'être une destination touristique : 4 restaurants classés dont 03 à Sbeitla et 01 à Kasserine et 02 agences de voyages. - Concentration des restaurants classés à Sbeitla - Une seule agence de location de voitures crée récemment.
Perspectives du domaine concerné par le projet	<ul style="list-style-type: none"> - Une tendance de la demande mondiale vers l'écotourisme et le tourisme durable augmentera la chance et créera l'opportunité d'accueillir une masse importante de touriste. - Augmentation des manifestations de la part des associations peut renforcer la demande. - Un potentiel important d'une demande de masse de la part de l'Algérie avec deux portails d'entrée dans la région pour les Algériens visiteurs de la Tunisie et peuvent atteindre les 200 000 visiteurs par an à travers ces deux portails.
Description du projet	
Institution porteuse du projet	Ministère du tourisme
Description sommaire du projet	Entreprendre à travers des structures à créer des actions de soutien et de formation destinées à renforcer l'attractivité des sites touristiques, la promotion des produits et la formation des guides et des accompagnateurs
Principales composantes du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'une agence régionale de développement touristique - d'un Syndicat d'initiatives - Formation des accompagnateurs et des guides
Zone d'intervention	Tout le gouvernorat et notamment à Sbeitla
Justificatifs et pertinence par rapport au développement du secteur et de la région en général	<ul style="list-style-type: none"> - Infrastructures routière à l'intérieur de la région qui facilite l'accès aux sites naturels et archéologiques n'est pas favorable. - Manque de structures d'accueil pour la majorité des sites archéologique. - Répartition non équilibrée des types de manifestations compte tenu des potentiels culturels importants de la région et manque d'intérêt aux spécificités de la région : patrimoine, art et tradition populaire, poésie, agriculture... - Cadre réglementaire incitatif ne permet pas de prioriser l'investissement dans la région : Les activités touristiques de figurent pas dans les avantages accordés au développement régional
Objectif	Faciliter et accompagner les projets de promotion touristique de la région en offrant un encadrement institutionnel de haut niveau en matière d'identification des créneaux d'investissement, de communication sur les atouts de la région et de formation spécifique aux guides et accompagnateurs
Liens avec les projets en cours	Oui, avec la stratégie de développement du gouvernorat de Kasserine (Ministère du développement + ODCO)
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des capacités des personnels - Amélioration de l'accessibilité des sites et de leur visibilité - Diversifier l'offre des produits
Mise en œuvre du projet	
Stratégie de réalisation du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Identification des besoins sur la base d'un diagnostic stratégique - Négociation des composantes avec la tutelle
Coût estimatif du projet	
Coût de l'investissement	1 MD (construction)

Projet P3 : Promotion d'un tourisme alternatif valorisant les spécificités locales

Tourisme	Orientation stratégique 2 : Développement de l'encadrement institutionnel et renforcement des capacités des acteurs locaux du secteur touristique
Contexte général du projet	
Situation actuelle du domaine concerné par le projet	l'infrastructure touristique dans le gouvernorat de Kasserine est faible et la qualité des services offerts est jugée moyenne : les hôtels sont au plus de catégories trois étoiles, les restaurants touristiques sont presque absents, l'infrastructure d'accueil et d'hébergement autour des parcs et sites naturels est faible...
Perspectives du domaine concerné par le projet	Doter la région d'une infrastructure touristique adéquate répondant aux exigences de la clientèle ciblée (éco touristes, touristes culturels, agri touristes) : hôtels de charme, éco-lodges, gîtes ruraux, etc.
description du projet	
Institution porteuse du projet	les structures nationales et régionales en charge du développement du tourisme, les opérateurs privés
Description sommaire du projet	Le projet consiste à la mise en place de structures d'accueil et d'hébergement appropriées valorisant le patrimoine historique, archéologique et naturel de la région de Kasserine.
Principales composantes du projet	*Création d'un hôtel de charme à Sbeitla *Création d'un complexe thermal à Boulâaba. *Aménagement de fermes agritouristiques (construction de chambre d'hôtes et gîtes ruraux-installation de tables d'hôtes et de pique-nique) à Sbiba et Aïn-Selsla *Création d'un éco-lodge à proximité du parc naturel de Châambi
Zone d'intervention	Délégations de Sbeitla, Kasserine nord, Layoun et Sbiba
Justificatifs et pertinence par rapport au développement du secteur et de la région en général	Le gouvernorat de Kasserine offre des potentialités naturelles et culturelles riches et spécifiques (25% du patrimoine archéologique national, 20% du couvert forestier national, un parc et deux réserves naturelles, une couverture végétale très riche en faune et flore, des sources d'eau, un espace rural s'étendant sur des superficies considérables et une activité agricole assez diversifiée employant la plus grande partie de la main d'œuvre) Le développement du secteur touristique dans la région exploitant ces atouts patrimoniaux nécessite la mise en valeur de ce potentiel et ce par le développement, entre autre, d'une infrastructure spécifique et adéquate répondant aux besoins du type de touristes ciblés.
Objectif	Développement d'un produit touristique et création d'une image de marque régionale intégrant les composantes clefs du tourisme alternatif
Liens avec les projets en cours	Projet de mise en place d'un circuit touristique au gouvernorat de Kasserine Projet de mise en place d'une cité culturelle à Sbeitla
Résultats attendus	Amélioration des conditions de visite et de l'attractivité des différents sites archéologiques, naturels, agricoles... Développement d'une activité touristique autour de ces sites Création d'emplois et génération de revenus pour la population locale
Mise en œuvre du projet	
Stratégie de réalisation du projet	-réaliser une étude sur cette catégorie de tourisme -impliquer les acteurs économiques et sociaux pour promouvoir cette catégorie de tourisme
Coût estimatif du projet	
Coût de l'investissement	-Construction d'un hôtel de charme: 5.3 MD - Construction d'un complexe thermal à Boulâaba : 1MD -Aménagement fermes agritouristiques : *construction de chambre d'hôtes : 1.3 MD *construction de gîtes ruraux : 2.6 MD -Construction d'un éco-lodge : 1.3 MD TOTAL : 11.5 MD

7.4. Projets proposés pour dynamiser les relations transfrontalières avec l'Algérie

i. Fiche récapitulative des projets

Projet	Cout estimé (en MD)
1. Etude sur la formalisation du secteur informel	0,150
2. Création d'une zone franche, commerciale et logistique à Bouchebka.	40
3. Création d'une zone franche, commerciale à Hidra.	10
4. Aménagement des postes frontaliers à Bouchebka et Hidra.	3,55
Total	53.7 MDT

ii. Fiches de projets

Projet P1 : Réaliser une étude sur le secteur informel

Secteur: Partenariat avec l'Algérie	OS 1 : Initier un processus pour la structuration du secteur informel.
Contexte général du projet	
Situation actuelle du domaine concerné par le projet	Kasserine partage 220 km avec l'Algérie, pays très riche en hydrocarbures mais la région ne tire aucun avantage de ce voisinage, en dehors des biens introduits frauduleusement à conséquences néfastes sur l'économie et la sécurité du pays. En effet, avec un taux de chômage, estimé à 26,2% en 2012 et un taux d'analphabétisme de 30,4%, une bonne partie de la population de la région s'adonne à la contrebande, source de gains rapides et substantiels. De fait, le commerce informel et la contrebande constituent la principale activité économique.
Perspectives du domaine concerné par le projet	La région entamera un réel processus de développement durable et inclusif et une bonne partie de la population de la région s'adonne à des activités légales.
description du projet	
Institution porteuse du projet	ARDES
Description sommaire du projet	Le projet consiste à évaluer le poids de la contrebande et identifier les circuits et les acteurs du secteur informel et indiquer les mécanismes et les conditions de sa transition vers l'économie formelle en vue de faire de ses acteurs des supports de croissance et du développement économique durable et inclusif.
Principales composantes du projet	Mise en place d'un Plan d'action pour la lutte contre le commerce informel
Zone d'intervention	
Justificatifs et pertinence par rapport au développement du secteur et de la région en général	L'activité informelle n'est pas durable et constitue une menace sérieuse à l'économie et à la sécurité du pays. Elle ne crée pas de valeur ajoutée, appauvrit l'Etat et menace la survie du secteur formel. L'ampleur de la contrebande rend improductif tout investissement productif dans la région.
Objectif	<p>Identifier les circuits de la contrebande et des activités informelles</p> <ul style="list-style-type: none"> - évaluer le poids du secteur et identifier les mécanismes et les conditions de sa formalisation. - mettre en place les stratégies et programmes (incitations fiscales et mesures d'accompagnement) pour faciliter sa transition vers l'économie formelle.
Liens avec les projets en cours	Aucun
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Des réformes identifiées ; - Mises en place de mesures (incitations, procédures de création d'entreprises, accompagnement, assistance technique, etc.)
Mise en œuvre du projet	
Stratégie de réalisation du projet	<ul style="list-style-type: none"> • Plan d'action et mise en œuvre
Coût estimatif du projet	
Coût de l'investissement	Coût de l'étude estimée à 0.150 MDT

Projet P2 : Création d'une Zone franche commerciale et logistique

Secteur: Partenariat avec l'Algérie	OS 2 : Créer un espace économique international entre la région et l'Est de l'Algérie
Contexte général du projet	
Situation actuelle du domaine concerné par le projet	<p>L'Algérie est un pays riche et présente, pour la région, une opportunité à saisir. Le pays dispose d'un fort potentiel économique et de larges excédents en devises évalués à 224 milliards de dollars des Etats Unis (Mds USD). Son PIB est estimé, en 2013, à 216 (Mds USD). Ses importations annuelles sont de l'ordre de 47 Mds USD. Avec ces données, les opportunités d'affaires offertes pour les investisseurs Tunisiens, dans le pays voisin, sont pratiquement dans tous les domaines.</p> <p>Toutefois, en matière de commerce international, les importations de l'Algérie en provenance de la Tunisie représentent à peine 1% de l'ensemble de ses importations. Quant aux exportations tunisiennes vers ce pays, elles tournent autour de 1,3%. Dans le domaine de l'investissement, le secteur privé tunisien exploite, en 2010, une soixantaine de projets conjoints sur le marché algérien, alors que les entreprises algériennes présentes sur le marché intérieur tunisien ne sont que 17. Sur la période 2006-2012, la part de l'Algérie des flux des IDE dans les industries manufacturières en Tunisie est de 6,9% de l'ensemble des pays arabes et 0,3% des pays européens. L'investissement algérien en Tunisie dans l'agriculture et le tourisme est pratiquement nul.</p> <p>Les difficultés pour se positionner sur ce grand marché sont nombreuses et le partenariat avec ce pays voisin s'avère difficile, malgré les 170 accords et traités signés par les deux pays. Le seul domaine où l'activité est florissante, avec toutes ses conséquences négatives, est la contrebande !</p>
Perspectives du domaine concerné par le projet	<p>La Tunisie, pays limitrophe, et surtout la région avec ses 220 km de frontière, doit s'insérer dans cet immense marché. Pour cela, la région doit se positionner pour tirer profit de son voisinage en créant un espace économique attractif pour les entreprises tunisiennes (bases avancées, entrepôts avancés), pour les grossistes des deux pays qui peuvent utiliser cette zone comme zone logistique, et des opérateurs économiques divers qui peuvent tirer profit de cet espace d'animation.</p>
Description du projet	
Institution porteuse du projet	Etat tunisien, Etat algérien, SCITEK, Conseil régional, Structure PPP (Partenariat Public Privé) à mettre en place pour gérer ce projet
Description sommaire du projet	Le projet consiste à créer espace économique structurant dédié au secteur privé. Il s'agit d'aménager un espace à trois composantes (logistique et commerce de gros, foires et espaces d'exposition (entrepôts avancés), zone de commerce de détail et d'animation (restauration, ludique, etc.). Il s'agira ainsi de créer un très grand nombre de postes de travail, de structurer le commerce parallèle transfrontalier et de appuyer les entreprises tunisiennes qui cherchent à se positionner sur le marché algérien.
Principales composantes du projet	<ul style="list-style-type: none"> • Etude de faisabilité du projet ; • Création d'une entreprise de gestion du projet ; • Identification du lieu d'implantation (idéalement à proximité de la RN 17 entre Kasserine et Thélepte ou La RN 15 entre Thélepte et Bouchebka); • Aménagement de l'espace en trois zones avec des locaux modulables • Mise en place des infrastructures de base et des équipements ; • Textes juridiques et réglementaires et incitations identifiées et mises en place ; • Plan marketing à mettre en place.
Zone d'intervention	La zone Kasserine-Bouchebka
Justificatifs et pertinence par rapport au développement du secteur et de la région en général	L'Algérie est une destination prometteuse mais son environnement des affaires est difficile. Loin de s'améliorer, il se dégrade. Si l'Algérie offre l'image d'un pays en chantier, l'investissement est fort risqué. Le climat de confiance, clé de voûte de cet investissement, est loin d'être instauré et les investisseurs étrangers demeurent vigilants. Le pays souffre d'un

	<p>environnement des affaires difficile et, par là même, peu favorable au développement du secteur privé et aux investissements étrangers. La bureaucratie et des pratiques administratives pesantes, bloquent grandement l'initiative privée et le développement de l'économie algérienne. Plusieurs investisseurs étrangers estiment que le marché algérien n'est autre qu'un ensemble d'opportunités d'affaires au sens strictement commercial. Sur la période 2002-2012, les IDE, principalement dans les hydrocarbures, ne représentent qu'un faible pourcentage du nombre des projets (32% du montant total investi) et ne génèrent que 14% des emplois.</p> <p>La création d'une CA à la frontière attire les IDE fournisseurs du marché algérien, européen et africain et impulse le développement de la région et du pays.</p>
Objectif	Améliorer la compétitivité de la région et valoriser ses avantages comparatifs et son potentiel économique, favorisant une meilleure intégration dans l'économie nationale et mondiale en vue de réaliser des taux de croissance élevés et de créer des emplois stables (lutte contre la contrebande).
Liens avec les projets en cours	
Résultats attendus	<p>Les résultats attendus sont multiples :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une structure de gestion mise en place; • Un environnement d'investissement propice (guichet unique : procédures et règlements administratifs facilités, consolidation des avantages du développement régional, etc.) ; • Une stratégie de marketing du projet et de région réalisée ,afin de garantir la réussite du projet
Mise en œuvre du projet	
Stratégie de réalisation du projet	<ul style="list-style-type: none"> • Conduire une étude faisabilité ; • Créer la structure de gestion ; • identifier la zone d'implantation ; • préparer les procédures l'accès au foncier (maitrise, obtention du permis de bâtir et transfert de propriété) ; • mettre en place un environnement des affaires propice (infrastructures et aspects institutionnels) ; • Recrutement du personnel • Plan marketing de la Cité • Acteurs identifiés • Installation des entreprises
Indicateurs d'impacts	<p>Les indicateurs d'impacts sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les entreprises installées • Les emplois créés ; • L'amélioration sensible du niveau de vie des citoyens.
Coût estimatif du projet	
Coût de l'investissement	10 MDT

Projet P3 : Création d'une zone franche, commerciale à Haidra

Secteur: Partenariat avec l'Algérie	OS 2 : Créer un espace économique international entre la région et l'Est de l'Algérie
Contexte général du projet	
Situation actuelle du domaine concerné par le projet	<p>L'Algérie est un pays riche et présente, pour la région, une opportunité à saisir. Le pays dispose d'un fort potentiel économique et de larges excédents en devises évalués à 224 milliards de dollars des Etats Unis (Mds USD). Son PIB est estimé, en 2013, à 216 (Mds USD). Ses importations annuelles sont de l'ordre de 47 Mds USD. Avec ces données, les opportunités d'affaires offertes pour les investisseurs Tunisiens, dans le pays voisin, sont pratiquement dans tous les domaines.</p> <p>Toutefois, en matière de commerce international, les importations de l'Algérie en provenance de la Tunisie représentent à peine 1% de l'ensemble de ses importations. Quant aux exportations tunisiennes vers ce pays, elles tournent autour de 1,3%. Dans le domaine de l'investissement, le secteur privé tunisien exploite, en 2010, une soixantaine de projets conjoints sur le marché algérien, alors que les entreprises algériennes présentes sur le marché intérieur tunisien ne sont que 17. Sur la période 2006-2012, la part de l'Algérie des flux des IDE dans les industries manufacturières en Tunisie est de 6,9% de l'ensemble des pays arabes et 0,3% des pays européens. L'investissement algérien en Tunisie dans l'agriculture et le tourisme est pratiquement nul.</p> <p>Les difficultés pour se positionner sur ce grand marché sont nombreuses et le partenariat avec ce pays voisin s'avère difficile, malgré les 170 accords et traités signés par les deux pays. Le seul domaine où l'activité est florissante, avec toutes ses conséquences négatives, est la contrebande !</p>
Perspectives du domaine concerné par le projet	La Tunisie, pays limitrophe, et surtout la région avec ses 220 km de frontière, doit s'insérer dans cet immense marché. Pour cela, la région doit se positionner pour tirer profit de son voisinage en créant un espace commercial.
Description du projet	
Institution porteuse du projet	Etat tunisien, Etat algérien, SCITEK, Conseil régional, Structure PPP (Partenariat Public Privé) à mettre en place pour gérer ce projet
Description sommaire du projet	Le projet consiste à créer espace économique structurant dédié au secteur privé. Il s'agit d'aménager un espace à trois composantes (logistique et commerce de gros, foires et espaces d'exposition (entrepôts avancés), zone de commerce de détail et d'animation (restauration, ludique, etc.). Il s'agira ainsi de créer un très grand nombre de postes de travail, de structurer le commerce parallèle transfrontalier.
Principales composantes du projet	<ul style="list-style-type: none"> • Etude de faisabilité du projet ; • Création d'une entreprise de gestion du projet ; • Identification du lieu d'implantation • Aménagement de l'espace. • Mise en place des infrastructures de base et des équipements ; • Textes juridiques et réglementaires et incitations identifiées et mises en place.
Zone d'intervention	La zone Kasserine-Haidra
Justificatifs et pertinence par rapport au développement du secteur et de la région en général	L'Algérie est une destination prometteuse mais son environnement des affaires est difficile. Loin de s'améliorer, il se dégrade. Si l'Algérie offre l'image d'un pays en chantier, l'investissement est fort risqué. Le climat de confiance, clé de voûte de cet investissement, est loin d'être instauré et les investisseurs étrangers demeurent vigilants. Le pays souffre d'un environnement des affaires difficile et, par là même, peu favorable au développement du secteur privé et aux investissements étrangers. La bureaucratie et des pratiques administratives pesantes, bloquent grandement l'initiative privée et le développement de l'économie algérienne. Plusieurs investisseurs étrangers estiment que le marché algérien n'est autre qu'un ensemble d'opportunités d'affaires au sens strictement commercial. Sur la période 2002-2012, les IDE, principalement dans les hydrocarbures, ne

	représentent qu'un faible pourcentage du nombre des projets (32% du montant total investi) et ne génèrent que 14% des emplois. La création d'une CA à la frontière attire les IDE fournisseurs du marché algérien, européen et africain et impulse le développement de la région et du pays.
Objectif	Améliorer la compétitivité de la région et valoriser ses avantages comparatifs et son potentiel économique, favorisant une meilleure intégration dans l'économie nationale et mondiale en vue de réaliser des taux de croissance élevés et de créer des emplois stables (lutte contre la contrebande).
Liens avec les projets en cours	
Mise en œuvre du projet	
Indicateurs d'impacts	Les indicateurs d'impacts sont : <ul style="list-style-type: none"> • les entreprises installées • Les emplois créés ; • L'amélioration sensible du niveau de vie des citoyens.
Coût estimatif du projet	
Coût de l'investissement	40 MDT

Projet P4 : Aménagement des postes frontaliers

Secteur: Partenariat avec l'Algérie	OS 2 : Créer un espace économique international entre la région et l'Est de l'Algérie
Contexte général du projet	
Situation actuelle du domaine concerné par le projet	
Perspectives du domaine concerné par le projet	<p>L'axe relatif au développement du commerce et des échanges maghrébins et euro-méditerranéens est décliné à travers les objectifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Objectif 1 : préparer les pôles d'articulation entre les branches du réseau de transport maghrébin. - Objectif 2 : optimiser la répartition du trafic sur les postes frontaliers. - Objectif 3 : renforcer les rôles des postes frontaliers dans l'intégration commerciale de proximité. - Objectif 4 : encourager la coopération transfrontalière.
Description du projet	
Institution porteuse du projet	Municipalité, STEG ME Acteurs privés
Description sommaire du projet	Les délégations frontalières profitent des liaisons routières et autoroutières avec le Nord et l'Est algérien, mais les routes d'accès au poste frontalier sont difficiles et les postes présentent des insuffisances en matière de services et d'espaces aménagés pour les activités de transit.
Principales composantes du projet	<p>Poste frontalier de Bouchebka :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Création d'une bretelle pour le passage des camions -Aménagement d'une salle d'attente -Aménagement d'une salle d'honneur pour les officiels -Embellissement de route : tronçon en amont du poste de Bouchebka -Aménagement d'un restaurant et d'une aire de repos dans le futur espace d'extension du poste frontalier. <p>Poste frontalier de Hidra:</p> <ul style="list-style-type: none"> -Embellissement des routes d'accès -Eclairage public -Réhabilitation de la route d'accès -Buvette-restaurant et aire de repos
Zone d'intervention	Bouchebka Hidra
Objectif	<ul style="list-style-type: none"> -Faciliter le passage des véhicules lourds -Améliorer l'accueil des passagers -Améliorer l'accueil des délégations officielles -Améliorer l'esthétique des postes frontaliers -Améliorer les services aux passagers -Mise en valeur des environs du poste
Coût estimatif du projet	
Coût de l'investissement	3MDT

7.5. Projets dans le secteur santé

i. Fiche récapitulative des projets

Orientation Stratégique	Projet	Coût (en millions de dinars)
OS1 : Mise à niveau du secteur de la santé	Projet 1 : Améliorer l'infrastructure de la santé au gouvernorat de Kasserine	100,0

ii. Fiches de projets

Projet P1 : Améliorer l'infrastructure de la santé au gouvernorat de Kasserine

Secteur santé	Orientation stratégique 1 : Mise à niveau du secteur de la santé
Contexte général du projet	
Situation actuelle du domaine concerné par le projet	La région de Kasserine présente un indice de santé très faible (0,07) et occupe la 23 ^{ème} place. La densité médicale ne dépasse pas 45 médecins pour 100.000 habitants et la densité litière atteint à peine 1,23 lit pour 1000 habitants, contre une moyenne nationale de 1,83. Kasserine accuse un manque de spécialités médicales et son hôpital régional ne dispose d'aucun service universitaire. En outre plusieurs zones ne sont pas dotées d'établissements sanitaires tels que les Centres de Santé de Base, les hôpitaux de circonscription, etc.
Perspectives du domaine concerné	- Amélioration du potentiel de la région en hospitalisation et en soins -Création d'un système de santé plus performant dans la région
Description du projet	
Institutions porteuses du projet	Ministère de la Santé Publique, Conseil Régional de Kasserine
Description sommaire du projet	Il s'agit de créer, de transformer et de consolider l'infrastructure de santé par de nouveaux établissements, de nouveaux services, de nouvelles spécialités répondant aux besoins de la région.
Principales composantes du projet	- Création d'un Pôle de Cardiologie -Mise à niveau des Services Généraux de l'hôpital Régional de Kasserine -Création d'hôpitaux régionaux à Sbeitla, Sbiba, Thala, Feriana -Création d'hôpitaux de circonscription à Haidra, El Ayoun, Jedliene, Hassi Elfrid -Création de CSB : Gonna (Sbiba), citéMhiri (thala), Boussaffa(kasserine sud), Mziraa(Foussana), Dhouaouda(Sbeitla), Zouaryaa (El Ayoun) -Création d'un pôle de maternité et de Néonatalogie universitaire -Création d'un laboratoire régional accrédité de santé Publique -Création d'un centre de médecine scolaire et universitaire -Création d'un hôpital de jour dans la ville de Kasserine.
Zone d'intervention	Kasserine
Justificatifs et pertinence par rapport au développement du secteur et de la région en général	Les besoins des habitants de Kasserine en matière de soins sont en train d'augmenter. Cependant la satisfaction de ces besoins par les établissements de santé disponibles à Kasserine n'est pas assurée. La mise en place de nouveaux établissements sanitaires s'avère nécessaire pour faciliter l'accès aux soins et garantir la proximité tant demandée par les patients. De surcroît, la majorité des médecins spécialistes est plus attirée par les carrières hospitalo-universitaires ou de libre pratique dans les régions de Tunis ou du Centre Est. Le renforcement de l'hôpital régional de Kasserine par des services universitaires est de nature à développer et améliorer la qualité des prestations et attirer un corps médical de haut niveau.
Objectif	L'objectif du projet vise à soutenir le gouvernorat de Kasserine pour l'amélioration de l'infrastructure de santé dont le but est le renforcement des établissements sanitaires et la création de nouveaux en vue d'assurer une couverture sanitaire plus large et une prise en charge qui se répartit dans toutes les zones de Kasserine y compris celles les plus enclavées, défavorisées, et d'accès difficile.
Liens avec les projets en cours	Liens avec les projets dans le domaine de la santé
Résultats attendus	- Extension de la couverture sanitaire en zone rurale

	-Amélioration de l'état de santé de la population urbaine et rurale.
Mise en œuvre du projet	
Stratégie de réalisation du projet (étapes, modalités, approche, etc.)	-Etude de faisabilité -Construction des bâtiments et leurs équipements -Mobilisation du cadre médical et paramédical pertinent.
Coût estimatif du projet	
Coût d'investissement	100 Millions de Dinars

7.6. Projets dans le secteur Enseignement supérieure, R&D et formation professionnelle

i. Fiche récapitulative des projets

Orientation Stratégique	Projet	Coût (en millions de dinars)
OS1: Consolidation du tissu régional des établissements universitaires	Projet 1 : Cité Universitaire multifonctionnelle	50,0
	Projet 2. Institut supérieur de la Santé	
OS2 : Promotion de la R&D dans la région	Projet 3. Centre de recherche, spécialisé en Alfa et cactus, écosystèmes cultivés et naturels	1,5
	Projet 4. Pôle technologique	
OS3: Restructuration des centres de formation professionnelle	Projet 5. Mise à niveau du dispositif régional de la formation professionnelle	38
	Projet 6. La création d'un centre de formation professionnelle spécialisé en produits de substances utiles	

ii. Fiches de projets

Projet P1: Cité universitaire multifonctionnelle

Secteur Enseignement supérieur R&D et formation professionnelle	Orientation stratégique 1: Consolidation du tissu régional des établissements universitaires
Contexte général du projet	
Situation actuelle du domaine concerné par le projet	Dispersion des établissements d'enseignement, de logement et de restauration face à des problèmes de transport, inexistence d'activités soutenues et bien animée
Perspectives du domaine concerné par le projet	Ce domaine est appelé à se consolider dans le proche avenir
Description du projet	
Institution porteuse du projet	Ministère de l'Enseignement Supérieure et de la Recherche Scientifique et des Technologies d'Information et des Communications (MESRSTIC).
Description sommaire du projet	Création d'une cité universitaire offrant des prestations de logement et de restauration, et disposant d'une salle polyvalente pouvant permettre des projections de films, des présentations de pièces de théâtre, l'organisation de conférences, des clubs de jeunes, une salle et un terrain de sport.
Principales composantes du projet	Six composantes : <ul style="list-style-type: none"> - foyer universitaire, - restauration universitaire, - salle de sport polyvalente, - clubs de jeunes, - une salle de sport, - un terrain de sport.
Zone d'intervention	Ville de Kasserine : un terrain de 4 ha propriété du MESRS à côté de l'ISET et de l'ISSAT
Justificatifs et pertinence par rapport au développement du secteur et de la région en général	<ul style="list-style-type: none"> - Cadre de vie des étudiants non épanouissante, - Moyens de transport déficient, - Vie culturelle à kasserine modeste et quasi-absence de loisirs, - Faible rétention des enseignants.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Offrir des activités culturelles, sportives et de loisirs pour améliorer le cadre de vie des étudiants, l'attractivité des établissements universitaires de Kasserine, la rétention des enseignants (on pourrait prévoir des chambres d'hôtes dans le foyer + une salle spéciale dans le restaurant,) - Réduire les gaspillages de moyens et de temps dus à l'éparpillement des établissements universitaires. - Gagner en efficacité organisationnelle en lien avec les perspectives du renforcement des établissements universitaires - Réaliser des économies de coût - Eviter le temps mort inhérent aux déplacements
Liens avec les projets en cours	non
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de l'attractivité universitaire de Kasserine - Création d'un cadre de vie conviviale tant pour les étudiants et pour les personnels pédagogique et administratif.
Mise en œuvre du projet	
Stratégie de réalisation du projet	<ul style="list-style-type: none"> Identification d'un site pouvant abriter le campus Etude de la taille pertinente du projet en coordination avec les cinq établissements existants Etude des moyens d'intégration des moyens existants (restaurant) Implémentation de services annexes culturels et sportifs
Coût estimatif du projet	
Coût de l'investissement	A déterminer par l'étude

Projet P2: Création d'un Institut supérieur de la santé

Secteur Enseignement supérieur R&D et formation professionnelle	Orientation stratégique 1 : consolidation du tissu régional des établissements universitaires
Contexte général du projet	
Situation actuelle du domaine concerné par le projet	- Absence d'un établissement spécialisé en la matière alors que les tendances à la médicalisation le requièrent - Quelques centres privés assurent de telles formations
Perspectives du domaine concerné par le projet	Ce domaine est appelé à se renforcer en raison des tendances à la médicalisation, l'existence de demandes sociales de soins de qualité à l'échelle régionale et nationale et même dans les pays voisins
Description du projet	
Institution porteuse du projet	MESRS, TIC, Ministère de la Santé Publique (cotutelle)
Description sommaire du projet	Offrir des formations paramédicales diverses
Principales composantes du projet	Plusieurs départements
Zone d'intervention	Kasserine
Justificatifs et pertinence par rapport au développement du secteur et de la région en général	En raison de l'existence de demandes d'orientation des nouveaux bacheliers, de demandes sociales de soins de qualité à l'échelle régionale, nationale et même dans les pays voisins (Libye et Algérie)
Objectif	- Pallier à l'inexistence d'une formation de qualité dans la région - Accompagner l'exigence d'amélioration du cadre de vie à Kasserine
Liens avec les projets en cours	non
Résultats attendus	- Former des profils de paramédicaux - Assurer des recrutements régionaux et territorialiser les recrutements
Mise en œuvre du projet	
Stratégie de réalisation du projet	- Identification du site de l'Institut - Identification des besoins du marché de l'emploi - Construction du site et choix des filières à pourvoir
Coût estimatif du projet	
Coût de l'investissement	8MD (construction) 5MD (équipements) Coût total: 13 MD.

Projet P3: Création d'un Centre de Recherche spécialisé : Alfa et Cactus

Secteur Enseignement supérieur R&D et formation professionnelle	Orientation stratégique 2 : promouvoir la R&D dans la région
Contexte général du projet	
Situation actuelle du domaine concerné par le projet	Inexistence de ce soutien actuellement alors que la demande potentielle est importante.
Perspectives du domaine concerné par le projet	Très prometteuses en liaison avec les opportunités économiques inhérentes à ces produits
Description du projet	
Institution porteuse du projet	MESRS, Ministère de l'Agriculture, Ministère de l'Industrie, SNCPA
Description sommaire du projet	Centre de recherches agricoles dédié à la valorisation des produits locaux
Principales composantes du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Département cactus - Département Alpha
Zone d'intervention	Toutelarrégion économique du Centre-ouest
Justificatifs et pertinence par rapport au développement du secteur et de la région en général	Existence d'importantes potentialités exploitées de manière primaire alors que les opportunités découlant de l'industrialisation de ces processus sont importantes
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Apporter un appui institutionnel aux opérateurs économiques intéressés par ces deux filières - Meilleure valorisation des produits locaux - Meilleure captation de la valeur ajoutée
Liens avec les projets en cours	En harmonie avec les opportunités d'investissement identifiées dans la stratégie de développement de Kasserine (ODCO et Ministère du Développement).
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Meilleure maîtrise de la chaîne de valeur - Pénétrer les marchés extérieurs - Créer des emplois et des revenus
Mise en œuvre du projet	
Stratégie de réalisation du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Identification des potentialités réelles de la région - Identification des axes de recherches
Coût estimatif du projet	
Coût de l'investissement	1.5MD (construction du local)

Projet P4 : Promotion de la SCITEK en pôle technologique intégré

Secteur Enseignement supérieur R&D et formation professionnelle	Orientation stratégique 2 : Promouvoir la R&D dans la région
Contexte général du projet	
Situation actuelle du domaine concerné par le projet	Absence d'interface avec les entreprises
Perspectives du domaine concerné par le projet	Relance envisageable de la création d'entreprises
Description du projet	
Institution porteuse du projet	Ministère de l'Industrie
Description sommaire du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'un pôle de compétitivité dédié aux spécificités territoriales intégrant en plus de la SCITEK, des halls technologiques assurant le transfert technologique, des incubateurs, des interfaces entre les entreprises et les établissements existant et à créer (école d'ingénieurs + centre recherche alpha cactus) - Thématiques Principales : Eco-industries/Eco-technologies (Valorisation et recyclage des substances utiles, des produits du terroir, des déchets....), Eco-matériaux, Les énergies renouvelables, Chimie Verte (Chimie Fine, Chimie Environnement) et Traitement des eaux.
Principales composantes du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Halles technologiques - Incubateurs - interfaces
Zone d'intervention	Toute la région du Centre Ouest
Justificatifs et pertinence par rapport au développement du secteur et de la région en général	<ul style="list-style-type: none"> - Une nécessité pour accompagner une perspective de relance économique de la région. - Cette relance nécessite un tel projet pour atténuer l'isolement de Kasserine des centres techniques en offrant un conseil et une expertise
Objectif	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer l'appui institutionnel technique aux entreprises - Assurer le transfert et la maîtrise des technologies
Liens avec les projets en cours	Oui en raison de l'existence de la SCITEK, ISET
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Meilleure vulgarisation technologique - Amélioration de l'efficacité technique des projets économiques
Mise en œuvre du projet	
Stratégie de réalisation du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Identification des attentes du tissu économique - Evaluation de l'adéquation des potentialités existantes avec les attentes et des besoins en compétences
Coût estimatif du projet	
Coût de l'investissement	5 MD

Projet P5: Mise à niveau du dispositif régional de la formation professionnelle

Secteur Enseignement supérieur R&D et formation professionnelle	Orientation stratégique 3 : Restructuration des centres de formation professionnelle
Contexte général du projet	
Situation actuelle du domaine concerné par le projet	<ul style="list-style-type: none"> • Mauvais état des centres en termes d'adéquation des équipements avec les nouvelles technologies et des formations avec les attentes des acteurs économiques • Faible coordination entre la Direction Régionale et les Centres qui disposent de leur autonomie financière et traitent direction avec l'administration centrale.
Perspectives du domaine concerné par le projet	Le domaine est appelé à connaître une grande évolution qualitative en réponse aux attentes
Description du projet	
Institution porteuse du projet	Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, ATEFP, UTICA, CONNECT+ Chambre de Commerce
Description sommaire du projet	<ul style="list-style-type: none"> • Entreprendre des actions de mise à niveau pédagogique et technologique • Recentrer les formations de manière à éviter les duplications et le gaspillage de moyens
Principales composantes du projet	<ul style="list-style-type: none"> • Implémentation d'un organe de liaison-coordination entre les divers intervenants dédié à l'information et à l'orientation professionnelle ainsi qu'au suivi, • restructuration de la carte des spécialités • offrir des formations non assurées actuellement (transport et logistique, mécatronique, auto et hydraulique, ...) • Acquisition d'équipements modernes • Formation des formateurs
Zone d'intervention	Toutes les délégations où sont implantés les centres de formation professionnelle
Justificatifs et pertinence par rapport au développement du secteur et de la région en général	<ul style="list-style-type: none"> • Vétusté des équipements par rapport au progrès technique • Décalage des formations par rapport aux attentes du tissu économiques • Redondance et gaspillage de temps et de moyens. • Absence d'organes de liaison et de coordination • Eliminer les spécialités répétitives • Créer de nouvelles spécialités inexistantes actuellement
Objectif	<p>Assurer une formation de haut niveau par le biais :</p> <ul style="list-style-type: none"> • De formateurs en phase avec les exigences de la demande économique • Initier les apprenants à maîtriser les technologies en usage dans les entreprises • Mise en cohérence des politiques et démarches des différents acteurs. • Optimisation des interventions des acteurs régionaux dans un cadre global.
Liens avec les projets en cours	Elément indispensable de la stratégie de relance économique de la région dans différents secteurs
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer l'attractivité des centres et de leur remplissage • Améliorer les compétences des formateurs • Renforcer l'employabilité des apprenants • Améliorer l'efficacité d'ensemble du système régional de la FP • Meilleurs impact du système régional en termes d'employabilité et d'insertion.
Mise en œuvre du projet	
Stratégie de réalisation du projet	<ul style="list-style-type: none"> • Identification des besoins des centres sur la base d'un diagnostic stratégique • Négociation des programmes de mise à niveau avec l'ATEFP
Coût estimatif du projet	
Coût de l'investissement	30 MD (équipements nouveaux)

Projet P6: Centre de Formation Professionnelle spécialisé en produits de substance utiles

Secteur Enseignement supérieur R&D et formation professionnelle	Orientation stratégique 3: Restructuration des Centres de formation professionnelle
Contexte général du projet	
Situation actuelle du domaine concerné par le projet	A part une spécialité assurée à Thala et peu fréquentée, la formation en produits de substance est absente alors que la région est riche en ces produits et les opérateurs se contentent de les extraire et de les expédier à l'état brut pour être transformés ailleurs. Il en résulte un déficit en valeur ajoutée et autant en emploi.
Perspectives du domaine concerné par le projet	Perspectives prometteuses liées à l'intention déclarée de promouvoir la valorisation des richesses naturelles de Kasserine par la transformation sur place.
Description du projet	
Institution porteuse du projet	ATFP + DREFP + ODCO + ONM + UTICA + Chambre de Commerce
Description sommaire du projet	Assurer une formation de qualité dans le traitement et la transformation des produits de substance en produits finis ou semi fini à usage de matériaux de construction ou décoratif
Principales composantes du projet	Acquisition de locaux et d'équipements appropriés Construction d'un foyer et d'un restaurant Recrutement de personnel pédagogique qualifié
Zone d'intervention	Thala
Justificatifs et pertinence par rapport au développement du secteur et de la région en général	Existence d'un potentiel très important non transformé et rareté de la main d'œuvre spécialisée
Objectif	Préparer des ressources humaines qualifiées pour répondre aux besoins actuels et futurs - Favoriser ultérieurement une meilleure maîtrise de la chaîne de valeur et une meilleure endogénéisation locale de la valeur ajoutée
Liens avec les projets en cours	
Résultats attendus	Assurer une formation de qualité, demandée et non pourvue actuellement qui pourrait s'adresser à toute la demande économique du CO
Mise en œuvre du projet	
Stratégie de réalisation du projet	Identification des potentialités réelles en produits de substance Analyse de l'évolution de la demande tant régionale que nationale de main d'œuvre spécialisée Identification des formations à implémenter
Coût estimatif du projet	
Coût de l'investissement	3MD (construction) 5 MD (équipement) Coût total: 8 MD

7.7. Projets pour la sauvegarde des milieux et des ressources naturelles et de la protection de l'environnement urbain et rural

i. Fiche récapitulative des projets

OS1 : Gestion intégrée des déchets	
Projet 1	Elaboration d'un Schéma directeur de gestion des déchets SRGD dans le Gouvernorat de Kasserine
Projet 2	Construction d'une décharge contrôlée régionale, des centres et des quais de transfert
OS2: Assainissement urbain et rural	
Projet 3	Assainissement des villes non prises en charge par ONAS
Projet 4	Assainissement en milieu rural
OS 3 : Dépollution de la SNCPA	
Projet 5	Gestion des rejets hydriques industriels et dépollution des eaux usées de la SNCPA
Projet 6	Décontamination de la pollution des sols par le mercure dans le site de la SNCPA
OS 4 : Organisation de l'exploitation des carrières	
Projet 7	Programme d'optimisation, d'exploitation et de réhabilitation des carrières
Projet 8	Promotion de la valorisation des déchets de marbre
OS 5: Amélioration de la gouvernance régionale de l'environnement	
Projet 9	Renforcement du cadre institutionnel de la région et renforcement du rôle de la société civile dans la région

ii. Fiches de projets

Projet P1: Schéma directeur de gestion des déchets SDGD dans le Gouvernorat de Kasserine

Secteur: Environnement	OS 1 : Gestion intégrée des déchets
Contexte général du projet	
Situation actuelle du domaine concerné par le projet	L'analyse de la situation actuelle en matière de gestion des déchets dans la région de Kasserine a révélé plusieurs facteurs constituant un frein à la gestion durable des déchets et à l'amélioration du système actuel: Parmi ces facteurs on note : i) la croissance des quantités de déchets ; ii) le manque d'approche préventive ; iii) le manque de moyens matériels et financiers pour les collectivités locales ; iv) méconnaissance des coûts et problèmes de recouvrement ; v) participation du secteur privé non optimale; vi) manque de communication/sensibilisation ; vii) absence de système de suivi et d'évaluation de la gestion des déchets.
Perspectives du domaine concerné par le projet	Dans la perspective de la future décentralisation, le système de gestion des déchets devra être développé et mis en place par la région de façon intégrée qui permet de couvrir toute la population urbaine et rurale et traiter les déchets de toute origine, depuis la production jusqu'à l'élimination après épuisement des possibilités de réduction et de recyclage/valorisation.
description du projet	
Institution porteuse du projet	ANGED, Conseil Régional, les communes
Description sommaire du projet	L'élaboration du Schéma directeur de gestion des déchets SRGD vise l'amélioration des performances du système de gestion actuelle par l'optimisation de la collecte, le développement du recyclage et la valorisation des déchets, la participation du secteur privé, la promotion de l'intercommunalité, le transfert, enfouissement et traitement des déchets, la durabilité financière, la fermeture et réhabilitation des décharges sauvages, la participation du public et sensibilisation, etc. Les objectifs seront développés à un horizon de moyen à long terme et évalués sur la base d'un ensemble d'indicateurs de suivi et à développer dans le cadre de SRGD.
Principales composantes du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Composante relative à la mise en place d'un dispositif institutionnel, organisationnel et financier de gestion intégrée des déchets à l'échelle de la région en référence aux objectifs arrêtés et en présentant les acteurs publics et privés, la logistique envisagée, les techniques et technologies préconisées. - Composante relative aux équipements et infrastructures nécessaires pour la gestion des déchets au niveau de la région. Ceci tiendra compte des infrastructures et logistiques nécessaires existants ou à réaliser pour que le schéma régional de gestion des déchets soit opérationnel
Zone d'intervention	Tout le gouvernorat de Kasserine tout en tenant compte de la future répartition administrative du pays
Justificatifs et pertinence par rapport au développement du secteur et de la région en général	Devant l'augmentation des quantités des déchets et leur prolifération partout dans les milieux urbains, rural et dans la nature, et dans l'absence d'un système formalisé de gestion intégrée des déchets, il est opportun de concevoir un schéma directeur de gestion des déchets pour le gouvernorat de Kasserine.
Objectifs	L'élaboration du SRGD permettra de fixer les conditions dans lesquelles seront effectuées toutes les opérations de collecte, transport valorisation et traitement qui composent le système de gestion des déchets dans le gouvernorat, en vue d'une meilleure efficacité économique et écologique de ce système.
Liens avec les projets en cours	Le schéma directeur sera développé dans une logique d'intégration et de cohérence avec le dispositif d'aménagement de la décharge contrôlée et des centres de transfert en cours de planification.
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Atténuer les impacts négatifs sur la santé et l'environnement générés par la prolifération des déchets - Améliorer le cadre de vie du citoyen, non seulement en milieu urbain, mais aussi en milieu rural
Mise en œuvre du projet	
Stratégie de réalisation du projet	Constitution d'une commission régionale chargée de la planification, réalisation et mise en œuvre d'un système de gestion des déchets à l'échelle du gouvernorat. Préparation des termes de référence et suivi et pilotage du SRGD à élaborer par un bureau d'études.
Coût estimatif du projet	
Coût de l'investissement	150 MDT

Projet P2: Construction d'une décharge contrôlée régionale, des centres de transfert et des quais de transfert

Secteur: Environnement	OS 1 : Gestion intégrée des déchets
Contexte général du projet	
Situation actuelle du domaine concerné par le projet	<p>La destination actuelle des déchets collectés sont les décharges communales non contrôlées, les dépôts sauvages dans le milieu urbain et dans la nature. Cette pratique nuit à l'environnement et à la santé des riverains, ainsi qu'au paysage et au cadre de vie de la population.</p> <p>Une partie non négligeable des déchets reste non collectée dans les espaces vides et les cours d'eau, ce qui constitue un grand nombre de dépôts sauvages.</p> <p>Une solution est proposée par l'état consiste à la création d'une décharge régionale et de 7 centres de transfert. La mise en œuvre de cette mesure traîne depuis des années.</p>
Perspectives du domaine concerné par le projet	La construction d'infrastructures de transfert et de mise en décharge des déchets ménagers et assimilés entre dans le cadre d'un ancien programme national de gestion des déchets. Bien que cette technologie est dépassée et d'autres technologies sont à préconiser dans la région, la mise en décharge d'une partie des déchets non valorisable est toujours nécessaire.
Description du projet	
Institution porteuse du projet	ANGED, communes
Description sommaire du projet	Le projet planifié consiste à doter la région des infrastructures et équipements appropriés pour assurer aussi bien le transfert des déchets ménagers et assimilés et leur élimination dans une décharge. Le projet initial tel qu'il est conçu ne concerne que les déchets des espaces municipaux. Il est proposé d'étendre le projet pour prendre en charge les déchets en provenance des zones rurales par leur équipement de quais de transfert. Le projet sera complété par une mesure de fermeture et de réhabilitation des anciennes décharges sauvages
Principales composantes du projet	<ul style="list-style-type: none"> - La construction d'une décharge contrôlée dans la délégation de Kasserine nord (projet en cours) - La construction de 7 centres de transfert pour les communes de Kasserine (projet en cours) - L'étude et la construction de quais de transfert dans les agglomérations rurales de Kasserine (Extension du projet en cours), - La fermeture et la réhabilitation des décharges sauvages actuelles.
Zone d'intervention	Tout le gouvernorat de Kasserine y compris les zones rurales
Justificatifs et pertinence par rapport au développement du secteur et de la région en général	Ce projet qui est inscrit dans le programme national des décharges contrôlées est devenu une nécessité qui ne peut être retardé en vue d'atténuer les nuisances et les pollutions générées par les décharges anarchiques actuelles améliorer par conséquent le cadre de vie du citoyen et encourager le développement dans la région.
Objectif	Améliorer la qualité de vie du citoyen et minimiser les atteintes à l'environnement par la mise en place des infrastructures de transfert et d'enfouissement sanitaire des déchets ménagers et assimilés dans la région, ainsi que la réhabilitation des dépôts sauvages.
Liens avec les projets en cours	Le projet étant en cours de planification. Il s'agit de l'accélération de sa mise en place avec son extension pour couvrir la totalité de la population de la région
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser un maillon de la chaîne de gestion des déchets, notamment le dernier au niveau de transfert et d'enfouissement sanitaire, - Fermer et réhabiliter les décharges actuelles
Mise en œuvre du projet	
Stratégie de réalisation du projet	<p>La stratégie de réalisation du projet qui est en cours, devra être revue par l'extension du projet en intégrant les zones rurales qui constituent la majorité de la population de la région.</p> <p>Une accélération de la mise en œuvre du projet est nécessaire vue les dégâts actuels à travers les décharges anarchiques.</p> <p>Après le démarrage de l'exploitation de la décharge et des centres et quais de transfert, un plan de réhabilitation des décharges actuelles est à réaliser.</p>
Coût estimatif du projet	

Coût de l'investissement	Le coût total du projet (après extension) est estimé à 17MDT
	– Etude complémentaire : 0.100 MDT
	– Construction et équipement de la décharge contrôlée : 6.0 MDT
	– Construction et équipements des centres de transfert : 4.9 MDT
	– Construction des quais de transfert : 4.0MDT
	– Réhabilitation de décharges sauvages : 2.0 MDT

Projet P3: Assainissement des villes non prises en charge par ONAS

Secteur: Environnement	OS 2: Assainissement
Contexte général du projet	
Situation actuelle du domaine concerné par le projet	L'assainissement à Kasserine est assez limité. En effet seules les villes de Kasserine et Sbeitla disposent de stations d'épuration et sont déjà prises en charge par l'ONAS. Les autres communes de Thala, Feriana, Sbiba, Thélèpte, Mejel bel Abbès, Jedliane et Foussana disposent de réseaux d'assainissement municipal. Ces villes ne sont pas encore prises en charge par L'ONAS. Pas seulement le taux de couverture très faible, ces réseaux sont en état lamentable. Les eaux usées sont déversées dans les cours d'eaux et les oueds sans traitement. Leur utilisation illicite dans l'agriculture est une pratique courante.
Perspectives du domaine concerné par le projet	A l'instar des autres villes tunisiennes, les communes du gouvernorat de Kasserine devront bénéficier de systèmes d'assainissement et être prises en charge par l'Office Nationale de l'Assainissement ONAS. Jusqu'à ce jour que deux villes (Kasserine et Sbeitla) sont concernées.
Description du projet	
Institution porteuse du projet	ONAS et communes concernées
Description sommaire du projet	Le projet se base sur un Schéma directeur d'assainissement à réaliser pour le gouvernorat de Kasserine. Les activités prévues dans le cadre de ce projet portent sur l'étude, la construction et l'exploitation des stations d'épurations pour les villes Thala, Feriana, Sbiba, Thélèpte, Mejel bel Abbès, Jedliane et Foussana, la réalisation de systèmes de transfert y afférent et le transfert des eaux usées traitées en vue de leur réutilisation. Le projet consiste également à la réhabilitation et extension des réseaux de collecte dans les villes concernées.
Principales composantes du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'un schéma directeur d'assainissement - Etude et réalisation des stations d'épuration et des systèmes de transfert des eaux usées brutes et traitées, y compris les stations de pompage. - Etude et réalisation des projets de réhabilitation et d'extension des réseaux de collecte des eaux usées - Réhabilitation et Extension de la station d'épuration Kasserine (Débit: 8450 m3/j; charge: 5415 Kg DBO5/j) (projet en cours)
Zone d'intervention	Les 10 communes du gouvernorat de Kasserine non assainies
Justificatifs et pertinence par rapport au développement du secteur et de la région en général	La population dans les quartiers et des agglomérations urbaines bénéficie d'une meilleure qualité de vie et de santé. L'amélioration de l'équipement en infrastructure de base devrait renforcer l'attractivité des villes de la région pour l'investissement.
Objectif	Grâce à l'extension des réseaux d'assainissement et à la construction des stations d'épuration, les conditions de vie des habitants seront améliorées. Le projet permettra d'éliminer les rejets des eaux usées brutes dans le milieu naturel. Il contribuera également à la création d'emploi dans la région par la réalisation des STEP et puis leur exploitation.
Liens avec les projets en cours	Parmi les composantes de ce projet, certaines sont déjà planifiées par l'ONAS, notamment la réhabilitation et l'extension de la STEP de Kasserine et la construction de deux STEP à Thala et Feriana (Financement de la coopération Suisse)
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - l'amélioration de la qualité de vie des citoyens dans les agglomérations de Kasserine ; - la sauvegarde de la santé de la population ; - le développement du service d'assainissement.
Mise en œuvre du projet	
Stratégie de réalisation du projet	Le projet démarrera par l'élaboration d'un schéma directeur d'assainissement du gouvernorat de Kasserine qui permettra de planifier l'assainissement de la région en intégrant les projets déjà réalisés et planifiés. La construction des installations et des équipements d'infrastructure sera précédée par les études de faisabilité d'impact sur l'environnement et d'exécution nécessaires.
Coût estimatif du projet	
Coût de l'investissement	Etudes : 0.50 MDT Investissement : 50.000 MDT Coût total : 50.5 MDT

Projet P4: Assainissement en milieu rural

Secteur: Environnement	OS 2: Assainissement
Contexte général du projet	
Situation actuelle du domaine concerné par le projet	L'état actuel de l'assainissement dans le milieu rural de Kasserine est très rudimentaire. Dans les zones rurales, l'évacuation des eaux usées se fait en général directement dans la nature ou dans les puits perdus, qui ne sont pas toujours étanches. Les puits perdus sont vidés par un tracteur équipé d'une citerne (service privé) qui déverse ces rejets liquides dans la nature (cours d'eau, champs,..). Cette situation affecte énormément le cadre de vie des habitants et nuit à l'environnement par l'infiltration de ces rejets dans les nappes.
Perspectives du domaine concerné par le projet	Le programme d'assainissement rural mené par l'Office Nationale de l'Assainissement ONAS a été conçu de manière à couvrir les différentes régions rurales du pays et d'inclure une expérimentation de tous les modes potentiels d'assainissement (eaux usées), tout en sélectionnant des stations d'épuration appropriées à la taille des agglomérations rurales. Il s'agit de la mise en œuvre de ce programme dans la région de Kasserine.
Description du projet	
Institution porteuse du projet	ONAS, Conseil régional
Description sommaire du projet	Le projet consiste à l'étude des systèmes d'assainissement dans les villages ruraux de la région de Kasserine basées sur des stations d'épuration décentralisées ayant fait leurs preuves, rentables sur les plan technique et économique, indépendamment de leur petite taille ou de leur intégration potentielle. L'accent sera mis sur la maximisation de l'utilisation des eaux usées traitées, en tant que ressource alternative qui permet de satisfaire certains besoins de développement dans les zones rurales concernées.
Principales composantes du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Le recensement et l'identification des principales zones rurales dans la région de Kasserine (le choix pourrait être limité par des critères tels que la taille de la zone (par exemple > 100 ménages) et la sensibilité du milieu naturel de la zone. - L'étude de conception et de faisabilité de système d'assainissement pour les zones retenues. Les ouvrages à réaliser sont de type individuel ou collectif et sont conformes aux spécificités hydrologiques du sol et du milieu récepteur des eaux. - La réalisation des travaux d'assainissement et l'exploitation du système
Zone d'intervention	Les zones rurales du gouvernorat
Justificatifs et pertinence par rapport au développement du secteur et de la région en général	La population rurale de Kasserine bénéficiera d'une meilleure qualité de vie et de santé.
Objectif	Grace à l'assainissement et à l'épuration des eaux usées, les conditions de vie de la population rurale de Kasserine seront améliorées. Le projet permettra de réutiliser les eaux usées traitées dans l'agriculture. Il contribuera également à la création d'emploi dans les zones rurales par la réalisation des stations d'épuration décentralisées simples à exploiter.
Liens avec les projets en cours	Deux conseils ruraux (HassiFerid et Lâyoune) sont déjà planifiés dans la phase actuelle du programme d'assainissement rural de l'ONAS.
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - L'amélioration de la qualité de vie des citoyens dans les zones rurales de Kasserine ; - La sauvegarde de la santé de la population rurale; - La protection de l'environnement.
Mise en œuvre du projet	
Stratégie de réalisation du projet	Il s'agit de l'extension du programme d'assainissement rural lancé par l'ONAS pour couvrir les principales agglomérations rurales de la région de Kasserine (déjà deux conseils ruraux font partie de la phase actuelle du programme). Le recensement et le diagnostic des zones rurales permettront d'identifier les zones d'intervention à prévoir dans la prochaine phase du programme
Coût estimatif du projet	
Coût de l'investissement	Etudes : 0.100 MDT Investissement : 10.000 MDT Coût total: 10.1 MDT

Projet P5: Gestion des rejets hydriques industriels et dépollution des eaux usées de la SNCPA

Secteur: Environnement	OS 3 : Dépollution de la SNCPA
Contexte général du projet	
Situation actuelle du domaine concerné par le projet	L'usine de la SNCPA est fortement consommatrice d'eau. La consommation moyenne actuelle est de 12000 m ³ /J qui, par voie de vaporisation et de rétention de l'eau dans le produit (en tout 15%), débouche sur une décharge moyenne de 10.000 m ³ d'effluents de la SNCPA qui sont déversés sans aucun traitement, dans un cours d'eau voisin l'oued Andlou, via un caniveau de drainage collecteur. Ces rejets contiennent des matières chlorées toxiques et des particules de fibres fines de papier, leur donnant la couleur blanchâtre. Ils contribuent à la pollution des sols et des nappes. Pire ces eaux sont utilisées directement par les agriculteurs pour l'irrigation des arbres et même des légumes.
Perspectives du domaine concerné par le projet	Le déversement des eaux usées brutes de la SNCPA constitue un crime environnemental, qui risque d'avoir des conséquences graves sur la santé et l'environnement. qu'il faut arrêter d'urgence.
Description du projet	
Institution porteuse du projet	SNCPA, ONAS
Description sommaire du projet	La gestion des eaux usées industrielles au sein de l'usine de la SNCPA comprend deux volets ; préventif et curatif. Un diagnostic détaillé des différentes chaînes de production et des procédés dégagera des recommandations de minimisation des effluents et de leur dangerosité. Le volet curatif consiste à traiter les eaux usées non évitable afin de respecter les normes NT106.002 des rejets hydriques dans le milieu.
Principales composantes du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Diagnostiquer tous les flux des eaux dans les différentes chaînes de production et mener des analyses quantitatives et qualitatives de ces effluents. - Etudier toutes les possibilités de réduction de la pollution à la source par la réduction des quantités des rejets et le changement des produits et des procédés utilisés ou la réutilisation, recyclage de certains flux. - Etudier la possibilité de traiter certains flux séparément, en vue de minimiser les charges et d'éviter le mélange des flux de différents degrés de pollution. - Diagnostiquer la station de traitement des eaux usées existante et non fonctionnelle en vue de vérifier sa réhabilitation ou la reprise de certaines composantes. - Mener une étude comparative entre les deux scénarios d'un prétraitement et d'acheminement des effluents prétraités vers la station d'épuration de l'ONAS ou d'un traitement complet et déversement dans la nature.
Zone d'intervention	Site de la SNCPA, STEP de Kasserine, Milieu récepteur
Justificatifs et pertinence par rapport au développement du secteur et de la région en général	Vu le potentiel de risque sanitaire et environnemental du déversement des rejets hydriques bruts de la SNCPA dans la nature, le projet de gestion et de dépollution des effluents de l'usine se justifie d'urgence.
Objectif	Se conformer à la norme nationale en matière des rejets hydriques par une meilleure gestion de la production des eaux usées et leur traitement avant rejet.
Liens avec les projets en cours	Ce projet est en lien avec la restructuration et la mise à niveau de la société nationale de cellulose et de papier de l'alfa SNCPA.
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Réduction des quantités des rejets hydriques de la SNCPA - Réduction du taux de pollution des effluents de la SNCPA par des mesures intégrées - Réduction de la consommation des matières premières - Traitement des eaux usées non évitables issues de l'usine
Mise en œuvre du projet	
Stratégie de réalisation du projet	Vu l'urgence de l'action, il est impératif de renforcer le contrôle pour empêcher l'utilisation des eaux usées non traitées dans l'agriculture.

	<p>Ensuite lancer le diagnostic de l'usine en matière de gestion des eaux. Après étude et mise en place de mesures intégrées de réduction de la pollution par les rejets hydriques, planifier et mettre en place le traitement des rejets selon l'un des deux scénarios à retenir avec les partenaires : prétraitement + acheminement vers la STEP de l'ONAS ou traitement complet sur site.</p>
Coût estimatif du projet	
Coût de l'investissement	<p>Etudes : 0.100 MDT Investissement : 5.000 MDT Coût total: 5.1 MDT</p>

Projet P6: Décontamination de la pollution des sols par le mercure

Secteur: Environnement	OS 3 : Dépollution de la SNCPA
Contexte général du projet	
Situation actuelle du domaine concerné par le projet	Les rejets journaliers non traités de la SNCPA ont toujours constitué une décharge de taille dans l'environnement, et semblent avoir contribué à véhiculer du mercure dans l'environnement, surtout avant l'arrêt de l'unité d'électrolyse par le mercure. Ces polluants sont déversés dans le réseau hydrographique à travers les oueds Andlou et Oued El Darb, deux affluents importants de l'oued El H'tab qui coule de l'Ouest vers l'Est pour alimenter la plaine de Sidi Bouzid.
Perspectives du domaine concerné par le projet	La contamination des sols par le mercure de la SNCPA constitue un danger à l'environnement et à la santé de la population. Il risque de contaminer les nappes phréatiques de la région qui constituent la source d'eau potable même au delà de la région de Kasserine
Description du projet	
Institution porteuse du projet	SNCPA, ANPE, CRDA, etc.
Description sommaire du projet	Plusieurs études et expertises ont été effectuées autour des problèmes environnementaux issus de la SNCPA et ont confirmé la pollution par le mercure même après l'abandon de l'unité d'électrolyse à mercure et ce par : <ul style="list-style-type: none"> - la contamination par le mercure de la nappe de El Arich à l'Est et au Nord Ouest de l'Oued Andlou. - la contamination par le mercure des équipements d'électrolyse abandonnés, du sol et des eaux souterraines au dessous de ces équipements. Actuellement un projet de dépollution et de réhabilitation du site de la SNCPA est en cours d'études, le site de l'unité d'électrolyse à mercure étant fermé et l'accès y est interdit. L'étude de faisabilité a retenu
Principales composantes du projet	Le projet est présenté sur trois phases : <ul style="list-style-type: none"> - une première phase concerne le traitement : <ul style="list-style-type: none"> • Des équipements, des installations ainsi que des sols et sous sols de l'ancienne UEM. • Des sols et caniveaux du réseau d'eaux de rejets. • Des infrastructures et des sols de l'ancienne STEP. L'ensemble des éléments techniques qui permettront la dépollution des zones les plus polluées, la mise en décharge de produits dangereux et/ou éventuellement la récupération de 23 tonnes de mercure dispersées dans les installations, sous les dalles et dans les sols. <ul style="list-style-type: none"> - Une deuxième phase concerne le traitement des sols moyennement pollués et la remédiation de l'état de la nappe de faible profondeur. Cette phase nécessite des investigations complémentaires pour mieux connaître les teneurs en mercure. - Une troisième phase sera consacrée aux sols faiblement pollués
Zone d'intervention	Le site de l'usine de la SNCPA et toute la zone touchée par la contamination par le mercure.
Justificatifs et pertinence par rapport au développement du secteur et de la région en général	Le potentiel de risque sanitaire et environnemental dû à la contamination des sols et des eaux par le mercure de la SNCPA, le projet de décontamination du mercure se justifie d'urgence.
Objectif	Le projet de dépollution a pour objectif de rendre le site compatible avec un usage futur de type industriel, prenant en considération les normes internationales pour les sols à usage industriel, agricole, résidentiel et pour les eaux de consommation.
Liens avec les projets en cours	Dépollution de la SNCPA
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Traitement des métaux et des produits de décapage et lavage des bétons, à l'étranger par UDT - Traitement de la totalité des sols contaminés (à concentration supérieure à 50mg/Kg) par stabilisation et enfouissement dans une décharge pour déchets dangereux, de préférence aux alentours du site de la SNCPA
Mise en œuvre du projet	
Stratégie de réalisation du projet	La projet suivra trois niveaux d'intervention, dans une perspective à court, moyen et long termes de travaux à effectuer pour traiter le passif mercuriel de ce

	site industriel. Les scénarios proposés dans l'étude de faisabilité décrivent les opérations à court terme qui seront effectuées pour dépolluer le site pour un usage industriel, et donnent des recommandations pour des travaux à moyen et long termes qui permettront, s'ils sont effectués, de traiter l'ensemble du passif mercuriel de ce site.
Coût estimatif du projet	
Coût de l'investissement	Investissement : 37.0 MDT

Projet P7: Programme d'optimisation d'exploitation et de réhabilitation des carrières

Secteur: Environnement	OS 4 : Exploitation des carrières
Contexte général du projet	
Situation actuelle du domaine concerné par le projet	L'activité d'extraction de matériaux de construction est assez développée dans le gouvernorat de Kasserine. Le plus grand nombre de carrières se trouve dans les régions de Feriana, Thala et Foussana. L'exploitation des carrières rencontre de nombreux problèmes environnementaux sur le terrain par manque de vérification et de suivi technique et environnemental. Souvent le cahier des prescriptions techniques n'est pas respecté et les mesures d'atténuation prévues dans l'étude d'impact d'exploitation de la carrière sur l'environnement ne sont pas entreprises. Des problèmes de bruit, de vibration et de dégradation du paysage allant jusqu'à l'effondrement des sites de carrières sont souvent les conséquences.
Perspectives du domaine concerné par le projet	L'extraction des substances utiles et des matériaux est un secteur de développement de grande importance dans la région de Kasserine. Son organisation et la gestion de l'activité assure la durabilité de ce secteur.
Description du projet	
Institution porteuse du projet	Entreprises des carrières, ANPE, Ministère de l'industrie
Description sommaire du projet	Le programme d'optimisation de l'exploitation des carrières comporte plusieurs composantes d'ordre institutionnelles et procédurales, d'appui aux industriels et de renforcement de leurs capacités de gestion, de sensibilisation et de suivi ainsi qu'une composante dédiée au renforcement du contrôle technique et environnemental. Des projets de démonstration pour une exploitation plus respectueux de l'environnement et de réhabilitation sûre des carrières peuvent accompagner le programme.
Principales composantes du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Développer et mettre à jour un plan directeur des carrières. - Développer des méthodes, outils et des plans pour l'exploitation rationnelle des carrières et intégrer la réhabilitation de la carrière au plan d'exploitation. - Simplifier la procédure d'autorisation y compris celle de l'étude d'impact sur l'environnement pour qu'elle soit plus accessible et plus effective. - Renforcer le suivi et le contrôle des carrières en vue du respect des règles d'exploitation et de gestion. - Promouvoir les nouvelles technologies d'extraction et de gestion des produits des carrières qui sont plus respectueuses à l'environnement. - Assister et soutenir les opérateurs et les promoteurs dans leurs actions diverses (recherche, valorisation, ...) en développant les opérations de prestation. - Assister les opérateurs dans la réhabilitation des anciennes carrières (Accès au FODEP, assistance technique).
Zone d'intervention	Tout le gouvernorat de Kasserine, et particulièrement les localités où sont localisées des firmes d'exploitation des substances utiles.
Justificatifs et pertinence par rapport au développement du secteur et de la région en général	Le secteur des carrières peut jouer un rôle important dans le développement de la région, notamment les zones les moins accessibles. Malgré l'existence d'une réglementation fixant bien les règles de gestion du secteur, la situation sur terrain est très alarmante vu les dépassements dans l'exploitation et les nuisances environnementales y afférentes. Outre les exploitations autorisées, plusieurs carrières fonctionnent sans aucune autorisation, Les nuisances environnementales en générées sont encore plus importantes.
Objectif	Le programme vise l'organisation du secteur des carrières pour une meilleure durabilité.
Liens avec les projets en cours	
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Un secteur mieux organisé - Moins de nuisances et dégradation du paysage naturel

	- Meilleure rentabilité macro-économique et vers plus de durabilité du secteur
Mise en œuvre du projet	
Stratégie de réalisation du projet	Le programme nécessitera la mise en place d'un cadre institutionnel et de concertation à l'échelle régionale qui pilotera le développement d'un plan directeur des carrières. Ensuite il sera procédé à l'identification et l'apport des renforcements nécessaires en matière de capacités humaines, matérielles et organisationnelles. Particulièrement le contrôle environnemental sera renforcé par la création des structures locales et la mise à la disposition des moyens humains et logistiques. Un travail de recherche et d'assistance technique et financière sera apporté au bénéfice des opérateurs des carrières de la région.
Coût estimatif du projet	
Coût de l'investissement	1 MDT

Projet P8: Promotion de la valorisation des déchets de marbre

Secteur: Environnement	OS 4 : Exploitation des carrières
Contexte général du projet	
Situation actuelle du domaine concerné par le projet	L'exploitation des carrières, mais aussi l'industrie de transformation des matières de carrière engendrent des quantités énormes des déchets. La région de Thala notamment qui compte le plus grand nombre de carrières de marbre et près de 13 entreprises du secteur ICCMV (d'un total de 28 entreprises dans tout le gouvernorat) souffre de cette pollution. Les dégâts environnementaux sont très visibles à travers la prolifération de ces déchets. Hors, les déchets de marbre constituent un gisement important et d'une valeur estimable d'une matière première considérée comme marbre de deuxième degré.
Perspectives du domaine concerné par le projet	Le domaine d'extraction et de transformation du marbre constitue un secteur prometteur de développement de la région. Son bénéfice devra revenir au maximum possible pour la région par la promotion de toute la chaîne de valeur du secteur depuis la recherche, l'extraction et transformation, jusqu'à la valorisation des ses sous-produits
Description du projet	
Institution porteuse du projet	Ministère de l'Industrie, APII, entreprises privés locaux et internationaux
Description sommaire du projet	Il s'agit de la préparation d'un projet pour l'investissement dans le domaine de valorisation des déchets de marbre produit au niveau des sites des carrières et des usines de transformation du marbre dans la région. Des études de faisabilité ainsi qu'une étude de commercialisation des produits de marbre sont à préparer ainsi que des fiches de projets.
Principales composantes du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Etude de faisabilité de la valorisation des déchets marbres et investigation sur les différentes formes d'utilisation des produits - Etude technico-économique de projet d'investissement dans le domaine de la valorisation des déchets de marbre - Etude de commercialisation des produits de valorisation et montage financier des projets d'investissement
Zone d'intervention	Les principales régions de carrières et de transformation de marbre à Kasserine : Thala, Foussana, Jedliane, El ayoun.
Justificatifs et pertinence par rapport au développement du secteur et de la région en général	La valorisation des déchets de marbre constitue un maillon de la chaîne de la valeur ajouté du secteur de marbre. SA promotion rentre dans le cadre du développement des substances utiles.
Objectif	Ce projet a un double objectif économique et environnemental par la valorisation des déchets et donner de la valeur à une matière qui dégrade l'environnement et le paysage de la région.
Liens avec les projets en cours	
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Développement d'un nouveau secteur économique - Réduction des nuisances à l'environnement et de la dégradation du paysage naturel - Meilleure rentabilité macroéconomique du secteur de marbre
Mise en œuvre du projet	
Stratégie de réalisation du projet	Il s'agit d'une démarche conventionnelle de développement d'un nouveau secteur avec l'objectif d'inciter le secteur privé à y investir. Pour ce faire les structures d'appui concernées par le secteur sont appelées à préparer les investigations et études nécessaires et fournir les informations nécessaires au secteur privé pour l'investissement. S'agissant d'un secteur à intérêt public dont la rentabilité n'est pas encore éprouvée, l'état assistera le secteur privé techniquement et financièrement dans le démarrage de nouveaux projets
Coût estimatif du projet	
Coût de l'investissement	Etudes et assistance : 0.400 MDT Investissements projet pilote:0.450 MDT Coût total: 0.850 MDT (sans investissements privés)

Projet P9 : Renforcement du cadre institutionnel et renforcement du rôle de la société civile dans la région

Secteur: Environnement	OS 5 : Gouvernance régionale de l'environnement
Contexte général du projet	
Situation actuelle du domaine concerné par le projet	La situation environnementale de la région de Kasserine est fortement affectée par le manque flagrant des représentants institutionnels de l'environnement. Le ministère de l'environnement et ses organismes sous tutelles gèrent l'environnement du gouvernorat de Kasserine à partir de Tunis ou de Sousse. Ce quasi vide institutionnel a fait que les projets avancent à des rythmes faibles
Perspectives du domaine concerné par le projet	Dans le cadre de la décentralisation déjà prescrite dans la nouvelle Constitution tunisienne, la gouvernance locale et régionale sera un grand chantier dans les régions pendant les prochaines années. Le renforcement des capacités institutionnelles dans la région de Kasserine sera l'un des grands défis pour la région, notamment dans le secteur de l'environnement.
Description du projet	
Institution porteuse du projet	Ministère de l'Environnement, Conseil Régional, ONAS, ANPE, ANGED,
Description sommaire du projet	Il s'agit de la conception et de la mise en place d'un cadre institutionnel apte à prendre en charge la chose environnementale dans la région elle-même. Vu le contexte provisoire en ce qui concerne la décentralisation, il serait judicieux de prévoir deux étapes pour la mise en place de ce cadre : une première étape de déconcentration de l'administration environnementale et une deuxième étape de gouvernance locale qui donnera à la région le maximum possible d'autonomie.
Principales composantes du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Définir une vision stratégique de la gouvernance environnementale avec la perspective d'une décentralisation en fixant des objectifs de moyen et de long terme. - Développer un programme de renforcement des capacités de gestion de l'environnement dans la région de Kasserine basé essentiellement sur la déconcentration de l'administration environnementale (Ministère chargé de l'environnement, ANPE, ANGED, ONAS) - Allouer les moyens financiers, techniques et humains et fournir les outils de gestion et développer les règles et les normes qui assurent le développement durable de la région - Développer des mécanismes de concertation, de pilotage et de prise de décision au niveau régional
Zone d'intervention	Gouvernorat de Kasserine
Justificatifs et pertinence par rapport au développement du secteur et de la région en général	Le développement des capacités institutionnelles et le renforcement de la gouvernance locale sont indispensables pour assurer la gestion de l'environnement et le contrôle environnemental.
Objectif	L'objectif principal du projet de renforcement du cadre institutionnel est la maîtrise de l'environnement par la mise en place des programmes et projets environnementaux et le contrôle et suivi de l'environnement.
Liens avec les projets en cours	
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Création et fonctionnement des structures régionales représentant le ministère chargé de l'environnement et ses organismes sous tutelle ; ANPE et ANGED • Création et fonctionnement d'une structure régionale chargée de la gestion des déchets en coopération entre les communes et les villages du gouvernorat de Kasserine et bénéficiant de l'appui de l'ANGED
Mise en œuvre du projet	
Stratégie de réalisation du projet	Pour la mise en place d'un cadre institutionnel apte à gérer l'environnement dans la région de Kasserine, une stratégie à deux phases sera définie et mise en place ; une première étape de déconcentration de l'administration environnementale et une deuxième étape de gouvernance locale répondant au futur contexte de la décentralisation et donnant à la région le maximum possible d'autonomie à gérer la chose environnementale.
Coût estimatif du projet	
Coût de l'investissement	1 MDT (1 ^{ère} phase sans frais de fonctionnement)

7.8. Projets pour l'aménagement du territoire et les infrastructures

i. Fiche récapitulative de projets :

projets	Montant en Million DT
1. Grand projet urbain pour Kasserine	84
2. Programme de promotion des pôles sous régionaux	150
3. Programme de mise à niveau des centres locaux	200
4. Plan directeur des transports de l'agglomération Sbeitla-Kasserine-Feriana	15
5. Création d'une société publique de transport	
6. Programme de connexion nationale par les infrastructures de transport	2000
7. Programme de renforcement de l'infrastructure régionale de transport	100
8. Programme de promotion des centres ruraux	30
9. Programme de désenclavement et d'amélioration de l'accès à l'eau potable	450
10. Schéma de cohérence territoriale de l'espace métropolitain régional	0,2
11. Stratégie régionale de maîtrise foncière	0,3
sous-total	3029,5

ii. Fiches de projets

Projet P1: Grand projet urbain pour Kasserine

Secteur: Aménagement du territoire et infrastructure	OS 1 : Renforcer la polarisation du territoire autour des villes
Contexte général du projet	
Situation actuelle du domaine concerné par le projet	la ville du Kasserine est dotée d'un niveau d'équipement conforme à son statut de chef-lieu de gouvernorat, bien que des insuffisances soient constatées. Cependant la faible maîtrise du processus d'aménagement urbain est à l'origine de l'étalement de l'urbanisation, du non-respect des vocations et du règlement d'urbanisme, du déficit en matière de couverture par les réseaux d'infrastructures, du sous-équipement des quartiers et de l'occupation des zones exposées à des risques naturels. La qualité de l'urbanisme est loin de constituer un facteur de compétitivité. les questions de l'intégration des développements anarchiques et de la mise en œuvre des nouvelles orientations de la commune ont conduit les autorités locales à demander une révision prématurée du plan d'aménagement urbain. Cependant, cet outil a une portée limitée qui ne répond que partiellement pour les besoins d'un projet urbain ambitieux
Perspectives du domaine concerné par le projet	L'urbanisme est aujourd'hui un objet de discordance entre la commune de Kasserine et les services centraux du ministère de l'équipement : alors que la commune, appuyée par la société civile, ambitionne de faire de la promotion de l'urbanisme un pilier de la compétitivité de Kasserine, les services centraux s'accrochent aux procédures réglementaires qui ont jusqu'à présent imposé des restrictions au développement urbain. Les autorités locales sont intéressées par la mise en place d'une stratégie d'urbanisme permettant une meilleure organisation de leur territoire.
Description du projet	
Institution porteuse du projet	Ministère de l'Équipement, DGAT, Commune de Kasserine
Description sommaire du projet	Grand projet urbain d'envergure sur une superficie de 200 hectares, destiné à doter la ville de Kasserine d'un nouveau centre urbain moderne offrant des espaces aménagés pour l'habitat, les services, les équipements structurants et les activités de loisir.
Principales composantes du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Composante aménagement - Composante promotion immobilière - Composantes équipements structurants
Zone d'intervention	Agglomération de Kasserine : localisation à définir par l'étude de faisabilité
Justificatifs et pertinence par rapport au développement du secteur et de la région en général	L'urbanisation non maîtrisée de la ville de Kasserine est à l'origine des dysfonctionnements qui caractérisent son organisation, notamment la dégradation du centre principal, la prolifération de l'habitat spontané, la ségrégation socio-spatiale, les problèmes de circulation et le sous-équipement des quartiers périphériques. Les projets de l'ARRU, malgré l'importance des crédits alloués sont des opérations de rattrapage et ne permettent pas d'anticiper le développement de l'urbanisation. Ils n'ont pas d'effets significatifs sur l'organisation urbaine. La promotion de l'urbanisme nécessite la mise en place de grands projets d'envergure, portés par la collectivité publique locale, et réalisés en partenariat avec le secteur privé et les institutions publiques.
Objectif	Renforcer l'attractivité de la ville de Kasserine par la promotion de l'urbanisme
Liens avec les projets en cours	<ul style="list-style-type: none"> - Les projets de développement urbain en cours de réalisation dans les quartiers d'habitat permettent d'intégrer les zones d'urbanisation anarchique. Ce projet permet d'anticiper et de maîtriser le développement futur de l'urbanisation - Offre foncière pour l'implantation de certains équipements structurants programmés mais non réalisés à cause des contraintes foncières
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Une offre immobilière suffisante et adaptée à la demande des promoteurs, des cadres des entreprises et des institutions publiques - un nouveau centre urbain moderne pour la ville

Mise en œuvre du projet	
Stratégie de réalisation du projet	Projet à réaliser dans le cadre du partenariat public/privé Le projet fera l'objet d'une étude de faisabilité Le projet sera intégré dans une stratégie de développement urbain de Kasserine
Coût de l'investissement	84 MD (coût de l'aménagement)

Projet P2: Programme de promotion des pôles sous-régionaux

Secteur: Aménagement du territoire et infrastructure	OS 1: Renforcer la polarisation du territoire autour des villes
Contexte général du projet	
Situation actuelle du domaine concerné par le projet	<p>. L'armature urbaine est globalement équilibrée avec toutefois un deuxième niveau de petite taille; les tendances d'évolution montrent bien que les risques de fragilisation sont importants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le binôme Feriana-thélépte, deuxième du classement par taille, compte 36000 habitants. Sa population a augmenté de façon régulière • Sbeïtla, troisième du classement, compte près de 23000 habitants. Sa population a augmenté à un rythme très élevé jusqu'à 1994 ; avant de connaître un fléchissement, • Thala au quatrième rang, peine à retenir sa population. Elle est entrée depuis la décennie (1994-2004) dans une phase de tassement de sa population • Enfin le binôme Sbiba-Jédliène connaissent un plafonnement de leurs populations. Ces deux villes étaient relativement dynamiques, mais sont confrontées aux problèmes survenues dans le secteur pommier. • Les projets de l'ARRU, malgré l'importance des crédits alloués sont des opérations de rattrapage et ne permettent pas d'anticiper le développement de l'urbanisation. Ils n'ont pas d'effets significatifs la polarisation du territoire autour de centres urbains efficace.
Perspectives du domaine concerné par le projet	L'urbanisme est aujourd'hui un objet de discordance entre les communes et les services centraux du Ministère de l'équipement le caractère réglementaire des plans d'aménagement urbain a jusqu'à présent imposé des restrictions au développement urbain. Les autorités locales sont intéressées par la mise en place d'une stratégie d'urbanisme permettant une meilleure organisation de leur territoire.
description du projet	
Institution porteuse du projet	Ministère de l'Équipement, DGAT, Les communes concernées
Description sommaire du projet	Grandes opérations d'aménagement urbain sur une superficie de 50 à 100 hectares par ville, destinées à doter les pôles sous régionaux de nouveaux centres urbains modernes offrant des espaces aménagés pour l'habitat, les services, les équipements structurants et les activités de loisir.
Principales composantes du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Aménagement :50 à 100 ha - Promotion immobilière - Création d'équipements structurants
Zone d'intervention	Villes de Sbeïtla, Feriana-Thélépte, Sbiba-Jédliène et Thala-Hydra
Justificatifs et pertinence par rapport au développement du secteur et de la région en général	<p>Les villes constituent les moteurs de l'économie locale et régionale ; par leur taille, leurs services, leur potentiel humain et leur cadre de vie offrent des conditions favorables à l'agglomération des entreprises et aux interactions positives avec leur environnement. ce projet, en focalisant sur la promotion de l'urbanisme dans les pôles sous régionaux, contribuera à l'émergence d'une métropole régionale multipolaire attractive.</p> <p>A travers ce projet les collectivités locales adopteront une approche entrepreneuriale, proactive, de l'urbanisme qui permet de mieux d'intégrer les préoccupations économiques.</p>
Objectifs	<p>Faire de la promotion de l'urbanisme un levier de développement de la région</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contribuer à l'émergence de la métropole régionale - Faire de la promotion de Thala un levier pour la revitalisation de son <i>hinterland</i>
Liens avec les projets en cours	Offre foncière pour l'implantation de certains équipements structurants programmés mais non réalisés à cause des contraintes foncières
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Une offre immobilière suffisante et adaptée à la demande des promoteurs, des cadres des entreprises et des institutions publiques - Des centres urbains modernes - Un niveau d'équipement rehaussé
Mise en œuvre du projet	
Stratégie de réalisation du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Projet à réaliser dans le cadre du partenariat public/privé - Le projet fera l'objet d'une étude de faisabilité - Le projet sera intégré dans les stratégies de développement urbain des villes
Coût estimatif du projet	
Coût de l'investissement	150 MD (aménagement foncier et équipements structurants)

Projet P3: Programme de mise à niveaux des centres locaux

Secteur: Aménagement du territoire et infrastructure	OS1 : Renforcer la polarisation du territoire autour des villes
Contexte général du projet	
Situation actuelle du domaine concerné par le projet	<p>Le niveau d'équipement public est marqué par des insuffisances variables d'une ville à l'autre, notamment en matière d'équipements de santé et de sport. Dans la hiérarchie par taille, Hydra et Jedeliane occupent le bas du tableau et accusent un important déficit en équipements publics. Elles sont sous équipées par rapport à leur statut administratif. Hessi Frid et Ayoun, deux agglomérations rurales ayant le statut de chef- lieu de délégation sont les moins dotées en équipements publics que les communes du même statut administratif. la population de la bande frontalière rurale, du fait de l'éloignement des chefs- lieux des délégations et de l'enclavement, n'a pas accès aux équipements structurants du niveau local.</p> <p>En outre, la plupart des centres locaux n'ont pas été touchés par les projets de réhabilitation. L'urbanisation anarchique montre les limites de l'approche règlementaire de l'urbanisme et la faiblesse des capacités de gestion des collectivités locales</p>
Perspectives du domaine concerné par le projet	<p>Plusieurs programmes prévoient une composante « équipements publics » dont notamment les projets de développement intégrés et le programme régional de développement ; et ce, en plus des programmes sectoriels des différents ministères concernés. En outre, les programmes sectoriels d'équipements publics ne sont pas cohérents avec les programmes des équipements prévus dans les documents de planification urbaine. Ces discordances engendrent des retards dans la mise en œuvre des projets, des déséquilibres entre les délégations et dérogations aux documents de planification urbaine. Le rôle structurant des équipements est ignoré ; et ce au détriment de l'efficacité des projets.</p> <p>Un travail d'identification mené par l'ARRU a permis d'identifier les besoins en réhabilitation dans certains centres locaux ; le programme d'intervention n'est pas encore arrêté.</p>
Description du projet	
Institutions porteuses du projet	Ministère de l'Equipeement, DGAT, Les communes concernées
Description sommaire du projet	<p>Le projet consiste à réhabiliter les zones occupées par l'urbanisation, à anticiper l'extension urbaine par des opérations d'aménagement et à créer les équipements structurants manquants</p> <p>La mise à niveau doit permettre à chaque centre de base de compléter son niveau d'équipement par la programmation des équipements manquants, conformément au bouquet suivant: hôpital de circonscription, lycée, maison de jeunes, maison de la culture, stade, salle couverte, théâtre de plein air</p>
Principales composantes du projet	<ul style="list-style-type: none"> • Réhabilitation des zones occupées par l'urbanisation • Aménagement des zones d'extension (20ha par centre) • Réalisation des équipements structurants
Zone d'intervention	Les centres locaux retenus dans les orientations du secteur aménagement du territoire et infrastructure, notamment l'orientation relative au renforcement de la polarisation du territoire autour des villes :Hydra, Djedeliane, Sbiba, El Ayoun, Hassi El Frid, Majel Bel Abbes, Foussana et Bouderies
Justificatifs et pertinence par rapport au développement du secteur et de la région en général	<p>Ce projet vise le renforcement de l'armature urbaine et l'efficacité de l'aménagement du territoire régional. Il contribue à la polarisation du territoire à l'échelle locale et à la résorption des déséquilibres entre les délégations. Il permettra l'amélioration de l'accès de la population aux services publics et le renforcement l'attractivité des centres locaux.</p> <p>Ce projet peut accélérer le rythme de croissance de la population urbaine et faire baisser le solde migratoire de la région. il contribuera au maintien de la population dans la bande frontalière et à l'amélioration de la sécurité des frontières.</p>
Objectif	<p>Améliorer les conditions d'accès aux services publics</p> <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer le cadre de vie de la population - Résorber les déséquilibres internes à la région - Assurer la cohérence de l'organisation des services publics

Liens avec les projets en cours	Ce projet prend en compte les projets d'équipements publics dans différents programmes et les intègre dans le « bouquet » des équipements structurants du niveau local.
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Une offre foncière suffisante et adaptée à la demande des ménages et des institutions publiques - cadre de vie amélioré - Equipements offrant une gamme complète de services du niveau local - Créer des postes frontaliers adossés à des villages accueillants
Mise en œuvre du projet	
Stratégie de réalisation du projet	<p>Création d'une commission régionale de coordination chargée de veiller sur la cohérence des programmes d'équipements publics</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etablir préalablement à la mise en œuvre de ce projet une carte régionale des équipements structurants - Recours au partenariat public/public pour la réalisation de ce projet
Coût estimatif du projet	
Coût de l'investissement	200 MD

Projet P4 : Plan directeur de transport de l'axe Sbeitla-Kasserine-Feriana

Secteur: Aménagement du territoire et infrastructure	OS1 : Orientation : Renforcer la polarisation du territoire autour des villes
Contexte général du projet	
Situation actuelle du domaine concerné par le projet	<p>La section de route la plus circulée est la route régionale RR182 entre la localité de Bouzguedem et le giratoire d'intersection avec la RN17, qui constitue l'axe viaire principal de la ville de Kasserine, la traversant d'Est en Ouest. Cette section très mal structurée, est non adaptée pour véhiculer un flux de trafic de l'ordre de 18.750 véh/j ; en 2022 les trafics attendus seront de l'ordre de 25000 Véh/j. La route de contournement de Kasserine, entrée en exploitation récemment, ne permet pas de capter les flux intra-urbains du fait qu'elle prend origine à plus de 7 km de la ville de Kasserine, par suite conçue uniquement pour le trafic de transit. Il est recommandé de prolonger la route RL 760, qui relie la localité de HassiFrid à la ville de Kasserine, et d'en faire un axe de contournement de Kasserine-ville, qui débouchera au niveau de la RL 182 en aval de la ville côté Est.</p> <p>L'axe Kasserine-Sbeitla (RN13), connaît des flux journaliers de l'ordre de 7400 véh/j.; cet axe relie également la ville de Kasserine aux gouvernorats du littoral. Il est impératif de préserver cet axe de l'urbanisation afin de garantir sa qualité de service.</p> <p>Les deux axes Nord-Sud RR71 reliant Sbeitla à Sbiba et RN17 reliant Thala à Thelepe et Feriana en passant par Kasserine sont des axes structurants connaissent des flux de trafic situés entre 4000 et 5000 véh/j avec des taux d'accroissement annuels de l'ordre de 6 %. Ces axes sont appelés à être renforcés.</p>
Perspectives du domaine concerné par le projet	le système routier doit dans le futur se développer non simplement sous un angle quantitatif mais également et surtout sous un angle qualitatif, à travers une meilleure conception d'ensemble, l'adoption et la mise en place d'une typologie d'aménagements conforme aux bonnes pratiques en matière d'ingénierie routière. Les lignes d'actions suivantes sont à ce titre recommandées.
Description du projet	
Institution porteuse du projet	Ministère de l'Equipement, Conseil régional, les communes concernées
Description sommaire du projet	Etude du plan directeur routier du gouvernorat et sa mise en œuvre
Principales composantes du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Etude du plan directeur de l'axe Sbeitla-Kasserine avec réalisation du contournement de la ville de Kasserine (prolongement de la RL760). - Projets de requalification de cet axe majeur de circulation avec définition des schémas de circulation et mesures d'accompagnement (plan de stationnement, plan piétonnier, etc.). - Mise à niveau de la RR71 et de la RN17
Zone d'intervention	Axe : Sbeitla- Kasserine
Justificatifs et pertinence par rapport au développement du secteur et de la région en général	Amélioration des conditions de mobilité sur cet axe structurant majeur du gouvernorat
Objectif	<p>Aménagement et exploitation des infrastructures de transport et des réseaux viaires ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organisation des services de transport - Organisation de la circulation et du stationnement
Liens avec les projets en cours	Amélioration du cadre de vie et renforcement de l'axe polarisateur Kasserine-Sbeitla
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - une offre de transport adaptée au fonctionnement de la métropole régionale - des systèmes de transport organisés et bien gérés - un pôle urbain doté de documents de référence pour l'organisation des déplacements et de la circulation
Mise en œuvre du projet	
Stratégie de réalisation du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Commencer par élaborer le PDU pour inciter les collectivités locales à initier et appliquer des plans de circulation - Elaborer des projets pilotes qui seront généralisés aux autres localités du gouvernorat en particulier le bi-pôle Thélepte-Feriana qui connaît une dynamique intéressante.
Coût de l'investissement	Etude du PDT/PDU : 400 mille Dinars Coût total: 15 MD.

Projet P 5 : Création d'une société publique de transport

Secteur services	OS 2 : Renforcer l'intégration régionale, nationale et internationale par les infrastructures de transport
Contexte général du projet	
Situation actuelle du domaine concerné par le projet	Dans le gouvernorat de Kasserine, le transport collectif n'arrive pas à satisfaire les besoins des usagers notamment en termes de déplacements interurbains. De surcroît, la flotte véhiculaire est insuffisante et mal entretenue.
Perspectives du domaine concerné	Le secteur du transport doit être développé pour pouvoir suivre les projets économiques et industriels qui auront lieu à Kasserine et également dans toute la région du Centre Ouest. La tendance de vieillissement de la flotte véhiculaire et sa mauvaise maintenance qui suivent actuellement une courbe ascendante doit être inversée.
Description du projet	
Institutions porteuses du projet	Ministère du Transport et exploitant privé.
Description sommaire du projet	Il s'agit de créer une structure de transport publique spécialisée dans le transport par autocars
Principales composantes du projet	- Unité de transport collectif, gérant une centaine d'autocars renouvelables au maximum tous les dix ans - Structure d'entretien
Zone d'intervention	Gouvernorat de Kasserine
Justificatifs et pertinence par rapport au développement du secteur et de la région en général	L'offre de transport au niveau du gouvernorat de Kasserine est une offre insuffisante eue égard à la demande actuelle de la population. De surcroît, le développement démographique et urbain de la région et son expansion économique future contribuera, à générer une nouvelle demande.
Objectif	L'objectif de ce projet est de soutenir Kasserine pour accroître l'offre de service de transport en commun et améliorer la qualité globale du système de transport collectif afin d'assurer la meilleure couverture possible. De même, ce projet offrira des services d'entretien et de réparation des bus et des véhicules tant attendus par les habitants de la région de Kasserine.
Liens avec les projets en cours	Aucun
Résultats attendus	- Offre satisfaisante de services de transport - Meilleure mobilité.
Mise en œuvre du projet	
Stratégie de réalisation du projet (étapes, modalités, approche, etc.)	-Etude de faisabilité -Recherche de partenaires privés - Montage du projet - Suivi et évaluation
Coût estimatif du projet	
Coût d'investissement	50 Millions de Dinars

Projet P6 : Programme de connexion nationale et internationale par les infrastructures de transport

Secteur: Aménagement du territoire et infrastructure	OS 2 : Renforcer l'intégration régionale et nationale (et internationale) par les infrastructures de transport
Contexte général du projet	
Situation actuelle du domaine concerné par le projet	Kasserine se situe à l'écart des principaux nœuds de transport du pays assurant l'ouverture sur les espaces méditerranéen. L'absence d'un axe lourd de transport (Route Express ou Autoroute) affaiblit l'accessibilité de la région étant donné les faibles caractéristiques des routes nationales (routes à une seule voie par direction, avec un trafic de plus en plus important et une absence remarquable de protection du domaine public routier sur certaines sections). En ce qui concerne le mode ferroviaires, celui-ci est principalement utilisé pour les pondéreux ;
Perspectives du domaine concerné par le projet	les programmes routiers du Ministère de l'Équipement ne prévoient que l'entretien et des améliorations ponctuelles des routes nationales ; cependant les documents directeurs (SDATN) ont prévus plusieurs projets d'envergure qui permettent d'assurer l'articulation de la région de Kasserine aux principaux nœuds d'échanges. Seule l'autoroute (Tunis-Kairouan-Gafsa) est en cours de réalisation de ses études. De son côté la SNCFT procède à la réalisation d'études de faisabilité pour le renforcement des lignes ferroviaires <ul style="list-style-type: none"> - la modernisation de la ligne 6 (Tunis Kasserine, via Kaalat El Khesba, Tajerouine, etc.) à court terme. - L'étude d'une nouvelle liaison ferroviaire Enfidha-Kairouan - La réouverture et la réhabilitation de la ligne Sousse – Kasserine (ligne 11).
Description du projet	
Institution porteuse du projet	Ministère de l'Équipement, Ministère du Transport
Description sommaire du projet	il s'agit de réaliser un axe lourd de transport pour relier Kasserine avec les pôles dynamiques du littoral ainsi que le port de Radès (et le port en eau profonde de Enfidha si celui-ci est confirmé) et d'étudier les possibilités de mise à niveau des lignes 6 et 11.
Principales composantes du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Construction de la Route Express/Autoroute Kairouan-Jilma-Kasserine - Renforcement de la RN13 (Kasserine-Sfax) - Modernisation des lignes 6 - Construction d'une gare multimodale à Kasserine - Réhabilitation de la ligne 11 : Sousse-Kasserine
Zone d'intervention	Tunis, Sousse, Kairouan, Kasserine,
Justificatifs et pertinence par rapport au développement du secteur et de la région en général	La modernisation des infrastructures d'échanges et des services de passage des frontières et l'articulation aux principaux ports du pays sont des préalables à l'émergence de l'espace économique de Kasserine
Mise en œuvre du projet	
Stratégie de réalisation du projet	Inscrire ce programme dans une stratégie nationale de développement des zones intérieures <ul style="list-style-type: none"> - Créer des fonds spécifiques pour le développement des territoires frontaliers
Coût estimatif du projet	
Coût de l'investissement	2 milliards de dinars*

* ce sont des projets nationaux qui dépassent et de loin les capacités de financement régionaux

Projet P7: Programme de renforcement de l'infrastructure régionale de transport

Secteur: Aménagement du territoire et infrastructure	OS 2 : Renforcer l'intégration régionale, nationale et internationale par les infrastructures de transport
Contexte général du projet	
Situation actuelle du domaine concerné par le projet	La relative faible extension du réseau routier régional traduit une interconnexion incomplète entre les villes et les centres ruraux. Les agglomérations d'El Ayoun et Hassi El Frid, chefs lieux de deux délégations rurales et non encore dotées du statut communal, sont enclavées ; en cul-de-sac La bande frontalière de la région de Kasserine est enclavée, ce qui aggrave les risques de marginalisation (et prolifération du terrorisme)
Perspectives du domaine concerné par le projet	L'intérêt pour le développement des zones frontalières, pour des raisons tant socioéconomiques que sécuritaires, a nécessité l'élaboration en 2010 d'une étude d'aménagement et de développement des zones frontalières qui a recommandé de procéder au renforcement et à l'entretien du réseau routier frontalier..
Description du projet	
Institution porteuse du projet	Ministère de l'Équipement, Conseil Régional
Description sommaire du projet	Renforcement et extension du réseau routier régional en vue d'assurer l'interconnexion des centres urbains et le désenclavement des zones périphériques
Principales composantes du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement de la route frontalière R91 : Hydra- Bouderies-Bouchebka - Renforcement de la route R84 : R71- Thala (50km) - Renforcement de la route R85 : Thala-Hidra (20km) - Renforcement de la liaison Sbiba-Ayoun (Liaison RR84-RR71)
Zone d'intervention	Région de Kasserine
Justificatifs et pertinence par rapport au développement du secteur et de la région en général	Permet d'articuler les pôles de la région, de faciliter les échanges régionaux et d'améliorer la dotation de la région en infrastructures de transport pour renforcer sa compétitivité
Objectif	Renforcer le maillage du territoire régional - Assurer l'intégration interne de la région
Liens avec les projets en cours	Intégration régionale.
Coût estimatif du projet	
Coût de l'investissement	100 MD

Projet P8: Programme de promotion des centres ruraux

Secteur: Aménagement du territoire et infrastructure	OS 3 : Structurer l'aménagement des zones rurales
Contexte général du projet	
Situation actuelle du domaine concerné par le projet	<p>La région compte dix centres ruraux, dont deux chefs-lieux de délégations. Les centres ruraux sont limités en nombre et en taille, et insuffisamment dotés en équipements, en services et en infrastructure de base pour assurer le rôle de support de proximité pour la population et les activités économiques.</p> <p>L'aménagement et l'équipement des centres ruraux est une compétence dévolue au Conseil régional. Les moyens affectés à l'aménagement de ces agglomérations sont dérisoires ce qui se traduit par une faible couverture par les infrastructures et une urbanisation anarchique. La faible maîtrise du processus d'aménagement des centres ruraux est à l'origine de l'étalement de l'urbanisation, le déficit en matière de couverture par les réseaux d'infrastructures, le sous-équipement et l'occupation des zones exposées à des risques naturels.</p>
Perspectives du domaine concerné par le projet	Les programmes de développement intégré dans les délégations prioritaires comportent des projets d'infrastructures et d'équipement destinés aux centres ruraux ; mais la dimension spatiale n'est pas prise en compte dans la conception des PDI ; la cohérence des actions programmées n'est pas toujours vérifiée, ce qui limite la contribution de ces projets à l'aménagement du territoire local.
Description du projet	
Institution porteuse du projet	Ministère de l'Equipeement, Conseil Régional, STEG, les communes concernées
Description sommaire du projet	Ce projet consiste en la mise à niveau des centres ruraux à travers des services de niveau intermédiaire pour la population des secteurs situés dans leurs aires d'influence, la réhabilitation des noyaux agglomérés et l'aménagement de terrains pour les équipements, l'habitat et les activités économiques
Principales composantes du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation et extension des infrastructures : aménagement des voies, éclairage public, station de transport ; - Aménagements de terrains pour l'habitat, les équipements et les activités économiques (10 ha par localité) - La création des équipements du niveau intermédiaire dans chaque centre : <ul style="list-style-type: none"> • un pole éducatif, culturel et sportif, • un groupement de santé intermédiaire, • un bureau de poste.
Zone d'intervention	Localités rurales : Khmouda, Dachra, Ain Khmissia, Bouchebka, Rakhmet, etc.
Justificatifs et pertinence par rapport au développement du secteur et de la région en général	Le rôle des centres ruraux est capital, car c'est dans ces petites agglomérations qu'on pourra créer des activités de services, commerces, vulgarisation, etc..., et regrouper la population et les services publics. L'option « <i>d'anticiper, d'organiser et d'accompagner la migration des ruraux vers les centres ruraux, bourgades et villes</i> », retenue dans la stratégie nationale d'aménagement rural (DGAT-2001), vise à assurer les conditions qui « <i>préservent et renforcent la vitalité économique et sociale de la campagne et des agglomérations</i> »
Objectif	Regroupement de la population rurale, <ul style="list-style-type: none"> - promotion des activités non agricoles, - amélioration de l'accès aux services du niveau intermédiaire, - amélioration du cadre de vie de la population.
Liens avec les projets en cours	Ce programme doit être coordonné avec les programmes sectoriels et les projets de développement intégré
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - un cadre de vie attractif - fonciers aménagés pour l'habitat, les équipements et les activités non agricoles - services publics accessible pour la population rurale
Coût estimatif du projet	
Coût de l'investissement	30 MD

Projet P9: Programme de désenclavement rural et d'amélioration de l'accès à l'eau potable

Secteur: Aménagement du territoire et infrastructure	OS 3 : Structurer l'aménagement des zones rurales
Contexte général du projet	
Situation actuelle du domaine concerné par le projet	<p>En 2012 la région comptait 4508 km de pistes rurales, ce qui implique une densité spatiale moyenne de 0,54 km/km². la longueur des pistes bitumées ne dépasse pas 1039km, soit environ 30 % du linéaire des pistes rurales. ce qui révèle la précarité des conditions de la mobilité dans les zones rurales. La densité spatiale des pistes bitumées, qui satisfont les conditions de continuité des liaisons par tout temps et des services de transport, se situe autour d'une moyenne de 0,13 km/km² et varie entre 0,26 et 0,06 km/km² dans les différentes délégations. La situation de l'enclavement rural est particulièrement bien illustrée par les conditions d'accès aux services d'éducation de base:la densité des pistes rurale revêtues est faible(Dans la délégation de Feriana, et dans la délégation de Majel Bel Abbes).</p> <p>En outre, le taux de branchement des ménages ruraux aux réseaux d'eau potable est de 37,6 % dans la région, contre 56,0 % au niveau national ; ce qui révèle un retard important, des conditions d'accès plus difficiles et des coûts sociaux plus importants.</p>
Perspectives du domaine concerné par le projet	<p>Les projets d'aménagement et d'extension des pistes rurales programmées dans 11^{ème} plan n'ont pas été réalisés. Les programmes de développement régional (2011 – 2013) comportent des projets d'extension de faible importance ; leur contribution au désenclavement des zones rurales sera très faible. Ce projet est indispensable pour l'amélioration des conditions de vie de la population rurale de la région.</p> <p>En outre, Si les autorités s'orientent vers le transfert de la gestion des systèmes les plus importants en terme de nombre de branchements à la SONEDE, le problème persistera pour la plupart des systèmes gérés par les GDA le renforcement des capacités des GDA est urgent.</p>
description du projet	
Institution porteuse du projet	Ministère de l'Equipeement, conseil Régional, Conseils ruraux, SONEDE.
Description sommaire du projet	<p>Ce programme consiste à rattraper le retard des délégations les moins dotées en pistes revêtues et à doubler le taux de revêtement dans toutes les délégations soit la réalisation sur une période de 5ans du revêtement de 1380 Km de pistes. Il prévoit la desserte, en priorité, des équipements de base et des groupements.</p> <p>Concernant l'accès à l'eau potable ce programme prévoit une augmentation substantielle du taux de branchement et le renforcement des capacités de gestion des GDA.</p>
Principales composantes du projet	<ul style="list-style-type: none"> -revêtement de pistes rurales - branchement des ménages aux réseaux d'eau potable -renforcement des capacités des GDA
Zone d'intervention	Les zones rurales dans toutes les délégations
Justificatifs et pertinence par rapport au développement du secteur et de la région en général	Les projets programmés ne permettent pas de réduire l'enclavement des zones rurales. Ce programme permettra d'améliorer les services de transport et de faciliter l'accès aux services de base et les échanges.
Objectif	<p>améliorer l'accès aux services publics de base</p> <ul style="list-style-type: none"> - valoriser le potentiel de développement des espaces ruraux - développer les services de transport rural
Liens avec les projets en cours	Ce programme doit être coordonné avec les composantes pistes rurales et alimentation des groupements ruraux en eau potable des programmes de développement régional et des programmes de développement intégré.
Résultats attendus	<p>Les résultats attendus sont multiples :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des services publics de base accessibles par des pistes bitumées - Un réseau développé de pistes rurales praticables par les véhicules de transport rural et les camions de transport des produits agricoles - Des capacités de gestion de l'eau potable rurale renforcées
Coût estimatif du projet	
Coût de l'investissement	450 MD

Projet P10: Schéma de cohérence territoriale de l'espace métropolitain régional

Secteur: Aménagement du territoire et infrastructure	OS 4 : Améliorer la gouvernance de l'aménagement du territoire en adoptant les outils de la planification stratégique
Contexte général du projet	
Situation actuelle du domaine concerné par le projet	Le fait urbain dans la région de Kasserine est récent. La création des premiers centres communaux remonte à la période coloniale. Kasserine, ville champignon ne comptait en 1956 que 2700 habitants ; en vingt ans elle est passée à 25 000 habitants. Elle devrait compter aujourd'hui plus de 130 000 habitants. la ville de Kasserine, chef-lieu du gouvernorat de taille moyenne est en passe de rejoindre le groupe des grandes villes du pays. L'axe Sbeïtla –Kasserine – Feriana concentre plus de 78% de la population communale de sa région et pourra constituer un espace "métropolitain" régional.
Perspectives du domaine concerné par le projet	la région de Kasserine n'est pas dotée d'une métropole régionale capable de polariser l'ensemble de son territoire et de promouvoir son développement. le dispositif de planification ne prévoit pas d'instruments de planification spatiale à une échelle intercommunale relativement large couvrant le territoire de l'axe métropolitain Sbeïtla –Kasserine-Feriana. En effet aucune des communes concernées ne figure dans la liste des zones requérant l'élaboration d'un schéma directeur d'agglomération.
description du projet	
Institution porteuse du projet	Communes de Sbeïtla, Kasserine, Feriana-Télépte ou Agence Intercommunale d'Urbanisme
Description sommaire du projet	Il s'agit d'élaborer un instrument de planification spatiale à l'échelle du territoire métropolitain permettant d'harmoniser les orientations de développement des communes, d'assurer la cohérence entre les diverses composantes du développement spatial et sectoriel, et d'intégrer les orientations et les actions du PREDD.
Principales composantes du projet	<ul style="list-style-type: none"> - étude d'élaboration du Schéma de cohérence territoriale (SCOT) ; - un dispositif pour le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre du SCOT.
Zone d'intervention	Agglomérations de Sbeïtla, Kasserine, Feriana-Télépte
Justificatifs et pertinence par rapport au développement du secteur et de la région en général	Ce projet permet de doter l'agglomération de Sbeïtla, Kasserine, Feriana, Telepte d'un document de référence permettant de maîtriser et d'organiser l'expansion et le développement des aires urbaines concernées en intégrant la préservation des ressources naturelles dans une perspective de durabilité. Il prévoit un dispositif permettant la mise en compatibilité des documents d'urbanisme et le suivi de l'efficacité de l'aménagement de l'agglomération.
Objectif	assurer les cohérences spatiales des orientations sectorielles <ul style="list-style-type: none"> - organiser l'expansion et le développement des aires urbaines - assurer l'efficacité de l'aménagement de l'agglomération
Liens avec les projets en cours	Permet de doter l'agglomération d'un document directeur pour la révision des plans d'aménagement urbain
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - les communes disposent d'un cadre de cohérences pour leur développement territorial - l'agence intercommunale dispose des instruments permettant d'assurer le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre du SCOT
Coût estimatif du projet	
Coût de l'investissement	200 mille dinars

Projet P11: Stratégie foncière régionale

Secteur: Aménagement du territoire et infrastructure	OS 4 : Améliorer la gouvernance de l'aménagement du territoire en adoptant les outils de la planification stratégique
Contexte général du projet	
Situation actuelle du domaine concerné par le projet	La question foncière, analysée à travers ses liens avec l'urbanisation et la mise en œuvre des programmes de développement dans la région, est à l'origine de plusieurs dysfonctionnements : <ul style="list-style-type: none"> - des espaces interstitiels non aménagés ; - des extensions anarchiques dans et en dehors des zones urbanisables ; - des équipements réalisés en dehors des plans d'aménagement et non dans les emplacements réservés; - un faible taux de mise en œuvre des programmes de développement ; - un nombre croissant de dérogations pour l'implantation des équipements en dehors des zones affectées à l'urbanisation
Perspectives du domaine concerné par le projet	Les outils juridiques de maîtrise foncière prévus par le CATU (droit de préemption, réserves foncières, partenariat, participation foncière, syndicats des propriétaires, intérêt public des dispositions des documents d'urbanisme, etc.) sont rarement mis en application. Les collectivités publiques ne sont pas dotées des moyens suffisant pour assurer la maîtrise foncière urbaine
Description du projet	
Institution porteuse du projet	AFH, AFI, SNIT, Lotisseurs privés, Collectivités publiques locales (communes et Conseils régionaux)
Description sommaire du projet	Réalisation d'un état des lieux de l'application des outils de la maîtrise foncière et des procédures d'aménagement. Identification du potentiel foncier affecté à l'urbanisation dans les documents d'aménagement du territoire et d'urbanisme ; Mettre en place un référentiel d'observation et de veille dans les domaines du foncier et de l'immobilier Elaboration d'une stratégie foncière qui permet : <ul style="list-style-type: none"> - d'assurer la maîtrise foncière des emprises des projets publics programmés à court terme - assainir la situation foncière des projets publics programmés à moyen terme - d'anticiper sur le long terme par la constitution de réserves foncières.
Principales composantes du projet	Etude pour l'élaboration d'une stratégie foncière régionale se déroulant en trois phases : <ul style="list-style-type: none"> - phase diagnostic et orientations - phase stratégie : objectifs et plan d'action - phase mise en place de l'observatoire du foncier
Zone d'intervention	les zones couvertes par les documents d'urbanisme et les zones d'extension à moyen et long terme
Justificatifs et pertinence par rapport au développement du secteur et de la région en général	L'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie foncière permettront d'améliorer le niveau de réalisation des documents d'urbanisme et la qualité urbaine, de renforcer la coordination entre les secteurs et d'assurer la réalisation des programmes de développement ; sans lesquels il ne peut y avoir de développement urbain efficace.
Objectif	Maîtriser le foncier stratégique pour assurer un développement urbain efficace dans la région.
Liens avec les projets en cours	Cette action est liée à toutes les composantes physiques des projets régionaux et à la mise en œuvre des documents de planification et de réglementation urbaine.
Résultats attendus	Les résultats attendus sont : <ul style="list-style-type: none"> - Disposer de l'information sur les disponibilités foncières - Disposer d'une stratégie permettant de mobiliser le foncier stratégique pour le développement urbain dans la région
Coût estimatif du projet	
Coût de l'investissement	200 à 300 milledinars

Schéma d'Aménagement et de Développement du Gouvernorat de Kasserine

